ARCHIVES CONGOLAISES

FASCICULE I

PAR

E. DE JONGHE & TH. SIMAR



BRUXELLES
VROMANT & Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

1919

ARCHIVES CONGOLAISES

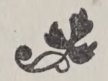
TIRÉ A PART DE LA
REVUE CONGOLAISE

ARCHIVES CONGOLAISES

FASCICULE I

PAR

E. DE JONGHE & TH. SIMAR



BRUXELLES
VROMANT & Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

1919

NOTE

Les auteurs se voient obligés, par suite de la guerre, d'interrompre la publication des *Archives Congolaises.* Les répliques photographiques qui servaient de base au travail d'analyse, ont été dispersées ou déclassées. Il est indispensable de remettre le tout en ordre avant de songer à la suite de l'impression.

Des raisons du même genre nous empêchent également de dresser notre *Index nominum.* Nous espérons l'établir plus tard. Nous en profiterons pour faire quelques corrections de détail signalées par le P. E. d'Alençon dans son récent article : *Essai de bibliographie Capuçino-Congolaise* (Neerlandia Franciscana, vol. I, 1914).

LES AUTEURS.

ARCHIVES CONGOLAISES

INTRODUCTION

L'embouchure du Congo fut découverte, en 1482, par le Portugais Diego Câo et le christianisme fut introduit dans le Bas-Congo et l'Angola actuels par le roi de Portugal, Jean II, vers 1491 (expédition Ruy de Souza).

L'évangélisation du pays noir fit de tels progrès qu'en 1518 le pape Léon X créa un évêque de Saint-Thomas et du Congo avec le titre d'évêque d'Utique *in partibus infidelium.* Un chapitre lui fut adjoint en l'église Sainte-Croix à San-Salvador. Divers ordres religieux, parmi lesquels les Jésuites (1546), vinrent peu à peu fortifier l'action du clergé régulier, tantôt au Congo, tantôt dans l'Angola. L'ancien évêché de Saint-Thomas fut même scindé, en 1597, par Clément VIII, qui érigea le Congo en évêché spécial. Des signes de décadence dans l'évangélisation du pays ne tardèrent pas à se manifester. La mission du Congo fut partiellement abandonnée et l'évêché transféré de San-Salvador à Saint-Paul de Loanda (Angola).

La Propagande reprit, à son tour, l'œuvre d'apostolat négligée par le Portugal et confia aux Capucins la charge de reconstituer sur de nouvelles bases la mission du Congo (1645). Cette mission dura, avec des alternatives diverses de prospérité et de décadence, jusqu'au XIXe siècle.

Il nous est resté, de ces essais d'évangélisation, diverses relations bien connues.

Pour la première période (œuvre entreprise par le roi de Portugal), nous possédons, outre des renseignements donnés çà et là par divers chroniqueurs portugais (Ruy de Pina, Garcia de Resende, Damien de Goes, Joao de Barros, Osorio), la notice d'Ed. Lopez, intitulée : *Relatione del Reame di Congo e delle circonvicine contrade tratta dalli scritti e ragionamenti di Odoardo Lopez, per Filippo Pigafetta*, Roma, 1591. Elle a été traduite en latin, en allemand, en flamand, en français et en anglais.

Pour la seconde période (évangélisation par les soins de la Propa-

gande), on enregistre les notices intéressantes des PP. Cavazzi, Merolla Labat, Du Jarric, Carli, Fragio, de l'abbé Proyart et de Palixer de Tovar.

Elles sont respectivement intitulées :

CAVAZZI, *Istorica descrizzione degli tre regni Congo, Angola e Matamba ;* Bologne, 1687.

MEROLLA DE SORRENTO, *Relazione del viaggio nel regno de Congo ;* Napoli, 1692.

LABAT, *Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes du Congo, Angola et Matamba ; traduite de l'italien du P. Cavazzi et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec notes, cartes géographiques et une illustration ;* Paris, 1732, 5 vol.

DU JARRIC, *Histoire des choses les plus mémorables advenues tant ez Indes orientales que autres païs de la découverte des Portugais en l'establissement et progrez de la foy chrestienne et catholique : et principalement de ce que les religieux de la Compagnie de Jésus y ont fait...* Bordeaux, 1608 et 1610, 2 vol. (partiel).

CARLI, *Viaggio del P. Michel Angiolo de Guattini e del P. D. Carli nel regno di Congo ;* Reggio, 1672.

ROMANO, *Breve relazione del successo delle missione de Capuccini nel regno di Congo ;* Rome, 1648.

PROYART, *Histoire de Loango, Cacongo et autres royaumes d'Afrique ;* Paris, 1776, 2 vol.

PALIXER DE TOVART, *La Missione evangelica del regno de Congo ;* Madrid, 1649.

On trouve enfin des indications utiles, surtout au point de vue de l'occupation hollandaise (1642-48), dans l'ouvrage de O. DAPPER, *Nauwkeurige beschrijving der Afrikaansche gewesten ;* Amsterdam, 1668 (trad. allemande, Amsterdam, 1670).

Plusieurs érudits modernes ont déjà utilisé ces sources. C'est d'abord l'historien portugais LOPES DE LIMA qui insère, dans son ouvrage : *Ensaios sobre a statistica dos possesôes Portugueses ;* Lisbonne, 1846, 3e partie *(Ensaio sobre a statistice d'Angola e Benguella)*, une notice historique de grand intérêt (introduction et chap. V). Il a publié, en outre, dans les *Annaes maritimo e coloniaes* de 1645, deux articles intitulés : *Descobrimento, posse e conquista do reino do Congo pelos Portuguezes no seculo XVI* (pp. 93-108) et *Successos do reino do Congo, no seculo XVII* (*ibid.*, pp. 194-99).

Vient ensuite le P. BRUCKER, qui publie en 1878 dans les études dirigées par les PP. de la Compagnie de Jésus, un article intitulé : *Découvreurs et missionnaires dans l'Afrique centrale aux XVIe et XVIIe siècles* (*Etudes*, II, 1878, pp. 775-809). Ce travail intéressant étudie toutefois l'Afrique centrale au point de vue spécialement géographique.

En 1894, paraît le volume du P. EUCHER, *Le Congo. Essai sur l'histoire religieuse de ce pays depuis sa découverte* (1484) *jusqu'à nos jours ;* Huy, 1894. C'est une première tentative de synthèse qui ne manque certes pas d'intérêt. Mais l'auteur ignore les notions les plus élémentaires de la critique historique. Il accepte bénévolement et sans discuter les témoignages de ses sources, qu'il ne comprend même pas, et il traduit le tout en style de rhétoricien. Le P. Eucher fut, sans nul doute, animé des meilleures intentions en écrivant son livre, mais il n'était pas taillé pour traiter un sujet de cette envergure. Le P. Albanus Heysse s'est avisé de traduire en flamand cet ouvrage qui n'est vraiment plus de notre temps, (*De Katholieke Kerk in Congo ;* Roulers, 1905).

Autrement solide est la notice du P. BAESTEN intitulée : *Les Jésuites au Congo* (extrait des *Précis historiques*, 1893-1896; Bruxelles, Vromant, 153 pp.). Le P. Baesten y retrace l'activité évangélisatrice des RR. PP. Jésuites au Congo et dans l'Angola de 1548 à 1648. Le récit est clair, bien ordonnancé, conduit avec méthode, quoique partial en faveur de la Compagnie de Jésus. Il est vraiment regrettable qu'une mort prématurée ait empêché le savant auteur de continuer son remarquable travail.

Nous enregistrons ensuite l'étude très documentée de M. E.-G. RAVENSTEIN, dans son édition des voyages d'Andrew Battel dans l'Angola : *The strange adventures of Andrew Battell of Leigh in Angola and the adjoining Regions. Edited with notes and a Concise History of Kongo and Angola ;* London, 1901. Nous n'avons pas à faire l'éloge de M. Ravenstein. Son nom suffit pour faire estimer son ouvrage à sa juste valeur. Nous nous étonnons cependant de ce que le remarquable mémoire du P. Baesten lui ait échappé, alors qu'il cite celui du P. Eucher. Au surplus, Ravenstein déclare lui-même qu'il ne donne qu'un résumé succinct de l'histoire du Congo.

En 1906, paraît un petit travail d'un historien italien sur le voyage du P. Luca da Caltanissetta : M. NATALE, *Una relazione inedita sul Congo, scritta da P. Luca da Caltanissetta nel* 1701; Caltanissetta, 1906.

En 1907, nous trouvons un intéressant article qui expose l'historique de la mission de Fra Brugiotti da Vetralla au Congo : G. SIMONETTI, *Giacinto Brugiotti da Vetralla e la sua missione al Congo* (1651-57), dans le *Boll. Soc. Geogr. Ital.*, VIII, 4-5, 1907, pp. 305-322, 369-381. C'est l'analyse d'une relation inédite, découverte à Coreggio par l'érudit Italien. Elle est importante pour la description géographique et ethnographique du pays.

Enfin, la jeune revue *Onze Kongo* (II, 1912, liv. 4-6, pp. 241-259, 322-349), vient d'insérer, sous la signature de E. P. Dr B. ZUURE, un article assez long intitulé : *Rome en Kongo (Over Kongo's bekeeringsgeschiedenis voor de XVIIIe eeuw)*. Nous n'aurions pas à dire grand'chose de cette notice de vulgarisation, si notre attention n'avait été attirée sur la défec-

tuosité de la documentation bibliographique. L'absence de formation historique chez l'auteur se devine à sa façon de citer ses sources. Qui songera jamais à donner, comme source, BACHELET et DEZOBRY, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, ou WETZER et WELTES, *Kirchenlexicon?* M. Zuure cite tout au long le titre de l'ouvrage de Cavazzi. Fort bien. Mais pourquoi omettre alors Zucchelli, Merolla et Lopez? Nous nous trompons. Lopez est cité, mais d'une si singulière manière (*Odoardo Lopez porthogese.* Pigafetta, Romæ, 1591) qu'on ne le reconnaît plus !

L'appareil bibliographique de M. Zuure porte encore, en italique, des manuscrits... qu'il s'est empressé de ne pas consulter. Pourquoi les citer alors? M. Zuure avoue s'être servi du P. Eucher, mais il n'a connu ni E.-G. Ravenstein, ni le P. Baesten, ni G. Simonetti ! Quelle documentation insuffisante ! Tout ceci nous édifie sur la valeur intrinsèque de l'article et nous dispense d'en faire plus longuement la critique [1].

En définitive, l'heure paraît venue de jeter enfin les fondements d'une synthèse scientifique sur les anciennes missions du Congo. Cette synthèse devra dégager des faits dûment établis les causes de progrès ou de décadence des missions, les moyens dont elles disposaient, leurs résultats tant au point de vue de l'extension du christianisme que de l'extension de la civilisation européenne.

C'est tout un chapitre d'histoire coloniale qui se déroulera sous nos yeux, accusant d'une part des enthousiasmes, des hésitations, des tâtonnements, mais apportant d'autre part aux peuples colonisateurs les leçons du passé et les fruits de l'expérience.

Pour atteindre ce but, nous devons disposer de bons instruments de travail. Il faut donc commencer par inventorier les archives inédites relatives aux missions du Congo et de l'Angola. Or, ces archives paraissent assez nombreuses et importantes.

Les riches archives de Lisbonne (Torre do Tombo), ont déjà livré plus d'un secret, grâce aux publications du vicomte DE PAIVA MANSO, *Historia do Congo, obra posthuma do Visconde de Paiva Manso ;* Lisboa, Typ. da Acad., 1877; de LUCIANO CORDEIRO, *Memorias do Ultramar. Viagens, exploraçôes e conquistas do Portuguezes. Colleçaô de Documentos por Luciano Cordeiro ;* Lisboa, Impr. nac., 1881; d'auteurs anonymes, *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1883 et *Alguns documentos do archivo nacional da Torre do Tombo acerca das navegaçoes e conquistas Portuguezas*, Lisboa, Impr. nac., 1892 et 1902.

1. On pourrait encore citer l'ouvrage de W.-N. BENTLEY, *Pioneering on the Congo ;* Londres, 1900, et celui de H. JOHNSTON, *George Grenfell and the Congo ;* Londres 1908, qui renferment d'intéressants, mais brefs détails sur les anciennes missions. Au point de vue catholique, signalons aussi les ouvrages généraux : L. DE BÉTHUNE, *Les missions catholiques d'Afrique ;* Paris, 1889, et PIOLET, S. J., *Les missions catholiques françaises au XIXe siècle ;* Paris, 1902.

Mais rien ne prouve que tout ait été mis à jour ni, surtout, que tout ait été inventorié. On voudra bien se rappeler que la plupart de ces documents ont été publiés à une époque où le Portugal disputait à l'Association internationale africaine la possession du bassin du Congo et où il avait intérêt à faire valoir ses droits historiques. Or, ces publications intéressées, composées en temps de polémique, pèchent souvent par quelque endroit. Il est au moins permis de le supposer et, le cas échéant, de le vérifier. Une exploration minutieuse de l'Archivo de Marinha e Ultramar s'impose donc.

Des recherches devront être faites à la Bibliothèque nationale de Paris où l'on signale, d'ores et déjà, divers manuscrits concernant l'histoire du Congo. Telle la relation inédite intitulée : *Relaçoes de Angola, tiradas do Cartorio do Collegio dos Padres da Companhia*, 1559 à 1586 (évangélisation des Jésuites).

La bibliothèque de Rimini renferme une relation écrite par des Carmes déchaussés missionnaires au Congo (D. IV, Miscell., nº 315). La famille Bisi de Coreggio possède, actuellement, une relation manuscrite du P. Giacinto da Vetralla, analysée par G. Simonetti. Elle mériterait les honneurs d'une publication *in extenso*.

Il importerait également de dépouiller, à notre point de vue, les archives des congrégations qui ont envoyé des missionnaires en ces régions lointaines (archives privées de la province belge des Jésuites, archives franciscaines de la province de la Piété et de la Germanie inférieure citées par les PP. Eucher et Baesten).

Enfin, les archives et la bibliothèque du Vatican renferment de nombreux documents dont nous nous proposons de publier l'inventaire en temps utile. Nous terminons, actuellement, cet inventaire pour les Archives de la Propagande [1].

Tel est, en ses grandes lignes, le programme que se trace la direction de la *Revue congolaise* et qu'elle espère mener à bonne fin.

LES ARCHIVES DE LA PROPAGANDE

Elles ne contiennent, comme on sait, aucun document antérieur à l'année 1622, date de sa fondation. Par conséquent, les pièces relatives au Congo et à l'Angola ne concernent pas la première période de l'évangélisation entreprise par le Portugal. Elles se rapportent, presque exclusivement, à la mission des Capucins, depuis ses origines (1645) jusqu'à son extinction au début du XIXe siècle.

1. Nous nous faisons un devoir d'adresser ici nos remercîments à M. le Ministre des Colonies qui a bien voulu nous autoriser à publier ces documents, dont il possède des répliques en photographie ou en copie dans les Archives de la Bibliothèque de son Département.

Il ne nous appartient pas, cela va sans dire, de tenter une description, même sommaire, de ces vastes archives. Afin d'orienter le lecteur, nous dirons simplement qu'elles se composent principalement des catégories de registres suivantes :

1° Lettres écrites à la Propagande (cataloguées par pays et par matières);

2° Brefs pontificaux et décrets portés par la Congrégation après examen des dossiers;

3° Affaires traitées en assemblée plénière *(scritture riferite nei Congressi)* ;

4° Actes de la Propagande classés par années *(atti generali e particolari)* ;

5° Matières diverses ne rentrant dans aucune des catégories précitées

Les archives congolaises sont ici inventoriées dans l'ordre des registres et suivant les nécessités du dépouillement. Ainsi, l'Africa 250, contenant les lettres et notices envoyées à la Propagande, est décrit en premier lieu. Il est suivi de six volumes renfermant les *Scritture riferite nei Congressi.* Après, viendront les Actes de la Congrégation.

Les pièces sont citées d'après leur numéro d'ordre dans le manuscrit. Plusieurs ne sont pas datées. Nous avons réussi à en dater le plus grand nombre, tantôt exactement, tantôt approximativement. Chacune des pièces est analysée sommairement. Les lettres et notices les plus importantes seront publiées à la fin de l'inventaire en leur langue originale et en français.

Afin d'orienter le lecteur, nous avons intercalé entre crochets des commentaires expliquant l'importance, la portée de la notice, soulignant les idées directrices, amorçant ainsi la future synthèse qui se dégagera de ces multiples détails particuliers. Il va sans dire que ces commentaires, utiles pour l'intelligence des pièces, n'engagent que leur auteur et ne nuisent aucunement à l'objectivité de l'analyse documentaire. Ce sont des points de repère et rien de plus.

LETTERE, PERSIA, EGITTO, ETHIOPIA, INDIE, AFRICA.
(Vol. 120.)

F° 197. — Lettre du P. Bonaventura d'Alessano à la Propagande.

Il rend compte de son entrevue avec le roi de Portugal, au sujet des missions à instaurer au Congo. Le roi l'a reçu très aimablement, bien qu'il fût en mauvaise santé. Il a exigé que son visiteur lui fasse lecture de l'Évangile de saint Jean, a manifesté un grand respect pour l'Ordre de Saint-François, attribuant aux prières efficaces des religieux les succès de son règne. Il a accepté leurs demandes d'ornements sacerdotaux, leur a offert un navire en partance pour le Congo. Il leur a promis

que les passeports seraient expédiés en temps utile. La reine a fait la même promesse.

Le P. d'Alessano prie, en conséquence, la Propagande d'expédier, au plus tôt, les décrets nommant les missionnaires pour le Congo. On peut les adresser, par la voie de Livourne, à Lorenzo Buon'accorso, qui les fera parvenir à son frère Nicolo, agent des Capucins.

Lisbonne, 1er octobre 1641.

Fo 199. — Le P. d'Alessano annonce son arrivée à Lisbonne et exprime l'espoir de partir pour le Congo en septembre, sur un navire génois dont le capitaine recevrait gratuitement les missionnaires.

Lisbonne, 8 juin 1641.

Fos 200 et suiv. — Le P. d'Alessano fait savoir qu'il a rencontré, à Lisbonne, des Capucins français qui ont traversé la Palestine, l'Arabie, la Perse et enfin les Indes. Ils voulaient fonder une mission à Goa. Mais, par suite des obstacles suscités par les ministres royaux, ils sont revenus au Portugal. Ils s'offrent à accompagner en Afrique le P. d'Alessano et les missionnaires. Le P. Bonaventura estime que leur requête doit être acceptée et qu'ils auront l'occasion, en Afrique, de se rendre utiles.

Il espère toujours partir en septembre ou, au plus tard, en mars 1642.

Lisbonne, 29 juillet 1641.

[Ces trois pièces curieuses sont les seules que nous ayons retrouvées à la Propagande au sujet de la première mission du P. Bonaventura d'Alessano. Celui-ci avait été nommé préfet par décret du 25 juin 1640 [1]. Il arriva, avec ses compagnons à Lisbonne vers le mois de mai 1641 et fut reçu par l'auditeur et le vice-receveur des droits du Saint-Siège (fo 199). Le P. d'Alessano fut ensuite reçu par le roi et la reine de Portugal. Il est à remarquer que malgré les bonnes dispositions des souverains, les PP. Capucins ne purent s'embarquer et durent retourner à Rome. L'optimisme du P. d'Alessano était donc prématuré.]

LETTERE. AFRICA E CONGO.
(Vol. 247.)

Fos 119 et suiv. — Narration des succès obtenus par quatre PP. Capucins, missionnaires au Congo.

Le décret relatif à la mission, sous la direction du P. Bonaventura da Saggia, partit de Rome le 7 décembre 1633. Le supérieur de la mission, qui en avait eu le pressentiment, le 8 décembre, date de la fête de l'Immaculée Conception, le reçut, le jour de la fête de saint Thomas, apôtre. Il fit incontinent ses préparatifs de départ, sans savoir au juste par quelle voie il se rendrait à destination.

1. Cf. PAIVA-MANSO, *Historia do Congo*, pp. 183-184

Il croyait passer dans l'Angola, par la Hollande. D'autres lui conseillaient la voie de Venise et Constantinople, ou Marseille et l'Abyssinie. Le sort avait d'abord désigné Marseille, mais on apprit qu'il était impossible, par Alexandrie, l'Égypte et l'Abyssinie, d'atteindre le Congo. On décida donc de gagner Lisbonne et de chercher par la protection du roi de Portugal à rejoindre l'Angola. Les religieux s'embarquèrent sur un navire qui se rendait à Hambourg et parvinrent à Lisbonne après vingt-neuf jours de navigation assez mouvementée.

A Lisbonne, les Capucins furent reçus avec bienveillance par le roi et la reine, et ils entreprirent aussitôt les négociations requises pour leur permettre le passage au Brésil et, de là, dans l'Angola. Ils espéraient réussir, au bout de quatre mois, quand un Père Franciscain, Christoval, maintenant évêque d'Angola, et Antonio Pais Viega, secrétaire du roi, obtinrent la révocation de toutes les faveurs concédées aux Capucins par Sa Majesté.

La mort inattendue d'Antonio Pais Viega vint modifier la face des choses. Après de nouveaux et interminables conciliabules, les missionnaires purent s'embarquer, le 23 juin 1635, pour Bahia de Todos Santos, au Brésil, où ils furent amicalement reçus par le gouverneur. Ils furent mêlés à la guerre entre Hollandais et Portugais. Le P. Bonaventura prédit même la victoire des Portugais, lorsqu'ils s'emparèrent de la forteresse de Hazarcol. Aussi, le peuple s'opposait-il à leur départ pour l'Angola. Ils ne purent s'embarquer que le 2 décembre.

Après trois mois de navigation, ils débarquèrent à Chiambo [1], où ils furent salués par les Portugais de cette localité et par le chef indigène ou « Sobba » accompagné de douze notables. Une messe fut célébrée sur le vaisseau et ils y assistèrent dévotement. Le P. Bonaventura leur offrit même le saint Baptême, qu'ils acceptèrent de suite. Il chargea un des interprètes, habitant Benguella, de les instruire au préalable.

Les PP. Capucins se rembarquèrent ensuite et se dirigèrent vers le port de Capoleto [2]. Après deux jours de marche, trois frégates hollandaises donnèrent la chasse au navire portugais, qui préféra s'échouer que de se livrer à ses ennemis. Les malheureux, mourants de soif, suivirent le rivage, cherchant à atteindre le Coanza, où ils espéraient trouver le gouverneur d'Angola. Arrivés au fleuve, après avoir enduré les pires épreuves, buvant de l'eau marécageuse, même leur urine, ils ne découvrirent que des nègres barbares et féroces ! Le P. Bonaventura les fit confesser et se préparer à la mort. Soudain, apparut sur le bord du fleuve une sentinelle hollandaise. Les naufragés résolurent alors de se rendre aux Européens plutôt que de tomber entre les mains des anthro-

1. Probablement la baie de Kikombo, 11°3' lat. 13°9' long.
2. Capo ledo dans la baie de Sutu.

pophages. Les Hollandais leur firent quartier, mais les pillèrent consciencieusement.

Le lendemain, les prisonniers reprirent leur chemin et arrivèrent, après une longue marche forcée, à Angola (Loanda), où ils furent incarcérés sous bonne garde, puis transportés comme prisonniers de guerre sur un navire en rade. L'un d'entre eux fut près de succomber et les privations réduisirent les autres à toute extrémité. Au bout de vingt-trois jours, les prisonniers furent transférés sur un petit bateau, avec quelques provisions et dirigés sur Pernambouc, au Brésil, où ils n'arrivèrent que par miracle, car la vieille barque faisait eau et les voiles étaient rapiécées.

A Pernambouc, ils furent injuriés, insultés par les hérétiques et ne durent leur salut qu'à la protection d'un marchand français, Louis Heins, catholique romain, qui se trouvait en ces parages et qui hébergea les missionnaires en sa maison.

Malheureusement, un Portugais se mit en tête de conspirer pour enlever la place aux Hollandais et chercha à se servir des PP. Capucins et de Louis Heins comme intermédiaires. La conspiration fut découverte, le Portugais fut décapité et Louis Heins vit un jour sa maison envahie, mise sous scellé, gardée militairement, pendant que son propriétaire était jeté en prison.

Les PP. Capucins furent derechef en butte aux soupçons des gouverneurs de Pernambouc. Heureusement, Louis Heins put se disculper et sortir de prison. Les missionnaires furent alors expédiés vers la Hollande. Un marchand hollandais, secrètement catholique, nommé Alberto de Lava, recommanda les pauvres religieux au capitaine du navire, leur donna un baril de vin d'Espagne et leur confia pour sa mère qui demeurait à Amsterdam, une lettre par laquelle il la priait d'accueillir les prisonniers. Pendant la traversée, le P. Salvatore de Genova mourut et son cadavre fut jeté à la mer.

A Amsterdam, les PP. Capucins furent enfin délivrés, à la suite d'explications données par le P. Bonaventura et jugées satisfaisantes. Ils traversèrent deux ou trois fois la ville, excitant sur leur passage une vive curiosité. Le P. Bonaventura disputa même des points de controverse avec un hérétique français, Guillaume Lenzon, qui l'admirait beaucoup et regretta son départ pour le Portugal.

[Cet épisode curieux de l'histoire des missions congolaises est également rapporté par Cavazzi, *Istorica Descrizzione dei tre regni, Congo Angola e Matamba,* trad. all.; Munich, 1694, pp. 386 et suiv. Ce fut le premier essai d'évangélisation entrepris dans des conditions déplorables par la Propagande. La relation est vive et pittoresque. Elle pèche cependant par un point. Son auteur anonyme recourt, à tout instant, à l'intervention des puissances surnaturelles pour expliquer les choses les plus simples et les plus logiques. Il le fait évidemment de bonne foi.]

AFRICA E CONGO.
(Vol. 250.)

F° 4. — Noms des missionnaires accompagnant le P. Crisostomo da Genova :

Bonfiglio da Cingoli, prédicateur.
Bonifacio d'Ascoli, prêtre.
Pietro da Barchi, prédicateur.
Bonaventura da Cento, prédicateur.
Georgio da Perugia, prédicateur.
Ambrosio da Amelia, prédicateur.
Bartolomeo, laico da Perugia.
Michele de la Torre di Camerino, lai.

[(Cette liste diffère sensiblement de celle qui fut dressée, en 1707, par le P. Antonio da Fiorenza (*Scritt. rif. nei Congressi*, vol. I, f°s 165 et suiv.). Celle-ci comprend douze missionnaires. La liste en question, qui compte huit noms, est donc provisoire. Date probable : 1665].

F° 7. — Diverses demandes du P. Crisostomo da Genova.

[Reprises au f° 316].

F° 14. — Récapitulation sommaire des besoins temporels des missions congolaises (annotations à la Propagande) : farine, vin, aumônes. Abus dont elles souffrent.

[Cf. ci-dessous.]

F^os 26 et suiv. — Notice sur l'esclavage dans le royaume du Congo et opinion des missionnaires à ce sujet.

En cette matière, certaines choses sont « tolérables et communément permises », mais les abus doivent être extirpés.

Voici, d'après certains théologiens espagnols, ce que l'on peut regarder comme tolérable : ce sont les chasses à l'esclave qui sont faites dans l'intérieur du pays par les trafiquants noirs habitant la région côtière. Ceux-ci sont en relation continuelle avec les Portugais auxquels ils achètent verroterie, vin, eau-de-vie, sel, etc. En échange, ils leur vendent les esclaves qu'ils ont enlevés dans leurs expéditions et qui sont ensuite envoyés dans les plantations du Brésil ou les mines d'or des Indes occidentales.

Avant d'être embarqués, ces esclaves reçoivent généralement le baptême, ce qui leur assure au moins le salut éternel, en cas de mort. Ils sont, en outre, arrachés à leur bestialité et aux vices où ils croupissent; ils sont initiés, plus ou moins, à la civilisation. Aussi, ces théologiens déclarent-ils que ce commerce « peut se faire sans faute grave et par conséquent se permettre ».

Mais les détestables abus qui s'y sont glissés exigent une répression

sévère, car ils crient vengeance au ciel. Les marchands d'esclaves s'approprient, sans vergogne, le bien de leurs confrères, que ces esclaves soient chrétiens ou non. Dans les guerres qu'ils se font entre eux, tous les prisonniers, sans distinction, sont vendus comme esclaves. Les patrons entraînent au péché leurs esclaves féminins et vendent leurs propres fils. Des trafiquants traitent leurs esclaves avec une cruauté sans pareille. Certains les embarquent en telle quantité sur les caravelles qu'il étouffent avant d'arriver à destination.

F^os^ 20 et suiv. — Résumé de la conversion de la reine Ginga.

[Probablement fait à la Propagande. Cf. f°s 267 et suiv.]

F^os^ 24 et suiv. — Observations faites par le procureur général des Capucins sur un décret de la Propagande relatif aux missions du Congo.

Voici les plus importantes :

Le procureur approuve l'institution d'un séminaire à San-Salvador, pour la formation d'un clergé indigène [1].

En ce qui concerne la question délicate de l'esclavage, il rappelle la notice analysée ci-dessus et estime qu'il vaut mieux laisser au futur évêque la faculté de prendre, sur place, les mesures qu'il jugera nécessaires pour refréner les abus.

Il insiste pour que les faits et gestes des missionnaires d'Afrique ne soient point soumis à l'Inquisition portugaise, mais soient portés, le cas échéant, devant le tribunal du Saint-Office à Rome.

Il demande la nomination de deux préfets distincts, l'un pour le royaume du Congo (le P. Giovanni Maria da Pavia), l'autre pour le royaume de la reine Singa (le P. Antonio Romano).

Le pouvoir du préfet devrait également être renforcé et il faudrait qu'il eût le droit d'infliger des peines à ses subalternes qui se trouveraient en défaut. Comme correctif et afin d'empêcher les abus, on pourrait, par exemple, exiger l'adhésion de trois ou quatre missionnaires aux peines proposées contre le délinquant.

Il demande enfin, outre la création de deux procureurs à Lisbonne et à Loanda, la nomination, dans la capitale du Portugal, de deux intermédiaires prudents et avisés entre la cour de Portugal et la Propagande, de façon à aplanir les difficultés qui pourraient surgir entre les deux pouvoirs.

Le procureur général présente, en outre, quelques observations au sujet des frais de voyage des missionnaires, des livres de piété à publier en langue congolaise, des vêtements, etc.

1. Semblable projet avait été étudié en 1626-27 à Lisbonne. Le séminaire devait être confié aux Jésuites. Cf. PAIVA-MANSO, *op. cit.*, p. 179-80, pièces n°s 105 et 106.

[Cette pièce date, probablement, de l'année 1664 (cf. analyse du f° 227*b*). Elle nous révèle les grandes lignes de la politique suivie dans l'institution des missions congolaises : centralisation assez prononcée du côté de la Propagande; difficultés, de ce chef, avec la couronne de Portugal, qui prétend faire des missionnaires Capucins les instruments de sa propre domination; ennuis et tracasseries des pauvres missionnaires, qui subissent le contrecoup de ces tiraillements. Aussi, les procureurs Capucins s'efforcent-ils de tailler à leurs subalternes une sorte d'autonomie, de situation intermédiaire qui leur permettrait de ménager à la fois les deux pouvoirs rivaux. Ainsi, le procureur général voudrait-il ici renforcer le pouvoir des préfets du Congo et de Singa. D'autre part, il se méfie de l'intrusion des inquisiteurs portugais dans les affaires de la mission et recherche l'appui, à Lisbonne, de deux agents sûrs, dévoués et bien en cour.]

F^os 30-37. — Liste des missionnaires désignés pour les missions congolaises (prêtres, prédicateurs et frères lais).

[Cette liste fut probablement dressée par le procureur général des Capucins et remise à la Propagande en même temps que les observations ci-dessus énoncées. Nous la publions à titre documentaire.]

MISSIONARJ CAPPUCCINI DA MANDARE NEL CONGO.

Dalla provincia Romana :

Padre Fr. Arch'Angelo da Priantano, predicatore.
Padre Fr. Giovan Battista da Salesano, predicatore.
Padre Fr. Bonaventura da Cento, predicatore.
Padre Fr. Giuseppe d'Alatri, predicatore.
Fra Gabriele da Velletri, laico.
Fra Michele dalla torre di Camerino, laico.

Dalla provincia Toscana:

Padre Fr. Vittorio da Pistoia, predicatore.
Padre Fr. Arch'Angelo da Firenze, predicatore.

Dall' Ombria :

Padre Fr. Tommaso da Terni, predicatore.
Padre Fr. Bonaventura da Spoleto, predicatore.
Padre Fr. Michel'Angelo dal Borgo, predicatore...

Dalla Marca :

Padre Fr. Michel'Angelo da monte Alboddo, predicatore.
Padre Fr. Francesco Maria da Maiolati, predicatore.
Padre Fr. Marco Felice dall' Amandola, sacerdote.
Fra Bernardo da Carasai, laico.

Da Bologna :

Padre Fr. Sigismondo da Ferrara, predicatore.
Padre Francesco M. da Castelnuovo Garfagnara, predicatore.
Padre Michele da Budrio, sacerdote.

Da Genova :

Padre Onofrio da Genova, predicatore.
Padre Zaccaria da Vetralla, sacerdote.

Da Corsica :

Padre Fr. Pietro da Luri, predicatore.
Avverta V. S. Illma e Revma che si potria fare la mutatione al più di tre ô quattro.
MISSIONARJ CAPPUCCINI DA MANDAR IN CONGO ET AL REGNO DELLA SINGA.

Dalla provincia Romana :

Padre Fr. Bernardino da Siena, predicatore.
Padre Fr. Giovan Battista da Salijano, predicatore.
Padre Fr. Arcangelo da Biantano, predicatore.
Padre Fr. Bovanentura da Cento, predicatore.
Padre Fr. Giuseppe d'Allatre, predicatore.
Fra Gabrielle da Velletri, laico.
Fra Michele dalla Torre di Camerino, laico.

Da Toscana :

Padre Fr. Vittorio da Pistoia, predicatore.
Padre Fr. Arc'Angelo da Firenze, predicatore.

Dall' Umbria :

Padre Fr. Tomaso da Terni, predicatore.
Padre Fr. Bonaventura da Spoleto, predicatore.
Padre Fr. Stefano d'Amelia, sacerdote.
Padre Fr. Michel'Angelo dal Borgo, predicatore.

Dalla Marca :

Padre Fr. Michel'Angelo da Monte Alboddo, predicatore.
Padre Fr. Bonaventura da Pesaro, predicatore.
Padre Fr. Giuseppe Maria da Sarnano, predicatore.
Padre Fr. Francesco Maria da Macolati, predicatore.

Da Bologna :

Padre Fr. Sigismondo da Ferrara, predicatore.
Padre Fr. Michele da Budrio, sacerdote.
Padre Fr. Giuseppe da Fanano, predicatore.

Da Corsica :

Padre Fr. Pietro da Luri, predicatore.
Fra Alberto da Minerbio, laico.
22 = sacerdoti : 19; laici : 3.
MISSIONARJ CAPUCCINI, CHE DI PRESENTE SONO NEL CONGO.
Padre Fr. Antonio Romano, predicatore.
Padre Fr. Giovanni Maria da Pavia, predicatore.
Padre Fr. Bernardo da Cotiliano, predicatore.
Padre Fr. Lodovico da Pistoia, sacerdote.
Padre Fr. Girolamo da Monte Sarchio, sacerdote.
Padre Fr. Filippo da Siena, predicatore.
Padre Fr. Antonio da Seravella, predicatore.
Padre Fr. Grisostomo da Genova, predicatore.
Padre Fr. Benedetto da Lusignano, sacerdote.
Padre Fr. Giovanni Antonia da monte Cuculo, sacerdote.
Padre Fr. Francesco da S. Salvatore, sacerdote Conghese.
Padre Fr. Bernardino Ungaro, sacerdote.
Padre Fr. Francesco Maria da Volterra, sacerdote.
Padre Fr. Stefano da Ravenna, predicatore.

Fra. Giovanni da Piperno, laico.
Fra Giuseppe da Bassano, laico.
Fra Ignazio da Valsasna, laico.
Fra Giunipero da S. Severino, laico.
Fra Leonardo da Benevento, laico.
Fra Francesco da Licodia, laico.
Fra Marcellino da Bagnacavallo, laico.
21 = sacerdoti : 14; laici : 7.
MISSIONARJ PER IL CONGO.

Dalla Provincia Romana :

Padre Fr. Bonaventura da Cento, predicatore.
Padre Fr. Gioseppe d'Alatri, predicatore.
Fra Michele dalla torre di Camerino, laico.

Dall' Ombria :

Padre Fr. Bonaventura da Spoleti, predicatore.
Padre Fr. Stefano d'Amelia, sacerdote.
Padre Fr. Michel'Angelo dal Borgo, predicatore.

Dalla Marca :

Padre Fr. Michel'Angelo da monte Alboddo, predicatore.
Padre Fr. Bonaventura da Pesaro, predicatore.
Padre Fr. Gioseppe Maria da Sarnano, predicatore.
Padre Fr. Francesco Maria da Maiolati, predicatore.

Da Bologna :

Padre Fr. Sigismondo da Ferrara, predicatore.
Padre Fr. Michele da Budrio, sacerdote.
Padre Fr. Gioseppe da Fanaro, predicatore.

Da Corsica :

Padre Fr. Pietro da Luri, predicatore.
Fra Alberto da Minerbio, laico.
LI MISSIONARJ CHE GIA SONO IN LISBONA SONO.

Dalla Provincia Romana :

Padre Fr. Bernardino da Siena, predicatore.
Padre Fr. Giov. Battista da Salisano, predicatore
Padre Fr. Arcangelo da Brentano, predicatore.
Frà, Gabriele da Velletri, laico.

Da Toscana :

Padre Fr. Vittorio da Pistoia, predicatore.
Padre Fr. Arcangelo da Firenze, predicatore.

F° 38. — Recommandations à faire au préfet de la mission du Congo.

[Brèves notes jetées sur le papier par l'un des scribes de la Propagande. Elles indiquent au préfet la ligne de conduite qu'il aura à suivre pour entrer dans les vues de la Propagande : nomination de vice-préfets, visite des missions, mutation des vice-préfets au bout de trois ans, obligation d'envoyer des relations précises, instructions pour l'administration des sacrements, etc.]

F° 40. — Points principaux à examiner dans la question des missions congolaises.

(Ce sont des problèmes à soumettre par le cardinal-secrétaire en séance de la Congrégation : avis favorable concernant l'élection de deux résidents à Lisbonne pour faciliter l'obtention des passeports aux missionnaires; nomination d'un seul préfet centralisant, en ses mains, tous les pouvoirs ecclésiastiques et assisté de plusieurs vice-préfets; proposition d'envoyer un bref pontifical au roi du Congo.)

F° 42 et suiv. — Élaboration de la lettre au roi du Congo :

1° Le roi actuel doit régler la question de sa succession, Puisque la monarchie est élective, il importe que l'élection ne soit point truquée et qu'elle soit conforme aux desseins de la Providence. Pour cela, le roi pourrait adjoindre, aux notables du royaume, électeurs de droit, trois ou quatre ecclésiastiques, prudents et sages, qui apaiseraient les conflits et assureraient la régularité de l'élection;

2° On conseille au roi de concentrer, en villages de 500 à 600 feux, ses sujets qui vivent disséminés çà et là dans la forêt et la brousse et hors de toute atteinte. Les villages ainsi constitués seraient pourvus d'une église, d'un prêtre et d'une école. De cette façon, les missionnaires auraient prise sur les âmes et pourraient, sans inconvénient, leur faire entendre la parole de Dieu;

3° Dans l'administration de la justice, le roi ne doit point agir uniquement d'après les lumières de la raison naturelle, mais il doit s'entourer de conseillers sages et avisés, qui lui apprendront « la façon d'instruire un procès et la portée des sanctions pénales »;

4° Il faut spécialement châtier et punir les agitateurs publics (sorciers), qui bouleversent le pays, font mourir des innocents et enseignent des faussetés. Il importe de recourir ici aux conseils des notables, des gens de la cour et des religieux;

5° L'abus de la traite des esclaves est chose inhumaine et barbare. Il faut punir sévèrement les délinquants en cette matière;

6° Le roi aura à cœur de prévenir les chefs indigènes placés sous ses ordres que le baptême ne suffit pas à leur assurer le salut éternel, mais que les baptisés doivent vivre conformément aux préceptes de la morale chrétienne.

(Les divers points touchés en cette missive nous dévoilent la méthode politique employée par la Propagande vis-à-vis des chefs indigènes. Les missionnaires s'efforceront de prendre, peu à peu, de l'influence sur le prince, en intervenant dans les questions d'élection, en le dirigeant suivant leurs vues et surtout en l'amenant à prescrire des mesures sévères contre le féticheur ou le sorcier, l'ennemi irréductible, l'obstacle contre lequel viennent se heurter le zèle et le dévouement des vaillants apôtres de la foi.)

F° 52. — Points à examiner au sujet de la mission du Congo :

1° Si le préfet peut accorder les privilèges apostoliques aux missionnaires d'un autre ordre;

2° S'il peut consacrer les saintes Huiles;

3° Dans les cas de l'érection d'un séminaire, s'il peut nommer les proviseurs et le recteur et s'il doit fixer le règlement de l'établissement.

(Cette pièce paraît dater de la préfecture de Bonaventura d'Alessano dont le nom est rappelé.)

F°: 55 et suiv. — Relation sur la mission du Congo et des pays avoisinants.

Le Congo est situé dans l'Afrique méridionale à 7 ou 8° au sud de la ligne équinoxiale. La mission comprend, outre le royaume du Congo, le royaume d'Angola (ou Matamba) et le royaume de Casange, sis à l'intérieur du pays.

Les indigènes ne sont nullement dépourvus d'intelligence, mais il croupissent dans l'ignorance la plus complète. Ils ne connaissent du christianisme que le seul baptême (introduit par les prêtres portugais) et se livrent aux vices les plus honteux : polygamie, esclavage, anthropophagie sont d'usage courant au Congo et dans l'Angola.

Malgré ces obstacles et nonobstant l'hérésie protestante déjà introduite par les Hollandais, les missionnaires Capucins se sont mis à l'œuvre sans tarder. Outre l'usage des sacrements de pénitence, d'eucharistie, d'extrême-onction et de mariage, ils ont organisé des sermons aux grandes fêtes, des réunions pieuses deux fois par semaine. Des confréries du Rosaire se sont fondées dans l'Angola, l'une pour blancs, l'autre pour noirs, en même temps qu'une congrégation pour la réforme des jeunes gens portugais « devenus presque païens ». On a aussi créé des assemblées spéciales pour hommes et femmes.

Toutefois, les progrès seraient bien plus marquants si le zèle des missionnaires ne se heurtait à des difficultés considérables :

1° D'abord, ils ne sont pas soutenus par les Portugais comme ils devraient l'être. Dans les régions directement soumises au Portugal, on trouve des gouverneurs qui, baptisés, vivent en païens ou des chefs feudataires qui les imitent, sous l'œil bienveillant de leurs suzerains. A telle enseigne, que Fra Serafino da Cortona s'est vu refuser par l'un d'entre eux l'autorisation d'enseigner la doctrine chrétienne et d'administrer les sacrements;

2° Les trafiquants portugais traitent les pauvres nègres avec une impitoyable cruauté, plutôt comme des brutes que comme des êtres humains;

3° Les Portugais ont coutume de reléguer au Congo les individus les plus mal famés de leur territoire et, s'il se trouve l'un ou l'autre prêtre suspendu de ses fonctions pour l'un ou l'autre excès, ils s'empressent également de l'y envoyer. Il en résulte que le niveau moral de la colonie européenne est singulièrement peu élevé et donne une assez pauvre idée aux convertis de l'austérité de la religion;

4° L'Inquisition portugaise entrave aussi l'action des missionnaires. Elle est surtout due à l'instigation des Jésuites ;

5° Le roi (Don Garzia) [1], bien qu'affectant une grande soumission vis-à-vis du Saint-Siège, est un homme rusé, politique astucieux et finaud. Il manifeste vis-à-vis des PP. Capucins une hostilité sourde, due aux menées des Jésuites ou d'autres, qui lui ont fait accroire que les Capucins, arrivés tous par la voie d'Espagne, étaient les agents du Roi Catholique et les ennemis cachés du Portugal ;

6° Les notables donnent aussi le mauvais exemple, vivent suivant leur fantaisie et leurs caprices et tiennent le peuple sous le joug ;

7° Il n'y a pas un village indigène qui ne possède son féticheur, sorcier, nécromant, faiseur de ribauderies, qui « se vante de guérir non seulement par des herbes et des simples, dont il ne connaît pas les secrets, mais par des sortilèges ou des superstitions » ;

8° Les pires inconvénients que rencontre la diffusion de la foi en ces parages proviennent des prêtres portugais, fort peu nombreux et ignorants ou sans grande dignité. Ils donnent aux populations un exemple regrettable ; s'adonnent parfois à l'immoralité ; pratiquent le concubinage au grand scandale des indigènes baptisés. Les quelques chanoines ou prêtres de Loanda et San-Salvator ne sont pas « de meilleure condition ». Ils se font payer des honoraires excessifs pour l'administration des sacrements et exigent la dîme avec une incroyable rigueur, agissant quelquefois auprès du roi ou des chefs pour obtenir par la violence les contributions espérées. Ils n'instruisent jamais leurs ouailles, soit par pure négligence, soit par ignorance. Bien qu'ils connaissent la langue du pays, ils se servent pour la confession d'interprètes, « parce qu'ils peuvent ainsi expédier trois ou quatre pénitents dans le temps qu'on en confesserait un seul ». Ils empêchent, enfin, les missionnaires d'administrer les sacrements et les desservent auprès du roi, parce qu'ils les accusent de partialité envers l'Espagne et de malveillance pour le Portugal ;

9° Les missionnaires, de leur côté, rencontrent un obstacle considérable dans le fait qu'ils ignorent la langue indigène et sont obligés de se servir, spécialement au tribunal de la pénitence, d'interprètes.

Tout cela bien considéré, on s'aperçoit, sans peine, que ces missions manquent de travailleurs et surtout d'un chef et d'un pasteur.

Le royaume du Congo fut converti par les Portugais, et Clément VIII, à la demande de Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, érigea en évêché la chrétienté de San-Salvador, avec Lisbonne comme métropole. Le Saint-Siège réserva au roi de Portugal la nomination de l'évêque

1. Garcia II o Kimbaku (nkanga a lu Keni), marquis de Kiwa, régna de 1641 à 1663.

et des chanoines. Une pension de 3,000 écus fut affectée à l'entretien de l'évêque. Il est vrai que la dîme rapportait au trésor portugais 13,000 écus par an.

Il y a quelques années, l'évêque de San-Salvador fut transféré à Loanda et de là à Massangano, avec le titre d'évêque d'Angola et non plus du Congo ou de San-Salvador.

Après la mort du titulaire, le roi de Portugal a désigné un nouvel évêque pour l'Angola, sans plus faire mention ni du Congo, ni de San-Salvador [1].

La Sacrée Congrégation, sachant les besoins des missions congolaises, avait, pour éviter des difficultés avec le Portugal, résolu de nommer un évêque *in partibus :* elle avait même déjà désigné titulaire : Francesco Staibano, Napolitain, en qualité d'évêque de Constantine ou de Cyrtha en Numidie. Mais, devant les objections soulevées par l'assistant du Portugal, un Jésuite, elle résolut de surseoir à l'exécution de son projet primitif. La question est derechef à l'examen.

Outre l'évêque impatiemment désiré, il faudrait des missionnaires. La situation actuelle est lamentable. Les prêtres nationaux sont peu nombreux et sans grande valeur.

Dans l'Angola, il y a dix prêtres portugais qui ne sont d'aucun secours aux indigènes.

Parmi les réguliers, les Jésuites furent introduits, il y a de longues années, sous le règne de Don Pietro [2], et ils furent chargés, plus tard, de fonder un collège à San-Salvador. Un riche marchand portugais leur avait légué, dans ce but, une somme de cent mille écus [3]. Au début, il y eut sept ou huit missionnaires qui donnèrent l'enseignement ; mais, aujourd'hui, il n'en reste plus qu'un seul, qui sert d'ambassadeur de Portugal auprès du roi du Congo. On leur a d'ailleurs reproché le grand nombre d'esclaves qu'ils possédaient dans leurs terres (jusque 3,000) et dont ils faisaient parfois le trafic pour les mines du Brésil.

Les Dominicains et les Franciscains [4] ont, à leur tour, essayé de s'établir en ces régions, mais ils y ont renoncé, « après avoir expérimenté la population et le pays ».

1. En 1626, Don Simão Mascaranhas, transféra le siège épiscopal de San-Salvador à Loanda. Les évêques qui lui succédèrent continuèrent à résider à Loanda, bien que le diocèse comptait toujours l'Angola et le Congo. En 1677, l'évêché fut rattaché au diocèse de Bahia, Cf. LOPES DE LIMA, *Ensaios*, p. 159.

2. Ceci est une erreur. C'est en 1546 qu'un prêtre de San-Salvador, Diego Gomez, d'accord avec l'évêque de San-Thomé et le roi indigène Diogo Nkumbi a Mpudi (1546-1561), alla trouver le roi Jean III, afin d'obtenir du pape Paul III quelques missionnaires Jésuites pour le Congo. La mission des Jésuites débuta en 1548. Cf. BAESTEN, *op. cit.*, p. 28.

3. Ce négociant de Loanda s'appelait Gaspar Alvrès. Cf. BAESTEN, *op. cit.*, p. 136.

4. Les Franciscains furent probablement les premiers évangélisateurs du Congo (1490). Les Dominicains les suivirent peu après. Cf. RAVENSTEIN, *op. cit.*, p. 108.

Il y a encore, à Loanda, cinq tertiaires de l'Ordre de Saint-François [1], mais ils ne sont d'aucun secours, absorbés qu'ils sont par l'amour du lucre et l'administration de leurs troupes d'esclaves.

Il en résulte que, seuls, les douze Capucins doivent assumer la charge de l'apostolat, ce qui est tout à fait insuffisant.

Ajoutez à cela l'ignorance où croupissent ces populations. Elle empèche non seulement de les élever peu à peu aux bienfaits de la civilisation, mais elle met obstacle au recrutement de jeunes gens aptes au sacerdoce. Ces cerveaux incultes « se fatiguent à compter les jours de la semaine et les meilleurs d'entre eux ne parviennent qu'à grand' peine à s'assimiler un peu de grammaire. »

Remèdes proposés :

1° Nomination d'un évêque ou d'un vicaire apostolique ou d'un dignitaire qui aurait l'autorité nécessaire pour commander aux ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, pour mettre fin aux compétitions jalouses et pour apaiser les conflits d'attributions ;

2° Défaut de prêtres. Pour y suppléer dans la mesure du possible, il faut ordonner des prêtres indigènes et, dans ce but, instaurer un séminaire qui vivrait de ses propres ressources, par l'institution de la dîme et la faculté pour ses membres de se livrer à des trafics licites et de s'adonner à l'agriculture ;

3° Mesures vigoureuses à prendre pour la réforme des prêtres séculiers qui se trouvent maintenant dans le pays ;

4° Mesures à prendre contre les religieux qui font commerce d'esclaves ou autre, au grand scandale des indigènes ;

5° Vis-à-vis des Portugais qui envoient dans l'Angola des prêtres peu recommandables ou des individus mal famés ;

6° Contre l'abus de l'esclavage ;

7° Contre les abus de l'Inquisition, dont se plaint le roi du Congo ;

8° Contre le roi lui-même, qui exige la dîme avec une rapacité sans égale ;

9° Contre la chasse à l'homme, la coutume des parents de vendre leurs fils comme esclaves, contre l'anthropophagie ;

10° Contre les sorciers et les féticheurs ;

11° Il faudrait des missionnaires en plus grand nombre ;

12° Agir sur le gouverneur d'Angola pour qu'il oblige son vassal, le chef de Dongo [2], à ne pas mettre obstacle à la diffusion de l'Évangile dans sa province ;

1. Les Tertiaires arrivèrent en 1604.

2. Dongo ou Ndongo est en réalité l'ancien nom de l'Angola. Il désigne l'hinterland de Saint-Paul de Loanda, y compris le Matamba, pays de la reine Nzinga.

13° Modérer le zèle des inquisiteurs dans les affaires des missions congolaises ;

14° Écrire une lettre aimable au roi du Congo pour l'engager à soutenir l'action des missionnaires et surtout à ne pas s'immiscer dans les choses qui regardent la mission ;

15° Renoncer à maintenir deux préfets vis-à-vis l'un de l'autre, mais concentrer tous les pouvoirs dans les mains d'un seul préfet, son collègue, portant simplement le titre de vice-préfet ;

16° Renforcer l'autorité du préfet sur les missionnaires ;

17° Obliger le préfet et les subalternes à ne pas rentrer en Europe sans avoir remis à la Propagande un rapport sur la situation exacte de la mission ;

18° Fra Serafino dissuade la Propagande d'instituer un visiteur apostolique ;

19° Il est indispensable d'accorder au préfet la faculté d'administrer le sacrement de confirmation et, à celui-ci, de communiquer son privilège aux missionnaires éloignés ;

20° La faculté d'obtenir, trois ou quatre fois par an, l'indulgence plénière pour les prières de quarante heures est inutile. Une seule fois suffit ;

21° Il faut renouveler le décret *contra impedientes, molestantes, aut quoque modo ritardantes missionarios Apostolicos ;*

22° Pour les besoins matériels des missions, la Propagande devrait mettre à la disposition du procureur à Lisbonne une somme de cent écus, et faire envoyer, pour les saintes Espèces, deux sacs de farine et deux barriques de vin ;

23° Les dons et legs aux missions devraient être remis à un syndic qui serait nommé par la Propagande et qui les répartirait entre les diverses missions ;

24° La nomination d'un procureur à Lisbonne est à recommander pour veiller au soin de la correspondance avec Rome, assurer l'envoi du matériel destiné aux missions et, surtout, des provisions médicales si nécessaires ;

25° On signale la nécessité d'avoir des livres, des ornements d'autel, des habits sacerdotaux.

(A la fin de la relation, nous lisons la subscription suivante : *Per manus Eminentissimorum DD. Card. Pallotti, Albizzi e Rospigliosi. — Ultimus dignetur remittere Dno. Secretario.)*

(Cet inquiétant réquisitoire ne doit pas être pris, semble-t-il, à la lettre Il dénote un pessimisme excessif, un certain découragement devant les obstacles que rencontre la mission. Néanmoins, il est l'œuvre d'un observateur sérieux et attentif, d'un esprit positif et pratique. Son auteur a parfaite-

ment vu l'écueil où allait échouer la jeune mission : c'est l'hostilité des trafiquants et — hélas ! — aussi des anciens prêtres portugais ou mulâtres, dérangés dans leurs habitudes invétérées ou mauvaises par des réformateurs ardents et convaincus. Il n'est pas douteux que ces Portugais n'aient semé la défiance dans l'esprit du roi indigène, en accusant les missionnaires de complicité avec l'Espagne. D'autre part, ceux-ci ne se sentent pas assez soutenus par la Propagande qui craint des difficultés avec la cour de Portugal et qui paraît vouloir restreindre, à leur stritc minimum, les pouvoirs des préfets apostoliques. Plusieurs des remèdes proposés visent, comme on s'en aperçoit, à écarter l'excès de centralisation à Rome et à renforcer l'autorité du préfet local. Le rapport a été élaboré vers l'année 1653. Il paraît tre l'œuvre de Giacinto da Vetralla.)

F^os 75 et suiv. — Autre relation, non moins intéressante, sur la situation géographique du Congo, sur l'ethnographie et l'état des missions en ce pays.

Situation géographique. — Le Congo, situé sous 5° ou 6° lat. S., est un royaume très vaste, dont chaque province pourrait égaler en grandeur plusieurs États d'Europe.

Il est borné, au nord, par le fleuve Zaïre, qui sépare le royaume de Loango [1] de celui de Mucoco qui s'avance à l'intérieur des terres [2]. A l'ouest, se trouve l'océan Atlantique. Au sud, on rencontre le royaume d'Angola, qui appartient aux Portugais; à l'est, les domaines de la reine Ginga, ou royaume de Matamba, et le territoire de Casange [3], qui est large de plus de cent milles et s'étend jusqu aux confins de l'Abyssinie [4].

Les fleuves de ce pays qui se jettent tous dans l'océan Éthiopique (Atlantique) sont huit principaux : le Zaïre, — le plus grand de tous, — le Lenunda, l'Ambrizi, le Loze, le Conzo, le Dembra, le Dande et le Bengo [5]. Ces deux derniers fleuves sont fréquentés par les crocodiles, qui cherchent à renverser les canots et dévorent les personnes qui tombent à l'eau. L'embouchure du Zaïre, large de vingt milles, contient des îles nombreuses et une population très dense.

Le royaume du Congo se divise en duchés, comtés et marquisats [6].

Les principaux duchés sont ceux de Batta, Bamba et Sundi; les mar-

1. Actuellement, dans l'Afrique équatoriale française.

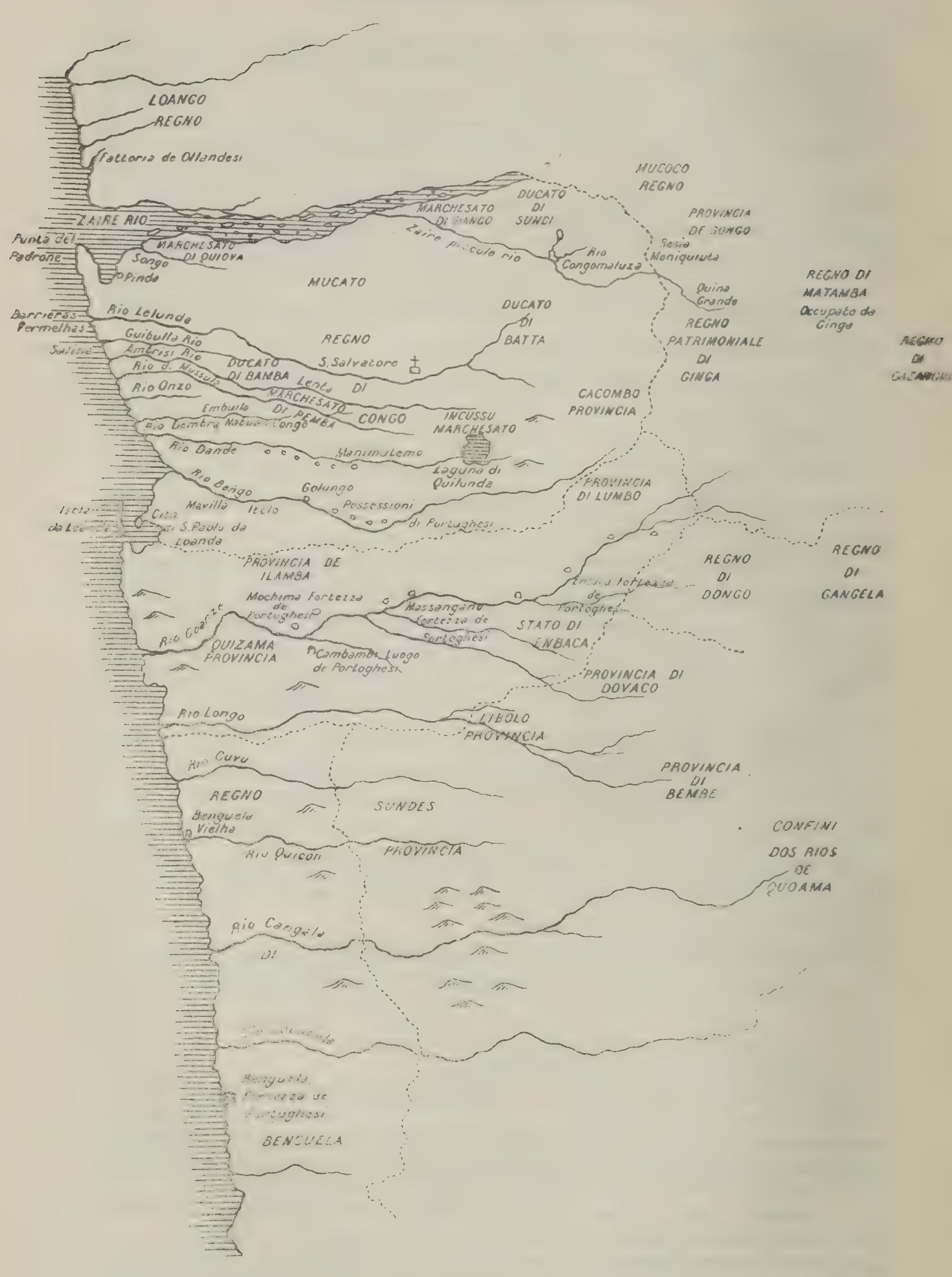
2. Actuellement, district du Moyen-Congo ?

3. Royaume des Kasanji, dont la résidence principale se trouve, suivant Raven stein, à 9°6' lat. S. et 18° long E.

4. Personne n'ignore que le bassin actuel du Congo était totalement inconnu à cette époque et qu'on croyait, d'après la cartographie du temps, que le Zaïre communiquait avec le lac du même nom d'où sortait également le Nil.

5. *Lenunda*, Lelunda actuel; *Ambrizi*, Mbiriji; *Loze*, Loje; *Conzo*, Onzo; *Dembra*, Lufune (?); *Dande*, Dande; *Bengo*, Mbengu.

6. Il va de soi que l'auteur de la relation applique, indûment, ces dénominations usitées en Europe à des tribus ou sous-tribus placées sous l'autorité d'un chef plus ou moins influent.



CARTE DU CONGO ET DE L'ANGOLA ANNEXÉE A LA RELATION ANONYME DU VOL. 250, F^os 75 ET SUIV.

quisats sont ceux de Pemba, Pangu, Chiova, Essemo, Cuando, Bumbi, Incussu, Matari, Quina, Nabuan, Congo, Mutembo (?); les comtés principaux s'appellent Sogno, Musseto (?), Aulazza, Boma [1], Simagunghi [2]. La ville principale, qui sert en même temps de résidence royale, est celle de San-Salvador sise à deux cent soixante milles à l'intérieur des terres [3]. C'était là que se trouvait, autrefois, l'évêque du Congo. L'église cathédrale est faite en pierres et en ciment [4], mais toutes les autres églises, aussi bien que les habitations, sont en paille et en forme de huttes. Les Portugais ont refusé la libre entrée de la chaux, afin d'empêcher les indigènes de se révolter et de se retrancher, le cas échéant, dans des forteresses bâties en pierre et en ciment.

Il existe encore d'autres bourgs très populeux, mais tous sont construits de la même façon et, au fond, connus seulement des chasseurs d'esclaves, par suite de la difficulté des communications.

Voyager en ces pays n'est, en effet, pas chose commode. On ne connaît ni les chevaux, ni les mulets; la navigation sur les rivières est rendue dangereuse par la présence de crocodiles et d'hippopotames. Les sentiers dans la brousse et la forêt sont étroits et ne permettent que le passage à la file indienne. Souvent, ils sont envahis par la luxuriante végétation, et leur trace se trouve complètement perdue. On court également le risque d'y rencontrer des léopards, des lions et des éléphants.

1. Il s'agit de la capitale actuelle du Congo belge.

2. *Batta* royaume de Mbata, sur le Nkisi (approximativement 5°8' lat. S., 15°4' long. E.; — *Bamba*, Mbamba, district de Lamba, 7°5' lat. S., 14° long. E.; — *Sundi*, Nsundi, capitale, paraît avoir été non loin du Congo, 5°2' lat. S., 14°3' long. E.; — *Pemba*, Mpemba, à l'E. de Mbamba, capitale, 7°1' lat. S., 14°8' long. E.; — *Pangu*, Mpangu, pays bordant le fleuve Congo, non loin des Musserongos actuels (Bas-Congo); — *Chiova*, Kiowa (Quiôa), duché du Congo, 6°1' lat. S., 13° long. E.; — *Essemo*, Eseno [non cité par Ravenstein, entre l'Inkisi et le Stanley-Pool]; — *Cuando*, Nkandu [(?) non loin de l'embouchure de l'Inkisi, district du Bas-Congo], 4°8' lat. S., 14°9' long. E.; — *Bumbi*, Bumbe, Mbumbi, 7°8' lat. S., 13°6' long. E.; — *Incussu*, (Nkusu), 6°7' lat. N., 15° long. E.; — *Matari*, Matadi [il ne s'agit pas, semble-t-il, du port actuel du même nom dans le Bas-Congo, mais bien d'un Matadi cité par Cavazzi et situé, suivant Ravenstein, à 5°8' lat. S., 14°6' long. E]; — *Quina*, Kina Grande, 9°5' lat. S., 17°7' long. E. (?); — *Nabuan*, Nambu a Ngongo, 8°1' lat. S., 14°3' long. E.; — *Congo*, sans doute Konko a bele situé sur la rive droite du fleuve Zaïre, non loin du Pool? — *Mutembo*, est semble-t-il, Mutemu; plusieurs localités portent ce nom dans les environs du 8e degré de lat. S.; — *Sogno*, ou Sonyo, district sur la rive du Zaïre, 6°2' lat. S., 12°5' long. E.; — *Musseto*, Musuku (? non loin de Matadi, ville du Congo belge); — *Aulazza*, Amulaza (Kongo dia Mulaza), 6° lat. S., 16°3' long. E.; — *Boma* (Mboma ou Embomma), capitale du Congo belge, 5°8' lat. S., 13° 1' long. E.; — *Simagunghi*, Mfumangongo (?), 6°3' lat. S., 13°5' long. E.

3. Coordonnées de San-Salvador : 6°2' lat. S., 14°3' long. E

4. On en voit encore des ruines à l'heure actuelle. Elles sont photographiées da les ouvrages cités de H. JOHNSTON, *George Grenfell and the Congo*, et M. BENTL *Pioneering on the Congo*.

Au surplus, la terre est très fertile et le pays serait riche, si le roi ne tenait ses sujets dans la pauvreté, afin de les dominer plus facilement.

Etat général du Congo. — Le royaume du Congo était autrefois très populeux. Le roi pouvait mettre quatre cent mille hommes sur le pied de guerre. [Ce chiffre est sujet à caution.] Aujourd'hui, le nombre s'est réduit à deux cent mille, par suite d'une peste cruelle qui a sévi, une guerre civile qui a ravagé le pays et surtout la chasse à l'homme, qui a permis aux Portugais d'alimenter d'esclaves les mines du Brésil.

Les Portugais, qui avaient autrefois établi une simple factorerie à Loanda, l'ont transformée peu à peu en fortin, ont étendu leur pouvoir dans le pays et, finalement, se sont emparés de tout l'Angola.

Le roi du Congo est électif, mais omnipotent. Sa volonté fait force de loi. Le dernier souverain s'appelait Don Alvarez [1]; après sa mort, son fils Don Garzia [2] fut élu. Ses efforts ont tendu à rendre le pouvoir héréditaire dans sa famille. Son ambition a déchaîné une guerre civile, dont les Portugais ont profité habilement pour s'immiscer dans les affaires du pays. Ils reprochent, au chef régnant, d'être l'ami des Espagnols et des Hollandais, d'avoir admis chez lui, par haine des Portugais, les missionnaires Capucins qui sont des agents de l'Espagne. Le chef, par crainte des Portugais, manifesta une sourde hostilité contre les missionnaires.

Idolâtrie dans le royaume du Congo. — Elle est fort répandue pour divers motifs :

1° L'influence étonnante des sorciers et féticheurs. La masse place en eux une confiance exagérée et le chef et les notables en ont une peur extraordinaire. Leur action s'exerce dans les danses indécentes *(balli dishonesti)* auxquelles se livrent les indigènes et dans les épreuves du poison auxquels les sorciers ont recours pour trancher un différend ou découvrir un coupable. Ils s'imaginent que le poison ne produit pas son effet sur les innocents et n'atteint que les coupables. Ces féticheurs prétendent, en outre, par leurs incantations, « faire la pluie et le beau temps », amener la stérilité ou la fertilité du sol, etc.;

2° Ils se vantent, enfin, d'opérer des guérisons par toute espèce de superstitions, d'herbes magiques, etc. Les malades, quand ils recouvrent la santé, s'imaginent en être redevables aux idoles et résistent d'autant plus à l'influence des missionnaires;

3° L'avarice, la négligence, l'exemple regrettable des prêtres portugais entravent singulièrement les progrès de la mission.

1. Alvaro VI, duc de Mbamba († 22 février 1641).
2. Garcia II o Kimbaku, marquis de Kiwa.

Etat de la religion catholique dans le royaume du Congo. — La relation commence par un résumé succinct de l'historique de la conversion : introduction de la foi vers 1490, érection de l'évêché de San-Salvador sous Clément VIII, prétentions de la cour de Portugal à la nomination de l'évêque, suppression du titre d'évêque de San-Salvador remplacé par celui d'évêque d'Angola. [Cf. plus haut.]

La mission du Congo fut dévolue, en 1640, aux PP. Capucins sur les instances de Fra Francesco da Pamplona, qui jouissait d'un certain crédit à la cour d'Espagne. Mais les premiers missionnaires ne purent pénétrer dans le pays avant 1645, parce que les Portugais ne voulaient laisser passer que leurs nationaux et que les Hollandais avaient, à cette époque, occupé Saint-Paul de Loanda [1].

[Suit alors une sorte de bordereau des principaux actes de la Propagande à l'égard des nouvelles missions.]

1643 : Départ de missionnaires sous la conduite de Fr. Bonaventura d'Alessano.

1644 : Les Capucins de la province de Valence s'offrent à partir pour le Congo. On diffère l'autorisation jusqu'à plus ample information au sujet des premiers missionnaires.

1645 : L'entreprise se présente sous un jour favorable. Autorisation est donnée au nonce d'Espagne de recruter des missionnaires pour le Congo. Des privilèges sont accordés au préfet et aux missionnaires; un bref est envoyé au roi Garzia.

1646 : Première relation faite par le préfet de la mission, Fra Bonaventura d'Alessano [2]. Les missionnaires ont pénétré au Congo par l'embouchure du Zaïre; ils ont été bien accueillis par le chef de Pinda; le roi Don Garzia a succédé à son frère Don Alvarez; il y a pénurie de missionnaires. Les abus que rencontrent nos pionniers proviennent surtout de la polygamie et de l'esclavage; cependant, les baptêmes sont extrêmement nombreux.

La Propagande loua le zèle du préfet, accrut le nombre des missionnaires, envoya des médailles, des chapelets, des reliques, etc., mais différa la nomination de l'évêque, pour ménager la cour de Portugal. Elle fit adresser un bref de remerciements au chef de Pinda, mais ne consentit pas à lui offrir une épée d'honneur, parce qu'il était en rébellion ouverte contre son suzerain.

1647 : Divers privilèges accordés aux missionnaires et au capitaine du vaisseau qui conduit les Capucins au Congo.

1. Saint-Paul tomba au pouvoir des Hollandais en 1641, le 24 août, et y demeura jusqu'au 15 août 1648.

2. Bonaventura d'Alessano partit pour la seconde fois en 1645. Païvo-Manso a publié le bref d'Innocent X le recommandant au roi du Congo, *op. cit.*, pp. 186-87, 10 novembre 1645.

Nouvelle relation sur l'état de la mission. Le nombre des missionnaires devrait être porté à quarante et il faudrait trois évêques.

La Propagande désigne vingt-six missionnaires et propose Francesco Staibano de Naples comme évêque. Dans une autre séance, il est créé, *in partibus*, évêque de Constantine. Le bref de nomination date du 3 août 1648.

1649 : Insignifiant, sauf quelques négociations avec la cour d'Espagne. [Elles seront analysées dans les *Acta*.]

1650 : Le roi d'Espagne promet un passeport à Francesco Staibano.

Le 26 septembre, examen de la lettre du roi du Congo par laquelle il se déclarait fils soumis de l'Église et exprimait, au Souverain Pontife, sa reconnaissance pour l'envoi des missionnaires Capucins.

Fra Bonaventura da Sorrento est créé ambassadeur du roi auprès du Saint-Siège et procureur de la mission du Congo auprès de la Propagande[1].

Le P. Giacinto da Vetralla est nommé préfet de la mission. Il fut question de lui conférer des pouvoirs spéciaux en attendant l'arrivée du nouvel évêque, mais l'affaire n'eut pas de suite.

1653 : La Propagande examine, le 6 mai, une requête de Fra Serafino da Cortona, missionnaire du Congo, sollicitant un décret qui « défendrait aux inquisiteurs, quels qu'ils soient, de molester les missionnaires de ces régions; mais, que si par hasard les membres du tribunal du Saint-Office avaient quelque grief contre eux, ils fussent obligés d'en aviser la Sacrée Congrégation et le Saint-Siège, avant de créer quelque ennui aux dits missionnaires ».

Fra Serafino présente des réclamations contre les faits et gestes du P. Michele da Merice, Jésuite, inquisiteur d'Angola.

La Propagande entre dans les vues de Fra Serafino et est d'avis d'empêcher toute poursuite contre un missionnaire apostolique, de la part du Saint-Office, avant d'en référer au Saint-Siège. Elle fait écrire au général des Jésuites pour aplanir le conflit entre Fra Serafino et le P. Merice.

La Propagande a, en même temps, examiné un autre conflit survenu entre le P. Giacinto da Vetralla, nommé préfet, et les missionnaires du Congo qui voulaient élever à cette dignité Fra Gennaro da Nola, désigné par Fra Bonaventura d'Alessano avant sa mort [1653].

Elle a maintenu Fra Giacinto en qualité de préfet du Congo, mais a nommé Fra Gennaro préfet de la mission de Mococo.

Sur requête de Fra Gennaro da Nola, la Propagande a décidé la création d'une mission dans le pays de la reine Singa, voisin du Congo. Elle désigne, à cet effet, huit missionnaires avec un vice-préfet, à nommer par le P. Giacinto da Vetralla.

1. Cf. la lettre de Bonaventura d'Alessano du roi de Portugal, Jean IV, publiée par Paiva-Manso, *op. cit.*, pp. 210-11.

Elle s'efforce, en même temps, d'aplanir les difficultés entre Capucins et Jésuites. Ceux-ci s'opposent, paraît-il, aux prédications de leurs collègues.

Des contestations de juridiction se sont également élevées entre les prêtres portugais, titulaires des anciennes paroisses, et les missionnaires. La Propagande décide qu'aucun missionnaire ne pourra exercer aucune fonction ecclésiastique dans un rayon de cinq lieues autour d'une paroisse, sans l'autorisation expresse du titulaire. Au delà de cette limite, les missionnaires ont toute latitude.

Le 13 octobre 1653, elle désigne quatorze nouveaux religieux pour les missions de Mococo et Singa, avec Fra Antonio Romano comme préfet pour la durée du voyage [1].

1654 : Le 5 janvier, on a lu, en pleine séance, la lettre du roi du Congo adressée à tous ses chefs subalternes en faveur des Capucins. On lui fait écrire un bref de remerciements. Le 24 octobre, la Propagande, après avoir entendu certaines explications du nonce d'Espagne, décide que les missionnaires du Congo prendront désormais la route du Portugal.

1655 : Le 3 octobre, on a lu la lettre de Fra Crisostomo da Genova annonçant la mort de beaucoup de missionnaires et demandant que les vides soient comblés.

1656 : Rien d'intéressant.

Etat actuel de la religion catholique au Congo. — Le roi est bien disposé envers la religion, le Saint-Siège et les missionnaires.

Les notables assistent volontiers aux réunions des confréries et entraînent, par la contagion de l'exemple, une foule d'indigènes avec eux. La masse se convertirait aisément si elle était instruite et bien endoctrinée.

L'évêque est mort depuis quinze ans et n'a pas été remplacé [2].

Les chanoines sont réduits à cinq : P. Simone del Medeiros, P. Stefano Castagna, P. Michele de Castro, P. Emmanuel Rodriguez et un autre.

Il y a bien cinq chanoines à Loanda et un à Massangano, mais ils ne veulent pas venir à San-Salvador, pour ne pas être soumis à ceux-ci, qui sont de race noire.

Ces chanoines sont fort ignorants et commettent des erreurs variées dans l'administration des sacrements; ils sont avares, exigent la dîme et font payer très cher leur ministère ; ils ne sont pas irréprochables au point de vue de la moralité; ils donnent de mauvais conseils au roi du Congo, qu'ils excitent contre les missionnaires; ils empêchent les mis-

1. Bref d'Innocent X recommandant le P. Romano et ses collègues au roi Garcia, publié par P. M., *op. cit.*, pp. 234-35, 22 novembre 1653.

2. L'évêque Simão Mascaranhas mourut en 1642; Christovão de Lisboa, désigné en 1651, mourut en 1652 avant son départ; Matheus de San-Francisco, désigné en 1655, ne fut jamais confirmé par le Saint-Siège.

sionnaires d'administrer les sacrements, alors qu'eux-mêmes négligent d'instruire le peuple.

En dehors de ces chanoines, on rencontre dans le royaume du Congo les PP. Jésuites introduits, il y a une trentaine d'années [1], par le roi Don Pietro et chargés d'établir un collège à San-Salvador. Ils ont bientôt abandonné leur entreprise et ne sont plus que huit à Loanda, outre le P. Couto.

Ce P. Couto porte le titre de recteur et d'ambassadeur du Portugal. Il renseigne la cour sur tout ce qui se passe en ces parages [2]. Les Jésuites recevaient, autrefois, deux mille écus du Portugal, pour leurs frais d'existence; mais comme leurs terres et leurs esclaves leur rapportent plus de vingt-cinq mille écus par an, il est question de supprimer cette prébende.

Des Dominicains et des Franciscains avaient tenté de s'établir en ce pays, mais ils se retirèrent bientôt. Il y a également à Loanda cinq tertiaires de Saint-François.

Des soixante Capucins envoyés au Congo à différents moments, il n'en reste plus que vingt-six, disséminés en différents postes. Les autres ont été fauchés par le climat, les maladies tropicales, les privations.

Malgré cela, le progrès de la mission a été considérable, en égard aux faibles moyens dont elle disposait : le baptême, la pénitence, l'eucharistie, le mariage et l'extrême-onction sont administrés fréquemment. On célèbre l'office divin le dimanche et aux grandes fêtes; on a formé des congrégations d'hommes et de femmes, etc.

Obstacles que rencontre la foi :

1° Ignorance profonde de ce peuple inapte à recevoir l'instruction, et, par conséquent, le recrutement des prêtres indigènes devient fort difficile. C'est cependant une condition primordiale de succès, vu l'impossibilité d'alimenter, sans cesse, la mission par des missionnaires européens;

2° Danses obscènes dont ce peuple est très friand. Les missionnaires avaient fini par obtenir leur suppression, mais les chanoines ont insisté pour qu'elles fussent exécutées en certaines circonstances;

3° L'immoralité fréquente à cause de la multiplicité des esclaves qui sont à la merci de leurs maîtres;

4° La polygamie et toutes les misères qui l'accompagnent;

1. Les Jésuites revinrent à San-Salvador en 1623 sous le roi Don Pedro Alfonso II.

2. Voir notamment une lettre de ce personnage (Antonio do Couto) au roi de Portugal sur les affaires du Congo dans Paiva-Manso, *op. cit.*, pp. 202-05, juillet 1649.

5° L'influence des féticheurs, combattue vigoureusement par les missionnaires;

6° Défiance manifestée par quelques chefs indigènes à l'égard de la foi, parce qu'ils craignent que l'introduction de la religion ne serve de prélude à la domination des blancs. Ils appréhendent spécialement les desseins ambitieux des Portugais;

7° Le roi et les chanoines de San-Salvador exigent rigoureusement la dîme, ce qui aliène la masse et l'éloigne de la religion;

8° Le roi interdit l'instruction de ses sujets, pour pouvoir les dominer plus aisément; il en résulte qu'il empêche le développement de l'agriculture, du commerce et de la civilisation;

9° Il ne poursuit pas assez sévèrement les sorciers ou féticheurs;

10° Les notables mettent d'abord obstacle à la foi, en ne se convertissant pas, parce que le peuple suit leur exemple. Quant à ceux qui se convertissent, ils conservent leurs anciennes habitudes et continuent leurs rapines et déprédations;

11° Les chrétiens blancs ne se conduisent pas, loin de là, suivant les règles de la morale chrétienne. L'Europe envoie généralement au Congo les individus les plus indisciplinés et les plus déclassés; ils continuent là-bas leur vie débauchée, au grand scandale des pauvres nègres convertis;

12° Les Portugais cherchent à pêcher en eau trouble, en maltraitant le roi et en l'accusant de se vendre aux Espagnols, parce qu'il a donné asile aux missionnaires Capucins;

13° Ils s'arrogent le droit de nommer l'évêque et les pasteurs du Congo et entrent ainsi en conflit avec le Saint-Siège, au détriment de la religion;

14° Ils prétendent n'envoyer en ces régions que des sujets portugais ou dévoués au Portugal[1]. Il en résulte que le roi du Congo considère les Capucins italiens comme dévoués à l'Espagne ou ne les reçoit pas avant qu'ils n'obtiennent l'autorisation nécessaire de la cour de Portugal;

15° L'Inquisition portugaise, en voulant s'immiscer dans les affaires de la mission, crée aussi de multiples embarras aux Capucins;

16° Mais les plus sérieux inconvénients proviennent des prêtres portugais établis dans l'Angola ou le royaume du Congo. D'abord, ils consentent à ce que le roi recoure à des moyens blâmables pour leur fournir la dîme;

17° Quelques-uns d'entre eux retournent en Europe après s'être enrichis par des moyens douteux, par exemple la vente des esclaves;

18° Ils sont négligents dans l'exercice de leurs fonctions. Ils séjour-

1. Un décret royal du 20 septembre 1651 accorde aux Capucins, bien qu'étrangers, le droit de résider au Congo, mais sous certaines conditions. PAIVA-MANSO, *op. cit.*, pp. 231-32.

nent dans les villes du littoral et ne veulent pas pénétrer dans l'intérieur du pays;

19° On leur reproche leur avarice, leur amour du lucre qu'ils portent jusque dans l'administration des sacrements de l'Église;

20° Ils se jalousent mutuellement, vivent en mésintelligence et suscitent des discordes jusqu'à la cour du roi;

21° Ils ignorent la langue du pays et sont obligés de se servir d'interprètes indigènes, qui sont souvent des menteurs, des perfides ou des traîtres;

22° Ils sont trop peu nombreux. Tout le fruit de leur apostolat peut se résumer en un mot : ils ont baptisé une foule qui demeure idolâtre, sans règle et sans discipline;

23° Les obstacles naturels ne sont pas négligeables : difficulté de voyager, fleuves peu navigables, routes à peine tracées, brousse remplie de bêtes féroces;

24° La mer elle-même fournit un obstacle, en ce que le voyage est extrêmement long. Les flottes qui descendent vers le cap de Bonne-Espérance vont directement de la côte occidentale d'Afrique vers l'extrémité sud, et aucun vaisseau ne se sépare du groupe avant d'atteindre 28° ou 29° de latitude sud. Il faut alors remonter jusqu'à l'embouchure du Zaïre.

Quant au voyage par terre (par l'Abyssinie), il n'a jamais été tenté et il paraît impossible. Ajoutez à cela le climat humide, malsain, les fièvres tropicales souvent mortelles et la privation de tout secours médical.

Mesures à prendre pour remédier à ces inconvénients :

1° Répandre l'instruction parmi les indigènes;

2° Leur enseigner la vertu de continence et combattre les abus qui résultent de l'immoralité (danses, concubinage, polygamie, oisiveté);

3° Lutter contre la domination des féticheurs;

4° Donner à ce peuple un gouvernement plus doux, plus clément et moins rapace;

5° Lui inculquer le goût des arts, du commerce honnête, des études;

6° Exhorter le roi et les grands à lui donner le bon exemple;

7° Mettre un terme aux violences des grands, pour que le peuple puisse sans crainte s'adonner à l'agriculture et aux autres arts;

8° Les chrétiens blancs doivent pratiquer, sous ses yeux, la loi évangélique et s'abstenir de pratiquer l'esclavage;

9° Les ecclésiastiques et le clergé doivent donner le bon exemple;

10° Ils ne doivent pas retourner en Europe après fortune faite, mais rester à leur poste;

11° Il faut restreindre au strict minimum l'action de l'Inquisition.

En ce qui concerne spécialement le roi, il doit se montrer doux, modéré

et moins avide des biens de ses sujets; s'opposer au crédit des féticheurs; soutenir les missionnaires; être à l'abri des ambitions des Portugais ou autres Européens et recevoir, *directement* du Saint-Siège, évêque, missionnaires et clergé séculier. Les notables doivent s'abstenir de tyranniser la masse et de se livrer à tous leurs caprices.

Quant au clergé séculier :

1º Il doit être réformé de fond en comble (immoralité, avarice, ignorance, négligence ou témérité dans l'administration des sacrements);

2º Il a besoin d'un chef ferme et décidé à se faire obéir;

3º Les prêtres doivent résister à ceux qui usurpent le droit d'exiger les revenus ecclésiastiques;

4º Ils doivent jouir de revenus fixes, pour ne pas être à charge du peuple;

5º Ils doivent être unis, s'entendre entre eux et n'avoir en vue que le bien de leurs ouailles;

6º Ils ont besoin de livres liturgiques, d'ornements d'église, d'autels et d'ustensiles pour la messe.

Les nécessités des missionnaires sont les suivantes :

1º Confirmer leur droit à établir la mission au Congo et dans l'Angola;

2º Renforcer leurs troupes, beaucoup d'entre eux étant déjà morts et les autres étant clairsemés, vu la grandeur du pays;

3º Leur donner un supérieur permanent, muni d'instructions précises et capable de les assister, de les réconforter;

4º Leur accorder un droit de passage complet, sans intervention des Portugais ou des Espagnols;

5º Les obliger à connaître la langue du pays, pour qu'ils ne demeurent pas à la merci des interprètes;

6º Leur envoyer des médecins et des produits pharmaceutiques.

Pouvoirs du préfet de la mission :

1º Il n'y aura qu'un seul préfet, sage et avisé; les autres seront des vice-préfets;

2º Préfet et vice-préfets devront délibérer avec leurs subalternes, les plus anciens et les plus sages, sur la méthode à suivre pour assurer le succès de la mission;

3º Le préfet donnera, à la Propagande, tous les renseignements au sujet des missionnaires s'embarquant pour l'Europe;

6º Il visitera sa province, observera ses nécessités et donnera aux missionnaires des ordres clairs, précis et irrévocables;

7º Il distribuera ses subalternes dans les divers postes suivant les nécessités des lieux, des personnes, etc.;

8º Il obligera un missionnaire à rédiger, chaque année, au moins une relation, qui sera envoyée à Rome en bonne en due forme;

9° Il aura les pouvoirs les plus larges en matière urgente.

La relation contient encore les instructions à donner au roi du Congo, des recommandations au vicaire apostolique et au clergé séculier de ne pas gêner les missionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, l'autorisation éventuelle d'étendre la mission aux royaumes voisins, etc.

[Cette longue notice date, fort probablement, de l'année 1657 [1], époque où la Propagande paraît s'être décidée à soutenir l'effort et l'enthousiasme des missionnaires au Congo. C'est la période héroïque de la mission congolaise.

La présente relation a été adressée à la Propagande pour être lue et discutée en assemblée plénière des cardinaux. Elle a résumé et condensé plusieurs relations antérieures, dont quelques-unes ne nous sont point parvenues. Par contre, on retrouve, dans le texte, des passages entiers du rapport analysé plus haut (f°s 55 et suiv.) et datant de 1653.

Il y a là tout un programme de mesures à prendre, de réformes à instaurer : on y prévoit l'administration interne de la mission, les relations du préfet avec la Propagande, avec la cour de Portugal, la politique à suivre vis-à-vis des indigènes et de leurs chefs. Nul doute que, si ce programme avait été suivi, la mission aurait enregistré des succès durables.

Tous les feuillets du rapport portent des indications marginales, d'une main inconnue. Il y en a 201 en tout.]

F^os 146 et suiv. — Bref résumé de l'histoire des missions du Congo usqu'en 1648.

[Voir la relation précédente.]

F° 150. — Relation écrite par Fra Serafino da Cortona, prédicateur, préfet de la mission du royaume de Singa [2].

Le royaume d'Angola renferme les postes suivants :

1° Angolla, port de mer [3], ville des Portugais. Fra Serafino y a fondé un couvent avec une église, pour recevoir les religieux qui s'embarquent pour l'Europe et administrer les secours de la religion aux indigènes.

Il y a installé une confrérie du Rosaire et une congrégation pour l'éducation des jeunes gens;

2° A douze milles d'Angolla, au fleuve Benpo [4], on a construit une église dédiée à saint Michel. Un prêtre devrait y résider pour venir en aide aux multitudes d'esclaves des Portugais;

3° Il faudrait un couvent et trois missionnaires à Massangano [5], à quarante lieues d'Angolla;

1. Postérieure à la fin mai 1657, où Fra Giacinto da Vetrallo partit pour Rome et certainement antérieure à l'année 1660, date de la mort de Fra Serafino da Cortona.

2. En réalité Nzinga.

3. Serafino da Cortona désigne par Angolla la ville de Saint-Paul de Loanda.

4. Le fleuve Mbengu.

5. Masanganu, 9°6' lat. S., 14°3' long. E.

4° Il en faudrait un ou deux à Embaca [1], bourg distant de Massangano de quarante lieues, vu le nombre considérable d'esclaves, tous fétichistes, qui s'y trouvent;

5° Pietre di Man Pango [2], à douze lieues d'Embaca, est la capitale du roi de Dongo. Il y a été installé par les Portugais, dont il se déclare le vassal. Bien qu'il soit chrétien et légitimement marié, il demeure polygame et honore les fétiches, à telle enseigne que le P. Serafino en a brisé plus de vingt-cinq dans sa chefferie. Il s'est opposé à ce que l'enseignement religieux fût donné dans l'église récemment construite;

6° La province de Hoaco [3], sise à vingt lieues au sud de Man Pungo, a pour chef Gunzanbambe, baptisé sous le nom de Don Antonio. La contrée principale s'appelle Libolo [4]. Le chef a demandé un missionnaire, qui a dû se retirer bientôt pour cause de maladie;

7° La province de Matamba [5], où réside la reine Singa, devrait avoir quatre religieux au moins;

8° Les îles de la Quindonza [6] (à quinze lieues de Matamba) sont très populeuses. Leur évangélisation exigerait la présence de trois missionnaires au moins;

9° La province de Ganghela [7], située à environ dix lieues d'Embaca, est soumise au grand chef Cassange [8], dont les sujets sont anthropophages. Le chef s'est converti avec dix-huit de ses fils et sa principale femme. Mais quatre missionnaires seraient nécessaires.

[La date de cette relation est incertaine. On pourrait la fixer vers 1655. (Cf. analyse du f° 228.)]

F° 151. — Noms de quatorze missionnaires désignés pour le Congo avec indication de leur province [9].

1. Mbaka, sur le Lukala, 9°3' lat. S., 15°4' long. E.
2. Dans Cavazzi, cette localité s'appelle Maopongo, corruption pour Mpungu a Ndongo, 9°7' lat. S., 15°5' long. E.
3. Hako (Oacca), 10°4' lat. S., 15°5' long. E., au sud du Kwango.
4. Lubolo, 10° lat. S., 15° long. E.
5. Matamba, 7°5' lat. S., 16°5', long. E.
6. Nous n'avons pu déterminer la situation exacte de ces îles.
7. Ngangela, dans le pays des Bangala, le long du Kwango, 9°5' lat. S. et 17°7' long. E.
8. Kasoko, 9°7' lat. S., 18° long. E.
9. Padre Vittorio da Pistoia, predicatore, Toscana; Padre Egidio da San Severino, predicatore, Marca; Padre Michel'Angelo dal Monte Alboddo, predicatore, Marca; Padre Egidio da Siena, predicatore, Toscana; Padre Francesco Maria da Monte Catino, predicatore, Toscana; Padre Francesco da Pontadera, predicatore, Toscana; Padre Tomaso da Terni, predicatore, Umbria; Padre Fran. Maria da Maiolato, predicatore, Marca; Padre Bernardo d'Appignaro, predicatore, Marca; Padre Sigismondo da Ferrara, predicatore, Bologna; Fra Tostonbino da S. Renato, laico, Toscana; Fra Bernardo da Carassai, laico, Marca; Fra Pietro da Fiegni, laico, Marca; Fra Michele dalla Torre di Camerino, laico, Roma.

F° 153. — Notice géographique sur le royaume du Congo.

[Des passages entiers ont été insérés dans la grande relation, f°s 75 et suiv. — ce qui nous prouve qu'elle est antérieure à 1656 — mais elle a, en plus quelques détails intéressants sur les saisons équatoriales, sur l'époque des semailles et sur les récoltes indigènes.]

F° 157*a*. — Le P. Antonio da Romano remercie, au nom du roi du Congo, le Souverain Pontife des cadeaux envoyés, mais insiste sur la nécessité d'établir un nouvel évêque à San-Salvador, surtout à l'effet d'enrayer l'hérésie semée au Congo par les Hollandais protestants.

[Date inconnue; à intercaler entre 1657 et 1664.]

F° 157*b*. — Lettre par laquelle Fra Serafino da Cortona transmet sa relation sur la situation religieuse du royaume de Singa (f°s 150 et suiv.) et demande de nouveaux missionnaires.

F° 159*a*. — Fra Bonaventure da Sorrento envoie, à la Propagande, copie de la lettre qu'il propose de faire adresser au vicaire capitulaire et aux chanoines de la cathédrale de San-Salvador, pour ramener la paix et l'union entre séculiers et réguliers.

[Cette pièce date de l'année 1650. Il y est question, en effet de la préfecture de F. Bonaventura p'Alessano et du nouveau préfet, Giacinto da Vetralla, qui succédera au P. d'Alessano. F. Bonaventura da Sorrento était, comme on sait, ambassadeur du roi du Congo dans la Ville éternelle et procureur de la mission.]

F° 159*b*. — Note faite, à la Propagande, au sujet de diverses questions relatives à l'organisation des missions congolaises (nombre de missionnaires, nomination d'un préfet, érection d'un séminaire dans l'Angola).

[Pièce datant de la fin d'août 1650.]

F° 160*b*. — Décision du Saint-Père sur ces questions. On recommande a prudence et le tact au préfet de la mission.

[Fin août 1650.]

F° 162. — Note relative au même objet.

[Fin août 1650.]

F° 163. — Mesures proposées par Fra Serafino da Cortona, préfet de la mission de Dongo ou Singa :

1° Envoyer des missionnaires zélés, fervents, et habiles;
2° Leur recommander l'obéissance au préfet;
3° Expédier les minutes de nomination pour pouvoir les communiquer aux subalternes;

4° Accorder au préfet le droit d'administrer le sacrement de confirmation;

5° Renouveler le décret *contra impedientes, molestantes aut quoquomodo retardantes missionarios apostolicos;*

6° Concéder au préfet la faculté de renvoyer les missionnaires incapables;

7° Lui concéder la faculté de nommer un syndic pour administrer les biens de la mission;

8° Nommer un procureur à Lisbonne, pour faciliter le voyage des missionnaires, en leur procurant des passeports, en leur fournissant vin et farine et en assurant l'échange de correspondances;

9° Retirer le privilège de l'indulgence plénière pour les prières de quarante heures, trois fois par an. Une seule fois suffit;

10° Donner une situation, à Rome ou ailleurs, au P. Giacomo da Cadore, frère du général des Capucins, qui s'occupe avec zèle des missions;

11° Adjoindre au procureur de Lisbonne un ou deux missionnaires pour faciliter sa besogne.

[Ce rapport a, de toute évidence, des points de contact avec la longue relation anonyme analysée f°s 55 et suiv. et datant des années 1653-1656. Il est assez probable que Fra Giacinto da Vetralla, auteur présumé de cette relation, y aura inséré plusieurs des mesures proposées par Fra Serafino.]

F° 165. — Instances du procureur, P. Bonaventura da Sorrento, et ambassadeur du roi du Congo concernant les trois points suivants :

1° Réponse au roi du Congo;

2° Pouvoirs du préfet;

3° Érection d'une nouvelle mission dans le royaume de Mococo « contigu au Congo et s'étendant vers l'est vers le pays du prêtre Jean [1] ».

[Date : fin août 1650.]

F^os 171-172. — Fra Serafino da Cortona propose, à la Propagande, la création d'un séminaire à Angolla, Massangano ou San-Salvador, pour préparer, en cinq ou six ans, quatorze ou quinze jeunes gens indigènes aux fonctions sacerdotales [1653].

F^os 173 et suiv. — Fra Giacinto da Vetralla se plaint amèrement de la conduite des prêtres séculiers de San-Salvador et de Loanda vis-à-vis des missionnaires Capucins. Ils ont voulu jeter, à un certain moment, l'interdit sur la cathédrale et les églises de San-Salvador. Fra Giacinto s'y est opposé, parce que la sentence n'était pas portée suivant les règles du droit ecclésiastique.

1. Le royaume des Makoko s'étendait au delà du Stanley-Pool. Le pays du Prêtre Jean désigne l'Abyssinie qu'on croyait voisine du Congo. Cf. f°s 75 et suiv.

Il ne leur suffit pas, malheureusement, de s'opposer eux-mêmes à l'action des missionnaires; ils excitent, par de sourdes menées, le roi lui-même contre les Capucins. A telle enseigne, que le roi voulut, en présence du P. Couto et des prêtres Simon da Medeiro et Michel de Castro, faire ouvrir les maisons des missionnaires pour s'assurer qu'ils ne portaient pas de la poudre ou des fusils avec eux, parce qu'il les croyait des agents du roi d'Espagne. Il fit arracher de l'église plusieurs de ses sujets qu'il soupçonnait de connivence avec les PP. Capucins.

Le roi, en même temps, s'efforça d'exécuter son projet de rendre la royauté héréditaire dans sa maison. Il fit mourir ou disparaître plusieurs des notables qui auraient pu lui porter ombrage, chercha à faire proclamer son fils aîné comme son successeur. Mais une partie des notables se révolta contre lui et fit alliance avec les Portugais.

Afin de ménager les Portugais, le roi s'acharna, avec plus de rigueur encore, contre les missionnaires, maltraita leurs serviteurs, intercepta leurs lettres, les accusa publiquement à la cour de Portugal, fit surveiller leurs démarches. Il alla jusqu'à prétendre qu'un des missionnaires, qui remontait le Zaïre pour se rendre dans la chefferie de Sundi, s'assurait de la largeur du fleuve et cherchait un port, à l'abri duquel une flotte espagnole pourrait débarquer et envahir le pays!

Ceci n'empêcha pas la cour de Portugal de persévérer dans ses desseins et d'ordonner au gouverneur d'Angola de lui déclarer la guerre, après avoir pris l'avis du vicaire général et des supérieurs des trois ordres religieux qui se trouvent dans le pays, Jésuites, Tertiaires et Capucins.

Dans ces circonstances, le P. Giacinto est fort découragé et a eu l'intention de s'embarquer pour le Brésil.

Fos 179-180. — Copie de la lettre écrite par le roi du Congo aux officiaux de Loanda, au sujet des prétendus complots ourdis par les Capucins contre lui.

La lettre est en traduction italienne. Le roi y raconte comment il a reçu avec bienveillance les missionnaires Capucins et comment ceux-ci sont arrivés, avec de mauvaises intentions. Ils précédaient, dit-il, une flotte et une armée espagnole qui devaient s'emparer du pays. Ils transportaient avec eux mousquets, bombardes et autres engins meurtriers.

Le roi voulut envoyer alors des ambassadeurs au Portugal, mais le gouverneur d'Angola, Rodrigo de Miranda Enriquez [1], ne le permit pas.

D'autre part, le P. Giov. Francesco Romano, interrogé, ne sut pas dire pour quel motif il était venu par la voie d'Espagne et non par celle de Portugal. Le roi demande aux officiaux d'éclaircir l'affaire.

1. Rodrigo de Miranda Enriquez gouverna l'Angola de 1651 à 1653.

[La lettre — dont l'original doit se trouver à Lisbonne — est datée du 14 novembre 1654. Il va de soi qu'elle n'est qu'un tissu de faussetés; mais elle paraît inspirée par l'entourage immédiat du roi indigène et les prêtres mulâtres de San-Salvador pourraient bien n'être pas étrangers à sa rédaction. Par la même occasion, nous pouvons donc également dater la relation précédente, écrite par le P. Giacinto da Vetralla. Celui-ci transmettait évidemment copie de la présente lettre à la Congrégation de la Propagande. La relation date donc de la fin de l'année 1654 ou du début de 1655. Elle trahit déjà une lassitude chez le préfet de la mission, puisqu'il a songé, un instant, à s'embarquer pour le Brésil.]

F° 218*b*. — Lettre de Fra Crisostomo da Genova, vice-préfet de la mission du Congo, demandant à rentrer en Italie pour motif de santé.

Le P. Crisostomo expose l'état lamentable des missions, qui manquent de collaborateurs. Le préfet Giacinto da Vetralla est parti, depuis deux ans et quatre mois [fin mai 1657] avec plusieurs autres. Il ne reste plus que quinze missionnaires, dont onze ont déjà à leur actif les dix ans de services imposés. Et on ne voit arriver aucun renfort. Quant au P. Crisostomo, il est au Congo depuis cinq ans; il est accablé d'infirmités; on lui a tiré du sang plus de soixante fois. Il estime opportun pour lui de songer à la retraite.

Loanda, 29 septembre 1659.

F° 220*b*. — Nouvelle lettre du P. Crisostomo, demandant à retourner lorsque ses dix ans de mission seront écoulés.

[La lettre est datée du 6 décembre 1660. Fra Crisostomo dit qu'il est dans sa *huitième* année d'apostolat. Il y a contradiction avec la lettre précédente.]

F° 222*b*. — Requête de Fra Ambrosio d'Amelio, prédicateur, pour aller en mission au Congo.

Cascia, 11 novembre 1660.

F° 223*b*. — Bordereau des médailles, croix et chapelets donnés aux missionnaires du Congo, pour distribution aux indigènes. Total : 18,848.

F° 225*b*. — Requête de Fra Domenico da Barletta, prêtre, et de Fra Daniele da Noia, lai, pour aller en mission au Congo.

17 mars 1661.

F°s 217-221. — Brève notice sur la question de juridiction des évêchés de Congo et d'Angola.

Fra Bonaventura da Sorrento, l'auteur de ce mémoire, raconte que la foi fut introduite au Congo par la couronne de Portugal, vers 1490, qu'on construisit une cathédrale à San-Salvador, qu'on y érigea un évêché, que les Portugais édifièrent à Loanda plusieurs forteresses, sous prétexte d'assurer l'échange des marchandises avec l'hinter-

land, qu'ils s'emparèrent, par force, d'une partie des territoires occupés par la reine Singa et les désignèrent sous le nom d'Angola, que, dès 1640, les Capucins furent envoyés en mission au Congo par la Propagande, qu'ils furent reçus avec bienveillance par le roi Don Garzia, que les Portugais lui reprochèrent à la fois de s'allier avec les Hollandais protestants et d'être en bons rapports avec la cour du Roi Catholique, qu'ils lui firent la guerre et l'obligèrent à persécuter les nouveaux venus, qu'ils enlevèrent l'évêque de San-Salvador et le transportèrent à Loanda, puis à Massangano, après la prise de Loanda par les Hollandais. L'évêque d'Angola mourut vers 1643 et ne fut pas remplacé à San-Salvador [1].

Fra Bonaventura estime que le Saint-Siège a le droit strict de créer non seulement un nouvel évêque *in partibus* à San-Salvador, mais encore plusieurs évêques à Batta, Sundi, Bamba et Sogno.

Le Saint-Siège n'empiète nullement sur les prérogatives de la cour de Portugal, qui avait, on le sait, le droit de nommer des évêques et des prêtres dans toutes ses conquêtes nouvelles.

En effet, le royaume du Congo n'a pas été soumis par les armes portugaises : c'est librement que le souverain a accepté la foi chrétienne, offerte par les Portugais. Ceci ne donne pas droit de conquête. Le roi de Loango a répondu un jour, à l'évêque d'Angola, qui lui offrait de porter la foi en son royaume, qu'il ne s'y opposait point à condition de ne pas recevoir, en sus, la domination des blancs.

En définitive, la couronne de Portugal prétend intervenir dans la nomination de l'évêque pour deux motifs : 1° parce qu'elle donne l'agréation *(intrata)* ; 2° parce qu'elle a nommé autrefois.

Mais le Saint-Siège peut répondre : *a)* que l'agréation du roi du Congo lui suffit; *b)* que l'évêque de San-Salvador a été transféré à Loanda et n'a plus été remplacé.

Le roi du Congo remarque très bien la portée du conflit, car il s'est plaint à l'évêque d'Angola des procédés du gouverneur d'Angola à son égard.

[Ce curieux document nous montre le point de vue auquel se placent les Capucins pour se débarrasser de l'influence gênante du Portugal. Il est l'œuvre d'un théoricien retors, mais simplement théoricien qui oublie que la royauté de Don Garzia n'est que fictive et qu'en fait il faut passer par les fourches caudines de la cour de Portugal. La Propagande l'a très bien compris et s'est gardée prudemment d'aggraver le conflit avec la puissance portugaise. Elle n'a même pas nommé d'évêque *in partibus* pendant plusieurs années.]

F^os 222 et suiv. — Copie de la lettre (traduction italienne) adressée par le roi du Congo Don Garzia II à tous ses vassaux, à l'occasion de la

1. Simão Mascaranhas, mort en 1642, d'après Lopes de Lima.

mort du P. Giorgio Fiamengo [da Tela] massacré par les indigènes, vers le 8 décembre 1652, dans le pays de Batta (village d'Ulolo) [1].

Ce missionnaire a été roué de coups, parce qu'il a troublé une cérémonie idolâtre et voulu briser les fétiches. Il est mort quelques jours après des suites de ses blessures. Le roi ordonne de poursuivre les fauteurs de la rébellion, défend à ses sujets de mettre obstacle, en quoi que ce soit, à l'apostolat des missionnaires et leur permet, entre autres choses, d'extirper l'idolâtrie et le fétichisme partout où ils les rencontreront.

San-Salvador, le 2 mars 1653.

[Cet incident malencontreux nous prouve d'abord que, si nos vaillants Capucins étaient animés d'un zèle et d'une bonne volonté indiscutables, ils manquaient parfois de l'habileté nécessaire pour manier délicatement la mentalité indigène. Le P. Giorgio Fiamengo paya de sa vie une heure de maladresse. Quant à la lettre elle-même, elle semble bien plus inspirée par le préfet de la mission de San-Salvador que par le roi du Congo. Le lecteur se sera déjà aperçu de la méthode pratiquée par nos missionnaires : agir sur le chef pour pénétrer dans la masse.]

F° 226. — Mémoire de Fra Giovanni Francesco da Roma, envoyé à la Propagande à la date du 1er février 1655. Il est arrivé le 29 juin 1651 au port de Pinda avec dix-huit religieux. Le préfet était alors Fra Giovanni da Nola [Gennaro] choisi par les missionnaires comme successeur à Fra Bonaventura d'Alessano.

Dix missions ont été fondées : San-Salvador héberge quatre ou cinq missionnaires; Sogno, cinq; Bamba, quatre; Pemba [2], quatre; Matari, deux; Chiova, trois; Mucatu [3], trois; Loanda, trois; Massangano, trois.

Douze religieux étant morts en peu de temps, le préfet a été obligé d'abandonner Matari, Chiova et Mucatù.

Au départ de Giovanni Francesco (mai 1654), il y avait encore vingt-deux missionnaires vivants. Les Capucins ont à soutenir une lutte continuelle avec les sorciers et féticheurs. Le P. Giorgio da Tela, Flamand, a été massacré par eux en Bamba, pour avoir troublé les cérémonies fétichistes [voir f°s 222 et suiv.]. Les missionnaires ont fondé des con-

1. Ce P. Giorgio Fiamengo da Tela doit être identifié avec le P. Georges de Gheel (province d'Anvers). Voici son signalement dans le *Necrologium Seraphicum ordinis Min. S. Francisci*... antiquæ Provinciæ *Flandro-Belgicæ :* Gelensis, ex familia Willems-Thysmans, Miss. Apost. contra inanes deos prædicans, fustibus graviter sauciatus, obiit martyr anno 10° prof. 35° ætatis, 13 déc. 1652 in Congo. Cf. ZUURE, *Rome en Congo, op. cit.*, p. 342. Ulolo dans le Mbata, était, semble-t-il, sur les bords du Kwilu.

2. Capitale d'un district du Congo (Mpemba), 7°1' lat. S., 14°8' long. E.

3. Makuta, dans le Sonyo, 6°3' lat. S., 13° long. E.

grégations et des confréries qui se réunissent à jour fixe. Ils ont ouvert des écoles où l'on apprend la lecture, l'écriture et la grammaire. Les baptêmes sont nombreux.

[Cette pièce est importante pour la statistique. Il est cependant à remarquer que les chiffres donnés par Giovanni-Francesco ne correspondent pas tout à fait. Ainsi, l'addition des religieux cantonnés dans les dix missions donne un chiffre de trente-deux. Les chiffres de 1654 — au départ de Fra Giovanni — donnent un total de trente-quatre.]

F° 227*b*. — Lettre du vice-préfet Fra Giovanni Maria à la Propagande. Il demande un évêque et des missionnaires prudents ayant au moins passé vingt ans dans les ordres. Les pouvoirs du préfet général devraient être amplifiés. Il faudrait notamment lui concéder le droit de désigner lui-même son successeur. C'est ainsi que, à la mort du préfet Antonio Romano, les missionnaires avaient choisi d'un commun accord Fra Giovanni Maria comme successeur. Le décret de la Propagande nomme Fra Crisostomo da Genova, ce qui paraît avoir mécontenté les religieux.

Angola, 25 juin 1664.

[On reconnaît ici la tendance déjà signalée des PP. Capucins du Congo cherchant à fortifier le pouvoir local et à se dégager peu à peu de la centralisation romaine, spécialement dans la nomination du préfet.]

F^os^ 228 et suiv. — Brève relation du royaume de Singa, dit royaume de Dongo.

En 1618, le gouverneur capitaine général, Luigi Mendes de Vasconcellos [1], envahit le royaume de Dongo et força le roi à battre en retraite jusqu'au fleuve Coanza. A sa mort, il confia son fils et successeur à la reine Singa, sa sœur, qui s'empressa de le faire disparaître et resta seule maîtresse du royaume. Elle fit la guerre aux Portugais avec des chances diverses et, voyant l'inutilité de ses efforts, finit par se tourner vers d'autres provinces, dont elle fit la conquête. Bien qu'elle soit chrétienne et s'appelle Dona Anna, elle observe avec son armée, peu nombreuse, mais vaillante, les rites et cérémonies du fétichisme, fait des sacrifices humains, etc.

La reine Singa a déjà écrit courtoisement au P. Serafino, auteur de la relation, et celui-ci croit pouvoir implanter sérieusement la foi chrétienne en ce pays, s'il dispose d'un nombre suffisant de collaborateurs.

Angola, 10 février 1655.

F° 229*b*. — Fra Giovanni Battista da Castel annonce la mort de Fra Serafino da Cortona.

Florence, 4 septembre 1660.

1. Luigi Mendes de Vasconcellos, gouverneur d'Angola de 1617 à 1621. Sur cette campagne, cf. Ravenstein, *op. cit.*, p. 163.

Fº 231*b*. — Domenico da Barletta et Daniele da Noia renouvellent leur requête pour aller au Congo.

Fº 233*b*. — Le provincial des Marches demande que le départ de Fra Michelangelo da Marca et de deux compagnons soit différé.

Fº 230. — Décret du 11 janvier 1656, porté par la Propagande pour mettre fin aux dissensions entre missionnaires. Défense d'ériger, sans permission expresse, une autre mission nouvelle là où existe déjà une mission apostolique.

Fº 232. — Lettre du P. Giacinto da Vetralla au P. Bernardino Ungaro, missionnaire de Bamba, ordonnant à plusieurs missionnaires de quitter Bamba pour se rendre à Dande.

Loanda, 10 octobre 1656.

[Cette lettre fut probablement jointe par le P. Bernardino Ungaro au fº 239 qui suit.]

Fº 233. — Lettre collective des missionnaires du Congo adressée à la Propagande.

Les missionnaires exposent brièvement les progrès de la mission du Congo ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent, mettent leur espoir en Dieu qui leur donnera la force de les vaincre. Mais ce qui afflige particulièrement leur âme, c'est la méthode néfaste inaugurée par le préfet Giacinto da Vetralla, « auquel conviendrait mieux le nom de destructeur et dissipateur de la mission que de supérieur et d'édificateur de celle-ci ».

Le préfet est très autoritaire, capricieux, ne tenant aucun compte des conseils de tant de missionnaires, ne répondant pas à leurs lettres ni à leurs rapports. Il a quitté San-Salvador, résidence royale et centre de la mission, pour aller se cantonner à Loanda, où il a fait transporter le matériel de sacristie et les ornements d'autel de San-Salvador.

Il a ensuite essayé de retirer les missionnaires du royaume du Congo, mais s'est heurté à une opposition énergique du roi, qui n'a, paraît-il, pas voulu consentir à leur départ, ni recevoir des ordres en ce sens du roi de Portugal ou du gouverneur de l'Angola.

Il se montre également inhumain et cruel envers les pauvres missionnaires qui reviennent malades de leur poste et qu'il refuse de recevoir à Loanda pour refaire leur santé.

Les missionnaires jugent donc le P. Giacinto incapable de remplir honorablement les délicates fonctions dont il est chargé et supplient la Propagande de procéder à l'élection d'un nouveau préfet.

Royaume du Congo, 25 octobre 1656.

[La présente lettre nous indique encore un des motifs de l'échec réservé aux anciennes missions congolaises : la mésintelligence entre le préfet et ses subalternes. Il est, naturellement, presque impossible d'apprécier à leur juste valeur les accusations dont le P. Giacinto da Vetralla est ici l'objet de la part de ses collègues. Le reproche qu'on lui impute de se montrer autoritaire et capricieux peut provenir de certains heurts, froissements ou absences de tact vis-à-vis de collègues plus anciens et déjà expérimentés. L'accusation de vouloir abandonner la mission du Congo est plus grave. Elle a certainement un fond de vérité, car nous avons vu (f°s 173 et suiv.) que le P. Giacinto, découragé par l'attitude du roi du Congo, avait songé à s'embarquer pour le Brésil et à laisser les missions du Congo à leur triste sort (1654-55). Toujours est-il que le P. Giacinto quitta le Congo en 1657 pour ne plus y revenir.]

F^os 235*b* et 237*b*. — Fra Antonio Romano demande à la Propagande quelques catéchismes en langue congolaise.
28 novembre 1661.

F^o 237. — Fra Serafino da Cortona transmet une relation du royaume de Singa.
Massangano, 21 novembre 1656.

F^o 239. — Lettre du P. Bernardino Ungaro à la Propagande au sujet de la retraite à Loanda du préfet de la mission, le P. Giacinto da Vetralla. Le P. Giacinto s'est éloigné par suite de quelques difficultés qu'il a eues avec le roi. Il a entraîné avec lui à Loanda un certain nombre de missionnaires. Il transmet copie d'une lettre qui lui a été adressée par le préfet.
Bamba, 2 avril 1657.

[Probablement le f° 232, 10 octobre 1656.]

F^os 239*b* et 241*a*. — Lettre du procureur général des Capucins et de Fra Clemente de Maenza, qui supplient la Propagande de verser la somme nécessaire (600 écus au moins) pour le rachat de ce missionnaire fait prisonnier par les Turcs sur la côte d'Espagne et amené à Alger.
Alger, 20 juin 1661.

F^o 242*b*. — Fra Giuseppe da Fanano et Fra Alberto Corso, empêchés de partir et retenus à Lisbonne par la difficulté d'obtenir des passeports, sollicitent la faveur d'être désignés pour la Géorgie ou tout autre lieu que l'Angola.
Gênes, 28 février 1662.

F^o 243. — Requête des membres noirs de la confrérie du Saint-Rosaire à Saint-Paul de Loanda, pour l'obtention de divers privilèges (procession le premier dimanche du mois, cimetière réservé aux confrères, indulgences spéciales pour la confrérie de l'Angola).
28 juin 1658.

F° 244*b*. — Lettre de F. Sigismondo da Ferrara, vice-préfet, au sujet de la lenteur mise par la cour de Portugal à délivrer les passeports.
Lisbonne, 20 novembre 1661.

F° 246*b*. — Lettre de Fra Giovanni Battista da Salesano à la Propagande, au sujet des obstacles suscités par la cour de Portugal, malgré la protection dont les entoure le ministre Pietro Fernandez da Montero.
Lisbonne, 7 septembre 1661.

F° 247*b*. — Copie d'une lettre de Pietro Fernandez Montero à la Propagande. Il explique les motifs que fait valoir la cour de Portugal en se montrant si réservée à l'égard des Capucins d'Angola. Elle trouve que ces missionnaires manquent parfois du tact et de la circonspection nécessaires et qu'ils suscitent des embarras au pouvoir temporel. Montero en donne deux exemples et ajoute qu'il vaudrait mieux nommer des évêques qui pourraient commander tant aux séculiers qu'aux réguliers. Mais il réserve ce droit à la couronne de Portugal. Le roi de Portugal préférerait, en outre, des religieux portugais.
Lisbonne, 4 février 1662.

F° 247. — Fra Vittorio da Pistoia demande à se rendre en mission au Congo.
Arezzo, 28 juillet 1658.

F° 249. — Fra Rocco di Genova, missionnaire en Sogno, demande à rentrer en Italie pour motif de santé. Le préfet Giacinto da Vetralla émet un avis défavorable, affirmant que ce religieux est venu plutôt par curiosité que par zèle pour la conversion des âmes.
Sogno, 2 décembre 1655.

F° 249*b*. — Le P. Antonio Ardizoni, protecteur des missions à Lisbonne, fait connaître à la Propagande que la cour de Portugal a refusé les passeports à six missionnaires partant pour l'Angola. Il envoie immédiatement, pour traiter de ces affaires, le P. Théatin Gasparo della Crollalanza. Les ministres du roi ont motivé leur refus en alléguant que Sa Sainteté, si empressée à envoyer aux colonies des missionnaires évangéliques, manifestait peu de zèle dans la nomination d'évêques en ces parages.
Lisbonne, 2 février 1662.

[A cette lettre était jointe la copie de la missive de Pietro Fernandez Montero au dit procureur, f° 247*b*.]

F° 251*b*. — Lettre de Fra Gasparo Maria della Crollalanza au cardinal-secrétaire. Il lui annonce son arrivée prochaine à Rome et lui fait savoir pour quel motif les missionnaires sont contraints de rentrer.
Gênes, 18 mars 1662.

F° *235b.* — Lettre de D. Antonio Ardizoni exposant en détail le conflit survenu entre le Conseil d'Outremer et le Saint-Siège.

Lisbonne, 2 février 1662.

F° *257b.* — Lettre de Fra Pietro da Dulceo, conseillant à la Propagande la nomination à Lisbonne de Fra Bonaventura da Taggia avec titre de préfet et en qualité de procureur, dont la principale charge serait de fournir aux missionnaires leurs passeports pour l'Angola et d'éviter ainsi de regrettables incidents. Il propose aussi de placer les missions d'Angola sous la protection expresse et directe du roi de Portugal.

Gênes, 22 avril 1862.

F° 261. — Lettre du P. Bernardino Ungaro à la Propagande. Il revient sur les faits et gestes du P. Giacinto da Vetralla et l'accuse derechef de vouloir abandonner la mission du Congo, de s'être retiré à Loanda avec une partie des missionnaires (il n'y en a plus que onze dans le royaume du Congo) et même d'avoir vendu le matériel appartenant à la mission du Congo. Il déclare qu'il n'abandonnera pas le pays de Bamba — où il est seul — sans un ordre formel de la Propagande.

Bamba, 15 mars 1657.

F° 262. — Note récapitulative de la Propagande sur les difficultés diplomatiques avec le Portugal.

Le 10 juin [1661] le P. Bernardino da Siena avise la Propagande de ce que, pour éviter des tracasseries administratives, il avait prêté serment avec ses cinq compagnons de ne pas être soumis au roi d'Espagne et de rester sujet fidèle du roi de Portugal. Il espérait pouvoir s'embarquer au bout de quelques jours, mais bientôt on les prévint de ce que la cour de Portugal ne laisserait plus passer les missionnaires si le Saint-Siège ne donnait satisfaction à ses réclamations relatives à la nomination d'évêques en ce pays.

Il a député à Rome Luigi di Fonseca, qu'il propose comme procureur à Lisbonne, chargé d'aplanir les difficultés renaissantes.

Il rapporte les démarches nombreuses faites par le P. Ardizoni, Théatin, dans le même but. Les Portugais se plaignent, en outre, parce que dans les Indes on a nommé des évêques étrangers. Quatorze missionnaires nouveaux arrivés depuis à Lisbonne ont été contraints de retourner à Gênes.

F^os^ 263 et suiv. — Lettre du P. Giacinto da Vetralla à la Propagande.

Après avoir retracé les circonstances dans lesquelles fut faite sa nomination, le P. Giacinto présente la requête suivante :

1° Etre déchargé de ses fonctions de préfet et rentrer, si l'on veut, dans les rangs comme simple soldat;

2° Désigner comme pasteur ou visiteur apostolique du Congo un

membre du clergé séculier d'Angola ou déléguer cette mission au chapitre de Lisbonne;

3° Envoyer dix ou douze missionnaires nouveaux en spécifiant bien leurs privilèges et leurs droits respectifs d'évangélisation vis-à-vis du clergé séculier.

[Cette lettre date, sans doute, de la deuxième moitié de l'année 1657 et est postérieure au retour de Fra Giacinto en Europe. Son découragement ne pourrait être mieux décrit qu'en cette triple supplique qu'il présente à la Propagande.

S'il demande à être déchargé de ses fonctions de préfet, c'est à cause de la mésintelligence qui s'est glissée entre lui et ses collaborateurs (v. les lettres de Bernardino Ungaro).

S'il demande la nomination d'un visiteur apostolique dans le clergé séculier, c'est pour essayer d'aplanir les difficultés qui ont surgi entre les missionnaires et le clergé portugais soutenu indirectement par la cour de Portugal. Il ne doute plus que ces séculiers n'aient agi sous main sur l'esprit du roi du Congo et ne soient parvenus à l'indisposer contre les missionnaires. De là, un conflit entre le P. Giacinto et le roi. C'est alors que le P. Giacinto a songé à quitter le Congo.]

F° 263*b*. — Lettre de Fra Bernardino da Siena relative aux difficultés de Lisbonne.

Lisbonne, 25 août 1661.

F° 269*b*. — Lettre du même, même objet.

Lisbonne, 10 juin 1661.

F° 265. — Requête de Fra Lorenzo da Lucca pour aller en mission au Congo. Sa vocation s'est révélée à la lecture de la conversion de la reine Ginga.

Florence, 15 août 1658.

F°s 265*b* et 266*b*. — Don Antonio Ardizoni, Théatin, annonce enfin le départ des six missionnaires pour Loanda.

Lisbonne, 13 novembre 1661.

F°s 267 et suiv. — Relation de la conversion de la reine Ginga, opérée par les soins de Fra Antonio Romano et décrite par Serafino da Cortona, préfet de la mission du Congo.

Ginga, anciennement reine de l'Angola et de Dongo, maintenant souveraine de Matamba, a reçu au baptême le nom chrétien de Donna Anna Gonza.

Elle a lutté contre les Portugais pendant trente ans, de 1625 à 1655, a réussi, un jour, à tuer leur général, s'est emparée d'un noble seigneur portugais, lui a fait trancher la tête et s'est servie du crâne pour boire la « malafu ». Aussi, sa réputation de guerrière formidable la faisait-elle

redouter non seulement des blancs, mais des tribus indigènes qui avoisinaient son royaume, car elle était anthropophage, sorcière et faisait scalper ses ennemis tués sur le champ de bataille.

Elle avait dans son armée des amazones auxquelles il était permis d'enfanter des enfants mâles; les filles étaient jetées en pâture aux chiens.

Elle conservait et faisait adorer les ossements d'un de ses frères et lui offrait des sacrifices humains. Ces sacrifices étaient également offerts dans les cas de fléau, maladies, etc.

Elle avait été baptisée, parce qu'elle avait séjourné à Loanda, à la suite d'une guerre entre les Portugais et le roi de Dongo. Celui-ci avait promis au gouverneur d'Angola de payer la rançon de sa principale femme et de deux des sœurs de Ginga, prises dans un combat. Comme il ne s'exécutait pas, le gouverneur entra en colère contre le roi qui, craignant les suites de sa négligence, envoya Ginga Bande [1] en qualité d'ambassadrice à Loanda. C'est là qu'elle fut baptisée. Il s'en fallut de peu que le roi lui-même ne reçut le baptême. L'entreprise ne réussit pas sous un prétexte futile : une querelle de noms baptismaux. Les deux sœurs de Ginga furent baptisées et reçurent les noms de Donna Buonagratia et Donna Barbara au lieu de Sinlefungi et Cambo, leurs noms indigènes. Seulement, les velléités chrétiennes du roi de Dongo avaient indisposé contre lui les notables de son royaume. L'ambitieuse Ginga profita habilement de ces dispositions, excita les nobles à la rébellion et fit empoisonner le souverain. Son fils, âgé de neuf ans, lui succéda. Ginga n'hésita pas un instant à le faire jeter dans le Coanza pour s'assurer le pouvoir. C'est alors qu'elle commença sa longue lutte contre les Portugais. Elle ne recula devant eux que pas à pas, perdit le royaume de Dongo, qui fut confié à un de ses parents, rallié aux Portugais, s'empara de celui de Matamba et s'unit même avec les Hollandais.

Un jour, elle fit prisonniers deux missionnaires et un prêtre séculier [PP. Bonaventura de Corella et Francesco de Vias], les interrogea, s'enquit d'eux et de leur religion, les reçut avec bienveillance et les laissa retourner à San-Salvador avec une escorte. Elle écrivit plusieurs fois à Loanda et spécialement au P. Serafino da Cortona, pour s'informer de sa sœur Dona Barbara. Ce que voyant, le P. Giacinto da Vetralla demanda à Rome l'autorisation d'établir une nouvelle mission en son oyaume et désigna Serafino da Cortona comme préfet (1654). Malgré l'opposition du clergé séculier, le P. Antonio Romano partit avec cinq missionnaires, emmenant avec lui Dona Barbara pour la rendre à Ginga. Il fut reçu avec bienveillance et écouté avec attention. La reine lui permit d'ériger à Banza, sa capitale, une église appelée S. Maria di Matamba. Elle fit cesser, après quelques hésitations, la cruelle coutume de mettre

1. En fiote, Nzinga Mbandi Ngola.

à mort les nouveau-nés; elle répudia ses nombreux maris, déclarant qu'elle voulait vivre désormais avec un seul, légitimement choisi; elle fit un discours à son peuple et l'exhorta à la monogamie; elle affirma enfin, qu'elle voulait faire son salut et pour cela ne plus prêter l'oreille aux conseils insidieux des sorciers diaboliques, qu'elle voulait vivre en paix avec le roi de Portugal et obéir aux ordres du Saint-Siège.

Le gouverneur d'Angola, apprenant cette conversion, envoya des cadeaux à la reine et fit prêcher publiquement sur ce sujet.

Quant à la cassette en argent où Ginga conservait les cendres de son frère, elle l'a fait transformer en lampadaire pour l'église.

Les succès de la prédication et de l'apostolat religieux dans le peuple ont été également fort importants. En l'espace de huit mois, Fra Antonio Romano a baptisé plus de trois mille personnes, en un seul jour cent cinq notables.

Et la renommée de cette éclatante conversion a pénétré si loin que le roi de Casange a demandé l'introduction des missionnaires en son pays et s'est fait baptiser avec vingt-huit de ses fils, tous d'âge assez avancé. Tous vont aussi journellement à l'école. Le roi de Dongo a, de son côté, invité les religieux à séjourner en son royaume.

Le potentat de la région de Libolo, Gunzambambi [1] a écrit par trois fois au gouverneur de Loanda dans le même sens.

La conversion de Ginga a eu un retentissement extraordinaire en Portugal.

On l'attribue en partie à une aventure étrange dont fut le héros Ginga Mona [2], le principal capitaine de la reine. Il trouva, dans le butin qu'il avait conquis sur le chef Ovando [3], un crucifix dont il ne sut que faire et qu'il abandonna en un endroit isolé. Pendant la nuit, le Christ lui apparut en songe et le menaça de sa colère s'il n'allait rechercher le précieux emblème. Ce que fit Ginga Mona. La reine, troublée à son tour par ce récit, n'eut plus qu'un désir : celui de voir à sa cour un des missionnaires du Christ.

[Cette longue notice date probablement de l'année 1656. Cf. f° 237 datant du 21 novembre 1656. Elle expose, assez pompeusement, le succès le plus brillant de la jeune mission. Nous sommes dans la période héroïque et favorable à l'expansion. Le style s'en ressent. Au point de vue critique, il faut faire la part de l'enthousiasme légèrement naïf de ce rapport. On peut révoquer en doute le discours fameux tenu par Ginga en pleine assemblée de son peuple et l'extraordinaire récit de Ginga Mona. Ginga apparaît, semble-t-il, comme une reine perfide et astucieuse, très ambitieuse et habile à exploiter

1. Gunzambamba, roi d'un village du même nom au Hako, 10°3' lat. S., 15°3' long. E.

2. Antonio Carrasco Nzinga a Mona.

3. Ovando, Oando ou Wembo, 7°5' lat. S., 15° long. E.

les passions de ses sujets contre les blancs. On se demande si sa conversion fut sincère, quand on connaît avec quelle facilité elle était retombée, une première fois, dans l'idolâtrie. Il y a lieu de remarquer, en tout cas, le principe dominant de l'apostolat des missionnaires : ils cherchent à gagner le chef pour atteindre ensuite la masse. Il faut noter que cette conversion fameuse fit l'objet d'une plaquette spéciale, éditée par la Propagande et intitulée : GIOIA, *La maravigliosa conversione alla santa fede di Cristo della regina Ginga... cavata da una relazione del P. Antonio di Gaeta*, Napoli, 1669. Cf. aussi CAVAZZI, *op. cit.*, pp. 823 et suiv.]

F° 279. — Lettre de la reine Ginga à la Propagande traduite du portugais en italien.

Elle remercie la Propagande de lui avoir envoyé le P. Antonio Romano par l'intermédiaire duquel elle a connu la vraie foi [1].

[Date approximative, 1655 ou 1656. La lettre est évidemment inspirée.]

F° 284. — Fra Gregorio da Castiglione, frère lai, demande, pour cause de maladie, à ne pas être envoyé aux missions du Congo.

Bagnaia, 20 juillet 1659.

F° 281. — Fra Giacinto da Vetralla, préfet, écrit à la Propagande au sujet de la durée décennale du terme de mission.

[Date approximative 1656.]

F° 284*b*. — Fra Antonio da Tervel, prédicateur Capucin, demande l'impression aux frais de la Propagande de divers ouvrages en langue congolaise [2].

F° 288. — Fra Serafino da Cortona est arrivé à Livourne, après seize mois de navigation. Il vient, en qualité d'ambassadeur de la reine Ginga et de Caquinguri, roi de Casange, présenter leurs hommages au Saint-Père. Il vient, en même temps, exposer le tort causé à la mission du Congo par le P. Giacinto da Vetralla qu'il accuse ouvertement, en décla-

1. Le Pape Alexandre VII lui fait écrire un bref dans lequel il l'exhorte à propager la foi chrétienne en son royaume, le 7 février 1665. PAIVA-MANSO, *op cit.* p. 241.

2. 1° Un vocabolario copioso in quattro lingue, cioè italiana, latina, spagnola e del Congo;

2° Una grammatica dell Congo, con molte cose notabili, e curiose per intenderla; e con molte frasi, e modi di parlare con molta chiarezza;

3° Un libro de sermoni, e prattiche delle domeniche, e feste secondo il loro costume;

4° Un libro d'orationi con tutte le meditationi della Passione, e de novissimi;

5° Un libro de le feste della B. Vergine e del Rosario, con varij essempi;

6° Un libro delli catechismi, et modo d'aministrare tutti i sacramenti con varij essempi per tutti i commandamenti, e sacramenti;

7° Finalmente un manuale per la buona direcctione di quella gente.

rant que ses missionnaires n'ont pas osé transmettre leurs plaintes à la Propagande. Il attendra à Florence la réponse du cardinal-secrétaire.

Livourne, 25 août 1659.

[Cf. plus haut, f°s 233 et suiv., la lettre collective des missionnaires contre le P. Giacinto et ses démêlés avec le P. Bernardino Ungaro, que son grand âge et son expérience autorisaient à oser davantage. A cela se joint maintenant l'accusation directe de ce collaborateur actif, éclairé et vigilant que fut le préfet de Ginga.]

F° 290. — Fra Crisostomo da Genova, vice-préfet de la mission du Congo, en l'absence de Giacinto da Vetralla, demande que la Propagande veuille bien fixer les missionnaires sur le point de savoir si leurs dix années de séjour sont accomplis du jour où la faculté d'aller en mission leur est accordée ou du jour de leur arrivée à la mission. Cette question préoccupe beaucoup les missionnaires.

Loanda, 20 septembre 1659.

[Nous touchons encore ici à une des causes qui ont provoqué la décadence de la mission du Congo. Il va sans dire que le terme de dix ans consécutifs de séjour en pays tropicaux, imposé aux missionnaires, ruinait irrémédiablement leur santé et leurs forces. Aussi réduisit-on bientôt ce terme à sept ans.]

F° 290*b*. — Lettre de Fra Crisostomo da Genova, vice-préfet, à la Propagande. Il annonce l'arrivée de Bernardino da Siena avec ses confrères et exprime la joie causée aux missionnaires par la lecture d'une lettre réconfortante venue de Rome. Il supplie le cardinal-secrétaire d'écrire de temps à autre et d'encourager ainsi les pauvres missionnaires perdus dans la brousse.

Loanda, 26 février 1662.

F° 292. — Requête de Fra Michelangelo da Monte Aboddo, prédicateur, pour aller au Congo.

Fano, 22 novembre 1659.

F° 292*b*. — Lettre de la reine Ginga, demandant de nouveaux missionnaires pour son royaume.

S. Maria, 10 avril 1663.

F° 294. — Lettre de Fra Antonio Roma, vice-préfet de Ginga [en l'absence de Serafino da Cortona], à la Propagande.

Il annonce l'éclatante conversion de Ginga et demande l'impression de la notice plus développée qu'il a envoyée [f°s 267 et suiv.]. Il informe la Propagande du départ de Fra Serafino da Cortona, en qualité d'ambassadeur de Ginga. Il réclame des collaborateurs. Il a fait plus de trois mille baptêmes.

Il reproche également au P. Giacinto d'avoir, dans un moment de

découragement, voulu abandonner la mission du Congo, mais il le recommande à la bienveillance de la Propagande, s'il est appelé à se justifier. On ne doit pas perdre de vue, dit-il, le succès de ses prédications, ons habileté diplomatique avec les Portugais, les grands services qu'il a rendus à la mission, sa vie exemplaire. Fra Antonio est d'avis que le P. Giacinto devrait revenir au Congo.

Massangano, 8 juin 1658.

[Le P. Antonio Romano paraît avoir la note juste au sujet de Giacinto da Vetralla.]

F° 298*b*. — Les habitants de Loanda remercient la Propagande de l'envoi de six missionnaires nouveaux [Bernardina da Siena et ses collègues] et en réclament d'autres.

Loanda, 15 juin 1663.

F° 299. — Lettre de Giovanni Fernandez Viera, gouverneur et capitaine général de l'Angola [1], aux cardinaux de la Propagande, pour se plaindre de certains empiètements des PP. Jésuites sur le pouvoir temporel. Ils prétendent voir accorder à leurs esclaves les mêmes privilèges d'immunité qu'à eux-mêmes, et ce contre l'avis des théologiens et docteurs qui sont à Loanda.

Loanda, 5 juillet 1658.

F° 300*b*. — Fra Crisostomo da Genova négocie à Lisbonne, avec la cour de Portugal, la régularité des départs de missionnaires pour l'Angola. Il partira lui-même sous peu.

Lisbonne, 28 décembre 1664.

F° 302. — Nouvelle requête de Fra Michelangelo da Monte Aboddo cf. f° 292].

Fano, 12 décembre 1659.

F° 303. — Fra Bonaventura da Sorrento sollicite de la Propagande l'envoi d'une grammaire congolaise récemment éditée par ses soins.

Naples, 30 octobre 1659.

[Il s'agit de la grammaire congolaise, publiée par Fra Giacinto da Vetralla sous le titre : Regulæ quædam pro difficillimi Congensium idiomatis faciliori captu ad Grammaticæ normam redactæ a F. Hyacintho Brusciotto a Vetralla concionatore Cappucino Regni Congi Apostolico Missionis Præfecto, Romæ, Typis S. Congr. de Prop. Fide. Anno MDCLIX, 8°, pp. VIII-98. Cf. F. STARR, *Bibliography of Congo Languages ;* Chicago, 1908, p. 27.]

1. João Fernandez Vieira gouverna l'Angola de 1658 à 1661.

F° 304*b*. — Fra Giovanni-Maria da Pavia, nommé préfet par les missionnaires à la mort de Fra Antonio Romano, demande à la Propagande :

1° De nommer officiellement le préfet et de lui accorder la faculté de désigner son successeur avant sa mort. Agir autrement serait nuire à l'administration de la mission;

2° D'envoyer de nouveaux religieux, car des vingt-deux actuellement en fonction, seize ont terminé leurs dix ans de service et sont prêts à rentrer en Europe;

3° De nommer un évêque et d'envoyer des brefs pontificaux au roi du Congo et à la reine Ginga;

4° De pouvoir lui-même rentrer dans sa province, car il a vingt ans de missions, en Barbarie et au Congo;

5° De rappeler publiquement à l'ordre le P. Vittorio da Pistoia, qui a quitté la mission sans autorisation.

Loanda, 2 juillet 1663.

[On s'aperçoit vite que la politique des préfets reste toujours la même Ils réclament plus d'air et moins de centralisation de la part de la Propagande.]

F° 305. — Requête de Fra Michele da Bovino pour aller au Congo.

Torremaggiore, 27 janvier 1660.

F° 307*b*. — Fra Crisostomo da Genova annonce qu'il a reçu à Lisbonne l'autorisation de faire passer en Angola douze missionnaires. Il fait connaître en même temps la mort, à Massangano, de Fra Bernardino da Siena et du P. Arcangelo da Firenze. Tous leurs compagnons ont été gravement malades et administrés des sacrements de l'Église.

Lisbonne, 20 mai 1664.

F° 308*b*. — Lettre de Fra Giovanni-Antonio da Montecuculo à la Propagande.

Il y raconte la mort du P. Antonio Romano (9 juillet 1662) et les résultats que ce missionnaire avait obtenus dans le royaume de Ginga. L'église était bien ornée de statues, de candélabres, d'une lampe d'argent devant le saint Sacrement. Il avait fait de nombreux baptêmes et répandu partout la foi chrétienne. La reine manifestait de hauts sentiments de piété; elle avait, à sa cour, un petit oratoire dédié à sainte Anne, où l'on récitait tous les jours le chapelet. Elle avait fondé une école où plus de quarante enfants reçoivent l'instruction et l'éducation. Elle a manifesté une grande douleur à la mort du P. Antonio et lui a ordonné de magnifiques funérailles.

Le P. da Montecuculo insiste à nouveau sur la nécessité d'accorder au préfet le droit de désigner son successeur. Il demande de nouveaux col-

laborateurs. Quant à lui, atteint d'une maladie grave, il demande à retourner à sa province de Bologne.

S. Maria di Matamba, 12 avril 1663.

F° 309. — Fra Serafino da Cortona — qui venait de recueillir la succession de Fra Giacinto da Vetralla — demande à la Propagande d'accepter sa démission. Le principal motif de sa détermination consiste dans la haine implacable que les PP. Jésuites ont vouée à la mission des Capucins et particulièrement au P. Serafino. Ce dernier leur reproche notamment d'avoir excité le roi du Congo contre les missionnaires, en les accusant d'être les agents du roi d'Espagne.

Rome, 31 janvier 1660.

[Nous savons que cette accusation a été maintes fois portée contre les PP. Jésuites. Son exagération est évidente et elle provient de la rivalité jalouse des divers ordres entre eux.]

F^os 316 et suiv. — Sommaire des *desiderata* du P. Crisostomo da Genova à la Propagande :

1° Nécessité d'envoyer de plus nombreux missionnaires. Pour les deux missions, du Congo et de l'Angola, il n'y a que onze prêtres et cinq frères lais, dont huit à Loanda, Massangano et Matamba. La reine Ginga demande de nouveaux missionnaires. Au Congo, il y a quatre missionnaires et un frère lai. Au Sogno, il y a trois prêtres et un frère lai.

[A remarquer que le total s'élève à dix-sept.]

Le roi du Congo continue à molester les missionnaires: il a fait emprisonner, il y a trois ans, le P. Bernardino da Siena, mort à Massangano, et a voulu empêcher le P. Crisostomo de venir à Rome, sous prétexte qu'il l'avait desservi à la cour de Portugal;

2° La cour de Portugal accorde le passage à douze missionnaires, dont six italiens et six français, comme n'étant pas sujets du roi d'Espagne. Le P. Crisostomo, pour éviter des difficultés, estime que les Italiens seuls devraient suffire à la mission;

3° Il rappelle les souffrances et les déboires éprouvés par les pauvres missionnaires et demande que la Propagande leur fasse parvenir, aussi fréquemment que possible, des lettres réconfortantes.

Quant à lui, il demande à être déchargé de sa préfecture;

4° Il demande si le préfet qui a accompli son terme de service peut exercer ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur; sinon, que la Propagande indique la méthode à suivre pour ne pas laisser la mission sans chef pendant un laps de temps considérable;

5° Si le préfet choisi par les missionnaires à la mort de son prédécesseur peut désigner d'ores et déjà son successeur, afin de pallier, dans la mesure du possible, les lenteurs de la correspondance avec Rome;

6° Le terme de dix ans de séjour étant réduit à sept, le préfet peut-il, après sept ans accomplis, autoriser le retour des missionnaires;

7° Les sept ans commencent-ils le jour de la réception des lettre-patentes ou le jour de l'arrivée à la mission?

8° Si les missionnaires peuvent proroger leur terme sans attendre des lettres de confirmation de la Propagande;

9° Le préfet demande l'autorisation de renvoyer en Europe les missionnaires inhabiles et de châtier les désobéissants;

10° Il demande la nomination d'un seul préfet pour les missions d'Angola et du Congo;

11° Il demande l'autorisation pour les missionnaires de célébrer le Saint-Sacrifice en mer, les jours de grande fête;

12° Il demande l'extension au Loango de la mission d'Angola;

13° Il demande la dispense matrimoniale pour inceste;

14° Besoins matériels des missionnaires : frais de voyage, cent écus pour achat d'objets religieux, vin et farine, cent écus pour médicaments et livres.

[Nous avons ici le sommaire des requêtes formulées dans diverses lettre par Fra Crisostomo da Genova. Nous en possédons plusieurs : cf. f°s 290 290*b*, 300*b*, 307*b* et, plus loin, f°s 330 et 332.

Voici les principales décisions de la Propagande prises en séance du 2 mars 1665 :

Au point 2° six Italiens seulement partiront;

3° Ordre d'écrire aux missionnaires du Congo une lettre réconfortante;

4° Le préfet peut exercer ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur;

5° Réponse affirmative, avec ordre d'aviser au plus vite la Propagande;

7° Le *septennium* commence à la date de l'arrivée dans la mission;

8° Les missionnaires ne peuvent proroger leur terme sans instructions de la Propagande;

9° Le préfet peut, en matière grave, suspendre les missionnaires et doit envoyer leur dossier avec la défense des délinquants. En ce qui concerne les incapables, qu'il informe la Propagande de leur incapacité;

10° Pas de préfet général du Congo.

11° Refusé;

12° L'extension au Loango est accordée;

13° Transmis au Saint-Office;

14° Frais de voyage, et cent écus pour objets religieux, vin et farine accordés. On demande justification des cent écus pour médicaments et livres.]

F^os^ 309*b* et 310*b*. — Liste des missionnaires du Congo [probablement à la date de 1663].

1. Nomi de Padri missionarij che stanno di presente nella missione d'Angola e Congo in Africa e delle Provincie loro :

ROMA. — Il Padre Bernardino Ungaro, sacerdote; il Padre Giovanni Battista

da Salisano, predicatore; il Padre Arcangelo da Bianza, predicatore; Fra Gioseppe da Bassano, laico; Fra Gabrielle da Velletri, laico.

TOSCANA. — Il Padre Bernardo da Castigliano, predicatore; il Padre Antonio da Savanezza, predicatore; il Padre Filippo da Siena, predicatore.

BOLOGNA. — Il Padre Gio. Maria da Pavia, prefetto; il Padre Gio. Antonio da Montecuculo, sacerdote.

GENOVA. — Il Padre Benedetto da Lusignana, sacerdote.

NAPOLI. — Il Padre Girolamo da Monte Giorgio, sacerdote.

CONGO. — Il Padre Francesco da S. Salvatore, sacerdote.

MILANO. — Fra Ignazio da Valsasna, laico.

SARAGOSA. — Fra Francesco da Nicosia, laico.

OTRANTO. — Fra Leonardo da Nardo, laico.

Breve compendio delle missioni dove stanno li missionarij, e quanto sono lontani l'uno dall' altri le quali missioni di presente sono :

Il Padre Girolamo da Monte Giorgio; Ducato di Sondi; Circa 40 leghe.

Il Padre Francesco da S. Salvatore, sacerdote, Fra Gioseppe da Bassano; laico Congo S. Salvatore; Circa 40 leghe.

Il Padre Antonio da Sarnezza, predicatore; Ducato di Bamba; Circa 40 leghe.

Il Padre Bernardino Ungaro, s. e superiore; il Padre Bernardo da Cotigliano, predicatore; il Padre Filippo da Siena, predicatore; Fra Leonardo da Nardo; Contado di Sondo; 50 e più leghe.

Il Padre Giovanni Antonio da Montecucolo, s. e superiore; il Padre Arcangelo da Bianza, predicatore; Fra Gabrielle da Velletri, laico; Ginga e S. Maria de Matamba; 80 leghe.

Il Padre Benedetto da Lusignana, s. e superiore; il Padre Giovanni Battista da Salisano, predicatore; Presidio di Massangano; 40 leghe.

Il R. Padre Giovanni Maria da Pavia, prefetto; Fra Francesco da Nicosia, laico; Fra Ignazio da Valsasna, laico.

La città principale de regni d'Angola quale si chiama Loanda, Capo Congo, e Ginga.

F° 314. — Lettre désespérée de Fra Angelo Maria Corso, vice-préfet, installé à Overo, sur la triste situation de sa mission qu'il déclare empreinte « d'un vernis de christianisme ». Il a été abandonné avec un de ses collègues par deux religieux laissés à San-Thomé et partis sans autorisation.

Overo [1], 2 février 1659.

F° 324. — Lettre par laquelle la reine Ginga délègue Fra Crisostomo da Genova en qualité d'ambassadeur au Vatican.

S. Maria Matamba, 18 mars 1663.

[Crisostomo da Genova remplit donc les fonctions dont fut chargé, avant lui, Fra Serafino da Cortona.]

F° 325. — Copie du décret autorisant Fra Crisostomo da Genova,

1. Overo, Oveiro, Ouveiro, Ouwerre, district du Bénin sur la côte actuelle du Lagos.

préfet de la mission du Congo, à passer par Lisbonne pour se rendre dans l'Angola avec ses missionnaires.

Lisbonne, 7 avril 1664.

[La copie de ce décret est extraite des registres de la Secrétairerie d'État et signée Antonio de Sousa da Massedo.]

F° 330. — Points à examiner par la Propagande sur la requête du préfet Fra Crisostomo da Genova :

1° Le préfet ayant accompli son terme, doit-il continuer ses fonctions en attendant son successeur?

2° Dans les cas de mort du préfet, ne pourrait-on envoyer les lettres en double exemplaire et par deux voies différentes?

3° Ne faut-il pas déterminer exactement les limites des deux missions distinctes et, partant, les droits respectifs des deux préfets? [Congo et Angola.]

4° Le droit de renvoyer les missionnaires incapables dans leurs provinces ne devrait-il pas être accordé aux préfets ?

5° Ne vaudrait-il pas mieux ne constituer qu'une seule mission avec un seul préfet qu'on intitulerait préfet des royaumes d'Angola et des royaumes circonvoisins? Le préfet résiderait à Loanda — comme cela se fait d'ailleurs depuis douze ans — et on créerait deux vice-préfets, l'un du Congo, l'autre de Ginga;

6° Il estime opportun de renouveler la Bulle *Contra impedientes missionarios ;*

7° Il demande la faveur pour les missionnaires embarqués de pouvoir célébrer la sainte Messe soit dans la Méditerranée, soit aux fêtes de précepte;

8° Il sollicite l'autorisation de pouvoir étendre la mission au royaume de Loango, dont le souverain, voulant épouser une femme blanche et chrétienne, a demandé à recevoir le baptême. Ce royaume est assez important; il est fréquenté par des factoriens hollandais et portugais;

9° Il demande que la dispense matrimoniale *ex copula illicita* soit étendue; par exemple, dans les cas d'inceste;

10° Il demande que les dix ans de service exigés des missionnaires par décret du 30 juin 1651 soient réduits à sept ans;

11° Rappel à la Propagande des cent écus à distribuer à chaque missionnaire et des provisions de vin et de farine à faire passer par Lisbonne.

[Le P. Crisostomo da Genova se montre ici le continuateur persévérant de la politique inaugurée par les Capucins vis-à-vis de la Propagande : renforcement du pouvoir local et décentralisation à Rome. En outre, il voudrait se sentir bien soutenu à Rome dans les difficultés qu'il rencontre, surtout avec ses coreligionnaires. Une des meilleures mesures proposées est la réduc-

tion du *decennium*, qui aurait ruiné en peu de temps les forces vives de la mission. La pièce date probablement de l'année 1665, époque à laquelle Fra Crisostomo fut sommé d'exercer, en fait, les fonctions de préfet. Jusque-là, bien que préfet en titre, il s était dérobé et avait même cherché à se décharger de sa mission en restant en Italie. Cf. les pièces qui suivent.]

F° 332. — Lettre du P. Crisostomo da Genova à la Propagande, justifiant son départ de la mission et son arrivée en Italie.

Il avait accompli, dit-il, ses dix ans de services et surtout il venait, en ambassadeur de la reine Ginga, représenter à la Propagande l'état de la mission et solliciter l'envoi de nouveaux secours [cf. f° 324].

Il est parti de Loanda le 4 juillet 1663, est arrivé à Lisbonne le 24 novembre, après un malheureux naufrage. A Lisbonne, il a trouvé le décret le nommant préfet de la mission et s'est employé auprès de la Cour pour obtenir le passage de douze missionnaires dans l'Angola. Le 3 novembre 1664, il est parvenu à Rome, où il se repose de ses fatigues.

Fra Crisostomo donne une courte notice sur l'état des missions au moment de son départ. Il y a sept missions et seize missionnaires dans les deux préfectures (Congo et Angola).

1° L'Angola comprend les missions de Loanda, Massangano et Santa-Maria di Matamba, huit missionnaires, trois frères lais et cinq prêtres séculiers. Les Portugais sont nombreux à Loanda (1,500) et à Massangano, (500). Ils se montrent fort bienveillants et assistent volontiers aux cérémonies religieuses.

Quant à la mission de Ginga, elle est prospère et produirait des fruits remarquables, si les collaborateurs ne faisaient défaut.

Le chef de Sogno s'est également converti et manifeste des sentiments de vive piété. Le samedi, lui et ses sujets assistent à la Messe en l'honneur de l'Immaculée Conception. Le samedi soir et le dimanche, il y a instruction religeuse.

2° Le Congo comprend les missions de San-Salvador, Bamba et Sondi [1]. Il n'y a dans chacune qu'un prêtre et à San-Salvador en plus un frère lai.

[On se souvient que Giacinto da Vetralla avait abandonné San-Salvador. Depuis lors, cette mission périclitait.]

Le roi du Congo se montre de plus en plus hostile aux missionnaires, qu'il considère comme des ennemis du Portugal, et les préfets ne veulent plus traiter avec lui. Le P. Bernardino da Siena a été récemment encore expulsé par ses ordres.

Apprenant le départ de Crisostomo da Genova pour le Portugal, il a écrit une lettre calomniatrice à la Cour qui n'en a, d'ailleurs, tenu aucun compte.

1. Le N'Sundi est au nord du fleuve Congo dans le district actuel du Bas-Congo

La température est aussi fort malsaine et les cas de maladies sont fréquents.

Fra Crisostomo supplie la Propagande d'écrire à ces pauvres missionnaires qui ont besoin de consolations. Sur soixante ou septante qui ont déjà évangélisé ces régions, vingt-neuf sont morts. Les vivants sont abandonnés presque sans ressources. Quant à lui, âgé de 55 ans et ayant déjà 39 ans de vie religieuse et de nombreuses années de mission, il demande à la Propagande d'être déchargé de ses fonctions de préfet.

Rome, 10 janvier 1665.

F° 336. — Lettre de Fra Luigi da Pistoia à la Propagande, justifiant son départ de la mission du Congo.

Fra Luigi fit partie du premier groupe de missionnaires destinés au Congo (1648). Après douze ans de mission, il a été atteint d'une paralysie des jambes qui l'a empêché de continuer son service. Il a obtenu du préfet Giovanni-Maria da Pavia l'autorisation de repartir; il s'est donc rendu au Brésil, chez les Capucins français de Pernambuco, d'où il c'est embarqué pour Lisbonne. Il accuse, à son tour, le P. Chrisogono [Crisostomo da Genova] de détruire la mission, parce qu'il est impérieux et impulsif.

Gênes, 24 mars 1663.

F° 337. — Fra Stefano da Ravenna [qui accompagnait le P. Luigi da Pistoia], rentrant du Congo après quinze ans de mission, demande l'autorisation de se présenter à Rome.

Gênes, 28 mars 1665.

F° 340. — Le P. Crisostomo reçoit l'ordre de repartir pour l'Angola.

Albano, 16 mai 1665.

F° 344. — Fra Luigi da Pistoia écrit une nouvelle lettre au sujet de son départ de la mission et raconte les déboires que lui a causés un jeune esclave nègre destiné par lui à l'hôtel du cardinal-secrétaire de la Propagande.

Florence, 18 juillet 1665.

F° 347. — Fra Crisostomo da Genova, se disposant à repartir pour exercer ses fonctions de préfet de la mission, demande au cardinal Durazzo une lettre d'introduction à la cour du duc de Gênes et, par celui-ci, à celle du roi de Portugal.

Gênes, 1er août 1665.

F° 349. — Fra Crisostomo demande, pour aller plus vite, à s'embarquer

sur un navire anglais en partance pour Lisbonne. Mais il faudrait payer le prix du passage (cinquante écus).
Gênes, 29 septembre 1665.

F° 351. — Même sujet.
Gênes, 26 septembre 1665.
[Date erronée.]

F° 353. — Même sujet.
Gênes, 17 octobre 1665.
[Lettre de l'archevêque de Gênes.]

F°s 363-66. — Même sujet. Le P. Crisostomo est arrivé à Cadix (16 décembre 1665) après avoir essuyé le feu d'un corsaire hollandais.

F° 357. — Courte note relative à la conversion du roi de Loango et de toute sa famille (trois cents individus).

F° 358. — Marc Antonio, général des Capucins, transmet à la Propagande une lettre de Fra Bernardino Ungaro, annonçant la conversion du roi de Loango.
20 janvier 1665.

F° 360. — Lettre du P. Bernardino Ungaro. Il raconte comment, après avoir célébré solennellement le saint Sacrifice en présence du roi, il prêcha la doctrine chrétienne et fit tant d'impression sur son esprit qu'il déclara au bout de trois jours être disposé à embrasser la foi chrétienne. Toute sa famille fut baptisée en même temps que lui. Il demande quatre ou cinq religieux pour continuer l'œuvre du P. Bernardino.
Loango, 2 septembre 1663.
[Le P. Bernardino mourut quelque temps après. Au f° 355 se trouve une lettre où le P. Crisostomo annonce sa mort et celle du P. Bernard da Cotigliana. Gênes, 8 août 1665.]

F° 368. — Lettre relative au départ de Fra Crisostomo. Il demande à la Propagande de payer cent pièces d'or, déboursées pour fréter une barque qui a évité, par des passes détournées, les Turcs et les corsaires.
Cadix, 17 décembre 1665.

F° 370. — Lettre de Fra Crisostomo da Genova, de nouveau revenu de Lisbonne à Rome pour divers motifs qu'il fait valoir :
1° Difficultés pour les passeports à Lisbonne;
2° Découragement par suite du refus de lui accorder les faveurs sollicitées, spécialement la faculté de célébrer la Messe pendant le voyage;

3° Les fatigues énormes et les périls auxquels les missionnaires sont exposés (lutter contre les corsaires, les Turcs, les Hollandais, etc.).

Il demande à nouveau à être déchargé de sa préfecture.

Gênes, 1er mai 1666.

[Nous assistons ici au curieux conflit d'un préfet s'obstinant à ne pas vouloir rejoindre son poste et cherchant à se dérober sous mille prétextes plus ou moins plausibles, à la puissante Propagande, sourde à ses prières et à ses récriminations; celle-ci s'obstinant de son côté à se faire obéir. Elle n'hésitera pas, comme nous le verrons, à employer des moyens radicaux pour parvenir à ses fins. Pour les faveurs sollicitées par le P. Crisostomo, cf. fos 330 et suiv.]

F° 372. — Fra Crisostomo rend compte des dépenses qu'il a faites pendant son voyage de Gênes à Lisbonne et vice versa, ainsi que des débours consentis au P. Chrysostome de Châlons, parti pour l'Angola.

Gênes, 6 mai 1666.

[Il appert que la Congrégation ne voulait pas acquitter ces débours, faits sans autorisation. Les fos 383 (20 mai 1666), 385 (même date), 395 (5 août 1666), 397 (7 août 1666) se rapportent, en général, à la même affaire et présentent peu d'importance.]

F° 381. — Sommaire du conflit entre Fra Crisostomo et la Propagande :

1° Fra Crisostomo a été envoyé à Lisbonne pour procurer aux missionnaires partants les passeports pour l'Angola. Les instructions officielles ne lui étant point parvenues en temps utile, il a pris sur lui de faire certaines dépenses pour compte de la Propagande, à savoir : le voyage de Gênes à Lisbonne, le retour de Lisbonne à Gênes et l'argent donné au P. Chrysostome de Châlons, chargé par lui d'aller raffermir les missionnaires d'Angola ébranlés. En tout cent cinquante-neuf écus.

2° Il se flatte d'avoir obtenu, à la Cour, ce qu'il désirait;

3° Il n'estime pas nécessaire de venir à Rome, parce qu'il ne peut approuver les décisions de la Propagande relatives aux missions, spécialement en ce qui concerne le privilège de célébrer la sainte Messe en mer, les jours de précepte;

4° Il déclare renoncer à sa préfecture pour cause de vieillesse et non pour éviter les soucis et fatigues qui incombent au préfet de la mission.

Décision proposée : Fra Crisostomo doit rejoindre sa mission et accomplir son terme de préfecture, à la suite duquel on pourra lui donner un successeur. Il semble manifester peu de volonté de partir, parce que la Propagande n'a pas abondé dans son sens, ni adopté toutes ses vues. Quant à la somme dépensée, la Propagande versera le tiers et lui laissera cent écus pour compte.

F° 388. — Le procureur général des Capucins demande à la Propagande d'ajouter, aux douze missionnaires partants, ceux de Fra Bartolomeo da Perugia et Michele d'Orvieto, lais.

F° 390. — Liste de missionnaires proposés.

F° 394. — Chapelets et médailles délivrés aux missionnaires du Congo et de l'Angola [16,254].

F° 399. — Sommaire des réponses faites par la Propagande aux demandes de Fra Crisostomo :

1° Fra Crisostomo exigeait pour le préfet le droit de punir les missionnaires délinquants et de renvoyer dans leurs foyers les inhabiles et incapables. La Propagande décide que le préfet pourra, dans des cas très graves, suspendre les missionnaires de leurs fonctions et qu'il devra, dans l'intervalle, envoyer le dossier complet de l'affaire à la Propagande, qui l'instruira et jugera en dernier ressort. Elle estime qu'il n'appartient pas au préfet seul de prendre des décisions en matière si importante. Cf. 9° du f° 332.

En ce qui concerne le renvoi des incapables, la Congrégation paraît se laisser convaincre; l'auteur de la notice rappelle en effet un décret de 1660, conçu en ces termes : *Concedatur auctoritas præfecto remittendi missionarios quos minus aptos experietur eosque etiam, ubi opus fuerit, puniendi ac corrigendi iisque præcipiatur ut ei in omnibus obediant ;*

2° La Congrégation ne répond pas non plus à sa requête de confier au procureur des missions à Lisbonne une somme de cent écus pour les besoins matériels des missions, outre les deux fûts de vin et les deux sacs de farine envoyés annuellement;

3° Elle paraît d'avis de concéder le privilège de célébrer la sainte Messe en pleine mer, d'autant plus que les P. P. Jésuites jouissent de ce privilège;

4° Elle refuse de ne constituer qu'un seul préfet pour les deux missions;

5° Elle ne répond pas à la demande de renouveler le décret *Contra impedientes molestantes aut quoquo modo retardantes missionarios apostolicos.*

[Fra Crisostomo cherche, comme on s'en aperçoit, à se rendre plus ou moins indépendant, mais la Propagande continue à jouer son rôle de pouvoir modérateur et centralisateur. Ainsi, on doit approuver la sage décision de la Propagande relative au premier point, qui était gros de conséquences, si on avait admis la thèse du préfet de la mission. La pièce date de 1665 et fait, évidemment, suite à la notice du f° 330.]

F° 403. — Fra Crisostomo refuse de se rendre à la mission. Il prétend que le décret ne lui enjoint pas de retourner, qu'il a accompli son terme

de treize ans, que la règle de son ordre ne l'oblige pas à partir en mission et qu'il est libre de s'y rendre ou non.
Gênes, 24 juillet 1666.

F^os 404 et 405. — Même sujet. Lettre du 8 juillet.

F^o 409. — Instructions diverses données par la Propagande au sujet des missions du Congo (esclavage, lettre au roi, inquisition portugaise, besoins matériels des missions).

[Cette notice date, sans nul doute possible, des années 1653 à 1656 et doit se rapprocher des grandes relations publiées au début de l'inventaire f°s 55 et 75.]

F^o 425. — Le procureur général des Capucins propose Fra Gregorio da Perugia en remplacement de Fra Crisostomo da Genova.

F^o 430. — Inventaire de médailles et chapelets remis aux missionnaires. — Proposition de nouveaux collaborateurs.

F^o 435. — Fra Crisostomo, revenu à de meilleurs sentiments et décidé à obéir aux ordres de la Propagande, écrit, sur le point de s'embarquer, une nouvelle lettre où il demande que le nombre de missionnaires soit augmenté, surtout pour sauver la mission de Loango.
Gênes, 15 janvier 1667.

F^os 437 et 447. — Le procureur général des Capucins demande pour le Frère lai Ludovico da Genova l'autorisation d'accompagner le préfet Crisostomo da Genova.

F^o 439. — Lettre — peu intéressante — de Fra Giovanni Battista da Salisano, demandant de hâter l'établissement d'un séminaire. Cette innovation sera bien vue du doyen du chapitre à San-Salvador.
Massangano, 20 décembre 1664.

F^o 441. — Fra Crisostomo da Genova demande, pour un seigneur portugais, très favorable aux missions d'Angola, Signor Henrico Henriquez Damiranda, le privilège de pouvoir faire célébrer la sainte Messe en son oratoire privé.
Gênes, 25 janvier 1667.

F^o 445. — Lettre de Fra Giovanni-Antonio da Montecucculo, annonçant la mort du préfet du Congo, Fra Giovanni-Maria da Pavia, le 12 janvier 1667. Celui-ci a désigné comme son successeur le P. Filippo da Siena, qui, appartenant à la mission du Congo, devient vice-préfet d'Angola. Cette procédure a engendré des difficultés de juridiction. Nouvelle demande de missionnaires.
Loanda, 28 février 1667.

F° 453. — Le préfet du Congo, Fra Giovanni-Maria da Pavia, informe la Propagande de son prochain retour, pour faire imprimer deux ouvrages en langue congolaise et pour se retirer dans sa province.

Loanda, 16 avril 1666.

[Le malheureux préfet mourut en janvier 1667 sans avoir revu l'Italie.]

F° 454. — Courte lettre du même, exprimant des craintes pour l'avenir de la mission, qui est ravagée par la mort, mais dont les vides ne se comblent pas.

Loanda, 26 octobre 1666.

F° 459. — Notice sommaire relative au départ de Fra Crisostomo. [Voir la lettre suivante.]

F° 461. — Lettre du P. Crisostomo da Genova, se disposant à repartir pour l'Angola.

Il est arrivé à Lisbonne le 23 avril 1667. Cinq missionnaires [1] partent par la voie du Brésil, viâ Pernanbouc. Quant à lui, avec cinq autres compagnons, il attend le mois de septembre pour atteindre directement l'Angola. Les frais seront assez élevés et la Propagande devrait, comme par le passé, donner cent écus à chaque missionnaire pour les frais de voyage. Il faudrait aussi que, chaque année, un groupe de trois ou quatre missionnaires vînt rejoindre la mission, car, à l'arrivée du nouveau groupe, tous les anciens vont repartir pour l'Italie ! Vingt-deux missionnaires au moins sont nécessaires pour remettre la mission en bon état, spécialement celle de Loango et celle de Ginga, dont la reine vient de mourir. Son mari manifeste des tendances à retourner au paganisme.

Lisbonne, 29 mai 1667.

F° 465. — Lettre du même. Le P. Crisostomo continue à s'employer à la Cour de Lisbonne pour faciliter le voyage des missionnaires.

Lisbonne, 28 décembre 1667.

F°s 467 et 468. — Fra Crisostomo est parti le 20 mars 1668 de Lisbonne. Arrivé à l'île Madère, il a dû autoriser le P. Pietro da Terni à retourner en Italie, à cause des intolérables souffrances qu'il endurait.

F° 470. — Fra Luigi da Pistoia, qui avait quitté la mission sans autorisation, demande à retourner au Congo.

[Sans date; année 1668, semble-t-il. Sommaire au f° 480, relatif au même sujet.]

1. Pietro da Barchi, Filippo da Gallesio, Bonaventura da Cento, Dionigi da Piacenza, Michelangelo da Reggio.

F° 482. — Même sujet.

[Sans date.]

F° 484. — Fra Pietro da Terni n'a pu reprendre son voyage vers l'Italie et a dû séjourner à Madère. Il est proposé d'ériger dans cette île un hospice pour les missionnaires du Congo.

F°s 485 et suiv. — Projet d'ériger un hospice pour missionnaires dans l'île de Madère, sous la direction d'un supérieur Capucin.

Petite notice géographique sur l'île, son climat et ses productions.

Avantages qu'on trouverait à ériger à Madère un établissement qui servirait d'intermédiaire entre les missions d'Angola et le Portugal :

1° Ce serait un gîte d'étape entre Lisbonne et l'Angola. Les missionnaires pourraient s'y reposer avant de reprendre la mer;

2° Il serait facile de s'y procurer une foule de provisions, des vêtements, etc.;

3° Spécialement le vin et la farine nécessaires au saint Sacrifice seraient transmis sans difficulté;

4° Les missionnaires d'Angola pourraient avertir leurs confrères de Madère des calomnies et méchancetés dont on les accable et grâce auxquelles on essaye de leur nuire à la Cour de Portugal. Le supérieur de Madère pourrait, sans inconvénient, faire, de temps à autre, un séjour à Lisbonne afin de mettre fin à ces bruits calomnieux;

5° Il aplanirait spécialement les difficultés surgies entre Capucins français et italiens à Lisbonne;

6° Les Capucins pourraient, sans inconvénient, exercer leur ministère et les fonctions ecclésiastiques chez les insulaires;

7° L'établissement servirait en même temps d'intermédiaire pour la correspondance entre la Propagande et les missions du Congo.

[La lettre, sans date, est signée par Vittorio da Pistoia. Elle doit dater de l'année 1668 ou 1669. Le projet caressé par Vittorio da Pistoia ne manquait pas d'intérêt et méritait d'être examiné soigneusement. L'hospice de Madère aurait plutôt constitué une sorte de villa coloniale, où les missionnaires se seraient reposés de leurs fatigues, avant de reprendre leur service. L'idée de faire de Madère un port d'attache avec l'Europe, le Portugal et l'Italie provenait du besoin qu'éprouvaient les missionnaires à se sentir moins perdus, moins isolés du reste du monde. Et, à ce point de vue là encore, elle méritait d'être prise en considération. Le projet n'eut aucune suite.]

F° 490. — Lettre de Fra Pietro da Terni, informant la Propagande de son séjour forcé à Madère.

Madère, 10 mai 1668.

SCRITTURE RIFERITE NEI CONGRESSI, vol. I, Congo.

F^{os} 1-4. — Brève relation des Missions du Congo et d'Angola, écrite par le P. Giuseppe da Busseto, prédicateur capucin.

[Cette relation constitue une autre version de la notice analysée ci-dessous, f°s 11-25. En plus, noms de plusieurs confrères du P. da Busseto : Fra Gregorio da Perugi (?), Fra Ambrosio da Fiorenza (mort en chemin); Fra Filippo da Galesi, Dionysio da Piacenza, Francesco-Maria da Fiorenza (retournés malades en Italie); Fra Andrea da Buti, Fra Tommaso da Sestola (ont éprouvé des déboires dans le comté de Sogno). L'auteur de la relation réclame, avec instances, l'envoi de pionniers nouveaux et expose les malheurs des pauvres missionnaires, perdus en pleine brousse congolaise, réduits aux pires privations, exposés aux maladies tropicales, sans médecins (qui résident à Loanda ou à Massangano). Toute la journée, dit-il, après s'être dépensé au service de Dieu et de la religion, le missionnaire ne trouve à manger qu'un peu de farine de manioc].

La relation date donc de 1675, comme celle que nous analysons plus bas.

F^{os} 9-10. — Questions à soumettre au Souverain Pontife : Faculté d'employer des autels portatifs et, pour les Missionnaires, inconvénients résultant du séjour hors de leur couvent.

F^{os} 11-25. — Relation sur la situation des Missions du Congo et de l'Angola, écrite par Fra Giuseppe Maria da Busseto, prédicateur-capucin.

1° A Saint-Paul de Loanda, capitale de l'Angola, réside l'évêque du Congo[1], avec un clergé nombreux: Quatre ordres religieux y sont installés: les Jésuites, les PP. du Tiers-Ordre de Saint-François, les Carmes déchaussés et les Capucins. Seuls les Capucins vont en mission en dehors de la ville et leurs succès sont assez marquants. Dans leur église, ils ont établi deux congrégations d'hommes, qui se réunissent chaque semaine, pour entendre la parole de Dieu. Le premier dimanche de chaque mois, il y a congrégation des femmes.

Trois fois par semaine, on récite le chapelet. D'autres exercices de piété ne rencontrent pas moins de succès : neuvaine de Noël, avec exposition du Saint-Sacrement, prières de XL heures, prédications de Carême administration des Sacrements, etc.

2° A Massangano, distant de Loanda de 60 lieues environ, se trouve une résidence de Capucins en même temps que plusieurs prêtres portugais. Les succès ont été considérables. En deux mois, le P. Andrea da Buti a baptisé de cinq à six mille âmes.

3° Dans le royaume de la reine Ginga, les Capucins n'ont pas encore fait de grands progrès, par défaut de missionnaires et parce qu'ils atten-

1. Peut-être, D. Jorge da Guerra.

dent les ordres de l'évêque du Congo. Ils espèrent, en outre, convertir un jour à la foi chrétienne le royaume de Loango.

4° Le royaume du Congo a pour capitale San-Salvador. Il compte environ deux millions et demi d'habitants. Le roi est élu par les chefs de Bamba, Batta, Sondi, Pemba, Pango, Sogno. L'ambition d'arriver au trône suscite, sans cesse entre ces tyranneaux des luttes meurtrières et fratricides. En huit ans, six rois ont passé sur le trône. Le dernier de ces tyrans s'appelait Don Pietro Sinbantambo. Le roi actuel règne sous le nom de D. Danielle [1]. Il y a trois frères Capucins et trois prêtres à San-Salvador (P. Filippo da Galesi, sac., P. Tomaso da Sestola, sac., F. Leonardo da Nardo, lai, le vicaire général du Congo, un chanoine de la cathédrale et un autre prêtre). Ce nombre est évidemment insuffisant.

Quant à l'auteur de la relation, il a été envoyé en mission dans le « Comté » de Sogno, qui commence au fleuve Embrisi et s'étend, sur l'espace de 25 lieues, jusqu'au grand fleuve Zaïre. Celui-ci, grand, large, profond, se termine à l'Océan, par une pointe, appelée, par les naturels, *Punta del Patrone* (Padrone, en souvenir de la colonne ou Padrao, plantée par Diego Câo, en 1482, à l'embouchure du Zaïre). Il est parsemé d'îles nombreuses, occupées presque toutes sur une longueur de 80 lieues par le comte de Sogno. Les principales s'appellent Zariamballa, Entea, Saluza, Boma [1].

Ceux des indigènes qui habitent au sud du Zaïre sont généralement catholiques ; ceux qui avoisinent la rive nord du fleuve sont païens.

Le comte de Sogno fit de vives instances auprès du préfet du Congo, Fra Crisostomo da Genova, pour obtenir des missionnaires. Fra Giuseppe Maria da Busseto y fut envoyé avec le P. Placido da Gassino qui mourut, six mois après son arrivée dans le pays (1672). L'accueil a été enthousiaste.

Fra Giuseppe fait son possible pour organiser régulièrement les services religieux. Énumération des cérémonies : confessions et commu-

1. Voici, d'après Ravenstein, la liste des rois du Congo de cette époque d'anarchie :

Antonio I, Nevita a nkanga, fils de Garcia II, marquis de Kiwa, 1663-66.

Alvaro VII, Nepanzu a masundu, 1666-67.

Pedro III, Nsukia ntamba e Mbula, 1667-76

Alvaro VIII, 1667-78.

Affonso III Affonso, 1667-69.

Garcia III, Nenganga mbemba, 1669-78.

Rafaël I, marquis de Mpemba, 1669-75.

Daniel de Guzman Nemiala nia gimbuilla (?), 1678-80.

Pietro Sinbantambo s'identifie donc avec Pedro III Nsukia ntamba.

Suivant Ravenstein, Daniel de Guzman n'a commencé à régner qu'en 1678. Or, la relation de Busseto date de 1675 au plus tard.

1. Zariambala = Nzari Ambala, à l'embouchure du Congo, 12°9' long-est, Entea et Saluza ne sont pas déterminés.

nions, récitation du rosaire, sermon le dimanche et aux grandes fêtes, cérémonies de la Semaine-Sainte, processions solennelles, auxquelles assîstent le chef et sa famille.

Le nombre des baptêmes, en trois ans, a été de quinze à seize mille. Il serait bien plus considérable encore, si les missionnaires étaient en plus grand nombre.

Les choses se sont gâtées à la mort de l'ancien chef. Le nouvel élu, un certain Don Pietro, s'est emparé, par violence, du pouvoir et a immédiatement manifesté son hostilité contre les missionnaires.

Le jour des funérailles du chef décédé, une partie des assistants a quitté la route habituelle de l'église pour en suivre une autre, jonchée de paille, de branchages, suivant les rites usités chez ces peuples. Il ne suivaient plus, de cette façon, la croix qui précédait le cortège.

Le P. Giuseppe-Maria s'est opposé, de tout son pouvoir, à cette fantaisie et, finalement, a protesté en public. Une émeute s'est déclarée. Le missionnaire n'a échappé que difficilement au danger. Quant aux indigènes, ils ont déserté l'église pendant deux dimanches consécutifs.

Quant au nouveau chef, il s'est incontinent signalé par des actes de tyrannie, prétendant empêcher les ministres de Dieu d'entendre les confessions sans son autorisation expresse, faisant enlever, en pleine église, et jeter en prison un interprète suspect d'être favorable aux missionnaires.

En présence de ces faits, le P. Giuseppe-Maria a voulu lancer l'excommunication contre le chef et ce n'est qu'à l'intervention de son frère que le conflit a pu s'aplanir.

A un autre moment, le chef a tracassé les PP. Andrea da Buti et Tomaso da Sestola (Loanda), en leur réclamant, à cor et à cris, des prières pour la pluie, parce qu'une sécheresse constante empêchait les semailles. Des messes ont été dites dans ce but et, heureusement, l'eau s'est mise à tomber en abondance.

Le jour de Noël, il a réussi, avec la complicité des sorciers et féticheurs, à susciter une nouvelle émeute à la suite de laquelle tous les missionnaires ont été expulsés de Sogno.

Le P. Giuseppe-Maria n'en est pas moins rentré à Sogno, sur l'ordre du préfet Antonio de Montecucullo, et a recommencé son apostolat. Quant au chef indigne, il est mort dans une guerre civile suscitée par sa tyrannie.

L'auteur de la relation termine en exposant les ravages des maladies tropicales et de la mort dans les rangs des missions congolaises. Les missionnaires n'ont aucun secours médical d'aucune sorte, et n'ont pas à leur disposition les médicaments prophylactiques nécessaires.

En outre, les missoinnaires envoyés doivent être gens doctes et pru-

dents, les préfets doivent être fort expérimentés, pénétrés de zèle pour la justice, la vérité et le salut des âmes.

[Il paraît ressortir de la présente relation que le zèle des missionnaires est à toute épreuve et que leurs succès répondent, dans une certaine mesure, à la grandeur de leurs efforts. Toutefois, ils se heurtent dirait-on, à un obstacle presque insurmontable : l'influence des coutumes indigènes et la malveillance des sorciers ou féticheurs qui incarnent, en leur personne, le traditionalisme intransigeant. Parfois, lee missionnaires accordent peut-être une attention trop minime à ces habitudes ancrées profondément dans l'esprit de leurs catéchumènes. Le récit embarrassé des troubles provoqués aux funérailles du chef semble l'insinuer et les recommandations expresses de la fin laissent la même impression.

Un obstacle non moins redoutable est celui du climat. L'état de la science médicale ne permettait pas aux coloniaux d'appliquer les rigoureuses méthodes d'hygiène et de médecine tropicale usitées aujourd'hui.]

F^os 28-33. — Notice brève et précise sur la question d'ériger un évêché nouveau dans le royaume du Congo (probablement faite par le secrétaire de la Propagande).

Historique du fait : bref de Clément VIII, translation de l'évêque de San-Salvador à Loanda, puis à Massangano, avec titre d'évêque d'Angola, érection de la mission des capucins, désignation d'un évêque *in partibus*, difficultés soulevées par le Portugal, etc.

Les indigènes désirent vivement être dirigés par les évêques et manifestent grand zèle pour la foi catholique.

En 1624, le roi du Congo prête obéissance au pape Urbain VIII et, en 1628 [1], embrasse la foi avec ses principaux sujets.

En 1648, Don Garzia, un de ses successeurs [2], envoie à Rome deux capucins pour prêter obéissance au Pape Innocent X, et demander des missionnaires en plus grand nombre.

En 1670, don Alvarez, demande encore des missionnaires [3].

En 1689, même demande du roi d'Overio, d'Arda [4] et de l'île Annobon.

En 1694, les PP. Capucins annoncent qu'un roi du Bénin est disposé à embrasser la foi.

Le 22 juin 1705, une relation écrite par le P. Fernando da Firenze et résumée par le cardinal Sacripante, nous informe de ce que les indigènes de la province de Libollo [5], riverains du fleuve Coanza, et les habitants des royaumes de Kungo et de Sonzo, sont disposés à se convertir.

1. Ces dates sont certainement peu exactes. Ce serait sous Alvare VI (1636-38) que l'ambassade aurait été envoyée à Urbain VIII.
2. Garcia II régna de 1641 à 1663.
3. Alvaro VIII, de 1667 à 1678.
4. Sur la côte du Bénin.
5. Province de Lubolo.

Le roi de Sonzo a été lui-même converti récemment par le P. Luca da Caldanisetta, vice-préfet d'Angola [1].

La reine Zincha et ses sujets manifestent également de bonnes dispositions, mais le manque de pionniers empêche de porter la foi en ces parages.

Divers chefs, vassaux des Portugais, seraient également disposés à la conversion.

[L'intérêt spécial de cette note réside dans la statistique qu'elle révèle en 1705. Nous voyons, en effet, que les missionnaires ont abandonné la Mission de Ginga, ouverte en 1653, faute de collaborateurs. L'enthousiasme des premières années paraît s'être singulièrement attiédi et la Propagande semble hésiter à poursuivre méthodiquement l'œuvre commencée. Il vaut la peine de faire remarquer que les missionnaires ont pénétré assez loin dans le bassin du Congo, dans Kwango d'une part, au delà du Stanley-Pool d'autre part.]

F^os 35-39. — Relation anonyme d'un missionnaire capucin de Massangano. (Elle est en latin.)

L'auteur de la relation raconte brièvement comment, après avoir terminé ses études, il résolut de se consacrer à l'œuvre des Missions du Congo. Il fut accepté et s'emabrqua, le 11 novembre 1711, à Gênes avec le P. Lorenzo da Luca, préfet, et deux autres missionnaires. Il arriva le 23 juin 1712 à Lisbonne, après diverses péripéties, reprit la mer le 23 septembre et arriva dans l'Angola le 20 février 1713. Il y fut reçu par le vice-préfet, le préfet Giovanni Francesco da Luca, et ses collègues, Angelo-Félice da Padova et Hieronimo da Bologna. Le lendemain, il reçut la visite de l'évêque. Il fut alors désigné pour la mission de Sogno, sous l'autorité de Fra Tommaso da Conversano.

Le potentat de Sogno ne tarda pas à manifester son hostilité contre les missionnaires. Il s'obstinait à vouloir baiser le missel après l'Évangile. le jour des Messes solennelles. Cette faveur lui avait été refusée, mais il se vengeait en tracassant les missionnaires. Il voulut, par exemple, empêcher deux nouveaux collaborateurs, les PP. Joseph da Torrano et Silvestro da Cassano, de pénétrer dans son territoire, s'ils ne lui promettaient formellement de rétablir l'ancienne coutume. Ceux-ci répondirent que l'affaire n'était pas de leur compétence. Le tyranneau s'acharna alors sur le missionnaire récalcitrant (l'auteur de la relation) et réussit à obtenir son rappel (février 1716).

A Sogno, celui-ci avait conféré 4,643 baptêmes et béni 24 mariages.

Revenu à Loanda, il fut, après cinq mois, dirigé sur Massangano. Les missions de la région de Loanda sont beaucoup moins fructueuses que

1. C'est le Nsonso, dans les environs du Stanley-Pool. Le royaume de Kungo est le Kwango (Ocango, Coango).

celles du royaume du Congo, Sogno et Bamba. Les mœurs y sont relâchées, surtout à cause de l'exemple des laïcs et des prêtres séculiers qui ne sont pas irréprochables en ce point.

Il s'ensuit que ces prêtres séculiers ne jouissent pas de la confiance des indigènes et que ceux-ci s'imaginent parfois que le baptême qu'ils confèrent n'est pas valable.

Quant aux laïcs, ce sont souvent des marrans, expulsés de Lisbonne et condamnés par le Saint-Office. Ils introduisent ici toutes sortes de vices et de superstitions.

Statistiques : à Loanda, l'auteur de la relation a conféré, seul, 5,757 baptêmes en trois ans et avec ses collaborateurs un total de 10,000 ; il a béni, seul, 104 mariages et en collaboration, 335 mariages en tout.

En Sogno, le P. Sylvestre da Cassano a administré, en trois ans, 14,000 fois le sacrement du baptême et 1,600 fois le sacrement de mariage.

F° 43. — Courte relation écrite par Fra Gabriele della Villa del Foro, et intitulée : *Memoria per il buon Governo, e Progresso delle Missioni del Congo.*

L'auteur énumère les nombreux obstacles que rencontre la Mission du Congo : longueur et difficultés du voyage, climat chaud, humide et malsain, vomissements continuels provoqués par les fièvres tropicales manque de vivres consistants. En un mot, il est presque impossible aux missionnaires européens de vivre en ces pays et d'y remplir les devoirs de leur apostolat.

Il propose, en conséquence, de faire venir à Rome et installer à la Propagande un certain nombre de jeunes gens indigènes qui paraissent les plus aptes à recevoir l'instruction et l'éducation requises pour les initier aux fonctions sacerdotales.

Après leur ordination, ils retourneraient dans leur pays et y entreprendraient , à leur tour, l'évangélisation de leurs compatriotes.

Sans date.

F° 45. — Le procureur des missions à Lisbonne demande à la Propagande, les livres indispensables pour l'instruction des noirs : grammaires, catéchismes, etc.

F° 46. — Fra Filippo da Santa-Maria et Fra Giuseppe Maria da Monticelli sont désignés pour le Congo.

Sans date.

F^os 47-49. — Requête des missionnaires du Congo pour obtenir divers

privilèges ecclésiastiques, leur permettant d'assurer plus solidement et plus régulièrement leur apostolat.

Vu l'étendue du pays et l'impossibilité de recourir sans cesse à la juridiction de l'évêque de Loanda, ils demandent : *a)* la faculté d'accorder des dispenses matrimoniales *non tantum in solo Foro conscientiae, sed in utroque Foro* ; *b)* la faculté de pouvoir administrer le sacrement de Confirmation, l'évêque de Loanda ne pouvant faire la visite de ces vastes territoires.

La pièce est sans date. A la fin on précise le point de vue auquel se place le préfet du Congo au sujet des dispenses matrimoniales; la dispense est demandée *in gradu affinitatis ex copulatione illicita non solum cum iis qui convertuntur ad fidem... sed etiam cum christianis vere natis.*]

Fos 51-52. — Recommandation pour le P. Maurizio da Villadeste, qui désire aller au Congo.

Fo 54. — Le Procureur Général des Capucins présente Fra Giuseppe da Savona et Fra Egidio da Prezzo au lieu de Fra Michel-Angelo di Levante.

Fos 56 et 58. — Remarques du Procureur Général des Capucins au sujet du départ de plusieurs missionnaires pour le Congo.

Fo 60. — Note mémoriale du secrétaire de la Propagande pour le matériel nécessaire au départ de plusieurs missionnaires.

Fos 62-65. — Mesures proposées par Fra Eustachio da Ravenna pour consolider les missions religieuses au Congo. Il propose l'envoi d'un évêque et l'érection, à San-Salvador, d'un séminaire où l'on enseignerait à cinquante ou soixante jeunes gens les matières suivantes :

1o Les préceptes de la religion et de la morale chrétienne;
2o La langue latine;
3o Le portugais ou l'italien;
4o Les rites et cérémonies de l'Église.

Lorsque leur instruction serait suffisante, ils seraient ordonnés prêtres et envoyés, en qualités de curés, dans leurs provinces respectives.

Le matériel nécessaire — et peu important — serait acquis aux frais de la Propagande (maison en bambou recouverte de paille, nourriture sommaire, vêtement).

Un évêque serait le bienvenu parmi les indigènes. Il devrait être capucin, car les noirs estiment et vénèrent les missionnaires de cet ordre, parce qu'ils les savent désintéressés et uniquement préoccupés du salut des âmes.

Il n'est pas nécessaire qu'il soit versé dans les sciences spéculatives, mais qu'il soit homme pratique, prudent, positif et avisé.

Il faudrait réunir une seule région en les sept ou huit missionnaires capucins encore au Congo. L'auteur joint le plan d'un évêché modèle et d'un séminaire pour jeunes gens (f[os] 83 et 84). (Voir fig. pp. 162 et 163.)

[L'idée de confier l'évangélisation du Congo à des prêtres indigènes entre en vogue dès la seconde moitié du XVII[e] siècle, lorsqu'il appert que les capucins ne suffiront pas seuls à la tâche. La pièce date de 1706 environ.]

F[o] 66. — Note de Fra Bernardino di Saluzzo, procureur général des capucins, proposant douze missionnaires pour le Congo.

F[os] 68 et 70. — Notes du même, proposant de remplacer certains missionnaires empêchés par d'autres.

[Ces trois notes paraissent dater du commencement du XVIII[e] siècle, probablement de l'année 1705 ou 1706.]

F[o] 72. — Requêtes de missionnaires demandant à se rendre au Congo.

F[os] 74 et 77. — Requêtes analogues.

F[o] 79. — Requête de Fra Francesco da Pavia, sollicitant différentes faveurs : indulgence de l'autel privilégié, indulgence du Rosaire vivant, bénédiction pontificale à l'article de la mort, reliques de saint Antoine de Padoue et de saint Bonaventure, etc.

F[o] 86. — Fra Luca da Caldanisseta, vice-préfet des missions du Congo, demande : *a)* si les chrétiens du Congo, blancs ou noirs, peuvent vendre des esclaves aux hollandais hérétiques de Loanda ; *b)* si les missionnaires ont la faculté d'accorder la dispense matrimoniale au quatrième degré pour les blancs qui séjournent dans l'Angola ; *c)* si on ne pourrait étendre aux missions congolaises le privilège de la dispense *ex copula illicita*.

[Pièce sans date. Probablement début du XVII[e] siècle.]

F[os] 88-94. — Observations faites par Fra Fortunato da Bologna, prédicateur capucin, au sujet de la composition de l'*Histoire des Missions du Congo et de l'Angola :*

a) Fra Fortunato a examiné les registres de la Propagande et s'est aperçu de ce que les frères lais ne viennent pas assez en aide aux prêtres, sont négligents dans leur service, disposent trop librement des aumônes, enseignent parfois des propositions erronées en matière de foi. Ils devraient être interrogés soigneusement à la Propagande sur les motifs qu'ils invoquent pour aller en mission ; un examen sérieux de leurs facultés physiques et mentales serait indispensable ;

b) Les missionnaires eux-mêmes s'embarquent sans connaître suffisamment les méthodes d'évangélisation. Ils devraient séjourner quelque

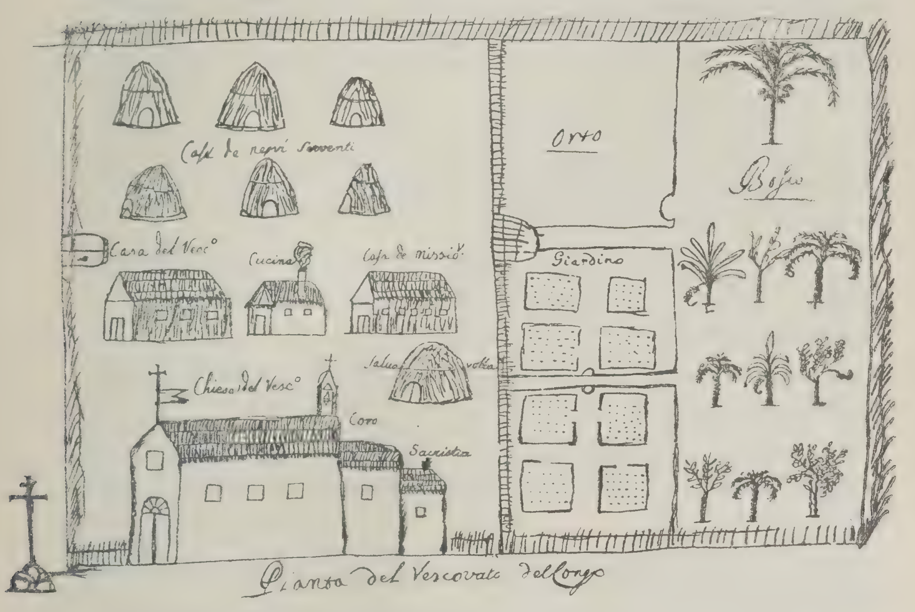


PLAN POUR L'ÉRECTION D'UN SÉMINAIRE PAR FRA EUSTACHIO DA RAVENNA.

temps à Rome pour s'initier à ces méthodes, apprendre la langue portugaise, approfondir les matières relevant de la morale, spécialement de la confession et de l'apologétique. Les indigènes ont l'esprit retors et cherchent souvent par des arguments spécieux à mettre dans l'embarras les apôtres de la foi.

Ils doivent être rompus aux difficultés de la dialectique car, pour réussir, il faut convaincre la raison et la volonté et ne pas agir uniquement sur l'imagination ou la sensibilité;

c) Le baptême des enfants ne doit être administré qu'avec circonspection. Si les catéchumènes appartiennent à des familles catholiques, vassales de la cour de Portugal, on peut les baptiser. Car les parents, en refusant le baptême, manquent gravement à leurs devoirs. Si les parents



PLAN POUR L'ÉRECTION D'UN ÉVÊCHÉ PAR FRA EUSTACHIO DA RAVENNA.

sont païens, il vaut mieux temporiser et essayer de ramener à persuation que d'exposer les enfants à leur colère.

L'auteur de la relation se plaint des marchands portugais qui embarquent leurs esclaves pour l'Amérique, sans les faire baptiser et les rend responsables de leur damnation. Il ne faut pas non plus faire montre d'un zèle excessif en ce qui concerne le mariage des indigènes : la polygamie est une coutume séculaire qui ne se déracinera pas aisément. En cette matière surtout, la prudence est à conseiller.

Le P. Fortunato revient encore sur la nécessité de former les missionnaires et de faire l'éducation de leur caractère; les petites rivalités personnelles doivent disparaître devant la grandeur du but à atteindre : le salut des âmes.

Chaque missionnaire devrait en même temps s'habituer à dresser des rapports substantiels et exacts sur la situation de sa mission, enregistrer les événements importants, noter le nombre de baptêmes, de communions, etc.

Les archives de la Propagande devraient contenir les noms de ceux

qui partent, de ceux qui restent, leur domicile, leur province, leur biographie, etc.

Le P. Procureur général devrait désigner un secrétaire qui mettrait en ordre les archives du Congo et de l'Angola. Quant à l'auteur de la relation, il se déclare incapable, pour motif de santé d'entreprendre le travail.

Quelques observations sur la fondation d'un séminaire de jeunes Congolais.

[En ces quelques lignes finales, le P. Fortunato da Bologna trace la méthode objective et critique suivant laquelle devrait être conçue l'historique des missions et leur statistique. Il rassembla lui-même les matériaux grâce auxquels le P. Antonio da Montecuecolo composa la célèbre notice sur le Congo, connue sous le nom de relation de Cavazzi (1687).]

F° 114. — Le Procureur général des Capucins annonce que cinq missionnaires destinés au Congo ont fondé une mission à l'île de Madère.

[Date approximative, 1668].

F^os 116 et 117. — Notes du Procureur général sur le retard de l'embarquement des missionnaires.

F° 119. — Note du P. Paolo Francesco dal Porto Mauricio, Préfet, au sujet de l'embarquement des missionnaires. Personne ne veut les prendre gratuitement à bord.

F^os 121 et 122. — Mémoire anonyme sur la situation des prêtres séculiers mulâtres de l'Angola.

[Le rapport est d'une sévérité peut-être excessive : il leur reproche leur ignorance dogmatique, leur relâchement moral, etc. Il date, semble-t-il, des débuts de la mission des Capucins, vers 1650.]

F° 124. — Fra Francesco da Loano demande à différer son départ pour le Congo.

F° 126. — Fra Santi di Sortino demande à partir pour le Congo.

F^os 128 et 130. — Lettres de Fra Paolo F. dal Porto Mauricio au sujet des difficultés de navigation entre Gênes et Lisbonne.

F^os 132-134. — Mémoire du P. Bonaventura da Sorrento sur l'hostilité manifestée par les Portugais à l'égard des missions des Capucins au Congo. Le motif est double :

a) D'abord, les Portugais, habitant les villes côtières, ne supportent pas que les missionnaires aillent dans l'intérieur du pays porter la lumière aux malheureuses populations indigènes. Pour eux, le nègre est une brute, tout au plus apte à travailler et à recevoir des coups ;

b) Il y a conflit de juridiction. Le Portugal veut garder jalousement

son droit à l'élection des évêques et des ecclésiatiques destinés à évangéliser le Congo. Un bref pontifical qui ne passe point par le Portugal est considéré par eux comme nul et non avenu. Aussi le P. Recteur des Jésuites a déclaré au préfet des Capucins que sa nomination était sans valeur, parce qu'elle n'avait pas passé par le Portugal. A l'arrivée des missionnaires, les ministres du roi de Portugal en Angola exigèrent le serment à leur souverain et leur firent jurer qu'ils n'étaient point agents de l'Espagne.

[Date : moitié du XVIIe siècle environ.]

F^os 136-142. — Relation anonyme d'un missionnaire du Congo. Les motifs pour lesquels la foi ne fait pas de progrès plus marquants au Congo sont au nombre de cinq.

Le premier et le plus important de tous, c'est le défaut d'un souverain absolu et unanimement respecté de ses sujets. L'auteur engage le Souverain Pontife à reconnaître solennellement, par un bref pontifical, Don Pietro IV, comme roi du Congo et à exhorter tous les notables à lui obéir. Des faveurs spirituelles seraient accordées à ceux qui lui promettraient obéissance. De son côté, le roi, en échange d'une si grande faveur, reçue par la grâce du Saint-Siège, entreprendrait d'extirper l'idolâtrie de son royaume et ferait la chasse aux sorciers de tout acabit (c'est le second motif : idolâtrie et fétichisme).

Il faudrait envoyer également un évêque qui pourrait ordonner prêtres un certain nombre de jeunes gens qui étudient maintenant dans les écoles ; il administrerait aussi le Sacrement de confirmation, qui donnerait aux convertis la vertu de persévérance (troisième motif : défaut de persévérance des convertis).

Le quatrième motif — toujours le même — est le manque de collaborateurs. Un clergé indigène est d'autant plus nécessaire.

Le cinquième consiste dans l'obligation de se servir d'interprètes fallacieux et rusés, exigeant des dîmes beaucoup trop fortes, etc. Les missionnaires doivent apprendre la langue du pays. Un décret devrait leur interdire de séjourner à la mission, s'ils ne se mettent pas au courant des dialectes usités.

L'amélioration de la nourriture réclame aussi toute l'attention de la Propagande. Comment les pauvres missionnaires pourraient-ils subsister avec la farine du manioc ou d'autres racines qui forment une « polenta » insipide? Il faudrait introduire la culture du blé. Comme boisson, le vin de palme ne suffit pas : il provoque des maladies de la peau.

Il insiste aussi sur l'importance pour le missionnaire d'avoir à sa disposition des « boys » soigneux et fidèles, et sollicite pour lui personnellement l'autorisation de pouvoir garder à son service deux négrillons dont il a fait lui-même l'éducation.

[La présente relation présente des affinités évidentes avec celle de Fra Giuseppe-Maria da Busseto, analysée au F° 1 à 4 du même volume (1675). Elle fait , en outre, mention de Fra Francesco da Pavia, qui vivait au Congo vers 1680. Elle daterait donc des années 1675 à 1680.]

F^os 156 et 158. — Lettres de Fra Paolo-Francesco del Porto Mauricio à la Propagande.

F° 159. — Fra Francesco da Monteleone remercie la Propagande pour des faveurs spirituelles accordées.

F° 161. — Demande d'une dispense matrimoniale pour un missionnaire sorti de son ordre, réfugié en Afrique et marié.

Anonyme. Impossible de dater la pièce.

F° 162. — Demande de dispenses matrimoniales *ex copula illicita* pour les païens qui se convertissent.

La pièce est de la même main que la précédente. Date inconnue.

F^os 165-174. Liste de tous les missionnaires Capucins qui se sont rendus aux missions d'Angola et Congo de 1645 à 1707, dressée par Fra Antonio da Fiorenza.

Voici cette liste très importante :

1645 :

F. Bonaventura d'Alessano, préfet.
Gennaro da Nola, prédicateur, † Loanda.
Bonaventura da Sorrento, prédicateur, procureur des missions à la Propagande.
Francesco da Roma, préd., rentré en Italie.
Giuseppe d'Antichetta, préd., † Sogno.
Angelo da Valenza, prêtre, rentré en Espagne.
Giovanni da S. Giacomo, prêtre, † Punta del Padrone.
Michelangelo da Sessa, prêtre, retourné à Rome.
Angelo da Lorena, lai, † Sogno.
Francesco da Pampalona, lai, † pendant son voyage de retour à Rome.
Pietro da Ravenna, prêtre.
Girolamo da Monte Sarchio, prêtre [rentré après 20 années de mission].

1646 :

Bonaventura da Taia, préd.
Francesco-Maria da Ventimiglia, préd.
Salvatore da Genova, prêtre, † en mer.
Pietro da Dulcedo, lai.

[Ces quatre missionnaires furent capturés par les Hollandais dès leur arrivée à destination.]

1648 :

Dionisio da Piacenza, préd., † à Fumagongo.
Carlo da Taia, préd., † à Fumagongo.
Gabriello da Valenza, préd. † à Cusso [Inkussu].
Antonio da Tervelli, préd., rentré dans sa province (Aragon) après 14 ans de mission.
Antonio Maria da Monte Brandano, préd., revenu à Rome.
Serafino da Cortona, préd., [un des membres les plus actifs des jeunes missions].
Giuseppe Nabucerco (?), prêtre, † Bamba.
Fransceso da Veai, prêtre, † Bamba.
Giovanni Maria da Pavia, préd., † Loanda, préfet, aprés 11 ans de mission, en odeur de sainteté.
Bonaventura da Coreglia, prêtre, † Cadix.
Vittorio (?) da S. Felix, lai, † à Sondi.
Francesco da Nucerdia, lai, communément appelé Francesco Burico † Loanda le 15 avril 1652 en odeur de sainteté. Des grâces ont été obtenues à son intercession.

1651 :

Francesco-Maria da Volterra, préd., † Sogno.
Francesco-Maria da Roma, préd., [† à Rome après 7 ans de mission].
Erasmo da Forno, préd., † Sogno.

Celui-ci était originaire de Furnes. Il était de la province de Rome. Le bordereau le qualifie de « Fiamingo » [1].]

Stefano da Ravenna, prêtre [rentré après 14 ans de mission].
Francesco Maria da Scio, prêtre, † à Loanda.
Bernardino da Ungheria, prêtre, † Loanda.
Bernardo da Cutigliano, préd., † royaume de Singa, en odeur de sainteté.
Bernardino da Rocca, prêtre, † San-Salvador.
Luigi da Pistoia, prêtre [rentré après 14 ans de mission].
Giorgio da Gello, préd., † à Batta, mis à mort par les nègres. Missionnaire belge.
Girolamo da Lucca, préd. [rentré après 14 ans de mission].
Andrea d'Aniano, préd., † à Sogno.
Gregorio da Pristano, prêtre, † à San-Salvador.
Angelo d'Ajaccio, préd., † à Loanda.
Marcello da Bagna Cavallo, lai [rentré après 11 ans de mission].
Isidoro da Milonico, lai, † à Sundi.
Ginepro da S. Severin, lai [rentré après 11 ans de mission].

1. V. P. Erasmus Furnensis de familia Wijens, miss. in Africa. 38 (prof.) 60 (act.) obut in Congo, 14 Julii 1655. Zuure, *op. cit.*, p. 342.

Giuseppe da Bassano, lai, † Congo.
Giovanni da Piperno, lai [rentré après 12 ans de mission].
Francesco dal Congo. frère du roi don Antonio, profès, par ordre de la Propagande, † Congo.

1652 :

Giacinto da Vetralla, préfet [rentré après 7 ans de mission].

[Inexact. En réalité, Giacinto est rentré après 6 ans].

Marcellino da Paliano, prêtre, † en mer.
Antonio da Lisbona, prêtre, † Massangano.
Bonaventura da Sorrento, préd. [† préfet des missions de Géorgie].
Egidio d'Anversa, lai, † à Loanda.

[Celui-ci était un Belge, d'Anvers; le bordereau le renseigne comme appartenant à la province d'Andalousie.]

1654 :

Antonio da Gaeta, préd., † Loanda.
Antonio da Seravezza, préd., † Bingella [Benguella].
Benedetto da Livignano, prêtre, † en mer.
Bernardino da Siena, prêtre [rentré après 7 ans de mission].
Filippo da Siena, prêtre, † à Sogno en odeur de sainteté.
Grisostomo da Genova, préd., [rentré après 7 ans].
Rocco da Genova, prêtre, † à Lisbonne après 7 ans de mission].
Clemente da Maenza, prêtre, pris par les Turcs.
Giovanni-Francesco da Fabbrica, prêtre, † Bamba.
Giovan-Antonio da Montecuccolo, prêtre [rentré en Italie après 14 ans de mission].
Ignazio da Valsasina, lai, † Sogno après 4 ans de service.
Leonardo da Nardo, lai, † Sogno après 34 ans de service.

1660 :

Bernardino da Siena [2e départ], † Massangano.
Arcangelo da Fiorenza, préd., † Congo.
Vettorio da Pistoia, préd. [partit pour les Indes, rentra en Italie et mourut à Pistoia].
Giovanni-Battista da Salisano (?), préd. [rentré après 14 ans de mission].
Arcangelo da Bianzano, préd. [rentré après 7 ans de mission].
Gabrielle da Velletri ,lai, alla deux fois en mission.

1664 :

Sigismondo da Ferrara, préd. [rentré].
Bonaventura da Cento, préd., † Loanda.
Bonaventura da Spoleto, préd. [rentré].

Francesco Maria da Valscana ,prêtre [rentré].
Giuseppe da Ari, prêtre [rentré].
Giuseppe da Fano, prêtre.
Michelangelo da Borgo, prêtre [† en Italie].
Stefano da Amelia, prêtre [† en Italie].
Alberto da Manuchio (?), lai [rentré].
Michel da Camerino, lai [rentré].

1667 :

Grisostomo da Genova, préfet [rentré en Italie après sept ans de préfecture] [2e départ].
Bonaventura da Salto, préd., † Loanda.
Dionisio da Piacenza, préd. [parti pour la Géorgie.]

[Dionisio da Piacenza—Dionigi de Carli de Piacenza, qui, de concert avec son compagnon, Michelangelo Guattini da Reggio, a composé une relation de son voyage au Congo].

Giuseppe-Maria da Bussetto, préd. [rentré après 7 ans de mission].
Grisostomo da Chialonga, préd., † Massangano.
Gregorio da Perugia, prêtre, † en allant à Sogno.
Michelangelo da Reggio, préd., † à Bamba.
Paolo da Monte S. Savino, préd., † Sogno.
Pietro da Bargui, prêtre, † Massangano.
Felice da Gallesi, prêtre, † Congo.
Bartolomeo da Perugia, lai, † Loanda.
Michele da Cervieto, lai [rentré après 7 ans].
Luigi da Genova, lai, † Massangano.

1672 :

Luigi da Pistoia, † Loanda [2e départ].
Francesco-Maria da Fiorenza, préd. [rentré].
Andrea da Buti, prêtre, † Benguella.
Ambrogio da Fiorenza, prêtre, † Libollo.
Giovanni Romano, préd. [rentré].
Antonio da Piacenza, prêtre [rentré].
Tomaso da Sestola, préd. [rentré].
Placido da Cassino, prêtre, † Sogno.

1673 :

Antonio da Montecucullo, préfet [2e départ; rentré après 7 ans].
Gabriello da Valletri, lai [2e départ; rentré].

1674 :

Giovanni-Maria da Udine, préd., † Loanda.
Almine da Camerino, lai, † Loanda.

1676 :

Michele da Turino, prêtre [† Congo après 11 ans de mission].
Fortunato da Fiorenza, préd., † Benguella.
Basilio da Verona, préd. [rentré en Italie].
Girolamo da Penasco, prêtre [rentré en Italie].
Giovanni-Battista da Beila, préd., † Sogno.
Placido da Fossano, lai, † Sogno.

1678 :

Paolo Francesco da Porto Mauricio, préd. [rentré après 7 ans, puis devint à Lisbonne supérieur de l'hôpital des missionnaires (3 ans) et retourna en Italie].
Giuseppe Battista da Malta, préd. [rentré].
Giuseppe da Savona, préd., † Bamba.
Domenico da Savona, préd., † Sogno.
Francesco da Oveda, préd., † Loanda.
Paolo da Lizano, préd., † Loanda.
Predento da Firentino, préd., † Massangano.
Paolo da Varraze, préd. [rentré en Italie, fondateur de l'hôpital de Lisbonne, procureur des missions des Capuçins].
Egidio da Rezo, préd., † Lisbonne.
Gabrielle da Velletri, lai [3e départ] [rentré].

1680 :

Francesco-Maria da Pavia, pris par les Turcs et transporté à Alger [2e départ].
Giulio-Francesco da Romagnano, préd., † Massangono.
Giacomo-Francesco da Pavia, prêtre, † Bamba.
Cherubino da Milano, préd., † Sogno.
Francesco da Pavia, prêtre [rentré après 7 ans de mission].
Clemente da Pavia, lai [mourut au Brésil en retournant en Italie].

1681 :

Giuseppe da Sestri préd., † Congo.
Stefano da Roma, lai [rentré en Italie; en 1707 on le retrouve infirmier à l'hôpital de Lisbonne].

1682 :

Giuseppe-Maria da Busseto [partit deux fois pour la mission et la seconde fois, mourut à Loanda].
Francesco da Querdiario, préd., † Massangano.
Pietro da Coregliano, préd. [rentré en Italie atteint de surdité].
Giovanni da Belluno, préd. [rentré estropié en Italie].
Giovanni Battista da Malta, préd., † Loanda.

Bernardo da Savona, préd., † en route pour le Congo.
Pietro da Trassilico, préd., † Motemo.
Gabriello da S. Marcello, préd., † Congo.
Roberto da Firenze, préd., † trois jours après le précédent.
Benedetto da Belvedere, préd., † Sogno.
Andrea da Veno, prêtre, † Massangano.

1683 :

Amadeo da Bia, préd., † en route.
Francesco da Bitti, préd. [rentré en Italie].
Girolamo da Sorrento [rentré en Italie].

1684 :

Giovanni Romano, préfet, † après son arrivée à Loanda.
Francesco da Monte Leone, préd. [rentré en Italie, devint préfet à San-Thomé et mourut au Bénin en odeur de sainteté].
Luigi da Turino, lai, † depuis son arrivée à Massangano.

1687 :

Tomaso da Sestola, préfet, † Loanda.
Angelo Francesco da Milano, prêtre, † Loanda.
Giovachino da Fiorenza, préd. [rentré en Italie pour motif de santé].
Leopoldo da Milano, préd., † Loanda.
Giovanni da Mistreta, préd., † en retournant en Italie.
Stefano da Firenze, prêtre [rentré après 7 ans].
Zaccheria da Milano, prêtre, † Sogno.
Andrea da Pavia, préd. [rentré en Italie après 4 ans de mission, fut désigné pour l'île de Madère, se rendit enfin à Bahia, au Brésil, comme supérieur de l'hôpital des missionnaires].
Paolo da Monte, prêtre, † Massangano.
Basilio da Palermo, préd. [retourne malade à Lisbonne].
Giulio da Certa, lai, [rentré en Italie après 12 ans de mission, servit ensuite aux hôpitaux de Lisbonne et de Bahia, où il mourut].
Girolamo da Fiorenza, lai [rentré après 7 ans].
Giovanni Battista da Onege, lai, † Loanda.

1690 :

Eustachio dalla Bastia, supérieur, † à l'arrivée à Loanda.
Luca da Caltanisetta [2e départ ; fut créé préfet de la mission en 1704 et mourut à Loanda un an après].
Bernardo da Marsancino, préd. [devint visiteur apostolique en Sogno, préfet d'Angola et retourna en Italie après 3 ans de préfecture].
Giovanni da Belluno, préd. [2e départ ; son terme achevé, il retournait en Italie, lorsqu'il mourut en mer. On trouva sur son corps des stigmates analogues à ceux de St François].

Vincenzio-Maria da Firenza, préd. [† en Italie aprés 8 ans de mission].
Domenico da Brando, prêtre [rentré à Lisbonne malade].
Francesco da Colle Vechio, prêtre [rentré en Italie].
Marcellino d'Atri, préd. [devenu préfet après 13 ans de mission ; fut obligé, comme incapable, de céder sa place à Bernardo da Mazzavino].
Jacinto di Fiorenza, préd., [supérieur de la mission, fut remplacé par Antonio-Maria da Fiorenza].
Giorgio da Casale préd. [rentré en Italie].
Basilio da Palermo, préd. [2e départ ; † Loanda].
Egidio da Palteio, lai, † Ghaenda.
Ilarione da Frascati, lai, † Sogno.

1693 :

Michel-Angelo da Napoli, préd. [rentré après 7 ans de mission, puis envoyé à l'hôpital de Bahia].
Paolo da Valenza, préd., † Loanda.
Francesco da Malfi, préd. [2e départ, † Loanda].
Dionisio della Pieve, préd., † Bahia.
Francesco-Maria da Cortona, préd. [rentré en Italie].
Bernardo da Napoli, préd. [rentré malade à l'hôpital de Lisbonne].
Felice da Nola, lai, † Sogno.

1694 :

Francesco da Pavia, préfet [2 départs].
Giovacchino da Fiorenza, préd., [† à Bahia au second départ].
Domenico da Brando, préd. [2 départs].
Luigi da Fermo, préd. [† en mer, avant d'arriver].
Paolo Maria da Recanati ,préd. [† avant d'arriver à Loanda].
Angelo Maria da Rocca Contrada, préd. [† même manière].
Domenico da Favi, préd. [retourné à Lisbonne malade].
Bernardino da Empoli, préd. [rentré après 2 ans].
Filippo da Siena, préd. [† au moment de partir pour les missions].
Giuseppe-Maria da Macerata, † Loanda.
Carlo-Francesco da Milano, lai [mort à Lisbonne, en rentrant après 7 ans de services].

1695 :

Bart. da Calci, prêtre, † Loanda.

1696 :

Bernardo da Fiorenza, préd. [rentré après 7 ans].
Antonio-Maria da Fiorenza, prêtre [fut envoyé en mission spéciale par le gouverneur d'Angola à Lisbonne, devint supérieur de l'hospice de Massangano].

1697 :

Giovanni-Maria da Barletta préd. [mission du Congo].
Bernardo da Castel S. Giovanni, prêtre, † Loanda.

1698 :

Tomaso da Anghiari, préd., † Sogno.

1701 :

Lorenzo da Lucca, préd. [mission de Sogno].

1704 :

Giovanni Francesco da Medina, † Congo.
Eustachio da Ravenna [revenu à Lisbonne après 2 ans de mission].
Gabrielle da Bologna, préd. [mission de Sogno].
Paolo-Francesco da Tivoli, préd.
Francesco da Traina, préd., † de variole, Loanda.
Michelangelo da Rometta [mission de Sogno].

1705 :

Colombano da Bologna, préfet [rentré après 7 ans].
Agostino da Bologna, prêtre.
Venantio da Venezia, lai [rentré en Italie après 2 1/2 années de mission].

1706 :

Ippolito da Borgo, préd.
Ignazio da Capo di Fiume, préd.
Innocenzio da Chiaveri, préd.
Diego da Monte Albodo, † Loanda.

1707 :

Bonaventure da Moliterno, préd.
Antonio da Mogliano, prêtre.
Stefano da Bologna, prêtre.
Tomaso da Conversano, préd.
Francesco da Borgo Ticino, prêtre.
Antonio de Bologna, prêtre.
Anton-Maria da Genova, préd.
Francesco-Maria da Genova, préd.
Francesco Cristofano da Mostri [Allemand].
Francesco da Palazaco, lai.
Giuseppe da Lucca, lai.
Giovanni-Battista da Palazaco, lai.
Feliciano da Berozo, lai.
Stefano Romano, lai [hospice de Lisbonne].
Lorenzo da Lecce, préd.
Pietro da Malta, préd.
Francesco-Maria dalla Ferla, prêtre.

[Ce catalogue a été dressé à Loanda, d'après les archives de la mission, par F. Antonio-Maria da Fiorenza. Il est à peine nécessaire de faire remarquer le nombre élevé de missionnaires morts au champ d'honneur.]

Fos 178-196. — Liste des principaux décrets portés par la Propagande au sujet des missions du Congo de 1640 à 1671.

[Nous retrouverons ces décrets en analysant les *Acta*. La liste des missionnaires désignés diffère partiellement de la liste ci-dessus détaillée, car plusieurs missionnaires, pour divers motifs, ne s'embarquèrent point.]

Fos 176-177. — Bordereau des frais et dépenses de la Propagande pour les missions du Congo de 1646 à 1670. Ces dépenses s'élèvent à 8,561 pièces d'or.

Fos 198-200. — Relation anonyme sur le Congo. L'auteur raconte que les rois du Congo descendent d'un artisan très habile et très sagace qui fut invoqué, par diverses peuplades, comme arbitre de leurs différends et qui réussit, par la suite, à marier ses filles à des chefs voisins. Ainsi se formèrent deux familles, l'une dite des Chimolaza, l'autre des Chimpanzo[1].

Les Portugais apportèrent, les premiers, la lumière de l'Évangile à ces peuples sauvages (vers 1500). San-Salvador est encore, à l'heure présente, la meilleure des chrétientés du pays, au point de vue de la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Malheureusement, elle a souffert de la guerre qui a éclaté entre les Portugais et le roi don Antonio (1668) et qui aboutit à la destruction complète de l'armée du roi congolais [2]. Une époque d'anarchie a suivi cet événement. On a vu sur le trône à la fois deux et trois potentats indigènes.

Le roi actuel don Pietro est affable et bienveillant pour les missionnaires. Il a épousé dona Maria, sa cousine, de la famille des Chimpanzo.

Ce roi a fait hommage au Saint-Siège.

Il serait indispensable qu'un bref pontifical fût adressé à la reine dona Anna qui, âgée de 80 ans, a fait élire son neveu, don Pietro ; au duc de Bamba, don Pietro, chef de la maison royale, qui s'est montré fort bienveillant aux missionnaires ; aux ducs de Sundi et de Batta (don Domenico et don Alvare) qui ont soutenu le jeune prince et travaillé à son élection ; au comte de Sogno, très influent, en lui faisant toutefois remarquer qu'il n'est pas permis à un vrai catholique de faire commerce d'esclaves avec les hérétiques hollandais ou anglais.

1. Le renseignement est curieux et mériterait d'être approfondi. Chimolaza correspond sans conteste à Konko dia Mulaza à l'E. du Batta ; Chimpanzo correspond à Mpanzu-Alumbu ou Mpangu sur les bords du Zaïre.

2. Il s'agit du roi don Antonio I Nevita a Nkanga, tué dans la bataille contre les Portugais en 1666, d'après Ravenstein, en 1668, d'après Eucher et Cavazzi. Son armée était, selon Cavazzi, de 900,000 hommes. D'après notre chroniqueur, elle comptait seulement 500,000 hommes. L'exagération est évidente.

Il faudrait, en outre, en remerciant le roi du Congo de son amabilité, lui faire don d'une couronne argentée. L'auteur de la relation, qui se trouve en Italie, demande aussi l'envoi de livres, médailles, chapelets pour les missions. Il désire retourner le plus tôt possible au Congo.

[L'auteur de la relation est inconnu, mais la notice semble dater du commencement du XVIIIe siècle. Le roi du Congo, dont elle fait mention, est don Pedro IV, Nsanu a Mbemba, couronné en 1694.]

F° 226. — Lettre du P. Giovanni Antonio de Montecucullo au cardinal-secrétaire, pour demander copie des décrets et instructions données au P. Ludovico Cesare Augusto, capucin, en 1618, et les brefs pontificaux adressés par les papes Paul V et Urbain VIII au roi du Congo. Ces renseignements lui sont nécessaires pour documenter son histoire des missions du Congo, entreprise sur l'ordre de la Propagande.

Modène, 21 novembre 1669.

F° 228. — Lettre du P. Montecucullo au cardinal-secrétaire, présentant une partie de son ouvrage et demandant pour motif de santé et par excès d'occupations à être déchargé de son travail sur les missions du Congo.

Modène. [Date illisible.]

[Ces deux intéressantes pièces ont été écrites par le P. Antonio Cavazzi de Montecucullo, l'auteur de l'*Istorica descrizzione degli tre regni Congo, Angola, e Matamba*, publiée à Bologne en 1687. Ceci nous met sur la voie des sources consultées par le P. Cavazzi.]

F^os 202-209. — Lettre de Fra Pietro da Barchi à son frère. [En double exemplaire.]

Fra Pietro a débarqué à Loanda après 66 jours de navigation entre Pernambouc (Brésil), le cap de Bonne-Espérance et Loanda. C'est actuellement l'époque des grandes chaleurs en ce pays. Il y a deux saisons des pluies, en mai et en octobre. De juin à septembre, le temps est nébuleux, mais toujours chaud et sec. Les fruits de ces régions ne ressemblent pas aux nôtres, mais sont excellents (ni vin, ni blé, ni olive). L'argent n'y est pas usité. On a recours au troc. L'esclavage y est pratiqué sur une grande échelle, pour peupler les plantations de sucre du Brésil ou les mines des Indes occidentales. Les indigènes sont très habiles dans l'art de travailler le bois et de tresser la paille. Leur aliment principal est la racine appelée *mandioca* dont ils font une sorte de pain. L'eau n'y est pas bonne. Fra Pietro est entré en fonctions. Il dirige les confréries. Incidents entre les PP. Jésuites et la cour de Portugal, qui a défendu de leur payer une annuité de 2,000 écus sur information secrète du magistrat de la ville que leurs ressources étaient plus que suffisantes pour subvenir à leurs besoins et aux charges de leur collège à Loanda.

Le P. Antonio da Montecucullo, rentrant du Congo après quatorze ans de mission, donnera de plus amples détails. Loanda, 24 janvier 1668.

F° 219. — Lettre de Fra Crisostomo da Genova confiée à Fra Michele d'Orvieto, rentrant en Europe.

Il annonce l'anarchie qui règne dans le royaume du Congo. En sept ans, quatre rois ont péri de mort violente : l'un empoisonné par son propre fils, les trois autres égorgés. Des quatorze missionnaires qui ont accompagné le P. Crisostomo, il ne reste plus que trois prêtres et un laïc. Et encore, il est douteux que le P. Giovanni Maria da Busseto puisse échapper à la maladie qui l'accable. Loanda, 20 juin 1669.

[Suivant Pedro Mendes, il y eut, de 1666 au début du XVIIIe siècle, quatorze rois au Congo, dont quatre massacrés par les Musurongo et cinq par les Eschi-Kongo, trois seulement moururent de mort naturelle. Toutefois, les indications du P. Crisostomo ne correspondent pas à la liste des rois du Congo dressée par E. P. Ravenstein. La liste des missionnaires, partis en 1667 avec le P. Crisostomo, ne renseigne non plus que douze noms et pas quatorze.]

F° 230. — Lettre du même. L'état de la mission d'Angola est défectueux : il n'y a plus que quatre prêtres et trois laïcs. La mission du Congo est expirante et celle de Ginga est pour ainsi dire abandonnée, faute de collaborateurs. Loanda, 4 mars 1670.

[Le pessimisme qui caractérise cette note s'explique peut-être par le fait que l'auteur était retourné en mission contre son gré et sur l'ordre exprès de la Propagande.]

F° 221. — Fra Luigi da Pistoia renouvelle sa demande pour retourner au Congo.

[On se rappelle que ce missionnaire avait quitté la mission sans autorisation, (Cf. Africa, 250, f° 336 (24 mars 1663), 344 (18 juillet 1665) et 470 (sans date 1668 ou 1669). Il partit une seconde fois en 1672 et mourut à Loanda. La présente lettre est donc antérieure à cette date et postérieure à l'année 1668 ou 1669.]

F° 232. — Fra Vittorio da Pistoia, rentré du Congo, se plaint des vexations que font subir les capucins français à leurs confrères italiens au couvent de Lisbonne où ils sont hébergés. Il espère que les négociations entreprises pour l'érection d'un établissement similaire à l'île de Madère ne tarderont pas à aboutir. Lisbonne, 8 avril 1670.

[Nous trouvons ici la suite du projet ébauché par le même Vittorio da Pistoia au vol. Africa, 250, f° 485 et suiv. (Projet de créer un hospice à Madère, pour les missionnaires rentrant du Congo.) L'incident survenu à Lisbonne, entre confrères capucins de nationalité différente, encourageait Vittorio da Pistoia dans son dessein.]

F° 234. — Fra Dionigi da Piacenza, ayant dû rentrer en Europe, après quatre ans de séjour au Congo, demande à être envoyé à l'île Madère ou en Géorgie. Gênes, 20 mai 1670.

[Suivant la liste des missionnaires, analysée ci-dessus, Dionigi Carli da Piacenza partit en 1667. Il n'aurait donc séjourné que trois ans au Congo. Il demande à être désigné soit pour Madère, où, comme nous l'avons dit, les capucins projetaient l'établissement d'une mission, soit pour la Géorgie. Il fut envoyé en Géorgie.]

F° 236. — Même demande et même date.

F^os 238-239 et 242. — Nouvelles plaintes de Fra Vittorio da Pistoia au sujet des capucins français installés à Lisbonne.

F^os 240-241. —Réplique de la lettre analysée au F° 232.

F° 244. — Supplique anonyme demandant que le P. Ambrogio da Siena, désigné pour le Congo, ne soit point distrait de ses occupations et soit remplacé par un de ses collègues.

F° 246. — Même supplique en faveur du P. da Civitella (?), à remplacer par le P. Girolamo da Bergomo.

F° 248. — Lettre de Fra Antonio Cavazzi de Montecucullo au préfet de la Propagande, pour lui présenter le P. Gabriele da Velletri, son compagnon à la mission. Fra Gabriele vient chercher des renseignements à Rome. L'ouvrage historique avance. Cavazzi a pris un collaborateur.
Modène, 24 septembre 1670.

[Fra Gabriele da Velletri, lai, partit pour le Congo en 1660.]

F° 254. — Nouvelle lettre de Fra Antonio de Montecucullo au préfet de la Propagande. Il annonce la fin de son ouvrage qui comprend l'histoire des missions des capucins au Congo de 1640 à 1661 et l'état présent des missions. Il a eu comme coadjuteur le P. Bonaventura de Montecucullo, et il exprime le désir de venir à Rome avec ce confrère présenter son livre au cardinal. Il voudrait en même temps prendre certains renseignements aux archives de la Propagande.
Modène, 6 juin 1671.

[Cette intéressante lettre nous fait connaître en même temps les sources dont se servit Cavazzi. Il nous dit, en effet, que l'ouvrage fut entrepris sur l'ordre de la Propagande et qu'une lettre de service fut envoyée aux missionnaires du Congo, pour leur demander des renseignements précis. En outre, Cavazzi paraît, d'après le dernier paragraphe de la lettre, avoir fouillé les archives de la Propagande.]

F° 252. — Lettre de l'internonce apostolique Fr. Airoldi au cardinal-préfet pour demander des instructions au sujet des besoins matériels des missionnaires franciscains-récollets qui vont s'embarquer aux Pays-Bas pour le Congo (Sogno). Bruxelles, 10 septembre 1672.

[Cette curieuse missive se rapporte à la mission des Récollets belges, conduite au Sogno en 1672, par le P. Wouters. (Cf. à ce sujet la décision du Conseil d'Ultramar, à Lisbonne, dans PAIVA-MANSO, p. 256 et suiv.)]

F° 254. — Giuseppe-Maria da Busseto demande que la somme allouée pour frais de voyage aux missionnaires soit augmentée (50 écus pour chaque missionnaire).

[Cette lettre paraît datée de 1682.]

F° 255. — Note des sommes payées aux missionnaires en 1673.

F° 257. — Fra Antonio [Cavazzi] de Montecucullo s'embarquant à Livourne, en qualité de préfet des missions du Congo, demande au Cardinal-préfet de la Propagande les lettres de recommandation pour le roi de Portugal, afin de lui faciliter son voyage au Congo.

Livourne, 23 février 1673.

F° 260. — Lettre du Nonce de Lisbonne relative au même sujet au cardinal Alvisi.

Lisbonne, 18 avril 1673.

F° 262. — Même sujet, lettre du même auteur, Lisbonne, 2 mai 1673. Le Nonce remettra au P. de Montecucullo un bref pour le roi du Congo.

F° 264. — Le P. Antonio de Montecucullo annonce son départ pour l'Angola, dans trois jours, en compagnie du gouverneur de l'Angola et de l'évêque de ce pays. Lisbonne, 12 juillet 1673.

[Le gouverneur de l'Angola s'appelle, suivant Cavazzi, Pietro Cesare de Menesse. Cette indication ne correspond pas à celle de M. Ravenstein qui désigne Francisco de Tavora comme gouverneur d'Angola du 26 août 1669 à l'année 1676. Ravenstein signale toutefois un membre de la famille de Menezes, revêtu de cette charge. (Ayres de Saldanha de Menezes e Souza) du 25 août 1676 à l'année 1680.]

F° 268. — Même sujet. Lettre de la nonciature adressée à Mgr Cerri à Rome, informant la Propagande du départ d'Antonio Cavazzi.

Lisbonne, 30 août 1673.

[D'après la liste d'Antonio da Firenze, Cavazzi est parti avec Gabriele de Velletri, seul. La lettre précédente (f° 264) nous apprend que deux compagnons de Montecucullo sont partis par le Brésil.]

F° 270. — Lettre de Fra Crisostomo da Genova, préfet d'Angola, au sujet de la vente d'un couvent érigé par le P. Antonio Romano. Il demande

l'envoi de douze missionnaires, avec rétribution convenable (25 écus) pour un voyage de huit mois de navigation.

Loanda, 15 novembre 1673.

F° 272. — Fr. Giovanni Batta da Parma, prêtre, demande à être envoyé au Congo. Hevellava (?), 12 décembre 1673.

F^os 273-427. — Vaste dossier relatif à « la vie, aux vertus, à la sainteté et aux miracles de Fra Francesco de Licodia Irmao, profès, religieux capucin italien et missionnaire apostolique ». Il a été établi par ordre de l'évêque du Congo et d'Angola, Dom Frey Manoel da Natividade, le 7 avril 1684, sous la préfecture de Fra Paolo Francesco da Porto-Mauricio.

[Ce dossier devait probablement servir au procès de béatification de ce religieux qui, dans la liste dressée par Antonio da Firenze, est appelé, Francesco da Nucerdia, frère lai ou Francesco Burico, mort à Loanda en odeur de sainteté, le 15 avril 1652. Toutes les déclarations sont, en effet, soigneusement signées par l'évêque, le préfet de la mission et des religieux éminents d'autres ordres établis à Loanda. Il ne peut, cela va de soi, être question de résumer ce long document. Il sera étudié à part.]

F^os 430-443. — Avis du P. Joannes a Romano, théologien et missionnaire à Massangano, sur diverses questions relatives aux progrès de la foi dans l'Angola.

QUAESTIO PRIMA : *Utrum Rex, vel Princeps Portugalliae Regni adstringere valeat subditos suos ut christiane ac catholice vivant.*

Après avoir cité divers passages des Pères de l'Église, l'auteur conclut qu'en fait le roi de Portugal peut forcer ses sujets, même les nègres de l'Angola, à vivre « en chrétiens et en catholiques ».

QUAESTIO SECUNDA : *Utrum Rex vel Princeps Portugalliae cogere possit sovas, et similia Capita inter Nigros Regni Angolae, et cujuscunque loci, ut solummodo ex legitimo matrimonio procreati eligantur ad dominium sovae, vel alterius nominis dominantis, vel antea legitimo matrimonio conjuncti.*

Conclusion : le roi de Portugal peut exiger de ses sujets de l'Angola qu'ils ne choisissent que des chefs issus du mariage régulier et consacré par les lois de l'Église.

[Cette pièce, datée de Massangano, le 26 mai 1674, est signée de Giovanni Romano, prédicateur venu dans l'Angola en 1672 et y exerçant les fonctions de préfet. Elle trahit un effort des missionnaires capucins pour s'appuyer sur le pouvoir civil et parvenir ainsi plus aisément à leurs fins. C'est donc un coup de barre vers le roi de Portugal, autrefois si tracassier envers les missionnaires relevant de la Propagande. Nous n'insistons pas ici sur les idées de ce

théologien qui investit par des citations empruntées aux Pères de l'Église le roi de Portugal du droit d'obliger ses sujets nègres à vivre conformément aux préceptes du Christ. Ces idées étaient courantes à cette époque. Le P. Romano se préoccupait vivement de trouver les moyens d'agir sur ces âmes frustes, sauvages, retombant sans cesse dans leurs instincts pervers, et il se figurait que la coërcition finirait par avoir raison de ces perpétuels récalcitrants.]

[La seconde question vise surtout la suppression de la polygamie. Le P. Romano voulait obliger les chefs indigènes au mariage chrétien et n'hésitait pas à faire enlever le pouvoir à leurs enfants, si ceux-ci n'étaient point légitimes. Le mot « sova » désigne le « soba » ou chef indigène. Cette expression, suivant Ravenstein, n'était usitée qu'au sud du fleuve Dande.]

Fos 444-445. — Lettre de Fra Antonio de Montecucullo, relatant son arrivée au Congo et les incidents de la traversée. Le navire qui portait les missionnaires a fait naufrage et s'est perdu corps et biens. Heureusement, nos capucins ont pu s'échapper, mais ils sont sans ressources. — Le roi du Congo demande sans cesse de nouveaux prêtres. — L'arrivée des récollets [1], envoyés à Sogno, à l'intervention de l'Internonce de Flandre, a bouleversé l'état de la mission. Récriminations à ce sujet. Loanda, 2 juin 1674.

Fo 446. — Lettre relative au même sujet, datée de Loanda, le 20 mai 1674. Nous apprenons que vingt-deux personnes seulement sur septante échappèrent au naufrage du « Capitania » qui portait nos religieux. Le P. Montecucullo renouvelle ses plaintes au sujet des Récollets belges du Sogno. Il envoie copie de leurs patentes à la Propagande et raconte les ennuis éprouvés par ses collègues à cause d'eux.

[Le lecteur rectifie de lui-même ce que ces plaintes ont d'excessif. La rivalité entre religieux de nationalité différente reparaît ici.]

Fos 453-458. — Le P. Crisostomo da Genova envoie une relation d'un incident qui s'est passé au comté de Sogno en 1674.

Le 22 décembre 1673, le chef du Sogno a fait appeler en sa mission les PP. Andrea da Buti, Tommaso da Sestola et Cornelio d'Ombere et leur a déclaré que depuis l'arrivée des religieux dans le Sogno la fertilité du sol diminue et les pluies cessent totalement. Ceci ne peut provenir que de l'excommunication qui pèse sur le Sogno et il leur ordonne de lever l'interdit. Il leur demande, en outre, s'il est exact que les missionnaires aient annoncé qu'il ne pleuvrait que trois fois dans le courant de l'année.

Le P. Cornelio a répondu que la question de l'excommunication ne le regardait pas et a nié l'accusation concernant la pluie. Le P. Andrea da

1. Il s'agit du P. Wouters et ses compagnons.

Buti a nié également ce fait, mais il s'est déclaré prêt à s'interposer pour faire lever l'excommunication. Le P. Tommaso da Sestola abonde dans le même sens et déclare que Dieu seul peut envoyer la pluie souhaitée. Le prince leur répond que si la pluie n'est pas venue dans les trois jours, les capucins devront quitter le Sogno. La nuit suivante, l'eau tomba avec abondance. Le 25, jour de Noël, le comte assiste à la messe de minuit, se confesse et communie avec 250 personnes, mais le lendemain, il reprend en public ses accusations perfides, affirmant que les capucins ont prédit une sécheresse de trois ans et qu'ils le menacent des plus grands maux, sans doute d'une guerre avec le Portugal. Qu'ils retournent la préparer à Loanda! Une révolte éclate sous la direction d'un certain Maniquine [Muene-Kuene (?)]. La foule enfonce les portes du couvent, s'empare des PP. Andrea et Tommaso, laissant fra Leonardo da Nardi, lai, prisonnier dans le couvent; les émeutiers entraînent les deux Pères jusqu'à Pinda, les rouent de coups et les jettent presque mourants dans une barque. Ils traversent ainsi le Zaïre et abordent sur l'autre rive en pays païen. Les sauvages les accueillent avec plus d'humanité et un marchand portugais, Antonio Brandone, ramène à Loanda le P. Andrea da Buti. Le P. Tommaso est resté à Molembo, pour surveiller le Loango où il y aurait à poursuivre l'œuvre commencée par le P. Bernardino Ungaro en 1664.

Le P. Cornelio a rejoint à Molembo son compagnon [flamand], malade, et est revenu avec le P. Andrea da Buti à Loanda.

[Ce récit demande quelques éclaircissements :

1° Le chef du Sogno avait été excommunié antérieurement à cause de ses persécutions envers les missionnaires et de ses démêlés avec les Portugais;

2° Les PP. Andrea da Buti (prêtre) et Tommaso da Sestola (prédicateur) étaient arrivés en 1672 avec Luigi da Pistoia. Quant au P. Cornelio d'Ombere (?), c'est le P. Corneille Wouters, récollet belge, envoyé au Sogno, à la demande de Laurent de Capilla et à l'intervention du Nonce Airoldi. Ce sont ces religieux dont l'arrivée, suivant le P. Cavazzi, troublait la mission et qui eurent avec les capucins des démêlés au sujet des facultés ecclésiastiques. Le « compagnon » du P. Wouters à Molembo est le P. Corluy, mort le Vendredi-Saint de l'année 1674 ;

3° Mpinda est sis à l'embouchure du Zaïre non loin du Cabo do Padrao; Molembo = Malembu au nord de Kabinda, au sud du Chiloango;

4° L'événement tragique, raconté par Crisostomo da Genova, est également narré par le P. Eucher (*op. cit.*, p. 181 et suiv.) dans le style qui lui est propre et d'après des sources différentes, évidemment inspirées par le P. Wouters (récollet). Fra Crisostomo da Genova nous fait également connaître qu'en 1672, le même incident s'était reproduit. Le P. Antonio da Saravezza, ayant prononcé l'excommunication, fut bousculé, bourré de coups, presque égorgé par les nègres du Sogno. La haine dont ces tyranneaux poursuivaient les pauvres missionnaires provient en majeure partie, semble-t-il, de leur défiance à l'égard du blanc, dont ils craignaient la rapacité et l'esprit de domi-

nation. Tels étaient les résultats de la ligne de conduite portugaise qui cherchait à utiliser dans un but politique l'activité et le zèle des missionnaires. D'autre part, les conversions, assez superficielles, n'empêchent pas des indigènes de céder fréquemment à leurs instincts d'hommes primitifs.]

Fos 462-464. — Texte des capitulations par lesquelles don Pedro da Silva, chef du Sogno, renoue des relations avec les PP. Capucins (Sogno, 20 mars 1674). Signature d'Antonio de Montecucullo, préfet, le 26 juin 1674.

[Le chef de Sogno s'engage à laisser librement les capucins poursuivre leur œuvre d'évangélisation et à ne plus contrecarrer leur action.]

Fos 466-473. — Rapport du visiteur apostolique Luigi de Moralès à la Propagande sur les missions d'Angola. Le visiteur attire spécialement l'attention de la Propagande sur les PP. Giovanni da Romano et Andrea di Brudio [da Buti].

Le P. Giovanni Romano s'est distingué par son zèle à introduire les cérémonies religieuses, à enseigner la doctrine chrétienne le dimanche et les jours de fête, à faire des sermons, à administrer les sacrements, à pourchasser les fétiches et les féticheurs. En trois mois, il a béni 400 mariages et administré beaucoup plus de baptêmes. Il a brisé vingt-quatre idoles et fait brûler publiquement les cases qui les abritaient. Il s'est trouvé deux fois en danger à cause d'une révolte des nègres ; mais il a fait bonne contenance et leur en a imposé. Le gouverneur d'Angola, Francisco de Tavora, l'entoure de sa protection.

Le P. Andrea [da Buti] a fait de son côté en huit mois 211 mariages et 3,100 baptêmes. Il s'occupe des confréries et enseigne le catéchisme et il préside à la récitation du chapelet quatre fois par semaine.

Fos 468, 469, 470, 471 (intercalés dans les précédents). — Original portugais de cette pièce qui est en italien (traduction).

Fos 474-478. — Des résidents portugais de Massangano demandent à la Propagande l'envoi de nouveaux missionnaires capucins. Ils font l'éloge des PP. Giovanni Romano, Tommaso da Sestola, Andrea da Buti et Antonio de Montecuccullo, préfet, dans l'exercice de leurs fonctions.

Massangano, 26 juillet 1675.

[Cette pièce est en double (original portugais) et en traduction italienne. Elle est signée de quatre noms presque illisibles, parmi lesquels on peut distinguer un Cadornega, un Pelles de Souza et un Joaô-Paolo Camayo. Il est à remarquer que l'historien Oliveira de Cadornega, mourut à Loanda en 1690. Malheureusement le prénom (O. A.) ne paraît pas correspondre à celui de la signature. Plusieurs membres de la famille de Souza furent gouverneurs d'Angola. L'intervention directe des personnages officiels paraît

indiquer un rapprochement entre le pouvoir civil et les religieux capucins. L'influence personnelle de Giovanni Romano semble avoir amené ce résultat.]

F^os 481-488. — Relation sur l'état de la mission d'Angola, dressée par le P. Tommaso da Sestola. L'auteur se répand en plaintes et en récriminations, et prévoit la destruction proche de la mission, si des réformes n'y sont introduites. Il se plaint : 1° de ce que les prédicateurs ne veulent point s'occuper des fonctions ecclésiastiques et de l'administration des Sacrements et de ce qu'ils interdisent la prédication aux simples prêtres; 2° de ce que les prêtres eux-mêmes montrent un certain laisser-aller dans l'exercice de leurs fonctions et se bornent aux confessions journalières et à la récitation du rosaire; 3° de ce que prêtres et prédicateurs craignent de s'aventurer au dehors et se tassent à Loanda et à Massangano où il y a des prêtres séculiers.

Il ne voit d'autre remède que la nomination d'un nouveau préfet réformateur. Seul, le P. Giovanni Romano est de taille à assumer cette charge. Actuellement lui-même est en proie au découragement et il songe à rentrer dans sa province. Angola, 20 avril 1675.

[La présente relation est curieuse. Elle est l'œuvre de Tommaso da Sestola, impulsif, mais convaincu, partisan des grands moyens, comme son ami Giovanni Romano, le préfet de ses rêves. Il garde au cœur l'enthousiasme des premiers jours et s'indigne du défaut de zèle de ses confrères. Il ne faudrait pas prendre à la lettre ces plaintes qui paraissent excessives.]

F^os 496-498. — Diverses pièces sans importance se rapportant à l'embarquement de douze missionnaires sur un navire anglais (1676).

F^os 500-503. — Le P. Giovanni Romano pose à la Propagande vingt-quatre questions qui constituent une sorte d'accusation contre le P. Cavazzi da Montecucullo, préfet de la mission.

Les voici brièvement résumées :

1° Si le préfet de la mission est maître absolu ou s'il peut simplement assigner à chacun sa tâche;

2° Si chaque missionnaire a le droit de disposer en faveur de son poste des aumônes qu'il reçoit;

3° Si le préfet ne manque pas à ses devoirs en n'accordant pas à ses subalternes la part d'aumônes qui leur revient;

4° S'il peut trafiquer des biens de la mission dans un but de lucre personnel;

5° S'il peut disposer de ces biens sans le consentement unanime des subalternes;

6° S'il peut prélever en sa faveur la plus grande et la meilleure partie de ces biens;

7° S'il ne manque pas à ses devoirs en refusant aux subalternes les médicaments dont ils ont besoin;

8° S'il peut leur donner des ordres manifestement désastreux pour eux et leur mission;

9° S'il peut leur imposer la célébration de messes dont il garde les honoraires;

10° S'il est obligé de pourvoir aux nécessités des missionnaires et de leurs postes;

11° S'il peut vendre médailles, rosaires, etc.;

12° S'il est tenu à remettre aux missionnaires les aumônes dont il les a frustrés;

13° S'il peut augmenter à son gré le nombre des aumônes;

14° S'il peut acheter, vendre, faire des contrats, sans la présence d'un syndic, désigné à cet effet;

15° Si le préfet est gravement coupable en envoyant aux missionnaires des lettres impertinentes ou injurieuses;

16° Si le préfet ne peut être démis, du consentement général des subalternes, dans un intérêt supérieur, en attendant que la Propagande ait statué sur les conflits qui surviennent entre lui et ses collègues;

17° S'il peut préposer à la garde d'un couvent un missionnaire dans un endroit où le clergé séculier est assez considérable, et le distraire ainsi des occupations les plus importantes de sa mission;

18° S'il peut obliger un missionnaire à prêcher à Loanda, alors que ce dernier désire aller en mission;

19° Si les missionnaires peuvent, en conscience, agir à leur guise, quand le préfet leur donne des instructions injustes ou irrégulières;

20° Si le préfet peut intercepter des lettres envoyées aux missionnaires;

21° S'il est tenu de renvoyer en Italie un missionnaire infirme ou malade;

22° S'il peut, en s'éloignant pour un temps, de Loanda, emporter avec lui le sceau de la mission;

23° S'il peut empêcher les missionnaires de rentrer en Europe, après avoir accompli leur terme de service;

24° Si les missionnaires peuvent profiter d'un vent favorable pour s'embarquer, même s'il n'ont pas accompli complètement leurs sept années de service.

Le P. Romano se plaint vivement du préfet Cavazzi qu'il accuse d'avoir causé, par ses rigueurs, la mort du P. Giovanni-Maria da Udino [arrivé en 1674]. Il transmet en même temps copie des questions adressées au roi du Portugal. [Cf. f° 430-443.] Loanda, 6 avril 1676.

[Les accusations, voilées dans la lettre du P. Tommaso da Sestola (f°s 481-488), sont ici articulées avec précision. On reproche au préfet son autorita-

risme, son administration défectueuse des biens de la Congrégation, sa tyrannie envers ses subalternes. Le P. Giovanni Romano va jusqu'à se croire délié, vis-à-vis de lui, du serment d'obéissance. Le préfet paraît avoir prêté peu d'attention à la méthode forte et violente inaugurée par le P. Romano. Il semble lui avoir interdit de sortir de Loanda et refusé les moyens d'évangéliser dans l'intérieur du pays. Peut-être n'a-t-il pas non plus approuvé la politique qui consistait à replacer l'évangélisation sous l'étendard portugais, et la protection bienveillante dont l'entourait le gouverneur d'Angola. (Cf. le rapport du visiteur Luigi de Moralès, fos 466-473.) D'autre part, la prudence extraordinaire du P. Antonio da Montecucullo n'eut pas le don de plaire, dirait-on, aux enthousiastes du genre des PP. da Sestola et Romano. En tout cas, la mésintelligence existe entre le préfet et ses subalternes, ce qui n'est pas pour contribuer aux progrès de l'apostolat.]

Fos 504-506. — Conflit de juridiction entre un prêtre séculier de l'église San-Antonio de Loanda et le P. Giuseppe-Maria da Busseto qui rentre en Europe et porte lui-même à la Propagande une plainte du préfet Cavazzi contre ce prêtre. Loanda, 15 avril 1676.

Fo 514. — Fra Giovanni-Maria da Voltri demande à se rendre au Congo.
Gênes, 21 novembre 1676.

Fos 522-523. — Note relative à la mort du prince de Sogno, Paolo da Silva, et son remplacement par don Alfonso da Silva.
Lisbonne, 12 janvier 1677.

Fos 520, 526, 528-530, 534, 538, 544, 567-568, 570. — Lettres peu importantes adressées à la Propagande par le P. Paolo Francesco del Porto-Mauricio, nouveau préfet des missions du Congo, au moment de son départ (1677).

Fo 540-542. — Note relative au conflit susmentionné (fos 504-506).

Fos 546-547. — Lettre de Fra Filippo da Galesi, vice-préfet, demandant que la Propagande porte un décret prescrivant au préfet du Congo de visiter au moins une fois l'an San-Salvador, et obligeant la majeure partie des missionnaires nouvellement arrivés à séjourner au royaume du Congo. Les missions de l'hinterland sont de plus en plus abandonnées pour la concentration à Loanda. San-Salvador ne compte plus qu'un missionnaire et deux clercs pour le service de la cathédrale.
Loanda, 20 avril 1677.

[Comparez les plaintes de Tommaso de Sestola et de Giovanni Romano (fos 481-488, 500-503) sur les reculs progressifs de la mission.]

Fo 548. — Permis de publication délivré à Fra Antonio de Montecucullo pour sa description des trois royaumes du Congo, Angola et Matamba. Il est signé « Frater Hyacinthus Balada », docteur en théologie.

F^os 563-566. — Le Nonce du Portugal rend compte d'une entrevue qu'il a eue à la cour au sujet de la guerre faite par les Portugais au chef du Sogno [1]. Il a exprimé le désir de voir se terminer au plus tôt une guerre désastreuse pour le progrès de la foi catholique au Congo, car le chef du Sogno est chrétien et il peut être amené à confondre les intérêts du Portugal avec ceux de l'Église catholique. Il lui a été répondu que la guerre n'avait point été commandée par le roi de Portugal, mais qu'elle était plutôt l'œuvre du gouverneur d'Angola Francisco de Tavora. Dès que celui-ci sera rentré, on aura des informations plus précises qu'on ne manquera pas de transmettre au Nonce. On sait cependant que le chef du Sogno admettait des hérétiques dans le port de Pinda et qu'il faisait commerce avec eux. Le Nonce a répondu que sans doute le commerce avec les hérétiques était interdit, mais que les catholiques devaient faire en sorte de battre les hérétiques sur le terrain économique.

Lisbonne, 3 mai 1677.

[Il y a ici un désaveu tacite et discret de la politique de conquête poursuivie par le Portugal dans un but de lucre. La Propagande, en reprenant elle-même la direction de la mission, a protesté contre la méthode portugaise. Ici, la Cour de Portugal, pour se tirer d'embarras, rejette toute la responsabilité de cette guerre sur le gouverneur d'Angola. — Cette lettre fait suite à la note analysée aux f°s 522-523.]

F^os 574-576. — Lettre du même relative à l'embarquement prochain du P. Paolo Francesco da Porto Mauricio, arrivé à Lisbonne avec plusieurs missionnaires. Lisbonne, 26 juillet 1677.

F^os 578, 580, 582, 595, 597. — Même sujet.

F^o 584. — Le P. Filippo da Galesi annonce la mort du P. Fortunato da Firenze [parti en 1676], du P. Andrea da Buti [parti en 1672] et du P. Giovanni Battista da Biella [da Beila? parti en 1676].

Loanda, 30 septembre 1677.

F^o 588. — Le P. Giovanni-Maria da Voltri annonce qu'il ne peut se rendre au Congo pour des motifs personnels.

Cadix, 2 novembre 1677.

F^o 599. — Le P. Domenico da Brando est rentré en Italie, après 7 ans de mission. Brando, 8 décembre 1677.

[Ne figure pas sur la liste du P. Antonio da Firenza.]

1. Cette guerre, commencée en 1670, ne fut terminée qu'en 1690. Elle eut pour motif principal l'autorisation de faire le commerce accordée par le chef du Sogno aux trafiquants hollandais et anglais.

F^os 618-620, 622.—Curieux incidents provoqués par la composition de l'ouvrage de Cavazzi. Le P. Fortunato da Bologna a été chargé par la Propagande de revoir et de retoucher l'ouvrage de Cavazzi, spécialement de faire disparaître du texte sa tendance à raconter des miracles. Le P. Fortunato est maintenant désavoué par quelques-uns, sous prétexte qu'il a supprimé certaines choses essentielles et qu'il a refondu totalement l'ouvrage. On cherche même à lui enlever le travail et à le confier à un autre. Il demande que la Propagande veuille bien spécifier à nouveau la mission dont il a été chargé, à savoir : la revision du style et une rédaction moins crédule, appropriée au goût du temps. Il n'ambitionne pas le moins du monde, comme on l'a prétendu, l'honneur de signer l'ouvrage.

[Une lettre d'intervention auprès du cardinal-secrétaire et signée Giacomo Isolani est datée du 18 avril 1679. Le Général des capucins, Fra Steffano da Cesena, se montrait spécialement hostile à Fra Fortunato. Ce petit incident nous prouve combien la Propagande manifestait de scrupule au point de vue de la crédulité exagérée du préfet des missions du Congo. Il valait la peine de souligner ce détail qui milite en faveur de la véracité de l'*Istorica Descrizzione* revue par Fra Fortunato.]

F^os 623-624, 625-626, 628, 629. — Pièces relatives à l'embarquement des missionnaires conduits par Paolo-Francesco dal Porto-Mauricio, préfet.

Lettre de Marcello Durazzo, archevêque de Chalcédoine, Nonce apostolique, du 24 juillet 1678, annonçant qu'ils ont quitté l'île de Madère.

Note des dépenses d'embarquement pour compte de la Propagande (farine, vin, huile, vinaigre, légumes, viande salée, batterie de cuisine) en tout 100,000 reis (4 avril 1678).

Certificat d'infirmité délivré au P. Egidio-Maria de Pezzo, empêché de partir (22 juillet 1678).

Lettre d'Egidio-Maria, 22 septembre 1678.

F^os 635 et 636. — Deux lettres de Fra Francesco-Maria da Pavia se plaignant des difficultés suscitées par les Portugais aux alliés de l'Espagne, pour le passage dans l'Angola [sans date, mais antérieure à 1680.]

F^o 643. — Lettre de Fra Paolo Francesco dal Porto-Mauricio datée de Madère, 22 avril 1678.

F^o 645. — Lettre du même arrivé à destination. Il annonce la mort de trois missionnaires, Paolo da Lizano, Giuseppe da Savona et Predento [da Fiorentino]. Demande de nouveaux collaborateurs.

[Sans date précise : fin 1678 ou début 1679.]

F° 646. — Lettre du même [antérieure à la précédente] annonçant la réception à Loanda, par l'évêque et le gouverneur.
Loanda, 20 octobre 1678.

F° 647. — Lettre du même [sans date, même sujet].

F° 652. — Lettre du même. Il détaille les exercices religieux qui se font à Loanda, ville de 40,000 âmes, dit-il. Il demande de nouveaux missionnaires. Loanda, 8 mai 1679.

F^os 656-657. — Lettre de Fra Giulio Francesco da Romagnano et de ses compagnons à la Propagande, annonçant que le vaisseau qui les portait a été attaqué par les Turcs, qu'ils ont perdu leurs bagages et que le P. Francesco-Maria da Pavia, vice-préfet, est demeuré entre les mains des corsaires. Lisbonne, 9 octobre 1679.

F° 659. — Lettre du P. Giovanni de Romano, annonçant son retour, avec mission expresse de venir exposer verbalement à la Propagande les besoins des missions congolaises. Lisbonne, 6 décembre 1679.

F° 661. — Fra Antonio-Maria de Genova demande à se rendre au Congo. Gênes, 10 janvier 1680.

F° 664. — Lettre du P. Giovanni da Romano relative à l'érection d'un couvent à Madère. Gênes, 17 février 1680.

F° 666. — Lettre du même, arrivé à Livourne.
Livourne, 29 mars 1680.

F° 668. — Lettre de Fra Antonio da Badalucco, acceptant le titre de supérieur des missions de Madère. Gênes, 6 septembre 1680.

F° 671. — Requête des résidents portugais à Bahia (Brésil) pour obtenir l'érection d'un couvent de quatre religieux capucins dans leur ville.
Bahia, juillet 1679.

[Cette requête signée de cinq noms portugais, fut remise à Giovanni Romano lors de son passage à Bahia. Il la présenta probablement lui-même à la Propagande.]

F° 674. — Lettre de Fra Paolo Francesco dal Porto-Mauricio (exercices spirituels à Loanda, demande de nouveaux missionnaires).
Loanda, 20 octobre 1680.

F° 675. — Lettre du même insistant sur la nécessité d'un hospice à Madère ou à Bahia. Loanda, 25 octobre 1680.

F° 677. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola, revenu en compagnie de Fra Giovanni Romano. Il a séjourné quinze mois au Brésil, attendant de la couronne de Portugal l'autorisation de fonder à Bahia l'hospice demandé par divers résidents de cette ville, mais cette faculté a été accordée aux religieux français du même ordre.

Gênes, 4 novembre 1680.

F^os^ 679-680. — Fra Antonio da Piacenza demande à retourner au Congo en qualité de missionnaire de la province de Libolo.

Brescia, 5 novembre 1680.

[Parti une première fois, en 1672, avec le P. Luigi da Pistoia.]

F^os^ 682-683, 687-689. — La Propagande a offert au P. Giovanni Romano la préfecture des missions du Congo. Il se déclare fort honoré par cette marque de confiance, mais ne peut accepter pour plusieurs motifs, parmi lesquels les suivants : Il ne pourrait procurer à ces missions ce qu'il estime leur être nécessaire au point de vue temporel, le Saint-Siège faisant la sourde oreille. Il manque de crédit pour traiter à la cour de Portugal certaines affaires d'importance relatives aux missions. Il serait privé, au Congo, de l'influence dont il jouit actuellement le jour où, nommé préfet, il éveillerait des jalousies et susciterait des ambitions. Enfin, il lui est impossible de diriger la mission dans les voies tracées par la Propagande. Bergamo, 10 décembre 1680.

[Le P. Giovanni expose ici avec franchise les motifs qui l'empêchent d'accepter la préfecture. En fait, ils peuvent se résumer en un seul — que lui-même juge le plus important — divergence de vues avec la Propagande sur la direction à donner aux missions. Nous avons vu que le P. Giovanni Romano est partisan résolu d'un rapprochement portugais, je dirais même d'une identification des intérêts portugais avec ceux de la religion. Il semble bien que la Propagande se montre hostile à ce compromis. Voilà pourquoi le P. Romano ne peut diriger la mission suivant les vues de la Propagande; voilà pourquoi aussi il voudrait traiter directement avec la cour de Portugal. C'est pour le même motif qu'il craint de sacrifier l'influence acquise à Loanda dans les milieux portugais, en s'affichant comme zélé continuateur des principes posés par la Propagande.]

F° 691. — Mgr Durazzo, Nonce apostolique, informe la Propagande de l'arrivée à Lisbonne du P. Antonio-Maria da Badalucco et de quatre religieux destinés à la mission de Madère.

Lisbonne, 30 décembre 1680.

F^os^ 693-697. — Difficultés soulevées à la cour de Portugal aux missionnaires à l'île de Madère. Le Secrétaire d'État a fait appeler le supérieur du couvent des capucins français où sont hébergés nos religieux et

lui a fait savoir qu'ils devaient attendre ses ordres. Il a eu une entrevue avec le Nonce et lui a demandé le motif de ce départ, jugeant qu'aucune mission n'était nécessaire à Madère qui n'était pas en pays infidèle. Le Nonce a répondu qu'en réalité ces missionnaires étaient chargés de fonder un couvent qui servirait de gîte d'étape et d'intermédiaire entre Lisbonne et l'Angola. Ils ne séjourneraient pas à Madère, mais partiraient pour l'Angola. Le Secrétaire d'État a différé sa réponse.

Lisbonne, 8 février 1681.

[Le Nonce soupçonne une intrigue tramée par les religieux français qui sont jaloux de leurs collègues italiens et voudraient les empêcher de s'installer à Madère.]

F° 699. — Lettre de Fra Giovanni Romano confirmant sa décision de ne pas accepter le poste de vicaire des missions, en attendant la préfecture.

Bergamo, 22 février 1681.

F° 708. — Lettre du Nonce Durazzo exprimant des appréhensions au sujet de l'hospice de Madère. Le projet rencontre des difficultés et il vaudrait peut-être mieux l'établir à Lisbonne.

Lisbonne, 10 mars 1681.

F^{os} 710-712. — Nouvelle lettre du même. Il accentue son idée de fonder ce couvent à Lisbonne. 21 avril 1681.

F° 714. — Le P. Giovanni Romano se déclare prêt à retourner au Congo. Brescia, 6 mai 1681.

F° 725. — Le P. Bernardo da Savona, qui avait été désigné pour Madère, demande à la Propagande la permission de se rendre à la mission du Congo. Déjà deux de ses compagnons [sur cinq] sont partis pour l'Angola, avec licence accordée par le Nonce. Vu les insurmontables difficultés qui paraissent s'opposer au départ pour Madère, il préfère rendre des services au Congo. Lisbonne, 12 juillet 1681.

[Les deux Pères signalés ci-dessus sont le P. Giuseppe da Sestri et le frère lai Stefano da Roma.]

F° 729. — Lettre du Nonce Durazzo annonçant l'arrivée à Lisbonne de Fra Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet d'Angola, avec ses missionnaires. Lisbonne, 20 octobre 1681.

F° 731. — Lettre de Fra Paolo Francesco dal Porto-Mauritio informant la Propagande des succès obtenus au pays de Sogno. Il a été reçu avec allégresse, a fait plus de 800 baptêmes, administré la communion à plus de 1,000 personnes. Il est actuellement atteint d'une grave infirmité. Il réclame sans cesse de nouveaux missionnaires.

Loanda, 26 mai 1681.

F° 733. — Fra Giovanni Romano renouvelle ses instances pour retourner au Congo. Bergamo, 25 novembre 1681.

F° 735. — Lettre de Fra Bernardo da Savona demandant le décret qui l'autorise à se rendre au Congo.
Zagobia [Ségovie], 4 janvier 1682.

F° 737. — Lettre de Fra Giovanni Romano annonçant qu'il s'embarquera pour le Congo, si l'état précaire de sa santé le permet.
Brescia, 3 avril 1682.

Fos 741 et 742. — Fra Giovanni Romano [ravisé] accuse réception du décret lui accordant la préfecture des missions du Congo.
Gênes, 25 août 1682.

[Certaines explications verbales paraissent être intervenues entre la Propagande et le P. Romano qui, nous l'avons vu, refusait antérieurement de prendre la direction de la mission. La lettre du 6 mai 1681 (f° 714) nous fait déjà pressentir sa conversion qui s'affirme par les lettres du 25 novembre 1681 (f° 733) et 3 avril 1682 (f° 737).]

Fos 744-745. — Fra Francesco da Monteleone désigné pour le Congo, informe la Propagande de ce que deux religieux de son ordre, les Pères Francesco et Appolonio da Sassari, désirent l'accompagner au Congo.
Villafranca, 27 septembre 1682.

F° 747. — Lettre de P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, annonçant que le P. Francesco da Varraze est arrivé, par hasard, dans le Loango et qu'il y a baptisé 36 personnes. Loanda, 4 novembre 1682.

Fos 749-750. — Lettre du même annonçant l'arrivée à Loanda de onze missionnaires nouveaux et remerciant le Souverain-Pontife qui accorde aux chrétiens congolais l'indulgence du jubilé. Quelques observations au sujet du clergé qui s'obstine à demeurer en ville et à ne pas s'aventurer à l'extérieur. Loanda, 15 décembre 1682.

[Ce sont les missionnaires commandés par le P. Giuseppe-Maria da Busseto].

F° 753.—Le P. Antonino da Piacenza demande audience au Souverain-Pontife pour lui parler des choses importantes pour les progrès de la foi au Congo.

Fos 755-756. — Fra Giovanni Romano expose à la Propagande les résultats de la mission dont il a été chargé à la cour de Lisbonne. Le Nonce et le prince [régent] l'ont reçu très aimablement et l'ont assuré de toute leur bienveillance pour les missions. Fra Giovanni a prié le prince-régent [Don Pedro II] et ses ministres de procéder à l'élection du roi du

Congo dont le trône est vacant depuis huit années, de cesser la guerre avec les royaumes de Zinga et Matamba, d'y faire pénétrer à nouveau la foi chrétienne, par l'envoi en ces régions de missionnaires en plus grand nombre.

Le P. Romano part avec ses missionnaires le 25 mars [1683]. Les deux Pères da Sassari n'ont jamais paru. [Cf f°s 744-745.]

Lisbonne, 19 mars 1683.

[Ceci confirme singulièrement l'hypothèse émise au sujet des idées du P. Romano. Le P. Romano veut renouveler et ranimer la mission, grâce à l'appui du gouvernement portugais et à son ingérence dans les affaires indigènes. Cette méthode exige un pouvoir ferme et la fin de la période d'anarchie qui règne au Congo depuis de longues années. Il veut en outre la paix avec les pays de Nzinga et Matamba, afin d'y recommencer le pénible travail d'évangélisation. Il essaie donc de rapprocher la Propagande du Portugal.]

F^os 758-764.— Trois requêtes de résidents portugais de Massangano et Loanda, demandant que le nombre des capucins missionnaires soit augmenté. Éloge du P. Paolo Francesco dal Porto-Mauritio, qui rentre en Europe et est chargé de remettre les requêtes à la Propagande.

Elles sont respectivement datées de Massangano 12 septembre 1683, Loanda 20 décembre 1683 et Loanda 20 mars 1684.

[Parmi ces signatures, on retrouve celle de Cadornega et un De Souza, dont nous avons parlé aux f°s 474-478, où nous analysions une requête du même genre, datée du 26 juillet 1675.]

F^o 766. — Lettre de l'évêque de San-Thomé [Bernardo Jusarte] au P. Francesco [da Monteleone]. Il lui demande si un missionnaire-prédicateur ne pourrait pas venir du Congo dans l'île de San-Thomé.

San-Thomé, 3 avril 1684.

[Copie. L'original suit au f° 767-768.]

F^o 770. — Lettre du P. Giovanni Romano, arrivé à Loanda.

Loanda, 11 avril 1684.

F^o 772. — Nouvelle requête de João da Souza demandant des missionnaires. Loanda, 20 avril 1684.

F^os 775-776. — Lettre du P. Francesco da Monteleone à l'un des cardinaux de la Propagande. Il annonce son arrivée à Loanda. Il se disposait à partir pour le pays de Nzinga, quand une lettre de l'évêque de San-Thomé a décidé le nouveau préfet [Giovanni Romano] à l'envoyer dans cette île pour y fonder une mission et faire rayonner son influence sur la côte du Bénin et de Guinée. Il compte partir le 7 juin. Il estime que si cinquante missionnaires arrivaient en ce pays, ils seraient bien reçus,

vu la densité de la population. Mais il préfère être seul, afin d'éviter les froissements, les heurts et les petites jalousies qui se produisent si fréquemment entre confrères, sous un climat tropical. Il envoie un rapport circonstancié à la Propagande. Angola, 2 juin 1684.

F^os 777, 779, 790. — Fra Francesco da Monteleone envoie une relation de son voyage à la Propagande. Il fut désigné dans l'assemblée tenue le 17 février 1682 en compagnie de Fra Bernardino da Nului, Francesco da Bitti et Bonaventura da Monteleone. Il partit de Naples avec le P. Girolamo da Sorrento. Bernardino da Nului et Bonaventura da Monteleone abandonnèrent déjà le voyage en Sardaigne. A Villafranca, les religieux trouvèrent les PP. Francesco et Appolonio de Sassari, qui furent désignés par la Propagande pour remplacer les défaillants, à la demande du P. da Monteleone. A Lisbonne, où nos voyageurs arrivèrent à la fin d'octobre, ils rencontrèrent le P. Giovanni Romano, préfet. Ils s'embarquèrent le 27 mars 1683 pour le Brésil et arrivèrent le 22 mai à Pernambouc. Récit intéressant de la traversée dans un navire rempli de soldats, de marins et de passagers. Le P. da Monteleone se désigne lui-même sous le sobriquet de l' « Oratore ». Il fut atteint du mal de mer pendant longtemps, ce qui ne l'empêcha point de confesser les soldats en plein air et de leur faire des sermons qui duraient parfois plusieurs heures, les dimanches et jours fériés. Il enseignait aussi le catéchisme aux petits. Le capitaine du vaisseau, au débarcadère, le fit saluer de cinq coups de canon. De Pernambouc, le P. de Montaleone se rendit à Bahia où il trouva une patache qui mettait à la voile pour l'Angola. Il arriva à Bahia vers la fin novembre, ayant utilisé ce laps de temps avec le P. Giovanni Romano à des exercices spirituels et à des sermons.

Malgré les efforts de l'archevêque de Bahia pour les retenir, nos religieux s'embarquèrent le 25 décembre 1683, atteignirent 33° de lat. S., virèrent de bord vers l'Angola et jetèrent l'ancre à une forteresse portugaise sise sous 23° de lat. S. [1]. On y célébra la fête des Cendres et, après avoir repris le mer, on parvint à Loanda, le 23 février 1684.

A Loanda, le P. da Monteleone fit quelques prédications, puis fut envoyé à Bengo [le long de la rivière Mbengu], à 18 milles environ de Loanda, où il sentit les premières atteintes de la *malaria*. Il arriva au Bengo le dimanche de la Passion et y retrouva le P. Benedetto da Belvedere [arrivé en 1682], avec lequel il célébra les prières de XL heures, et adressa des allocutions à la foule des fidèles. Pendant toute une semaine, il confessa et enseigna la doctrine chrétienne à un endroit appelé Mobella, à 18 milles de Bengo. Ayant appris qu'à 40 ou 50 milles existait un « sova », idolâtre nommé Giumbiamosango, il s'y rendit avec douze

1. Probablement Benguella, dont la situation géographique est ici erronée

nègres et assista à une scène de fétichisme. Le lendemain, il reprocha à ces nègres leur idolâtrie et arracha même un morceau de corne qui, suspendu au cou d'un de ses auditeurs, devait préserver son possesseur de la dent des lions. A une autre case, il vit des fers d'épreuve, qui sont chauffés à blanc et servent à discerner les coupables des innocents. Le P. da Monteleone, en vain, chercha à s'emparer de ces fers. Les indigènes se sont enfuis dans la brousse en les emportant avec eux. Il fit lier le chef indigène et réussit également à faire détruire et brûler une case à fétiche érigée sur la tombe d'un sova.

Le chef rappela les indigènes qui avaient fui dans la forêt et qui vinrent écouter la doctrine chrétienne. Aucun d'eux ne savait faire le signe de la croix et n'avait de notion du christianisme. Le Père missionnaire leur construisit un cimetière et le bénit. La destruction du fétiche par le missionnaire lui-même suscita une nouvelle scène de terreur. Il ne fallut rien moins qu'un discours véhément du prédicateur et la conviction peu à peu établie qu'aucun malheur n'était à craindre, pour décider les malheureux idolâtres à sortir de la forêt où ils s'étaient blottis.

A Mobella, le P. da Monteleone entra de vive force dans la case d'un féticheur, le fit enchaîner, malgré une vive résistance et conduire à la hutte où il demeurait. Le lendemain, des nègres en révolte voulurent reprendre leur sorcier. Le missionnaire inscrivit leur nom, en les menaçant de les faire connaître à Loanda. A cette vue, les rebelles prirent peur et renoncèrent à leur dessein. Le missionnaire eut toutes les peines du monde à faire transporter le nègre à Loanda, où il le remit aux mains de l'évêque.

Les Pères capucins le désavouaient, mais le P. da Monteleone déclara que le féticheur devait être châtié et que, s'il ne l'était pas, ses défenseurs avaient à prendre la responsabilité de leurs actes. Le féticheur, interrogé, déclara qu'il était chrétien et baptisé, et qu'il s'appelait Gasparo, mais ses compatriotes l'appelaient Bumbanzumba, c'est-à-dire maître et seigneur de la terre ; qu'il parlait avec les démons, faisait pleuvoir quand il voulait, obtenait d'heureuses couches aux femmes enceintes, forçait les lions et les léopards à rendre les corps des indigènes qu'ils avaient dévorés. L'évêque et le vicaire général avaient d'abord décidé d'exiler à Bahia le féticheur prisonnier, mais vu son grand âge — il pratiquait ses incantations depuis plus de cinquante ans — ils lui pardonnèrent et l'affaire n'eut point de suite.

Dès son retour à Loanda, le P. Francesco fut pris de fièvre : douze saignées et deux purgatifs en huit jours le soulagèrent.

Dans l'intervalle le préfet reçut une lettre de l'évêque de San-Tomé, demandant un de ses missionnaires pour cette île. Le préfet a désigné Francesco da Monteleone, qui s'embarquera le 7 juin prochain. Il trouve cependant que cette île est éloignée de toute communication, que le cli-

mat y est chaud et insalubre et il supplie la Propagande de lui donner au moins un compagnon dans son exil. Angola, 20 mai 1684.

[Le P. da Monteleone nous donne là une des plus intéressantes et originales relations de voyage que nous connaissions. Le missionnaire se montre bien le disciple fidèle de Fra Giovanni Romano. Il est partisan de la manière forte : son zèle à « faire la chasse » aux fétiches, l'audacieuse arrestation du féticheur Gasparo, tout l'indique. Il souhaiterait également l'intervention du pouvoir civil dans la lutte contre le fétichisme. Le sorcier a failli être condamné à l'exil, grâce à son intervention. Nous voyons également que le P. Giovanni Romano essaye de retremper la mission dans l'héroïsme des premières années. Le P. da Monteleone, d'abord désigné pour le pays de Nzinga ou Matamba, est envoyé ensuite à San-Thomé, évangélisée par le clergé portugais. Le préfet ne permet donc pas à ses missionnaires de végéter dans les postes côtiers. Il les lance hardiment à l'intérieur du pays et les incite à de nouvelles conquêtes.]

Fos 791-792, 798-799. — Deux requêtes (24 juin et 30 juillet 1684) en langue portugaise, de plusieurs missionnaires capucins pour se rendre en mission au Congo.

Ce sont Fra Juan de Ocier, Domingo de Ocier, Antonio de Bitti, prêtres, et Antiogo de Bitti, prédicateur.

Fos 795-796. — Lettre du P. Francesco da Monteleone, annonçant son arrivée à San-Thomé. Il a été reçu à bras ouverts par l'évêque. Mais il se décourage en se voyant seul, là où 50 à 100 missionnaires ne seraient pas de trop. Il y a autour de San-Thomé trois ou quatre îles sans un prêtre; le royaume de Luere (Ouvere) n'a pas un seul prêtre; le Bénin est païen, mais le roi est disposé à se convertir.

Le P. da Monteleone demande des privilèges spéciaux, vu son éloignement de l'Angola où se trouve le préfet.

San-Thomé, juillet 1684.

Fos 802 et 804. — Lettres de Fra Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, revenu à Lisbonne, au sujet de l'érection d'un couvent-hôpital à Lisbonne. Les Pères français de l'ordre des Capucins paraissent s'opposer à l'entreprise. Fra Paolo-Francesco montre cependant que cette installation est nécessaire, puisqu'on a renoncé à l'hospice de Madère et à celui de Bahia. La première lettre est datée du 26 novembre 1684 et l'autre du 6 mars 1685.

Fos 806-807. — Relation de Fra Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet de la mission du Congo, remplissant les charges de la préfecture après la mort du P. Giovanni Romano (1685). Le P. Giovanni Romano avait provoqué un nouvel essor des missions congolaises. Il avait renouvelé la mission du Sogno et celle de Zinga. Malheureusement, les colla-

borateurs sont peu nombreux. Il n'y a plus que sept missionnaires-prêtres dans les diverses missions : à Loanda, un seul; au Congo, 1; en Sogno, 1; Dante [1], 1; Bengo, 1; Massangano, 1; Zinga, 1; Caenda [2], 1. Le roi d'Angoi [3], dont le pays se trouve au delà du Zaïre, demande des religieux pour son pays; le prince du Sogno manifeste les meilleures dispositions. Il faudrait, pour réussir, mettre fin à la guerre que lui font les Portugais depuis quatorze ou quinze ans. Il faudrait également élire un roi catholique dans le pays du Congo. Les progrès sont possibles, mais les collaborateurs doivent arriver en nombre.

Loanda, 9 avril 1685.

[La mort du P. Romano a donné un coup sensible à la restauration des missions congolaises. On s'aperçoit que, malgré le nombre restreint de ses collaborateurs, le vaillant préfet avait fondé un nouveau poste, Kahenda, avait repris les missions de Nzinga et Sonyo, et songeait à la conquête du Ngoyo, au nord du Zaïre.

Le P. Da Busseto insiste encore vivement pour la cessation de la guerre entre le Sonyo et le Portugal et pour l'élection d'un roi adopté par tous les chefs indigènes au Congo. C'étaient, on le sait, deux points importants de la politique du P. Romano qui les considérait comme conditions *sine quâ non* de la réussite de son apostolat.]

F° 807. — Lettre de Fra Giovanni Belluno à la Propagande, réclamant des missionnaires à cor et à cris pour les royaumes de Congo, Angola et « Xinga ». C'est un vrai miracle, dit-il, que la foi puisse se maintenir en ces parages avec si peu de ministres de Dieu (7 prêtres).

Dongo, 10 février 1685.

[Cette lettre est un écho fidèle de la précédente.]

F^os^ 810 et 814, 811-813. — Lettre de l'évêque du Congo et Angola [Fra Manoel da Nativitade], à la Propagande. Il expose que, dès son arrivée, en 1676, il s'est empressé d'avertir la Propagande de l'état misérable des missions congolaises. Aujourd'hui encore, il profite du départ du P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio pour faire connaître la situation de cette mission. San-Salvador est maintenant complètement abandonnée par suite des guerres malheureuses, et est devenue un repaire d'animaux sauvages. La vie religieuse a reflué vers Loanda où il y a quatre couvents et deux églises paroissiales et d'autres oratoires plus petits.

L'année dernière, une consolation leur est venue parmi toutes les

1. Probablement, un poste sur les bords du fleuve Dande.
2. Sans doute, Kahenda (Kakulu) 8° 9' lat. S.; 15° 5' long. E.
3. Il s'agit du Ngoyo, situé entre l'embouchure du Zaïre et l'enclave de Cabinda, 5° 6' lat. sud; 12° 3' long. est.

misères. Le roi du Dongo est mort dans une bataille. Sa sœur, doña Veronica Guterres, a demandé la paix au gouvernement d'Angola et a reçu avec bienveillance des missionnaires qui lui ont été envoyés.

Loanda, 6 mai 1684.

[L'original est en portugais; une traduction italienne a été faite par le P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, dont on reconnaît l'écriture assez irrégulière. C'est le P. Giovanni da Belluno qui, nous venons de le voir, dirigeait la mission du N'Dongo.]

F° 816. — Lettre de Fra Francesco da Monteleone demandant à la Propagande de ne pas perdre de vue la mission de San-Thomé dont il a la direction. Les indigènes se convertissent aisément. Il envoie au Cardinal-Secrétaire « un baril de bananes qui sont la nourriture substantielle et quotidienne des habitants de l'île ».

San-Thomé, 20 mai 1685.

[Les deux lettres ont été confiées en même temps que la relation qui suit au P. Giovanni Battista da Malta rentrant en Europe.]

F° 817. — Lettre du même à un des cardinaux de la Propagande, datée du même jour.

F^{os} 818-821. — Nouvelle relation du P. Francesco da Monteleone, racontant son arrivée à San-Thomé. Il s'est installé dans un ermitage non loin de San-Antonio. Il enseigne la doctrine chrétienne et prêche une heure les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Il s'intéresse spécialement aux us et coutumes des indigènes. Il raconte qu'hommes et femmes, revêtus de masques, se livrent aux jours de fête à des danses bruyantes et indécentes, prétendant que c'est une coutume et qu'il n'y a pas là matière à faute grave. Beaucoup de blancs portugais les imitent et boivent avec eux l'eau-de-vie traîtresse. Ils ont, par exemple, dansé et gesticulé pendant le mois d'août, pour célébrer la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. Le P. da Monteleone s'est élevé avec force contre semblables coutumes et a déclaré que Dieu maudirait ceux qui participeraient à ces cérémonies. Il a inspiré ainsi une terreur si salutaire que les nègres n'osent plus toucher leurs instruments de musique pour ne pas désobéir au Père. Il a réussi également à la suite des prédications et des pénitences de la Semaine Sainte à réconcilier entre eux des ennemis mortels. Seulement, il désirerait obtenir de l'Angola deux confrères capucins, le P. Francesco da Bitti et le P. Girolamo da Sorrento, avec d'autres compagnons si possible, afin de secourir ces âmes misérables de la côte, du Bénin, d'Arda, Huere. Il se trouve seul sous un climat malsain, chaud, enfiévré. Les naturels souffrent même plus que les étrangers. La nourriture habituelle est la banane. Le travail est énorme. Pendant le carême,

il y a eu vingt-deux sermons et dix-huit processions de pénitents très nombreux.

San-Thomé, 20 mai 1685.

[La relation est conçue dans un style très original.]

F^os 824-828. — Pièces notariales relatives à l'érection d'un couvent de Capucins italiens à San-Thomé. Les pièces sont signées par l'évêque Bernardo Jusarte, divers membres du chapitre (Melchior Fernandes de Hoelhar, Diogo Nunes Gagos, Francisco Annes, Gaspar Alvares Davero, Fernando Alvares de Torres, Francisco de Mello, Torge Dias, Alvares Carneiro, Antonio Coelho) et par divers tabellions.

F^o 831. — Lettre de Fra Francesco-Paolo dal Porto-Mauritio annonçant son retour à Gênes. Son état de santé ne lui permet pas de se rendre à Rome où il désirerait entretenir les cardinaux de la Propagande de la situation des missions congolaises et remettre un procès authentique, signé par l'évêque d'Angola, de la mort en odeur de sainteté d'un religieux capucin. Gênes, 30 juin 1685.

F^os 833-834. — Le P. Tommaso da Sestola vient d'être invité à se rendre pour la seconde fois aux missions du Congo. Il demande l'expédition des lettres-patentes qui lui permettront de se conformer aux instructions de la Propagande, mais il estime que le nombre de missionnaires désignés — onze ou douze — est insuffisant. L'extension actuelle des postes de mission exigerait au moins trentre-trois collaborateurs.

Parme, 23 juillet 1685.

[Le P. Tommaso da Sestola retourna comme préfet dans l'Angola.]

F^os 836-837. — Le P. Basile da Verona, rentré du Congo, demande une audience à la Propagande. Il a été chargé par le P. Giovanni Romano de faire rapport sur la situation des missions congolaises.Se trouvant à Bahia, il a appris la mort du P. Giovanni Romano, préfet, et d'un autre père capucin, Fra Francesco de Cerchiaro.

Gênes, 20 octobre 1685.

[Le P. Romano est mort à Loanda au début de l'année 1685.]

SCRITTURE RIFERITE NEI CONGRESSI, VOL. II. AFRICA E CONGO

F^o 3. — Lettre du P. Tommaso da Sestola, prêt à s'embarquer pour Lisbonne. Modifications à la liste des missionnaires. Demande d'envoi des brefs lui accordant la préfecture et des mémoires indulgentiaux.

Gênes, 13 février 1686.

F^o 4. — Fra Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio accuse réception du décret le chargeant de la direction du couvent de Lisbonne. Il a trouvé

ce décret à Gênes au moment où il débarquait de Lisbonne après dix-sept jours de traversée.

Gênes, 23 février 1686.

F° 5. — Le P. Tommaso da Rivoli se met à la disposition de la Propagande comme missionnaire au Congo.

Gênes, 25 mars 1686.

F° 6. — Lettre du P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, relative au couvent de Lisbonne.

Gênes, 4 mai 1686.

F°s 8-9. — Lettre du Nonce apostolique à la Propagande, relatant les difficultés qu'il rencontre pour la fondation, à Lisbonne, d'un couvent de capucins italiens destinés aux missions d'Inde. Les Pères Capucins français s'y opposent de toutes leurs forces, objectant que les Capucins italiens sont reçus chez eux avec bienveillance et qu'il n'y a aucune utilité à leur construire un couvent spécial. Ils soutiennent, en outre, qu'un décret du Chapitre des Capucins interdit, sous des peines graves, l'exécution de semblables desseins. Le Nonce pense que le projet n'aboutira point.

Lisbonne, 14 mai 1686.

F°s 9-10. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola, préfet des missions du Congo, se plaignant des tracasseries dont il est l'objet de la part du P. Barnaba da Genova, ancien gardien du couvent de la Conception à Gênes. Celui-ci conteste l'utilité des dépenses consenties en faveur des missions. Le P. Tommaso paraît découragé et demande à être déchargé de ses fonctions.

Gênes, le 18 mai 1686.

F° 11. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio au sujet du couvent de Lisbonne. Savona, 23 mai 1686.

F° 13. — Lettre de Gênes, 2 juin 1686.

F°s 14-15. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola, préfet, arrivé à Cadix. Il se déclare heureux de la solution des difficultés intervenues à Gênes et regrette que le nombre de missionnaires ne soit pas plus considérable.

Cadix, 6 juillet 1686.

F°s 16-17. — Le Nonce à Lisbonne transmet une lettre des missionnaires de Guinée (Fra Francisco de Mota, Bonaventura de Maluenda, Angel de Fuente la Peria) demandant des collaborateurs.

Lisbonne, 8 juillet 1686.

F° 18. — Fra Paolo da Varazze, procureur des missions du Congo, s'est présenté, avec quatre compagnons, au couvent des Pères Capucins français de Lisbonne, où il a été reçu sans bienveillance. Il a adressé une requête au Nonce.

Lisbonne, 24 juillet 1686.

F° 19. — Lettre du même. En attendant que le litige soit tranché, il a reçu l'hospitalité dans la maison de deux camaldules italiens.

Lisbonne, 25 juillet 1686.

F^os^ 20 *a-b*, 21. — Lettre du nonce de Portugal à la Propagande. Le P. Paolo da Varazze s'est présenté au couvent des Capucins français, en qualité de procureur des missions d'Afrique et des Indes. Le supérieur du couvent veut bien le recevoir comme hôte, mais non comme procureur. Le Nonce a engagé le P. da Varazze à demeurer au couvent en qualité d'hôte, sous réserve d'aplanir la difficulté avec la Cour de Portugal.

Lisbonne, 22 juillet 1686.

F° 23 *a-b*. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, relative au même sujet. Un mémoire justificatif a été remis au roi.

Lisbonne, 29 juillet 1686.

F° 24 *a-b*. — Lettre du même, même sujet. La question n'est pas tranchée, vu le pouvoir dont disposent à Lisbonne les Pères français.

Lisbonne, 12 août 1686.

F° 25 *a-b*. — Lettre de Fra Pietro da Siena, partant pour l'Angola et arrêté à Lisbonne. Il se plaint vivement des ennuis que lui cause le désaccord survenu à Lisbonne entre Capucins français et italiens et se demande s'il ne vaudrait pas mieux rentrer en Italie. Il exhibe un certificat curieux du chirurgien (Forge Rabbi, chirurgao approvado e licentiado em Lixboa) attestant qu'il l'a opéré d'une tumeur au genou et que la blessure pourrait s'envenimer dans le voyage vers l'Angola.

F° 28. — Lettre de Fra Michel-Angelo da Rivoli demandant l'expédition du décret qui lui permettra de rejoindre, à San-Thomé, le P. F. da Monteleone.

Lisbonne, 19 août 1686.

F° 30. — Lettre du même.

Lisbonne, 27 août 1686.

F^os^ 31 *a-b*, 32-33. — Lettres des PP. Zaccaria da Milano et Andrea da Pavia se plaignant des agissements de leur préfet, Tommaso da Sestola, qui, selon eux, contrecarre le P. Paolo da Varazze et détruit la Mission.

Lisbonne, 27 et 28 août 1686.

F° 34. — Lettre collective des missionnaires désignés pour le Congo, accusant leur préfet de contrecarrer l'action du procureur, de « ruer dans les rangs » et de commettre des imprudences. La lettre est signée : Leopoldo da Milano, Angelo Francesco da Milano, Petro da Siena, Zaccaria da Milano, Basilio da Palermo, Andrea da Pavia, Giulio d'Orta.

Lisbonne, 2 septembre 1686.

F° 35. — Le P. Procureur des Missions à Lisbonne, Fra Paolo da Varazze, accuse le P. Tommaso da Sestola d'avoir déclaré, en présence des Pères Capucins français et de deux marchands italiens, Bartolomeo et Antonio Mandoni, qu'un couvent n'était pas nécessaire à Lisbonne pour les missions d'Afrique. Il a, en outre, le 27 août, fait remettre directement au roi, un mémoire dans lequel il demandait un vaisseau pour le conduire dans l'Angola avec douze missionnaires, aux frais de la Cour, soit 44,000 reis par missionnaire. Ce mémoire aurait fait mauvaise impression. Le roi le fait examiner par le Conseil d'État. Le procureur a été informé de la remise de ce mémoire par le ministre Cesare Xersi, vice-protecteur des missions qui a cette affaire dans ses attributions.

Lisbonne, 3 septembre 1686.

[Le P. Tommaso da Sestola continue ici la politique qu'il a inaugurée avec le P. Giovanni Romano : rapprochement avec le Portugal, dans lequel les missions d'Angola trouveront l'appui matériel et guerrier, si c'est nécessaire, qui leur fait défaut et qui stimulerait leurs efforts. Malheureusement, sa qualité de préfet ne l'autorisait pas à traiter directement avec la Cour de Portugal, sans passer par l'intermédiaire du procureur. [Cf. f°s 36-38 et 47.]

F^os 36-38. — Le P. Tommaso da Sestola présente sa défense à la Propagande et expose le conflit. Le P. Procureur, Paolo da Varazze, l'a accusé d'avoir fait remettre directement à la Cour un mémoire sollicitant l'autorisation de passer dans l'Angola avec ses missionnaires. Le P. da Varazze se plaint d'avoir été ignoré, en sa qualité de « procureur des missions » chargé précisément de négocier l'affaire très délicate du couvent des Capucins italiens à Lisbonne. Le P. da Sestola se défend d'avoir voulu, le moins du monde, contrecarrer ses desseins ; il le soupçonne, au contraire, de vouloir envoyer au Brésil quelques-uns des missionnaires destinés à l'Angola. En tout cas, il se déclare prêt à retourner dans sa province si ces difficultés ne s'aplanissent pas.

Lisbonne, 3 septembre 1686.

F° 39. — Lettre du P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, relative au même sujet. Il prie, en même temps, la Propagande de fournir au P. Angelo da Rivoli les ressources et le matériel nécessaires pour son voyage dans l'Angola.

Savona, 20 septembre 1686.

F° 40 *a-b*. — Notes écrites à la Propagande, résumant les principales décisions concernant la préfecture du P. Tommaso da Sestola.

F° 41. — Le Nonce informe la Propagande de ce que le P. Paolo da Varazze, procureur de missions d'Afrique a quitté la maison privée où il demeurait et s'est retiré, sans aucun titre, dans le couvent des Pères Capucins français.

Lisbonne, 5 novembre 1686.

F° 42. — Le P. da Sestola annonce son départ prochain pour l'Angola.

Lisbonne 25 novembre 1686.

F° 43. — Fra Michel-Angelo da Rivoli, désigné pour San-Thomé, remercie la Propagande.

Lisbonne, 26 novembre 1686.

F° 44. — Déclaration, signée par le P. Michel-Angelo, missionnaire de San-Thomé, attestant qu'il a reçu du P. Tommaso da Sestola, divers ornements sacerdotaux, laissés à Lisbonne par le P. Basilio da Verona.

Lisbonne, 24 novembre 1686.

F° 45. — Le Nonce apostolique informe la Propagande de ce qu'il a pu aplanir le conflit entre le P. da Sestola et le P. da Varazze, procureur des missions. Le P. Michel-Angelo da Rivoli partira pour San-Thomé, emportant avec lui le décret accordant la préfecture au P. Francesco da Monteleone.

Lisbonne, 9 décembre 1686.

F° 46. — Lettre du P. Paolo da Varazze, procureur. Le Nonce a mis fin au différend qui avait surgi entre lui et le préfet des Missions; mais la malencontreuse intervention du P. da Sestola a retardé l'érection du couvent. Le compagnon du P. de Varazze (Paolo da Monte Longo), remplacera le P. Filippo da Siena dans l'Angola. Deux barils de biscuits, des bouteilles de riz, un baril de farine pour fabriquer les saintes Hosties, un baril de vin et plusieurs ouvrages de philosophie sont expédiés à San-Thomé. Le procureur attend les instructions de la Propagande pour les missionnaires d'Angola.

Lisbonne, 9 décembre 1686.

F° 47. — Lettre du P. Tommaso da Sestola s'excusant du conflit dont il a été involontairement la cause à Lisbonne. Il a toujours vécu en bons termes avec le Procureur des missions et il n'a jamais voulu enfreindre les décisions de la Propagande relatives à l'érection du cou-

vent. Il a simplement trouvé inconvenante la situation du Procureur en dehors du couvent des Pères français, et il a tenu à conserver la paix avec tous.

Lisbonne, 10 décembre 1686.

[Le P. da Sestola continue ici sa méthode de rapprochement avec le Portugal. Pas d'ennemis du côté où se trouve la puissance politique ! Les Pères Capucins français jouissant d'une grande influence à la Cour, il avait soin de les ménager.]

F° 48. — Le P. Michel-Angelo da Rivoli fait savoir à la Propagande que, par suite d'une erreur de plume, le P. Tommaso da Rivoli a été désigné comme missionnaire à San-Thomé en son lieu et place. Il prie la Propagande de prendre les mesures nécessaires pour réparer l'erreur.

Lisbonne, 14 décembre 1686.

F° 49. — Le P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio demande que les ornements sacerdotaux laissés à Lisbonne par le P. Basilio da Verona soient envoyés à San-Thomé et non dans l'Angola.

Savona, 26 décembre 1686.

[Cf. f° 44.]

F° 50. — Lettre du P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio, relative à certaines manœuvres des Capucins français.

Savona, 26 décembre 1686.

F° 51. — Lettre du Procureur des missions, Paolo da Varazze, signalant à la Propagande que, dans un conseil privé tenu par le roi, il a été dit que le préfet des missionnaires, avant de partir pour l'Angola, devait prêter serment de fidélité. Le Procureur soupçonne derechef une imprudence du P. da Sestola.

Lisbonne, 20 janvier 1687.

F°s 52-55. — Lettre du P. Tommaso da Sestola relative au serment de fidélité.

Le roi lui a gracieusement accordé des faveurs toutes spéciales. Mais les ministres exigent le serment de fidélité des missionnaires étrangers à la Couronne de Portugal, aux droits régaliens et aux ministres de l'État. Le P. Tommaso da Sestola s'est tenu dans une prudente réserve, s'est fait expliquer la teneur du serment et, finalement, a déclaré ne pouvoir le prêter avant d'avoir pris l'avis de ses supérieurs hiérarchiques. Il s'est adressé au Nonce, qui lui a prudemment conseillé de demander des instructions à Rome. Comme, dans une entrevue, il faisait remarquer à Sa Majesté que ces retards l'empêcheraient d'arriver en temps utile

à destination, il lui fut répondu qu'il pourrait prêter ce serment lorsqu'il serait dans l'Angola. En terminant, il se défend de vouloir emporter avec lui les ornements sacerdotaux du P. Basilio da Verona. Il annonce que deux de ses compagnons sont déjà en route, par la voie du Brésil, depuis un mois. Quant à lui, il espère partir directement pour l'Angola à la fin du mois de mars.

Lisbonne, 3 février 1687.

[Il semble que la politique de rapprochement, idéal du P. da Sestola, l'ait poussé à quelque imprudente démarche ,comme le signale plus haut le P. da Varazze. La Cour de Portugal paraissait disposé à entrer dans ses vues, mais elle y mettait des conditions draconiennes.]

Fo 55. — Lettre du P. Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet des Missions d'Angola et du Congo, demandant des collaborateurs et se plaignant de n'avoir pas reçu un seul mot d'encouragement depuis de longues années. Il attire l'attention de la Propagande sur la traite des nègres ,qui se fait sur une large échelle.

Loanda, 8 mars 1687.

Fo 56. — Le Nonce informe la Propagande de la décision prise par le P. Paolo da Varazze, de se retirer en Italie et d'abandonner sa charge de procureur. Sa situation, par suite de l'hostilité non déguisée des Pères français est devenue intenable. En attendant son successeur, le Nonce a désigné Fra Filippo da Siena aux fonctions de procureur.

Lisbonne, 31 mars 1687.

Fos 57-59. — Lettre (copie) du Nonce apostolique demandant des instructions à la Propagande au sujet du serment de fidélité exigé des missionnaires se rendant à Goa, aux Indes, au Brésil et dans l'Angola.

Lisbonne, 31 mars 1687.

Fo 60. — Le P. da Varazze présente sa démission de la Propagande.

Lisbonne, 2 avril 1687.

Fo 61. — Même sujet. Le P. da Varazze recevait l'hospitalité dans le couvent des Pères français. Il s'est élevé, entre eux, un nouveau conflit de préséance, au sujet des places à occuper au réfectoire. Le Père ne peut subir un nouvel affront et il demande à rentrer en Italie.

Lisbonne, même date.

Fo 62. — Lettre du Nonce au sujet des aumônes remises par le roi et la Junte aux Capucins d'Angola.

Lisbonne, 14 avril 1687.

F° 63. — Rapport sur l'état de la mission de San-Thomé, présenté par le P. Michel-Angelo da Rivoli.

Le P. da Rivoli est arrivé à San-Thomé le 25 mars, jour de saint Marc. Il a été reçu cordialement par le Préfet (Francesco da Monteleone) et par une foule d'indigènes accourus à sa rencontre. Le P. Préfet est un saint homme, dont la réputation s'est répandue jusqu'à la côte de Guinée. Sa parole est considérée comme texte d'évangile. Les succès qu'il a obtenus sont vraiment merveilleux. En deux ans, il a fondé et bâti un couvent capable d'abriter sept à huit religieux et plusieurs novices indigènes, actuellement au nombre de sept. Il a instauré les cérémonies religieuses qui sont bien suivies. Il vient d'inaugurer une église consacrée à saint Joseph; elle est ornée avec tout le soin désirable par les indigènes.

San-Thomé, 27 avril 1687.

F^os 65-66. — Lettre du Nonce apostolique relative au serment de fidélité requis des missionnaires. La Cour exigeait d'abord le serment sans délai. Le Nonce enjoignit aux missionnaires partants de ne point le prêter sans instructions. On exigea ensuite ce serment dans le délai de cinq mois : si les missionnaires ne se prêtaient pas à ces injonctions, l'accès des Colonies portugaises serait désormais interdit aux missionnaires. Le Nonce demande des instructions.

Lisbonne, 28 avril 1687.

F° 67. — Lettre de Fra Francesco da Monteleone, remerciant le Cardinal secrétaire de sa nomination de préfet de San-Thomé. Il vient d'apprendre les difficultés suscitées au Procureur des missions, Fra Paolo da Varazze, par les Capucins français. Il n'en est pas étonné, car le caractère italien est naturel et franc; celui des Français est hypocrite et dissimulé.

San-Thomé, 28 avril 1687.

F° 68. — Le P. Paolo da Varazze annonce l'arrivée à Lisbonne de deux Pères Capucins, destinés à la mission de San-Thomé, Basilio da Varese et Antonio da Cremona. Ils pourront vraisemblablement s'embarquer vers la Noël avec l'évêque de San-Thomé. Rien de nouveau au sujet du serment de fidélité.

Lisbonne, 24 mai 1687.

F° 69. — Le P. Paolo da Varazze a reçu les instructions de la Propagande, au sujet du serment imposé aux missionnaires. Il s'empressera de s'y conformer.

Lisbonne, 22 juin 1687.

F^os 70-72. — Le P. Paolo Francesco dal Porto-Mauritio transmet à la Propagande une lettre du P. Francesco da Monteleone, dans laquelle

celui-ci manifeste son découragement. Des scènes peu édifiantes se sont passées à San-Thomé : danses indécentes et orgies entre créoles. Le P. da Monteleone a voulu s'interposer et a fait jeter en prison un nègre délinquant. Celui-ci s'est adressé au Chapitre de San-Thomé, qui n'a pas soutenu le missionnaire capucin et lui a même demandé de quel droit il avait emprisonné ce nègre. Le Chapitre est gouverné par le Vicaire général Diego Nunes, personnellement opposé au P. da Monteleone. Celui-ci se déclare découragé. Ayant appris qu'une nouvelle mission serait créée au Brésil, il demande à être envoyé immédiatement à Bahia, pour y fonder un couvent de Capucins.

[La lettre est sans date, mais le transmis du P. dal Porto-Mauritio est du 22 août 1687.]

F° 73. — Lettre du P. Paolo da Varazze au sujet du serment de fidélité et de ses difficultés avec les Pères français. Sa démission n'est pas acceptée. Il n'y aura pas de changements à Lisbonne.

Lisbonne, 13 octobre 1687.

F° 74. — Le Nonce apostolique transmet à la Propagande une pétition des habitants de San-Thomé demandant de nouveaux missionnaires Capucins.

Lisbonne, 13 octobre 1687.

F° 75. — Requête susdite, signée par cinq personnes, résidant à San-Thomé et datée du 26 mai 1687.

Fos 76-78. — Requête des prêtres séculiers de Loanda, adressée au Nonce apostolique de Portugal. Les requérants louent les vertus et le zèle évangélique du P. Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet des Missions d'Angola. Ils racontent qu'il a pu pacifier le Sogno, dont le prince demande maintenant la paix avec le Portugal. Ils détaillent les services qu'il a rendus dans les prédications, dans l'administration des sacrements, etc., et supplient le Nonce d'intervenir auprès de la Propagande qui l'a désigné pour l'île de Saint-Thomas, et de le laisser à Loanda, où il est indispensable.

Loanda, 17 octobre 1687.

[La requête est en portugais. Une traduction italienne l'accompagne. Elle est signée des noms suivants : Estevâo Gomez, Joâo Alvarez Fontes, Manoel Antonio, Lourenço de Sequeira, Manoel Rebello, Pedro de Matos, Damias Cordeyro, Antonio de Gouvea de Almeida, Manoel Dias de Navaio, Lopez Guintella, Antonio Pereira Portalegre, Lourenço Bauptista, Vicente Luis de Maura, Francisco de Fonza, Joseph de Gouvea de Almeida, Joâo Cardoso, Francisco da Costa Finoco, Manoel de Fonsa Sequeira, Joseph

Simeas Ciabra, Joseph George de Fonza. La requête est revêtue du contreseing du notaire apostolique, Antonio Teixeira de Mondonça.]

Fos 79-82. — Nouvelle requête de membres du Chapitre de Loanda, se plaignant des incursions du gouverneur, Luigi-Lope da Silva, sur le terrain de l'immunité exccléslastique et suppliant le Nonce de maintenir à Loanda le vice-préfet Giovanni-Maria da Busseto.

Loanda, 26 octobre 1687.

[Original en portugais, signé de cinq membres du chapitre : Joâo de Gomea (?) Soarez, Fernando de Amara, illisible, ...de Souza, ... Davide, et Pedro Fernando Gamo, vicaire général du Chapitre. Traduction italienne.]

Fo 83. — Lettre du P. Tommaso da Sestola, annonçant son arrivée à Loanda, après un naufrage qui, heureusement, n'a pas eu de suites graves. Il n'a plus trouvé que trois missions établies en dehors de Loanda, l une avec quatre missionnaires, les trois autres avec un seul. Un des quatre missionnaires partis avant lui était malade et deux des nouveaux venus ont immédiatement été repis de fièvre : ce sont les PP. Giovacchino da Fiorenza, Zaccharia da Milano et Paolo da Monte Longo. Le vice-préfet, P. Giovanni-Maria da Busseto, paraissait irrité contre le gouverneur et se disposait à écrire à la Propagande. De son côté, le gouverneur s'est montré enchanté de la nomination du nouveau préfet, auquel il a rendu visite en son couvent. Il a fait excellente impression et a promis au préfet tout son appui. Le vice-préfet s'embarquera le 20 octobre pour San-Thomé.

Loanda, 26 octobre 1687.

[Suivant E. G. Ravenstein, Luiz Lobo da Silva, fut gouverneur d'Angola du 12 septembre 1684 au 3 septembre 1688. Le P. da Sestola, qui n'oubliait jamais ses principes politiques, paraît disposé à gagner les bonnes grâces du gouverneur et se montre assez sceptique au sujet des griefs invoqués par le P. da Busseto contre lui.]

Fos 84-85. — Nouvelle requête du Chapitre d'Angola au sujet du départ du P. da Busseto. La mission de Songo risque, par son départ, de retourner à l'idolâtrie. Le P. da Busseto a demandé au Père Préfet (Tommaso da Sestola) de ne pas effectuer le voyage à San-Thomé. Mais celui-ci s'est montré inflexible. Le Chapitre supplie derechef le Nonce d'intervenir et d'obtenir le retour à Loanda du P. da Busseto.

Loanda, 26 octobre 1687.

[La requête est signée des mêmes personnages que le fo 79-82.]

Fos 86-87. — Troisième requête au sujet du départ du P. da Busseto. Il y est insinué que ce départ est dû, croit-on, à certaines menées ou intrigues à la Cour de Portugal. Les requérants démentent ces bruits et

rappellent à nouveau leur désir de conserver à Loanda le missionnaire démis.

Loanda, 27 octobre 1687.

[Original en portugais, signé par Fra Manoel das Chazas, Francesco da Natividade, ... Antonio de Sonyo (?), ... patrisio da Comcisad (?), Antonio do Sacramento. — Traduction italienne. Le P. da Busseto, qui est l'inspirateur avéré de toutes ces réclamations, insinue donc que son départ serait dû à une dénonciation calomnieuse du gouverneur d'Angola à la Cour de Lisbonne.]

F° 88. — Le Nonce apostolique, archevêque de Rhodes, transmet à la Propagande toutes les requêtes ci-dessus analysées [f°s 76-78, 84-85, 86-87], arrivées avec les navires du Brésil, et envoie, en même temps, copie d'une lettre de Michel-Angelo da Rivoli, annonçant sa réception à San-Thomé.

Lisbonne, 24 novembre 1687.

[Cette lettre du P. da Rivoli, dont la première partie se trouve au f° 91, est la copie de la missive analysée au f° 63 et datée du 27 avril 1687.]

F° 90. — Lettre du Nonce expliquant son retard dans l'exécution des instructions données par la Propagande au sujet du serment de fidélité.

Lisbonne, 20 novembre 1687.

F^os 92-93. — Lettre de Manuel de Saa, prêtre séculier portugais, venu de Loanda, et demandant à la Propagande l'autorisation d'être envoyé au royaume du Congo qui compte quatre duchés, sept marquisats et huit comtés et qui est abandonné. Il demande en même temps le titre de Protonotaire apostolique du Congo et d'Angola. Il estime que l'évêque d'Angola devrait aussi porter le titre d'évêque du Congo et s'occuper des affaires de ce royaume.

Lisbonne, 10 novembre 1687.

F° 94. — Même sujet.

F^os 95-103. — Relation sur la situation du Congo présentée par Manuel de Saa.

Le royaume du Congo fut un des premiers à embrasser la foi chrétienne. Pour les cérémonies du culte, furent édifiés une cathédrale et diverses églises. Religieux et chanoines habitèrent dans des couvents, des écoles furent créées, des maîtres donnèrent l'enseignement aux indigènes.

La situation et le climat du pays sont très salubres. Les vivres sont abondants. Le Roi n'a jamais refusé de payer la dîme à l'évêque et au Chapitre, quand ils résidaient à San-Salvador, ni au Roi et à ses officiers.

Le roi Don Antonio fut massacré il y a seize ans dans une guerre contre les Portugais [1]. Une compétition éclata entre ses parents pour la succession. Une guerre civile acharnée anéantit la capitale; les édifices furent brûlés. Il ne resta plus que des murailles calcinées. Les deux ou trois chanoines qui y résidaient encore, s'enfuirent et s'établirent, non loin de Loanda, sur les bords du fleuve Ambris. Il n'en reste actuellement qu'un seul, nommé Michele de Crasto.

Quelques chanoines à Loanda désiraient prendre possession, sans résidence, des canonicats devenus vacants. L'évêque d'Angola, Fra Antonio dello Spirito Santo, Carme déchaussé, les aurait autorisés à résider à Loanda, mais sa mort l'empêcha de donner suite à son dessein. Une censure de Michele de Crasto obligea les chanoines de San-Salvador à résider au Congo et, grâce à l'appui du bras séculier, ils furent exilés de Loanda.

Le nouvel évêque, Fra Emmanuele della Nativita cessa de plus en plus de s'occuper du Congo, n'y envoya jamais de visiteur apostolique, transporta à Loanda le siége de l'évêché et refusa même de pourvoir à la collation d'un canonicat, de peur que le Chapitre ne l'obligeât à résider au Congo.

Les Capucins de Loanda, bien qu'animés des meilleures intentions, ne réussirent pas à modifier cet état de choses; la maladie faucha leurs rangs et leur barra la route du Congo; en outre, ils n'osèrent point intervenir auprès de l'évêque qu'ils devinaient mal disposé pour le Congo. Il en résulte que le Congo est actuellement privé des secours ecclésiastiques. L'an dernier, [1684] il a reçu la visite du chanoine précité et d'un vieux capucin nommé Fra Filippo. En vain, ce chanoine a-t-il demandé quelques prêtres pour assurer l'administration des sacrements, au moins aux infirmes, l'Évêque ne lui a rien accordé. Michel de Crasto est mort dans le courant de l'année 1685. L'Évêque s'est empressé de le remplacer par un autre chanoine qu'il a nommé vicaire-général [à San-Salvador]. C'est tout. Or, il faudrait au Congo soixante prêtres au moins.

La conclusion de tout cet exposé est évidente : l'évêque du Congo et de l'Angola, n'est en réalité que l'évêque de l'Angola. Le siége épiscopal du Congo est vacant et il y aurait lieu de le pourvoir d'un titulaire.

[Suit] la copie d'une lettre requête adressée au nom de D. Jurdaô, duc de Bamba, à l'évêque d'Angola, Joâo-Francisco de Olivera, par Manoel de Saa, prêtre d'Angola.

Le chef indigène prie l'évêque d'intervenir pour mettre un terme à l'anarchie au Congo et contribuer à l'élection d'un Roi, digne de ce nom. De cette façon, on pourra, sans s'exposer à des déboires, réinstaurer

1. Don Antonio I fut tué le 1er janvièr 1666, à Ulanga, dans une bataille contre les Portugais commandés par Luiz Lopez de Sequeira.

la foi chrétienne au Congo. On devrait offrir au Roi une couronne d'argent, comme on procéda à l'égard de ses prédécesseurs.

Lisbonne, 2 novembre 1687.

Manuel de Sao annonce que Don Jurdaô demeure à Lisbonne pour essayer d'intéresser la Cour à l'idée de créer un Roi au Congo.

Lisbonne, 9 novembre 1687.

[L'original est en portugais. Nous en publierons la traduction italienne, plus lisible. Nous assistons à un nouvel essai de reprendre pied dans le Congo proprement dit. L'inspirateur de ce curieux projet est, sans conteste, le P. Tommaso da Sestola qui, poursuivant ses desseins avec une habileté tenace, essaie d'intéresser à sa cause le clergé régulier d'Angola qui, autrefois, vivait en conflit perpétuel avec les missionnaires capucins. Il a conçu l'idée : 1° d'envoyer en mission le clergé indigène; 2° de faire intervenir la Cour de Portugal pour mettre fin à l'anarchie congolaise; 3° de faire élire un Roi, tout dévoué aux intérêts portugais et protecteur attitré de la religion catholique.

Pour cela, il envoie à Lisbonne un prêtre indigène, accompagné d'un chef puissant qui, pense-t-il, fera bonne impression et jouira d'une haute influence à la Cour. Il est à remarquer que la relation paraît, au moins en certaines de ses parties, antérieure à l'année 1687 (date de la bataille d'Ulanga, date du second départ de Michele de Crasto pour San-Salvador.) Elle porte le caractère d'une compilation plus ou moins bien agencée].

F° 104. — Le P. Eugenio da Genova demande à se rendre en mission au Congo. Lovano, 12 novembre 1687.

F° 105. — Lettre du Nonce. Le P. Paolo da Varazze, procureur des Missions, a demandé au Nonce des missionnaires capucins en plus grand nombre pour l'évangélisation de l'île San-Thomé, si les difficultés relatives au serment de fidélité imposé aux missionnaires étaient aplanies. Par prudence, le Nonce s'est abstenu jusque maintenant d'intervenir directement à la Cour. Lisbonne, 24 novembre 1687.

F° 106. — Lettre éplorée de Fra Francesco de Monteleone, demandant toujours des missionnaires pour San-Thomé, l'Ile du Prince, Annobon, Ouvere. Seul, le Père Michel-Angelo de Rivoli est récemment arrivé. Les succès sont encourageants, mais la vigne du Seigneur manque d'ouvriers. Annobon compte environ 1.000 habitants sans pasteur. A San-Thomé, il faudrait au moins six missionnaires nouveaux.

San-Thomé, 25 novembre 1687.

P. S. Les lettres destinées à San-Thomé devraient ,pour plus de sûreté, être expédiées par la voie d'Amsterdam [écrit Astardaham] à Loanda et par l'intermédiaire du sieur Geronimo Nunes. Les missionnaires destinés à San-Thomé doivent être, de préférence, choisis en Sicile, Sardaigne et Corse.

F° 107. — Lettre du Nonce. Fra Paolo da Varazze lui avait assuré récemment que les difficultés suscitées par la Cour de Portugal, au sujet du serment exigé des missionnaires qui se rendent à San-Thomé, étaient levées. Or, il n'en est rien; la question est derechef à l'ordre du jour. Il croit bien faire, en priant la Propagande d'agir avec prudence et de ne pas envoyer maintenant de missionnaires en grand nombre pour cette mission. Lisbonne, 1er décembre 1687.

Fos 108-109. — Lettre des missionnaires, Basilio da Varese et Antonio da Cremona. Au moment de s'embarquer à Lisbonne à destination de San-Thomé, ils ont appris que la Cour de Portugal exigerait le serment de fidélité au Roi. Ils ont essayé vainement de se soustraire à cette formalité. On leur a répondu qu'ils pouvaient tourner la difficulté en se déclarant envoyés du Roi de Portugal, mais non mandés par la Propagande. Ils ont refusé net. Ils songent maintenant à atteindre San-Thomé par la voie de l'Angleterre, car beaucoup de vaisseaux anglais croisent dans le golfe du Bénin. Mais ils n'employeraient pas ce moyen sans scrupules. Ils en écrivent à la Propagande et s'en remettent à la sagesse de ses décisions. Lisbonne, 1er octobre 1687.

F° 110. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, procureur des Missions, à Lisbonne. Le Roi, dans une audience privée, a repris la thèse bien connue des souverains portugais au sujet du serment de fidélité imposé aux missionnaires. Il ne peut autoriser leur départ pour San-Thomé que s'ils se soumettent à cette formalité, ou bien s'ils se déclarent indépendants de la Propagande et reconnaissent uniquement la juridiction royale. Le Procureur a répondu qu'en matière si grave, il devait demander conseil à la Propagande. Une seconde audience, où le P. da Varazze apportait de nouvelles propositions, n'a pas eu plus de résultat. Le Roi a manifesté toute la bienveillance qu'il portait aux capucins d'Italie, leur a promis de les rapatrier à ses frais exclusifs, mais s'est montré intransigeant sur la question du serment. Le P. da Varazze le soupçonne fort de subir l'influence de ses ministres.

Lisbonne, 8 décembre 1687.

F° 111. — Lettre du même au même sujet.

Le Roi a fait appeler quatre des principaux lecteurs de l'Université de Coïmbre et les a consultés sur la question. Ceux-ci ont répondu qu'en vertu d'accords anciens passés entre la Cour de Portugal et le Saint-Siége, le Roi de Portugal avait le droit d'envoyer des missionnaires dans toutes les contrées dépendant de sa couronne. Et, à cette fin, ils ont désigné un résident officiel à Rome, Giuseppe da Silva, autrefois secrétaire d'ambassade dans la Ville Eternelle. Ce personnage sera chargé de traiter directement avec le Vatican les questions régaliennes. Les Pères Capucins

français de Lisbonne, craignant d'être privés de leurs missions du Brésil, se soumettront probablement aux exigences de la Cour. Ils ont demandé à Paris l'autorisation de prêter le serment obligatoire.

Le P. da Varazze appréhende beaucoup les résultats du conflit pour les missions d'Angola. Il faudrait prévoir le moment où les Capucins, forcés d'abandonner leurs postes en Angola, devraient se retirer en Sogno et dans le Congo. Lisbonne, 30 décembre 1687.

F^os^ 112-114. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola, préfet des missions d'Angola. (Original en portugais, traduction italienne.)

Le P. da Sestola, arrivé à Loanda après six mois de navigation dangereuse, est parvenu à mettre fin au conflit qui divisait le vice-préfet, Giuseppe-Maria da Busseto, et le Gouverneur d'Angola, et s'est trouvé lui-même aux prises avec le Chapitre de Loanda. Ce Chapitre ayant offensé le Gouverneur en omettant son nom dans une liste de collectes, celui-ci refusa de leur payer la part des revenus royaux qu'il recevait habituellement. Le P. da Sestola, ayant critiqué le caprice du Chapitre et pris le parti du Gouverneur, vit le Chapitre interdire aux prêtres de Loanda de chanter la sainte messe dans l'église des Capucins. Les choses en sont là. Récriminations du P. da Sestola.

Loanda, 25 janvier 1688.

F^os^ 115-116. — Lettre collective des résidents portugais de Loanda demandant que le P. Giuseppe-Maria da Busseto revienne à Loanda. Il était vice-préfet de l'Angola quand il a été envoyé au Sogno où il s'est dépensé pour le bien des âmes et la lutte contre les hérétiques. De là, il a été expédié à San-Thomé. Les auteurs de la lettre supplient la Propagande de le renvoyer à Loanda, quand il aura accompli son terme de mission à San-Thomé. Loanda, 27 janvier 1688.

[La lettre est signée par 27 résidents.]

F^os^ 117-118. — Lettre du Nonce à la Propagande. Il s'est empressé de faire parvenir dans l'Angola, au Cap Vert et à San-Thomé, la copie de la lettre de la Propagande enjoignant, en 1686, aux évêques de mettre fin aux abus constatés dans les ordinations ecclésiastiques (ordinations de bâtards ou de mulâtres).

Il indague au sujet des affaires suivantes :

1° Dispense accordée par les Pères Jésuites de Loanda à un des notables de cette ville qui sollicitait l'autorisation d'épouser la fille de son frère.

2° Licence accordée à un prêtre du Chapitre de célébrer la messe pendant une vacance du siége épiscopal sans autorisation de l'ordinaire.

3° Emprisonnement d'un prêtre pour dettes (arrestation ordonnée par le Vicaire-Général).

4° Défense portée par le Vicaire-Général aux prêtres de Loanda d'assister, sous peine d'amende, aux sermons d'un Carme déchaussé, le P. Giovanni della Croce. Ces renseignements proviennent du P. Giuseppe-Maria da Busseto. Lisbonne, 2 février 1688.

F° 119. — Lettre du P. da Varazze. Le supérieur du couvent des Capucins lui a communiqué une lettre ouverte de la Propagande, en laquelle celle-ci déclare que le P. da Varazze ne peut s'occuper que des Capucins italiens et des missions alimentées par eux. Il acquiesce de bonne grâce.

Le Procureur de la Cour renverra en Italie Fra Marco di Serravale, auquel son état de santé ne permet pas d'affronter les climats tropicaux.

La question du serment de fidélité à imposer aux missionnaires est toujours en suspens. Lisbonne, 3 février 1688.

Fos 120-121. — Lettres de Fra Francesco del Porto-Mauritio, relatives à l'embarquement à Gênes des provisions nécessaires au P. Pietro-Maria da Polcevera. Gênes, 21 février et 13 mars 1688.

Fos 122-123. — Lettre confidentielle de Fra Zaccaria da Milano aux cardinaux de la Propagande. Il s'excuse d'intervenir personnellement à Rome et d'exposer ses griefs contre le Préfet de la mission [Tommaso da Sestola]. Mais il se considère comme obligé devant Dieu de dévoiler les erreurs du Préfet, son tempérament trop autoritaire, peu enclin aux raisonnements et mal disposé envers ceux qui lui conseillent la prudence. On n'ignore pas, dit le P. da Milano, que le climat de l'Angola et du Congo n'est rien moins que sain, qu'il faut prendre certaines précautions avant de l'affronter, qu'il ne faut voyager qu'à certaines époques (saison sèche, juillet-août), etc. Or, il a envoyé, en plein mois de janvier, le P. Leopoldo da Milano, homme savant, sage, de vie exemplaire, actif et zélé, dans un poste de mission situé à 28 milles environ de Loanda, malgré les avertissements répétés. Le résultat ne s'est pas fait attendre : 23 jours après, le P. da Milano était pris de fièvre et forcé de rebrousser chemin vers la côte; son état empira et le 23 février, il rendait son âme à Dieu. Loanda, 26 mars 1688.

[Nous savons que Tommaso da Sestola se proposait, non seulement d'évangéliser la côte, mais de pénétrer à l'intérieur des terres. Seulement, la nature du climat exigeait des précautions élémentaires d'hygiène que les missionnaires ignoraient ou n'observaient pas toujours. C'est une des grandes causes de l'insuccès de ces missions.]

Fos 125-126. — Lettres de Fra Francesco del Porto-Mauritio.
Gênes, 23 avril 1688 et Savona, 23 mai 1686.

[Cette dernière paraît s'être égarée dans les dossiers de l'année 1688.]

F^os 127-128. — Lettre de Ferdinando Alvares de Torres au P. Francesco da Monteleone et lettre de Monteleone à la Propagande, au sujet d'une compétition qui s'est élevée entre lui, préfet de San-Thomé, et le P. Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet, retiré de Loanda et envoyé à San-Thomé.

[La première lettre est datée de Bahia, 10 juin 1688; la seconde ne porte pas de date.]

F^o 129. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il reconnaît les efforts louables de la Congrégation de la Propagande, pour aboutir à une entente avec la Couronne de Portugal au sujet du serment de fidélité imposé aux missionnaires, mais il note que les résultats ne sont pas encore appréciables. Tous les ministres sont décidés à maintenir le point de vue du Roi et à remettre en vigueur le droit de présentation des titulaires ecclésiastiques dans les Indes et ailleurs. Une quantité de missionnaires nationaux s'embarquent pour toutes les possessions portugaises.

Lisbonne, 28 juin 1688.

F^os 130-131. — Fra Francesco da Monteleone envoie à la Propagande une relation sur son activité apostolique à San-Thomé. Il raconte d'abord son voyage d'Europe en Guinée. Il s'est embarqué à Villefranche à destination de Lisbonne, puis a continué de Lisbonne vers le Brésil, où, en attendant l'occasion de gagner l'Angola, il a fait des sermons très remarqués. Il ne racontera pas en détail les tribulations endurées pendant la traversée. Saisi par le mal de mer, il fut accablé de vomissements, cessa de manger pendant des jours entiers, se vit, à certains moments, aux portes du tombeau. Une nuit, un Père Capucin lui apparut en songe et le consola... Le lendemain, ses douleurs se calmèrent, il put célébrer le Saint Sacrifice et prêcher les marins à diverses reprises.

Arrivé dans l'Angola, il fut expédié à la mission du Bengo, où il fut pris de la fièvre. A peine remis, il y organise les prédications de Carême; le troisième jour après Pâques, il s'enfonce résolûment dans la brousse jusqu'à 35 milles de Bengo, parcourant les villages et y prêchant sans trève ni repos. Les indigènes de ces régions sont chrétiens de nom, mais, en fait, ils sacrifient au démon, par des pratiques de sorcellerie et de magie. Il a surpris, un jour, les indigènes participant à l'incantation démoniaque sous la direction du zinganga [N'ganga]. Ils se sont enfuis à son approche. Le P. da Monteleone a recueilli, dans la case abandonnée, un petit couteau et d'autres instruments magiques. Avant de quitter le pays, il fit brûler deux huttes remplies de fétiches Quitèche et arrêter le principal sorcier de l'endroit appelé Quitome ou Bambazumba. Ce sorcier était en relations, non seulement avec le démon, mais même commandait aux tigres, aux lions, aux crocodiles qu'il assemblait où et quand

il voulait. Les indigènes recouraient à lui dans toutes leurs nécessités : maladie, sécheresse de la terre, incantations pratiquées sur des femmes en mal d'enfants. Ils lui offraient les prémices de leurs récoltes, de leurs fruits, de leurs légumes. Les femmes lui portaient leurs nouveaux-nés, ce qui ne les empêchait pas de les faire baptiser quand elles rencontraient, par hasard, un prêtre catholique.

Le sorcier en question pratiquait avec un art consommé le « jugement » par le poison ou le fer incandescent. Il avoua, non sans indifférence, avoir envoyé de cette façon plus de deux cents nègres dans l'autre monde. Le P. da Monteleone lui demanda s'il s'était jamais confessé. Il répondit qu'il n'avait pas besoin de se confesser, puisqu'il ne péchait jamais. Il fut envoyé en exil à San-Thomé, après que les indigènes eurent tenté vainement de le faire relâcher.

Retourné à Loanda, le P. da Monteleone fut de nouveau saisi par la fièvre et réduit à toute extrémité. Mais il guérit « après avoir pris deux purgatifs et s'être fait tirer du sang une douzaine de fois! »

Il fut envoyé ensuite à San-Thomé, où il trouva une « Babylone troublée ». Les indigènes se livraient à des danses effrénées et immorales, à des mascarades folles, où toutes les turpitudes étaient permises. Ils se moquaient des missionnaires, de leurs remontrances et de leurs prédications, les accusaient et les calomniaient pour se débarrasser d'eux. Mais le P. da Monteleone sut les mettre à la raison.

Il a interdit ces danses accompagnées de « guitare » et défendit aux ecclésiastiques de prendre part à ces réjouissances d'un goût douteux. Il a ordonné aux indigènes de faire porter leurs femmes en litière pour entendre la messe. Il a mis fin à tous les abus signalés. Un jour, il a pénétré dans une case où l'on jouait de la « marimba », a pris en flagrant délit deux clercs (revêtus des ordres mineurs) qui, honteux, se sont enfuis sans l'attendre, alors qu'il n'avait pas interdit la musique pendant le jour.

Tout marche donc à souhait. Mais, pour permettre à la mission de se développer et de s'étendre sur la côte de Guinée, il fallait qu'elle fût séparée de l'Angola. C'est ce que le P. da Monteleone réussit à obtenir. Il devint préfet de San-Thomé et des régions avoisinant le golfe de Guinée. Il a bâti à San-Thomé un couvent qui peut contenir une douzaine de religieux au moins. Il a fait édifier une église dédiée à Saint Antoine. Il dispose d'un potager considérable, où il amène l'eau par irrigation. Il n'attend plus maintenant que les missionnaires qu'on doit lui envoyer de Rome.

Le climat de San-Thomé n'est point dangereux. La chaleur tropicale y est tempérée par des pluies régulières et les brises maritimes. Les chaleurs les plus étouffantes règnent en décembre, janvier et février. Les indigènes font deux récoltes annuelles. Les principales cultures sont : la malaguette (meliga ?), le manioc, la banane, différents fruits (melons,

concombres, etc.), la canne à sucre qu'ils ont en abondance. Ils se nourrissent également des produits de la pêche et de la chasse.

Le principal remède contre les maladies consiste à se « tirer du sang ». La fréquence de l'opération, contrairement à ce qui se passe en Italie, ne nuit aucunement à la santé du malade. C'est ainsi que le P. Michel-Angelo da Rivoli, compagnon du P. da Monteleone, a recouru à ce remède plus de trente-cinq fois par an. San-Thomé, 8 juillet 1688.

[Cette curieuse relation résume des notices ou des lettres analysées plus haut.]

F° 132. — Lettre [incomplète] de Fra Paolo da Varazze. Des conférences qu'il a eues avec Rocco Montero, il résulte que les négociations au sujet du serment imposé aux missionnaires n'aboutiront probablement pas cette année. Montero insinuait qu'une lettre personnelle de Sa Sainteté au Roi de Portugal aplanirait les difficultés et obtiendrait peut-être le départ immédiat des missionnaires retenus à Lisbonne.

F° 133. — Lettre des notables de San-Thomé, réclamant des missionnaires pour aider dans leur ministère les PP. Francesco da Monteleone et Michel-Angelo da Rivoli. San-Thomé, 11 août 1688.

F° 134. — Lettre du même genre.

San-Thomé, 12 août 1688.

F° 135. — Le P. Paolo da Varazze a, sur les ordres de la Propagande, entretenu Rocco Montero, secrétaire particulier du Roi, sur la question de savoir si, oui ou non, les missionnaires, bloqués à Lisbonne, pourraient continuer leur voyage. Montero a suggéré un moyen terme : si la Propagande veut s'engager à ne pas demander le serment de fidélité des missionnaires envoyés par elle dans les pays de conquête portugaise, le Roi de son côté, suspendra l'exécution de la formalité qu'il exigeait. De cette façon, les missionnaires pourront rejoindre leur poste.

Quatre missionnaires viennent de rentrer d'Angola avec la flotte du Brésil. Ce sont : les PP. Giuseppe-Maria da Busseto, Giovanni da Belluno, Gioachino da Firenza et Basilio da Palermo. Tous sont malades. Trois d'entre eux sont infirmes. Lisbonne, 22 novembre 1688.

F^os 136-137. — Lettre du Nonce à la Propagande. Il fait savoir que quatre missionnaires viennent de rentrer d'Angola. Les noms figurent dans une annexe avec les motifs indiqués.

En ce qui concerne le P. Giuseppe-Maria da Busseto, il transmet à la Propagande les nombreuses lettres, pleines d'éloges à son sujet, qui lui parviennent régulièrement de l'Angola. Mais des conversations particulières avec ce religieux l'inclinent à croire qu'il n'est point favorable

à la mission de San-Thomé. La concorde la plus absolue ne règne pas toujours entre confrères, ce qui n'est pas de nature à rehausser le prestige des missions et à contribuer aux progrès de l'apostolat.

Le Nonce espérait que la vue de ces malheureux estropiés ferait sur le Roi une impression telle qu'il renoncerait de lui-même à tracasser les missionnaires au sujet du serment de fidélité. Mais le résultat a trompé son attente. Le Roi s'est contenté de répondre que Dieu récompenserait les missionnaires de leur dévouement et de leur esprit de sacrifice.

Ces missionnaires estiment aussi que, si le serment est maintenu, leurs collègues d'Angola devront se retirer au Congo ou au Sogno et abandonner simplement et purement leurs missions.

Le P. Tommaso [da Sestola], préfet de Congo et Angola, ne fait aucune allusion à la situation délicate créée aux missionnaires par la fantaisie du Roi. Il se borne à réclamer de nouveaux pionniers.

Il se plaint aussi amèrement de la perte de la farine et du vin envoyés par la Propagande aux missions d'Angola. La cargaison a chaviré dans la mer au moment d'entrer dans le port de Loanda.

Enfin, il fait un long récit du conflit survenu entre la mission et le Chapitre de Loanda.

Le Nonce espère que l'arrivée de l'évêque apaisera ce malentendu. Il lui a recommandé vivement la sagesse, le calme et la concorde au milieu de ces incidents irritants.

Lisbonne, 6 décembre 1688.

Annexe contenant les noms des missionnaires rentrés par la flotte du Brésil de la fin novembre 1688.

a) le P. Basilio da Palerma, infirme et incapable de remplir ses fonctions;

b) le P. Gioachino da Fiorenza ,estropié et complètement paralytique;

c) et le P. Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet des missions d'Angola et Congo. Il prétend qu'une erreur de plume, dans un décret récent de la Congrégation, l'a désigné comme vice-préfet de San-Thomé. Il est revenu à Lisbonne attendre les ordres de la Propagande;

d) le P. Giovanni da Belluno, qui a accompli son terme de mission et qui a les mains paralysées;

e) Le P. Clemente da Pavia qui avait quitté Loanda en sa compagnie. Il est mort à Bahia.

Il y a encore dans l'Angola, avec le P. Tommaso da Sestola, sept prêtres et trois frères lais. En plus, trois missionnaires prêtres et un frère lai, qui étaient à Loanda avant l'arrivée du Contingent conduit par le P. da Sestola. Mais, le frère lai et un des trois prêtres vont bientôt reprendre le chemin de l'Europe, leur terme de mission étant fini.

[Cf. f[os] 112-14 et 127-28 au sujet du contenu de cette intéressante missive.]

F° 139. — Lettre de Fra Paolo da Varazze à la Propagande, au sujet du serment de fidélité. Deux Carmes déchaussés, le P. Alessio dell' Assuntione et Dionisio da S. Pietro ont prêté ce serment. Ils n'attendaient plus que le navire pour le Brésil, lorsque le P. Alessio est mort à Porto. De connivence avec le Nonce, le P. da Varazze à réussi à obtenir une audience royale aux quatre missionnaires rentrés récemment d'Angola. Il espérait que le spectacle de tant de misères adoucirait le cœur du Roi et retarderait au moins l'exécution des projets en question. Il n'en est rien Le Roi persévère dans ses desseins et l'on se demande s'il autorisera même la suspension de la formalité en faveur des missionnaires actuellement retenus à Lisbonne. Le P. da Varazze a de fréquents entretiens avec le secrétaire particulier Rocco Montero. Mais, ignorant quelle ligne de conduite il doit suivre, il hésite et tâtonne dans ses réponses. Il demande instamment à la Propagande de se décider et de lui indiquer l'attitude à prendre. Le Roi paraît décidé à exiger le retour d'Angola des missionnaires qui se refuseraient à prêter le serment.

C'est là un nouveau problème à résoudre. Le cas échéant, les missionnaires devront-ils rentrer en Europe ou se réfugier au Congo? Ceux de San-Thomé pourront-ils gagner la côte de Guinée, Arda et Bénin, s'ils sont forcés de quitter leur poste? Lisbonne, 6 décembre 1688.

F° 140. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto à la Propagande.

A peine arrivé à Loanda, le P. Tommaso da Sestola félicita le P. Giuseppe-Maria au nom de la Propagande des résultats obtenus au point de vue de l'évangélisation. Un peu après, il lui remit un décret de la Propagande et une lettre du Procureur de Cour des Capucins qui lui enjoignait de quitter Loanda et de se rendre à San-Thomé en qualité de Vice-Préfet et avec la perspective de succéder au préfet (Francesco da Monteleone), si celui-ci venait à mourir.

Le P. Giuseppe-Maria ne s'explique pas ce revirement soudain. Il est prêt à obéir partout et toujours aux ordres de ses supérieurs hiérarchiques, mais il fait observer respectueusement qu'il est âgé de 52 ans et qu'il a passé 22 ans aux missions pénibles d'Afrique. Il a contribué plus que tout autre à la conclusion de la paix entre le chef du Sogno et la cour de Portugal et cherché à mettre un terme aux guerres civiles qui désolent le Congo. Lisbonne, 6 décembre 1688.

F° 141. — Lettre de Fra-Giuseppe-Maria da Busseto à l'un des cardinaux de la Congrégation.

Il raconte l'entrevue entre les quatre missionnaires rentrants d'Angola (dont deux sont paralytiques à telle enseigne que l'un ne peut plus porter les aliments à sa bouche) avec le Roi du Portugal. On espérait que le spectacle de tant de misères aurait ému le Roi et atténué son intransigeante prétention d'exiger le serment de fidélité des missionnaires par-

tant pour les pays de conquête portugaise. Or, il n'en est rien. Le Roi a reçu les missionnaires avec bienveillance, s'est vivement intéressé à leur sort, mais a déclaré catégoriquement qu'il exigeait le serment. Il estime que ce serment n'infirme aucunement la promesse d'obéissance faite par les missionnaires au Souverain-Pontife et à la Propagande.

Que loin d'y voir des tracasseries suscitées par un pouvoir hostile, la Propagande devrait y voir l'œuvre d'un gouvernement soucieux de ses justes prérogatives, mais animé des meilleures dispositions envers le Pape et l'Église romaine.

Le P. da Busseto prit la parole, comme le plus âgé des missionnaires, au nom de ses collègues. Il fit remarquer à Sa Majesté les infirmités et maladies que les missionnaires rapportaient des contrées tropicales. Le Roi répondit que Dieu les récompenserait. Le P. da Busseto riposta que Sa Majesté venait elle-même de confesser les bienfaits dont elle était redevable aux missionnaires capucins, qu'elle connaissait de longue date leur dévouement à sa cause et à ses intérêts et que le P. da Busseto ne comprenait donc pas le motif réel des exigences de Sa Majesté. — Eh bien! répliqua le Roi, puisque vous m'avez donné tant de preuves de fidélité et que vous m'en promettez de nouvelles, je ne vois pas, de mon côté, ce qui peut vous empêcher de prêter le serment prescrit : ce ne sera que simple formalité. Le P. da Busseto remarqua que, s'il n'était question que de fidélité dans le formulaire [1], il ne verrait aucun inconvénient à céder aux exigences du Roi. Mais le Roi reprit aussitôt que la loi était faite pour tous et que le libellé de la formule était unique et ne pouvait subir des modifications. Le P. da Busseto termina l'entretien en insinuant qu'il reconnaissait en ces misères des manigances du démon, exaspéré de voir tant d'âmes arrachées à son empire. Le Roi conseilla aux missionnaires de prier pour que Dieu illumine l'âme du Souverain-Pontife.

Le P. da Busseto estime que, si le Roi persévère dans son intransigeance, il faut consentir à tous les sacrifices plutôt que de délaisser sans retour les missions du Congo, d'Angola et de Sogno qui ont déjà coûté tant d'efforts. A son avis, il faudrait prendre en considération le moyen-terme suggéré par le P. Paolo da Varazze (concessions réciproques). Il revient encore sur son propre cas : il n'a jamais demandé à se rendre à San-Thomé et il préférerait demeurer dans l'Angola qui manque de missionnaires.

Lisbonne, 6 décembre 1688.

F° 142-144. — Lettre portugaise (et traduction italienne) des résidents de Loanda demandant que le P. Giuseppe-Maria da Busseto soit renvoyé aux missions d'Angola. Loanda, 27 janvier 1688.

[Lettre couverte de 31 signatures. Ce procédé évidemment inspiré par le P. da Busseto lui-même ne lui réussit guère.]

1. Le formulaire a été publié par Paiva-Manso, *op. cit.*, p. 169.

F° 145-146. — Lettre du P. Michel Angelo da Rivoli, prêtre-capucin de San-Thomé.

L'espérance qu'il avait conçue de voir arriver des collègues à San-Thomé lui a fait différer sans cesse de donner aux cardinaux de la Propagande des nouvelles de la mission. Mais cette espérance s'évanouit. Les missionnaires n'arrivent point et cependant la moisson pourrait être si considérable. Le roi d'Overi (Overe) et son peuple réclament à cor et à cri des prêtres. A San-Thomé, les besoins sont aussi grands. Et pour faire face à toutes les nécessités, il n'y a que deux missionnaires. Le P. Michel Angelo a visité récemment les paroisses avoisinant la ville et distantes d'elle de cinq, six, dix milles et il s'est évertué à remettre la paix entre des familles en discorde. Il y a réussi pleinement. Les inimitiés se sont calmées, les confessions et communions ont été extrêmement nombreuses. Il a pu également extirper certains abus (sorcellerie et fétichisme), obtenir des planteurs que les esclaves ne travaillent pas le dimanche, etc.

Il se propose de continuer ces missions ailleurs.

Quant à l'hospice de San-Thomé, il est apte à contenir de nombreux malades. Ceux-ci ont grande confiance dans les soins des missionnaires. San-Thomé étant une île cosmopolite, le P. Michel Angelo s'est mis à l'étude du français qui, plus que l'italien, lui permettra de mieux servir les étrangers et surtout, de ne point les laisser mourir sans confession. C'est ainsi que tout récemment, un hérétique anglais aborda dans l'île. Le P. Michel Angelo s'efforçait en vain de le convertir. Le P. Francesco y réussit et obtint son abjuration; quelques jours après, l'anglais mourut. Les dimanches et les fêtes, les deux missionnaires se relayant tour à tour enseignent la doctrine chrétienne et font des exercices religieux. Le roi d'Overe a envoyé à San-Thomé trois de ses fils pour y recevoir l'instruction et l'éducation. San-Thomé, 13 janvier 1689.

F° 147. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola, préfet d'Angola, donnant la situation de la mission. Le P. Tommaso profite du départ de Loanda de la flotte annuelle — qu'accompagne l'évêque du Congo et d'Angola — pour envoyer à Rome une relation esquissant à grands traits l'état déplorable de la mission et les moyens d'y remédier dans la mesure du possible. Il n'y a actuellement que trois missions qui soient pourvues de missionnaires : ce sont Sogno, Massangano et Dande. Il ne reste qu'un missionnaire disponible soit pour Bengo, soit pour Caenda. Le P. Tommaso n'a en effet avec lui que neuf missionnaires (7 prêtres et 2 frères lais). Les autres sont rentrés en Europe soit pour motif de santé, soit pour avoir accompli leur terme de mission.

Malgré toute sa bonne volonté, le P. Tommaso se voit dans l'impossibilité absolue de faire face à toutes les nécessités, faute de personnel. Il y a deux moyens qui contribuent efficacement aux progrès des missions :

le nombre et la qualité des missionnaires, le maintien de la concorde avec la couronne de Portugal. Or Sogno est la clef du royaume du Congo. Des pourparlers sont ouverts actuellement entre le Sogno et le Portugal, afin d'aboutir à la conclusion d'une paix durable, pour le bien de tous et en particulier, des missions du Congo. Le comte du Sogno a envoyé à Loanda un ambassadeur officieux en compagnie du P. Andrea da Pavia, supérieur des missions de Sogno. Les conférences ont duré vingt jours mais les résultats des négociations sont encore incertains, parce que l'ambassadeur n'était revêtu d'aucun titre officiel. Il a été reçu par l'évêque et le gouverneur d'Angola avec tous les honneurs dus à son rang. Beaucoup de missionnaires ont travaillé à la conclusion de la paix et parmi eux, le P. Giuseppe-Maria da Busseto s'est distingué tout particulièrement.

Récemment le Gouverneur d'Angola a convoqué les préfets des différentes congrégations religieuses représentées à Loanda et leur a demandé le nombre des postes de mission et des missionnaires en fonction.

Il les a invités à réclamer à leurs supérieurs d'Europe de nouveaux collaborateurs. Loanda, 12 février 1689.

[Cette intéressante lettre nous montre une fois de plus que le P. da Sestola persévère dans sa politique : union intime et collaboration parallèle entre les pouvoirs civil et ecclésiastique.]

F° 148. — Lettre de Fra Paolo da Varazze.

Nouvelles démarches au sujet du serment imposé aux missionnaires. Deux religieux capucins destinés à San-Thomé sont rentrés en Italie. Le P. da Varazze a vu le vice-roi des Indes, Francesco de Tavora qui paraît se montrer moins intransigeant que par le passé. Il a promis de s'employer à son tour auprès du Roi. Le P. da Varazze a entretenu deux fois Rocco Montero qui assure que les affaires prennent une bonne tournure. Il a même permis au P. da Varazze de demander, cette fois, de nouveaux missionnaires pour l'Angola et San-Thomé, mais sans engagement pour l'avenir, tout au moins avant que ce litige ne fût définitivement tranché. Le Roi attend à ce sujet les décisions de Sa Sainteté. Le P. da Busseto paraît peu disposé à retourner à San-Thomé. Il préférerait finir ses jours aux missions d'Angola, car il connaît les mœurs, les habitudes et la langue des indigènes de ce pays, et s'est accoutumé à son climat. Que la Propagande veuille bien lui faire savoir ce qu'elle a décidé à son sujet et qu'elle envoie à Lisbonne une douzaine de missionnaires pour l'Angola — le P. da Busseto serait désigné éventuellement comme supérieur pendant le voyage — et quatre ou six pour San-Thomé.

Lisbonne, 8 mars 1689.

F° 149. — Lettre (incomplète) de Fra Giuseppe-Maria da Busseto où il exprime son désir de ne pas retourner à San-Thomé et invoque diverses raisons pour être renvoyé à Loanda.

F° 151. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola à l'un des cardinaux de la Propagande.

Cette nouvelle lettre est envoyée directement de Loanda vers l'Europe tandis que la précédente (f° 147) est partie par la voie du Brésil. Elle donne comme la précédente, un état des missions de l'Angola.

Le défaut de missionnaires a obligé le Préfet à n'occuper effectivement que quatre postes (en dehors de Loanda) Sogno, Dande, Massangano et Caenda. Il y a deux missionnaires dans chaque poste et même les titulaires de Caenda sont retenus à Massangano par les fièvres et dans l'attente du nouveau gouverneur qui pourrait bien leur ordonner de revenir en arrière, s'il s'avisait d'appliquer les instructions relatives au serment. Car des nouvelles en ce sens sont arrivées de Lisbonne et les missionnaires, perplexes, ne s'occupent de leurs fonctions qu'avec une certaine tiédeur bien explicable. Quant au P. Tommaso, il ne croit pas que le gouvernement portugais mettra ses projets à exécution; il trouve que les missionnaires se découragent trop vite et qu'il faut mettre en dernière analyse toute son espérance en Dieu. Il a chargé le P. Giuseppe-Maria da Busseto d'aller voir à Lisbonne comment les choses se passeraient. Il espère que l'on procédera avec prudence et que tout s'arrangera.

Le P. da Sestola revient sur les tracasseries qui lui sont suscitées par le Chapitre de Loanda et il espère que l'arrivée imminente de l'évêque mettra un terme à ces continuels tiraillements entre le clergé séculier et régulier. Il raconte comment, par esprit de contradiction, les chanoines ordonnèrent aux sacristains de ne pas sonner les cloches de leurs églises à Loanda, à la suite d'une victoire portugaise près de Benguella, parce que les cloches des églises des capucins et autres réguliers sonnaient à toute volée. Le P. da Sestola a usé à leur égard d'une patience angélique : ils ne veulent admettre aucune discussion, ni aucun raisonnement, comme s'ils étaient d'infaillibles docteurs ou les interprètes autorisés de la Propagande. En réalité, le siège de l'évêché ne devait pas être Loanda, mais bien à San-Salvador. Loanda, 20 août 1688.

F° 153. — Lettre de Fra Paolo da Varazze.

Il a eu une nouvelle entrevue avec Rocco Montero auquel il a annoncé l'arrivée probable d'une douzaine de missionnaires pour l'Angola et de cinq ou six pour San-Thomé; ils seront à Lisbonne au plus tard en septembre ou octobre prochain. Montero a déclaré qu'il n'y voyait aucun inconvénient. Francesco de Tavora a opiné dans le même sens. Il serait donc prudent de prévenir à Gênes le P. Francesco del Porto-Mauritio, pour qu'il prenne les mesures nécessaires à l'embarquement des futurs missionnaires.

Lisbonne, 29 mars 1689.

F° 154. — Lettre de Fra Paolo de Varazze demandant la nomination officielle d'un procureur à Gênes, afin de régler tout ce qui concerne le matériel, l'embarquement des missionnaires pour Lisbonne, le paiement des tickets de passage, etc.; on éviterait ainsi des gaspillages et des pertes. L'année dernière, la Propagande a fait expédier au préfet de San-Thomé des livres et des boîtes d'hosties qui ne lui sont jamais parvenues.

Cette charge devrait être confiée au P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio.

Lisbonne, 16 avril 1689.

F° 155. — Lettre du Nonce relatant une entrevue avec le Roi au sujet du serment de fidélité imposé aux missionnaires. Il s'est efforcé de convaincre S. M. en se tenant sur le terrain indiqué par la Propagande, mais il n'a pas réussi et l'entretien s'est terminé sans résultat. Aussi, a-t-il prié l'archevêque de Braga de lui procurer une réponse catégorique et d'intervenir lui-même, s'il le juge bon. Cette réponse ne lui est pas encore parvenue. Le nonce ne se dissimule pas que le retour en Italie des deux capucins destinés à San-Thomé n'est pas fait pour aplanir les difficultés. S'il espère pouvoir obtenir le passage de quelques missionnaires en octobre ou en septembre, il croit que les négociations traîneront encore en longueur et n'aboutiront pas immédiatement. Car il n'a pu tirer actuellement du Roi que des protestations obséquieuses de respect et de dévouement à Sa Sainteté, mais le souverain ne veut rien céder tant que la question des évêchés des Indes ne sera pas tranchée.

Lisbonne, 25 avril 1689.

[L'allusion contenue dans le dernier paragraphe de la lettre nous montre que ce conflit se greffait en réalité sur un autre problème : la nomination de titulaires à divers évêchés de l'Inde portugaise. On sait que la cour de Portugal possédait le droit de présentation des candidats; choix à soumettre à la ratification du Souverain-Pontife. Nous ignorons la nature de cet autre conflit. En tout cas, le nonce penche plutôt comme le P. da Varazze, pour une solution définitive qui se baserait sur des concessions mutuelles.]

F° 157. — Lettre des deux capucins rentrés en Italie, les PP. Basilio da Varese et Antonio Cremonese, qui, non seulement n'ont pas attendu à Gênes des instructions nouvelles, mais se sont dirigés sur Assise et se proposent de venir à Rome sans avoir été mandés. Ils prétendent vouloir renseigner le Procureur Général de l'ordre sur certains incidents qui se sont produits à Gênes. Foligno, 17 mai 1689.

F° 158. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio se mettant à la disposition de la Propagande pour remplir les fonctions de procurateur des missions du Congo à Gênes.

Gênes, 20 mai 1689.

F° 159. — Nouvelle lettre de Fra Paolo da Varazze. Le Roi de Portugal désire que, par exception, le nombre des missionnaires soit porté à quarante, qui devraient se trouver à Lisbonne pour mars 1690. Le P. da Varazze a immédiatement fait entrevoir le désarroi qu'allait produire à Rome et à Lisbonne l'adoption d'une pareille mesure : hospice trop petit, difficultés de recrutement, étroitesse des navires. On a répondu que le couvent des PP. français serait mis à la disposition des nouveaux arrivants et qu'au surplus, il convenait d'envoyer aux missions un fort contingent de missionnaires, cette fois-ci, car il pourrait se faire que ces missions soient fermées l'année prochaine aux capucins italiens, si le Pape s'obstinait dans son attitude; des religieux d'autres ordres sollicitent l'honneur de se charger des missions du Portugal et, en effet, ceux-là devront prêter le serment de fidélité. Seuls, les missionnaires italiens ont fait jusqu'ici exception à la règle et cette situation ne peut s'éterniser. Lisbonne, 4 juillet 1689.

[On devine ici une nouvelle manœuvre de la cour portugaise pour agir sur le Saint-Siège.]

F° 160. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto.

La Propagande a l'intention de le rappeler de Lisbonne et de le faire rentrer dans sa province en Italie. Après avoir consulté le Nonce, le vice-roi des Indes, le secrétaire particulier du Roi et divers personnages notables, il croit qu'il serait préférable pour lui de retourner aux missions. Bientôt, dit-il, les difficultés politiques pendantes seront aplanies. Il désirerait que la Propagande prenne à son égard une décision en ce sens.

Lisbonne, 2 juillet 1689.

F°s 161-162. — Lettre du Nonce. Il attire l'attention de la Propagande sur la situation du P. Giuseppe-Maria da Busseto. Il pense que le renvoi de ce religieux aux missions d'Angola et Congo serait une mesure utile. Le P. da Busseto connaît la langue indigène, s'est accommodé au climat tropical, a rendu des services notoires même en matière politique : il a contribué plus que tout autre au rétablissement de la paix entre le chef du Sogno et la couronne de Portugal. D'autre part, le P. da Busseto ne sait trop quels services il pourrait rendre dans sa province, où il ne réside plus depuis nombre d'années. Le nonce croit également qu'il est de son devoir d'engager la Congrégation à envoyer à Lisbonne un nombre suffisant de missionnaires suivant les indications données par S. M. le Roi. Il faut profiter des dispositions exceptionnelles prises par la Cour de Lisbonne pour expédier aux missions du Congo un fort contingent de religieux, car on ne peut pas escompter maintenant la solution des difficultés pendantes entre le Saint-Siège et le Portugal.

Lisbonne, 18 juillet 1689.

[Même avis que le Procureur P. da Varazze. Cf. f° 159.]

F° 163. — Lettre de Fra Giovacchino da Firenze, capucin, rentré du Congo avec le P. Giuseppe-Maria da Busseto. Paralysé des mains et des pieds, il a dû, peu de jours après son arrivée à Loanda et sur l'avis des médecins et du préfet des missions, reprendre le chemin de l'Europe. Il est à Lisbonne où il attend un navire pour gagner Gênes. Il est en voie de guérison : il ne ressent plus qu'une certaine faiblesse; les bras et les mains sont encore agités d'un tremblement nerveux. Il attendra à Gênes les instructions de la Propagande, avant de retourner dans sa province.

Lisbonne, 15 août 1689.

F° 164. — Courte lettre du P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, concernant des détails d'embarquement de plusieurs missionnaires pour Lisbonne (copie des décrets, police du change de l'argent, etc.).

Gênes, 22 décembre 1689.

[Il s'agit de l'embarquement de douze missionnaires. Cf. f° suivant].

F° 165. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il vient de recevoir notification de l'arrivée prochaine de douze missionnaires destinés aux missions du Congo. Il trouve ce nombre assez limité. C'est aussi l'avis du nonce et des ministres royaux. Mais il s'en remet aux prudentes décisions de la Congrégation.

Les PP. Francesco da Pavia et Girolamo da Sorrento viennent de rentrer d'Angola. Il n'y a plus que neuf missionnaires en fonctions. Le P. da Varazze leur ayant demandé, pourquoi, vu ce nombre restreint de collaborateurs, ils avaient jugé bon de quitter l'Angola, ils répondirent qu'ils avaient accompli leur terme de mission — spécialement le P. Francesco da Pavia qui a neuf ans de séjour ininterrompu — et, en outre, qu'ils n'étaient point satisfaits du gouvernement du préfet Tommaso da Sestola. Celui-ci a même encouru les reproches des séculiers et de la Chambre municipale de Loanda bien disposée cependant envers les missions des Capucins. Le P. da Varazze estime que le P. da Sestola n'est pas apte à gouverner la mission et qu'un nouveau préfet s'impose.

Lisbonne, 10 octobre 1689.

F° 166-167. — Bordereau de dépenses faites par la nonciature apostolique de Portugal pour compte des missions d'Inde et d'Angola en 1687 et 1688 en vin et farine.

Angola : 37,240 milreis.

F° 168. — Les PP. Francesco da Pavia et Girolamo da Sorrento avisent la Propagande de leur arrivée à Lisbonne et de leur prochain départ pour Rome où ils donneront aux cardinaux de vive voix des renseignements qu'ils ne peuvent confier à une lettre.

Lisbonne, 16 octobre 1689.

F° 169. — Lettre du P. Giuseppe-Maria da Busseto accusant réception avec déférence de la décision prise par la Propagande à son égard.

Lisbonne, 18 octobre 1689.

[La Propagande l'oblige, malgré sa répugnance manifeste, à retourner à la mission de San-Thomé ou à rentrer dans sa province.]

F° 170. — Le P. Girolamo da Sorrento annonce aussi son arrivée à Lisbonne. Il a dû s'embarquer sur le conseil des médecins, alors qu'il se proposait de pénétrer dans le royaume de Cacongo, à la demande du roi. Il sollicite l'autorisation de se rendre à Rome.

Lisbonne, 18 octobre 1689.

[Le Cacongo était situé au nord du fleuve Congo, entre le Ngoyo et le Shiloango actuel.]

F° 171. — Fra Giuseppe da Venasco, capucin, se plaint des tracasseries que ses confrères font subir à ceux qui partent aux missions.

Cuneo, 14 octobre 1689.

F° 172. — Lettre du Nonce envoyant à la Propagande copie de certaines lettres du P. Tommaso da Sestola, arrivées par dernier courrier.

Les PP. Francesco da Pavia et Girolamo da Sorrento sollicitent l'autorisation de rentrer dans leur province de Naples.

Lisbonne, 24 octobre 1689.

F° 173. — Lettre du Nonce. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto se soumet complètement aux ordres de la Propagande et partira pour San-Thomé. Il a simplement remis au Nonce le décret de 1686 en lui signalant l'erreur de nom qui s'était glissée dans la formule.

Au surplus, il vaut mieux que le P. da Busseto ne regagne point Loanda où le préfet ne désirait pas sa présence.

Lisbonne, 24 octobre 1689.

F° 174. — Lettre de Fra Tommaso da Sestola (transmise par le Nonce de Portugal.

L'arrivée du nouvel évêque d'Angola semblait promettre d'heureux jours à la mission [1]. Mais, il est mort inopinément et le chapitre a élu comme Vicaire-Général le P. Pietro Garro, le principal instigateur des démêlés entre le chapitre et le P. da Sestola. Tout est remis en question. D'autre part, si l'on n'envoie pas de nouveaux missionnaires, le P. da Sestola court le risque de demeurer bientôt seul.

Les négociations avec le Sogno ne tarderont pas à aboutir. L'ambassa-

1. Don Joãs Franco d'Oliveira, sans doute, évêque du Congo et d'Angola en 1688.

deur venu à Loanda avec le P. Francesco da Pavia a été reçu avec éclat. Il est reparti avec les « Capitulations » qui devront être soumises au prince son maître. Les missionnaires capucins se sont efforcés de seconder le gouverneur en cette affaire et de démontrer à la Cour de Portugal qu'ils sont des serviteurs loyaux et sincères et qu'il n'est point nécessaire de leur imposer le serment de fidélité.

Le gouverneur de Loanda a fait dresser naguère par des supérieurs de missions la liste de leur personnel et des postes qu'ils occupent.

Loanda, 11 février 1689.

[Les mêmes détails sont exposés aux f°s 147 et 151.]

F° 175-176. — Lettre portugaise de Fra Tommaso da Sestola, préfet des missions d'Angola et Congo, à Mgr Niccolini, Nonce apostolique à Lisbonne. Le P. da Sestola insiste vivement pour avoir de nouveaux missionnaires. Il raconte les négociations de paix entamées entre le Sogno et le gouverneur, don Luis de Lobo. Tous les détails sont connus.

Loanda, 26 septembre 1688.

[Cf. aussi f° 147.]

F° 181. — Lettre de Fra Paolo da Varazze relative au matériel nécessaire aux missions du Congo. Lisbonne, 27 novembre 1689.

F° 182 et 183. — Lettres de Fra Paolo Francesco del Porto Mauricio concernant le départ de plusieurs missionnaires pour le Congo.

Gênes, 14 janvier 1690.

F° 184. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, se disculpant de diverses accusations lancées contre lui par les PP. capucins français (messes dites en faveur de l'hospice, séjour hors du couvent etc.).

Lisbonne, 16 janvier 1690.

F° 185-187. — Lettres du P. del Porto Mauritio relatives à l'embarquement de 18 missionnaires pour le Congo.

Gênes, 21 et 24 janvier 1690.

F° 188. — Lettre du P. Giuseppe-Maria da Busseto demandant à être envoyé en mission à San-Thomé. 29 janvier 1690.

F° 190. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, annonçant l'arrivée de sept missionnaires envoyés au Congo et sollicitant l'octroi de certaines indulgences. Lisbonne, 30 janvier 1690.

F° 191-192. — Lettre du Nonce apostolique à la Propagande, dévoilant la mauvaise foi des PP. capucins français vis-à-vis de leurs confrères italiens qui sollicitaient l'octroi de certaines provisions pour le départ des

missionnaires d'Angola. Le nonce estime qu'il faut agir sur le P. Provincial pour dissiper ces malentendus. Les Français sont, paraît-il, jaloux des succès des Italiens dans leurs missions.

Lisbonne, 27 février 1690.

F° 193. — Lettre de Paolo da Varazze, signalant à la Propagande le refus des capucins français d'aider leurs confrères italiens. Jusque maintenant 7 missionnaires seulement sont arrivés à Lisbonne, 11 sont attendus. Le préfet de ceux-ci — qui se rendent en Angola — sera le P. Eustache d'Ajaccio. Le P. da Busseto dirigera ceux qui font voile pour San-Thomé.

Lisbonne, 27 février 1690.

F° 194. — Relation de Fra Angelo Francesco da Milano, vice-préfet des missions d'Angola. A sa mort, le P. Tommaso da Sestola avait désigné comme successeur le P. Francesco da Bitti, sous condition expresse pour celui-ci de transférer sa charge au P. Francesco da Milano, s'il venait à quitter la mission. Le P. da Bitti rentrant en Europe, a confié la préfecture au P. Angelo-Francesco qui, de son côté, réclame à cor et à cris le P. Paolo da Varazze.

L'auteur rappelle encore la nécessité d'envoyer des missionnaires. Il ne reste plus que six prêtres et deux frères lais. Quelques prêtres (mulâtres) administrent les sacrements à Massangano.

A Bandi, le P. Stefano da Fiorenza a conféré 800 baptêmes.

Le P. Angelo-Francesco da Milano accompagné du frère lai Giulio d'Orta, s'était, par ordre du préfet, rendu en Sogno. Il s'abstint d'employer les méthodes de rigueur qui lui étaient recommandées et réussit à opérer de nombreuses conversions, à mettre fin à de nombreux concubinages; il parvint à gagner la confiance du comte et de sa cour et à lui faire jurer qu'il préférerait perdre la vie que de ne pas conserver son pays à la foi chrétienne. Les missionnaires visitèrent alors les villages sous la conduite du chef. En trois mois, plus de 500 mariages furent régularisés et plus de 2,300 baptêmes furent administrés. Il y eut plus de 5,000 confessions et communions. C'est à ce moment qu'il a été rappelé à Loanda.

Saint-Paul de Loanda, 4 mars 1690.

F° 197. — Lettre du Nonce apostolique à Lisbonne. Des 18 missionnaires envoyés d'Italie, treize sont seulement arrivés à Lisbonne, 7 ont été dirigés sur l'Angola et 6 sur San-Thomé. 2 Pères Théatins ont été expédiés à Goa aux Indes. Les autres n'arriveront pas en temps utile pour le départ annuel des vaisseaux du Brésil et des Indes.

Lisbonne, 27 mars 1690.

F° 198. — Lettre de Fra Paolo da Varazze annonçant le départ prochain des missionnaires avec la flotte du Brésil. Sa Majesté a exprimé

tout l'intérêt qu'elle attachait à l'œuvre des missionnaires et leur a déclaré qu'ils étaient « les piliers de son royaume »

Lisbonne, 28 mars 1690.

F° 199. — Fra Paolo da Varazze annonce le départ de la flotte du Brésil, qui a eu lieu le 8 avril 1690. Six missionnaires sont partis pour San-Thomé : Giuseppe-Maria da Busseto, Bonaventura da Brescia, Protasio da Castrozzato, Gianuario da Brescia, Giuseppe da Venasco. Cinq se dirigent vers l'Angola : Vincenzo-Maria da Firenze, Giacinto da Firenze, Marcellino d'Atri, Giorgio da Casal, Marione da Frascati. Les huit autres n'ont pas encore paru. Le départ du Nonce apostolique (archevêque de Rhodes) est proche. Le P. da Varazze espère que son successeur sera animé des mêmes sentiments de bienveillance à l'égard des missions.

Lisbonne, 11 avril 1690.

F° 200. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto Mauricio, annonçant que les 8 missionnaires manquants sont embarqués.

Gênes, 15 avril 1690.

F° 201. — Fra Paolo da Varazze informe la Propagande de l'arrivée des 8 missionnaires. Trois d'entre eux manifestent peu d'empressement à continuer leur voyage. Ce sont les PP. Luca da Caldanissetta, Domenico da Brando, Francesco da Collevecchio. Le P. da Varazze tiendra cependant la main à ce qu'ils puissent s'embarquer pour le Brésil vers le début du mois de mai. Le P. Francesco da Pavia, qui revient d'Angola se propose de se rendre aux bains, pendant un mois, pour refaire sa santé ébranlée.

Lisbonne, 18 avril 1690.

F° 203. — Le supérieur d'un couvent de Gênes prie la Propagande de ne pas désigner pour l'île Madère le P. Antonio-Maria da Bodalucco (?)

Gênes, 22 avril 1690.

F° 204. — Lettre de Fra Bernardino da Tavora, missionnaire à San-Thomé, faisant l'éloge du préfet (Francesco da Monteleone) et suppliant la Propagande de le laisser à la tête de la Mission.

San-Thomé, 22 avril 1690.

F° 205 seq. — Fra Paolo da Varazze présente sa défense contre une accusation, portée contre lui à la Propagande, et suivant laquelle il se serait mêlé de choses politiques et spécialement aurait attaqué la couronne de France. Il produit à cet égard des témoignages formels. Le bruit de son rappel a déjà couru à Lisbonne.

Que cette rumeur soit ou non sans fondement, il se déclare prêt à rentrer dans sa province, si le bien des missions l'exige.

Lisbonne, 25 avril 1690.

Suivent une série de certificats attestant le zèle consciencieux et la bonne foi du P. da Varazze et certifiant qu'il ne s'est point, dans son ministère, occupé de choses politiques.

1° Certificat d'Antonio Viéra Leitam, auditeur de la chapelle royale, conseiller et secrétaire de la Junte des Missions (f° 206 *ab*), contresigné par Joseph Lamparelli, Protonotaire apostolique et par Francesco Niccolino, archevêque de Rhodes et Nonce apostolique au Portugal.

2° Certificat signé par quinze missionnaires capucins italiens, hébergés au couvent de Lisbonne à ce moment : Angelo Mortola, Daniele de Ferraris, Pietro-Francesco Viganego, Joseph-Maria Vatio, Ottavio Bonone, Bartolomeo Manzoni, Antonio Manzoni, Francesco-Maria Lambiaro, Niccolo Ginori, Giovanni-Francesco Ginori, Tommaso Baldi, Pelegro Tensa, Giovanni-Tommaso Gersi, Giovanni Giaccomo Gersi, Pietro-Francesco Navara (t° 207 *ab*) ; contresigné par Joseph Lamparelli et le Nonce apostolique.

3° Certificat signé par le P. Francesco-Maria da Pavia, missionnaire d'Angola, attestant que depuis sept mois qu'il y réside, la discipline est rigoureusement observée au couvent de Lisbonne, qu'aucun religieux ne séjourne en dehors du couvent et que jamais on ne s'occupe de choses politiques (f° 208). Lisbonne, 24 avril 1690.

4° Certificats de Bartolomeo et Antonio Manzoni attestant que les missionnaires italiens allant en mission on en revenant célèbrent, au moins cinq fois par semaine, la saint Sacrifice à l'intention du Supérieur du Couvent français (f° 209 *ab*) contresigné par Lamparelli et le Nonce.

5° Certificat de six missionnaires d'Afrique, Eustachio d'Ajaccio, Bernardino da Tavora, Luca da Caldanissetta, Domenico dal Brando Francesco da Collevecchio, Giovanni Nicolo da Genova, attestant qu'ils ont célébré, quatre fois par semaine le saint Sacrifice à l'intention du supérieur du couvent français, Paulin de Rennes.

6° Certificat de Fra Bernardino della Longueglia assistant du P. da Varazze à Lisbonne, relatif aux intentions de messe en faveur de Paulin de Rennes, supérieur du couvent (obligation pour tous les missionnaires, de célébrer la messe quatre fois par semaine à cette intention.)

7° Certificat de Fra Giuseppe da Loreto, missionnaire malade, attestant que jamais il n'a observé, pendant un séjour de trois mois, la moindre accroc à la discipline monastique, que les messes sont célébrées aux intentions requises et que des discours politiques n'ont point été tenus au couvent (f° 212). Lisbonne, 24 avril 1690.

F° 213. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, envoyant de nouveaux certificats et s'excusant de n'en pas présenter d'autres, par suite des occupations multiples que suscite l'embarquement prochain des missionnaires pour le Brésil. Le P. da Varazze proteste de nouveau de son inno-

cence. A son avis, cette intrigue n'a d'autre but que de saper par la base les missions des Italiens en Afrique. Il espère que l'affaire s'arrangera au mieux des intérêts de Sa Majesté et de ceux des missions.

Lisbonne, 2 mai 1690.

[Le P. da Varazze devine juste. Il y a, sous-main, une intrigue de cour habilement combinée et ne tendant à rien moins qu'à expulser les capucins italiens de Lisbonne, à les supplanter et à ruiner leurs missions.]

F° 214. — Lettre du P. Angelo-Francesco da Milano, vice-préfet des missions d'Angola, annonçant l'édification d'une nouvelle église à Massangano, avec sacristie. 4 mai 1690.

F° 215. — Lettre du P. Paolo da Varazze, fournissant de nouveaux témoignages de son innocence. Lisbonne, 23 mai 1690.

1° Certificat du recteur et des chapelains de l'Église italienne de Sainte-Marie de Lorette, contresigné par Lamparelli et le Nonce apostolique (f° 216 *ab*), daté du 30 avril 1690.

2° Certificat du curé et des vicaires de l'église de Saint-Etienne d'Alfama (portugais), contresigné par les protonotaires Dias de Mouza, Lamparelli et le Nonce apostolique (f° 217 *ab*, 218 *a*) du 30 avril 1690.

F° 219. — Lettre du Nonce apostolique, informant la Propagande de l'arrivée à Lisbonne des huit missionnaires retardataires et désignés pour San-Thomé et l'Angola. Ils pourront s'embarquer sous peu sur un navire en partance pour le Brésil. Lisbonne, 22 mai 1690.

F° 219*a*. — Lettre de Fra Eustachio d'Ajaccio (un des retardataires) s'excusant de n'avoir pu s'embarquer avec la flotte du Brésil et exprimant l'espoir de profiter bientôt du navire d'un commerçant portugais en destination de Pernambouc. Lisbonne, 3 juin 1690.

F° 220. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, envoyant de nouveaux certificats pour sa justification. Les missionnaires s'embarqueront la semaine prochaine pour le Brésil. Lisbonne, 5 juin 1690.

[Certificat de divers notables de Lisbonne en faveur des missionnaires capucins italiens (f°s 222-223 *ab*) contresigné par Lamparelli et le nonce apostolique, archevêque de Rhodes.]

F° 226. — Le Nonce informe la Propagande du départ des huit missionnaires pour Pernambouc, la semaine dernière. De là, ils se rendront à Bahia d'où ils trouveront des navires pour le Congo et San-Thomé. Les désirs du Comte de Sogno, demandant des missionnaires, seront ainsi comblés. Lisbonne, 19 juin 1690.

F° 227. — Fra Paolo da Varazze annonce le départ des huit missionnaires. Ils se sont embarqués le 13 juin, le jour de saint Antoine de

Padoue. L'hospice est maintenant désert. Il n'y reste que le procureur et son compagnon (Fra Bernardino della Longueglia).
Lisbonne, 29 juin 1690.

F° 228. — Le Nonce informe la Propagande de ce que le Roi autorise les missionnaires capucins italiens à se retirer dans un couvent de religieux franciscains en attendant une décision de la Propagande au sujet du litige intervenu entre le P. da Varazze et le supérieur du couvent français.
Lisbonne, 3 juillet 1690.

F° 229. — Fra Paolo da Varazze a été invité par le secrétairerie d'Etat à se retirer dans un couvent franciscain, en attendant la solution du litige. Il insiste à nouveau pour obtenir le couvent qui lui a été promis.
Lisbonne, 4 juillet 1690.

F° 230. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, relative au même objet.
Lisbonne, 1 août 1690.

F° 231. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, annonçant l'installation du P. da Varazze dans un couvent d'Observants franciscains et insistant à son tour pour avoir l'hospice exclusivement réservé aux missionnaires italiens tel qu'il avait été promis aux PP. Crisostomo da Genova et Giovanni Romano.
Gênes, 26 août 1690.

[Suit la copie de l'autorisation d'habiter en ce couvent, délivrée par le nonce apostolique.]

F° 233. — Lettre du P. da Varazze, relative au même objet.
Lisbonne, 24 août 1690.

F° 234. — Fra Paolo da Varazze informe la Propagande de ce qu'une dame pieuse, D. Paola Paceca, a laissé par testament aux capucins français une villa clôturée qui pourrait servir d'hospice. Le P. Paulin de Rennes a pris possession de la propriété, mais des créanciers de la défunte ont réclamé et un procès, qui fait tapage à Lisbonne, s'en est suivi.
Lisbonne, 29 août 1690.

[Suit l'acte de vente, traduit en italien, passé devant le sindic Antonio di Castro Guimenes et contresigné par le nonce apostolique (f°235*ab*.]

F° 236 — Le P. Giovanni-Battista da Salisano demande à rentrer en Italie, après dix-sept ans de mission au Congo.

[Pièce non datée.]

F° 237. — Lettre de Fra Giuseppe Piemontese, missionnaire à San-Thomé, se plaignant de l'infériorité où sont laissés les missionnaires du Piémont, qui servent généralement comme domestiques, jardiniers ou portiers.
Pernambouc, 12 septembre 1690.

Fº 238. — Fra Paolo da Varazze accuse réception de deux lettres de la Propagande, relatives au conflit franco-italien.

Nouvelles arrivées d'Angola et Congo :

Le P. Francesco da Bitti est revenu à Lisbonne et il est hébergé au couvent des capucins français où le P. da Varazze lui rend visite quotidienne; le P. Tommaso da Sestola est décédé au Congo (cf. fº 194); le P. Michelangelo da Rivoli est mort à San-Thomé; les missionnaires partis cette année de Lisbonne, sont arrivés en bonne santé au Brésil et au Cap Vert.

Quant au P. da Varazze, il continue à vivre heureux et tranquille au couvent des Observants franciscains en attendant la décision de la Propagande à son égard. Lisbonne, 2 octobre 1690.

Fº 239. — Lettre (insignifiante) du P. Francesco dal Porto Mauritio. Gênes, 16 octobre 1690.

Fº 240. — Fra Paolo da Varazze a reçu une lettre de la Propagande l'autorisant à résider au couvent des frères Mineurs Observants à Lisbonne.

Démarche du P. Paulin de Rennes à la secrétairerie d'Etat, relativement au conflit. Le P. Paolo da Varazze indique au Secrétaire d'Etat Rocco Montero, le titulaire éventuel de la préfecture d'Angola, à savoir, le P. Francesco-Maria da Pavia, ancien confesseur du gouverneur Giovanni de Silva[1] et missionnaire du royaume de Singa. Le P. da Varazze le recommande chaudement à l'attention de la Propagande.

Lisbonne, 27 octobre 1690.

Fº 241. — Le P. Paulin de Rennes, supérieur du couvent des capucins français à Lisbonne, se plaint de ce que le décret de la Propagande rappelant dans leurs provinces les PP. Paolo da Varazze et Bernardino da Longueglia ne soit point encore exécuté. Il prie la Propagande de confirmer sa décision au P. da Varazze et de mettre fin au scandale que cause à Lisbonne ce conflit entre capucins de nationalité différente.

Lisbonne, 21 novembre 1690.

Fº 242. — Lettre du P. Paolo da Varazze, accusant réception de deux lettres « consolantes et affectueuses » et exprimant l'espoir que les difficultés actuelles s'aplaniront. Lisbonne, 20 novembre 1690.

Fº 243. — Fra Girolanco da Sorrento ayant appris que la préfecture apostolique du Congo était vacante, recommande vivement à l'attention de la Propagande, le P. Giuseppe-Maria da Busseto, vice-préfet de San-Thomé. Naples, 16 octobre 1690.

1. Joãs da Silva e Sousa, gouverneur d'Angola de 1680 à 1684.

F° 244. — Fra Paolo da Varazze remet en question le projet d'établir un couvent-hôpital à l'île Madère, afin d'assurer le succès des missions d'Angola et San-Thomé. Il propose d'adjoindre au P. Stefano da Roma qui s'y trouve actuellement en convalescence, un collègue comme, par exemple, le P. Paolo-Francesco del Porto Mauritio, afin de constituer un couvent dans le genre de celui de Lisbonne.

Lisbonne, 20 décembre 1693.

F° 245-285. — Vaste dossier, remis pour examen, à la Propagande et contenant tous les détails du conflit survenu entre capucins français et capucins italiens.

Voici le sommaire en latin :

1° Certificat du P. Paulin de Rennes, supérieur du couvent des Capucins français, attestant que tous les missionnaires capucins italiens, hébergés au couvent, ont célébré quatre fois par semaine, le saint Sacrifice, pour le dégrèvement de l'hospice, sauf les PP. Paolo da Varazze, pocureur des missions italiennes et son compagnon le P. Bernardino da Longueglia qui, en outre, ont embrassé un genre de vie incompatible avec la discipline monastique.

Voici les noms des missionnaires :

Basilio Varazze, Antonio da Cremona, Giuseppe-Maria da Busseto, Basilio da Palermo, Francesco da Pavia, Joachim da Fiorenza, Hieronimo da Sorrento, Vinzenzo-Maria da Fiorenza, Giuseppe da Loreto, Marcellino d'Atri, Hyacintho-Maria da Fiorenza, Giorgio da Casal Cistorlengo, Gennaro da Brescia, Bonaventura da Brescia, Protasio da Castrozalo, Giuseppe da Venasco, Eustachio da Ayaco, Bernardino da Tavora, Lucas da Caldanissetta, Domenico Brandi, Bernardo da Mazarino, Francesco da Colle Telho, Nicolao da Genova, (f° 245-247.)

2° Défense du P. Paolo da Varazze.

Un décret de novembre 1685 établissait à Lisbonne un procureur pour les missions d'Afrique, confiées aux capucins italiens. La Propagande choisit, à cet effet, le P. Paolo da Varazze, en lui intimant l'ordre de se rendre immédiatement à Lisbonne avec un de ses compagnons et d'y organiser l'institution. Le P. da Varazze, se présenta aussitôt à Lisbonne, au couvent des Capucins français, dont le supérieur le P. B. de Pulmel, après avoir pris connaissance du décret le déclara nul et refusa de recevoir les deux missionnaires italiens. Ceux-ci reçurent l'hospitalité dans un couvent de religieux italiens de l'ordre de Saint Romuald. Il fallut un ordre formel du Procureur Général pour obliger le supérieur du couvent français à héberger le P. da Varazze.

Quelque temps après, le P. Paulin de Rennes succéda au P. de Pulmel. Il continua sourdement la guerre contre le P. da Varazze et les missionnaires italiens. Aujourd'hui, il prétend n'avoir jamais eu à se plaindre des

religieux hébergés à son établissement et il atteste qu'ils ont célébré quatre fois par semaine le saint Sacrifice aux intentions requises. Or, en 1689, il soutint à la Propagande que ces missionnaires ne se conformaient ni aux instructions relatives à la célébration de la messe ni aux règles de leur ordre et qu'ils se permettaient même de chercher logement, pendant la nuit, en dehors du couvent. Ces déclarations sont manifestement contradictoires.

Le P. Paulin de Rennes restreint son attaque au P. da Varazze et à son compagnon Bernardino de Longueglia. Il prétend que ces religieux n'observent point les règles de leur ordre. Le P. da Varazze affirme que le P. de Rennes ne les observe pas davantage, en ce qui concerne, par exemple, la lecture de la règle de Saint-François ou des décrets pontificaux. En ce qui concerne la célébration d'un certain nombre de messes, le P. da Varazze soutient qu'il n'était pas obligé en conscience de se conformer à cette prescirption, mais que, néanmoins, il l'a fait.

Les Français ont également interdit aux Italiens d'entendre les confessions au couvent, sous prétexte que l'établissement leur appartenait et que les Italiens étaient des étrangers.

La vérité est que les PP. Français envient aux Italiens les missions africaines et qu'ils ne perdent aucune occasion de leur être désagréables.

C'est ainsi qu'ils refusèrent récemment les cellules nécessaires aux missionnaires arrivant d'Italie et qu'il fallut rechercher non loin de la côte, une maisonnette qui devait abriter les provisions indispensables aux partants.

Quelque temps après, les Capucins français accusèrent à Rome le P. da Varazze d'avoir mal parlé du Roi de France et d'avoir tenu des discours politiques peu séants à sa condition. Le P. da Varazze s'en défend et produit de nouvelles attestations.

Il raconte enfin comment il a reçu l'ordre de se transporter avec son compagnon au couvent des Frères mineurs en attendant une décision au sujet du conflit intervenu. Lisbonne, 12 février 1691.

3° Certificat des capitaines de navires embarquant et débarquant les missionnaires capucins, en faveur du P. da Varazze. Contresigné par Lamparelli (f° 256 *ab*).

4° Certificat de Frère Jean-Baptiste Trevant, missionnaire français de l'Ordre mineur, attestant que le P. da Varazze a vécu suivant les règles de la vie monastique au couvent des Observants. Contresigné par Joannes a Gratia, docteur en théologie. (F° 257 *ab*).

5° Certificat de Joannes a Gratia, supérieur du couvent des Observants (f° 298).

6° Certificat d'un nommé Barthélemy Marin, français de résidence à Lisbonne.

7° Certificat d'Antonio Viera Leitam en faveur de Fra Paolo da Varazze

contresigné par Lamparelli et par l'archevêque de Rhodes, nonce apostolique (cf. f° 206 *ab*). (F° 260 *ab*).

8° Certificat du Curé et des vicaires, attachés à la paroisse de Saint-Etienne d'Alfama à Lisbonne, attestant le zèle le dévouement du P. da Varazze dans ses fonctions sacerdotales. Contresigné par Lamparelli et le Nonce (f° 261 *ab*). (Copie, original f° 216 *ab*).

9° Même certificat délivré par le recteur et les chapelains de Sainte-Marie-de-Lorette. (Emmanuel Soares de Sylva, Antonio da Castilho e Silva, Manoël Soares de Rua, Caetano Lopez, Joâo Correa, Manoël Tavares, Apolinaris Joseph, Antonia d'Alrea, Sanctus de Lima, Manoël Barboza, Manoël da Costa) contresigné par Lamparelli et le Nonce (f° 262 *ab*). (Copie, original, f° 217-218).

10° Certificat de quinze missionnaires italiens (f° 263 *ab*), (Copie, original f° 207 *ab*).

11° Certificat de divers notables (f° 264 *ab*). (Copie, original f° 222-223).

12° Copie du testament de Doña Paula Pacheca, léguant une villa aux Capucins français; réclamation de ses héritiers et procédure suivie (f° 226-272).

13° Griefs allégués par les Capucins français au chapitre général de l'Ordre tenu à Rome en 1688 au couvent de Saint-Bonaventure.

a) Les PP. Français déclarent qu'ils possèdent trois couvents-hôpitaux à Pernambouc, à Rio de Janeiro (Rio de Genero) et à Bahia, qui leur furent concédés par le roi Pierre de Portugal. Les Capucins italiens, envoyés en mission, reçoivent dans ces couvents l'hospitalité la plus large. On procède de même au couvent de Lisbonne. Il est donc inutile que les capucins italiens possèdent à Lisbonne un couvent-hôpital distinct.

Réponse des Capucins italiens : Les déclarations des PP. Français sont inexactes en plus d'un point : l'hospice de Lisbonne ne leur a pas été conféré, mais bien aux missionnaires italiens, à l'intervention de Francesco da Pampelona, ancien maître de camp du roi Philippe IV, devenu simple frère lai dans un couvent capucin. Francesco da Pampelona s'intéressait beaucoup aux missions d'Afrique. Il obtint donc du duc d'Oveiro la faculté de créer près de son palais, une petite maison et une chapelle pour héberger les missionnaires d'Afrique dont plusieurs furent enterrés à cet endroit, par exemple, le P. Rocco da Genova. Ses restes mortels furent transportés par les Capucins français en la nouvelle église qu'ils firent construire en 1677. Le petit hospice italien fut, en cette année, remplacé par un autre qui devint la propriété des Français.

Les dossiers existant chez le ministre Montero et chez le P. da Varazze prouvent l'exactitude des déclarations de celui-ci. En outre, les décrets de Paul V (1616, 1620 et 1621) relatifs aux missions du Congo corroborent ces assertions. Les premiers missionnaires capucins, avant

l'obtention d'un couvent distinct, se réunissaient, avant le départ, dans une propriété des faubourgs du Tage (Sto-Mauro). Mais la guerre entre le Portugal et l'Espagne vint fermer le Portugal aux Italiens [1].

Or, à l'occasion de cette guerre, des PP. capucins français vinrent au Portugal, pour rendre les services religieux aux soldats français qui combattaient les Espagnols. Pendant l'hiver, ils séjournaient au couvent italien, souvent inoccupé et, la guerre finie, y demeurèrent. Ils surent en même temps capter les bonnes grâces d'Isabelle de Savoie, reine de Portugal [2], construisirent un nouvel établissement et cherchèrent même à établir des succursales à Oporto, Coïmbre, Evora, etc. Cet établissement, au temps de son efflorescence, comptait jusqu'à vingt-cinq religieux. On y donnait des cours de philosophie et de théologie. La mort de la reine Isabelle de Savoie, mit un terme à l'extraordinaire essor du couvent et le ramena au régime habituel. Le nombre des religieux fut diminué et les cours supprimés.

Les déclarations des Capucins français sont tout aussi erronées en ce qui concerne le couvent-hôpital de Bahia au Brésil. Là encore, l'érection d'un établissement de l'espèce par les Capucins italiens fut décidée par les notables de la ville. Le terrain nécessaire fut même concédé au P. Giovanni Romano par Emmanuel-Dante Ferrera. Une copie authentique de la donation est conservée à Loanda dans les archives des capucins.

Mais les Pères français intervinrent derechef auprès de la reine, leurs protectrice, qui leur fit accorder à eux, l'autorisation demandée par les notables de Bahia pour les missionnaires italiens. Les notables refusèrent l'autorisation ! Les Capucins français ne se découragèrent pas. Grâce à leur influence à la cour, ils obtinrent l'envoi d'instructions expresses au gouverneur de Bahia, ordonnant à ce fonctionnaire d'amener peu à peu les notables à revenir sur leur décision. Les héritiers de Dante Ferrara hésitant encore à ne pas respecter les volontés du défunt, les Capucins français s'engagèrent à donner l'hospitalité à leurs confrères italiens qui seraient en mission en ces parages. C'est ainsi que les Français se sont emparés de l'hospice de Bahia.

Le P. da Varazze nie ensuite que les Capucins italiens soient bien reçus au couvent de Lisbonne. En 1677, le P. Paolo-Francesco del Porto Mauritio fut traité sans égards ainsi que les neuf missionnaires qui l'accompagnaient. On leur refusa des cellules privées, on les obligea à s'installer en des places sans lumière, alors que des religieux français arrivés après eux s'installaient confortablement.

D'autres missionnaires capucins revenus d'Afrique (Basilio da

1. Il s'agit de la longue guerre que le Portugal soutint victorieusement contre l'Espagne après le soulèvement de 1640 qui lui rendit son indépendance.

2. La reine Marie-Françoise-Elisabeth de Nemours mariée à Alphonse VI, puis à Pierre II, après la déposition d'Alphonse.

Panormo, Joachim da Firenze, Giovanni da Belluno), malades et exténués de fatigue ont été laissés à l'abandon dans des cellules sans confort et se sont en fin de compte retirés dans un autre asile.

Le P. Paulin de Rennes, supérieur du couvent français, fit des démarches auprès du Nonce apostolique pour obtenir le renvoi dans leurs provinces des missionnaires italiens arrivés à Lisbonne. Il tenta même de leur faire interdire la faculté d'entendre les confessions.

A Bahia, le P. Hieronimo de Sugnaco. rentrant malade du Congo, se vit obligé de demander au préfet des missions de Loanda (Paolo-Francesco del Porto Mauritio), le paiement de toutes les dépenses en vivres, médicaments etc. au supérieur du couvent (P. Martin de Saint-Macrobe) afin de pouvoir être admis à l'hôpital.

En 1685, le P. Giovanni-Battista da Melita revenant de Loanda en compagnie du gouverneur d'Angola, Joâo da Sylva, avait décidé de s'installer à l'hôpital des pauvres, plutôt qu'au couvent français. Le gouverneur s'empressa de l'héberger en son palais où il recouvra la santé.

En 1686, le P. Giovanni da Belluno fut forcé de se reposer à Bahia dans une maison privée. Revenant plus tard à Pernambouc, avec le P. Basilio da Panormo, il dut y subir des vexations analogues.

Le P. Giuseppe-Maria da Busseto se vit contraint de mendier les ressources nécessaires pour son rétablissement à Bahia. A son arrivée à Lisbonne, il préféra s'embarquer immédiatement sur un navire en destination de l'Italie que de prendre quelque repos à l'hospice de Lisbonne. Le P. da Varazze raconte alors ses propres déboires et ceux de son compagnon Fra Paulo de Pontremoli au couvent de Lisbonne.

Il ajoute qu'il ne faut ajouter aucune foi aux lettres des missionnaires italiens qui auraient écrit en faveur des Français. Ces témoignages leur ont pour ainsi dire été arrachés de vive force par le P. Paulin de Rennes.

b) Les Français affirment qu'ils ont voulu construire à Lisbonne un petit couvent où ils pourraient recevoir tant leurs compatriotes que les étrangers se rendant en missions en Afrique et en Amérique, à leur départ et à leur retour. Les notables de la cité peuvent témoigner de la vie exemplaire de ces religieux.

Réponse : Le P. da Varazze conteste leur droit de fonder un couvent. Ils ont dépouillé les Italiens de ce droit. Il conteste les brevets de vie exemplaire qu'ils se délivrent gratuitement. En 1668, la ville de Pernambouc voulut même les expulser parce qu'on les soupçonnait d'inspecter les fortifications, de dresser des cartes, en un mot, d'espionner les Portugais. Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle de la reine de Portugal auprès du gouverneur de Pernambouc pour arrêter l'affaire.

En 1676, le P. Martin de Saint-Macrobe fut accusé d'avoir excité contre le Roi de Portugal une douzaine de milliers d'Indiens qui avaient en lui

une confiance aveugle et qui ne rentrèrent dans l'obéissance que sur ses instructions.

Le P. da Varazze reproche encore au P. Constantin de Nantes d'avoir fait une oraison funèbre déplacée aux obsèques de la Reine Isabelle de Savoie, qualifie d'ignorant et d'imprudent le P. Paulin de Rennes.

c) Les Français prétendent que l'érection d'un hospice distinct pour les Italiens serait absolument inutile, et que leur pétition est même contraire aux statuts de l'ordre, que la multiplication des couvents contribue à la division des nations et de la communauté.

Réponse : Les Capucins français devraient commencer par mettre en pratique eux-mêmes leur principe de ne pas multiplier les couvents. En somme, ils ne sont à Lisbonne que des intrus; tandis que les Capucins italiens ont été appelés par le Roi lui-même.

Si les Italiens avaient observé de la même façon que les Français les décrets des chapitres généraux de l'Ordre, ils auraient actuellement un couvent particulier à Bahia et un autre à Funchal dans l'île Madère.

Les Français reprochent aux Italiens de vouloir installer un couvent sans ordre du chapitre général ! S'en sont-ils préoccupés lorsqu'ils ont occupé indûment le couvent de Lisbonne et créé ceux de Bahia et de Pernambouc?

Qu'ils ne parlent pas de fraternité franciscaine ceux qui hébergent si mal leurs confrères de nationalité différente et qui leur refusent même les vivres et les médicaments nécessaires. C'est encore le P. Paulin de Rennes qui a refusé au P. Paolo da Varazze la construction aux frais des religieux italiens, d'une cave à provisions pour les missionnaires d'Afrique. Il s'obstina dans sa résolution malgré les vives instances du Nonce apostolique.

d) D'après les Capucins français, leurs confrères italiens devraient suivre l'exemple des PP. de la Compagnie de Jésus qui se rendent aux missions d'Amérique, d'Afrique et des Indes. Ils n'ont en effet, à Lisbonne, aucun couvent uniquement réservé à leurs missionnaires. Ils sont hébergés au Collège de la Compagnie. Il en est de même des Théatins.

Réponse : Les Capucins italiens s'empresseraient d'agir de même, s'ils recevaient au couvent français l'hospitalité désirable et si leurs collègues s'empressaient de procurer aux partants les provisions requises.

e) Les Français affirment qu'il n'y a aucune utilité pour les religieux italiens à demander un hospice à Bahia, où ils ne pourraient trouver un endroit suffisamment salubre.

Réponse : Les Italiens demandent simplement qu'on leur restitue le couvent de Bahia qui leur avait été concédé par feu Emmanuel-Dante Ferrera.

Les Français objectent encore que les Italiens n'ont aucun avantage

direct à traverser l'Océan pour venir à Bahia récupérer leur santé ébranlée en Afrique.

Le P. da Varazze leur demande pourquoi eux, Français, n'hésitent pas à traverser l'océan, infesté de corsaires, pour se rétablir à Lisbonne des maladies contractées en Amérique. Tel, le P. Anselme, qui revint en 1677, de Rio de Janeiro et le P. Chrisostôme de Nantes qui quitta, en 1685, l'hospice de Pernambouc.

Au surplus, disent-ils, l'hospice de Bahia est réservé à l'usage des missionnaires d'Amérique, de nationalité française et espagnole; par conséquent, il peut suffire aux besoins des missions italiennes. Le P. da Varazze conteste leur affirmation; le roi de Portugal ne permet pas aux missionnaires soumis au roi d'Espagne d'évangéliser ses propres territoires. Sept capucins espagnols, qui avaient tenté l'évangélisation de Sierra-Leone furent obligés de revenir parce que leur préfet le P. Antonio de Truchilio, ne put obtenir l'autorisation de s'y rendre. A leur retour à Lisbonne, ils furent si mal reçus au couvent français que le préfet et le P. Joseph de Madrid demandèrent et obtinrent l'hospitalité à l'ambassade d'Espagne.

f) La construction d'un couvent-hôpital italien à Bahia n'empêcherait par la mort de faucher dans les rangs des missionnaires. Au surplus, nos missionnaires français des pays occupés par les Turcs pourraient tout aussi bien réclamer un hospice à Gênes, à Venise et dans d'autres cités d'Italie.

Réponse : Les Italiens n'ont jamais prétendu que la construction d'un hôpital mettrait fin aux ravages causés par les maladies tropicales dans les rangs des missionnaires.

Les missionnaires français en pays turc ont à leur disposition en Italie une foule de couvents où ils reçoivent l'hospitalité la plus large et la plus généreuse. La question ne se pose donc pas pour eux. Si les vues des Français étaient admises, il faudrait créer partout, sur le passage des missionnaires, à Paris, à Lyon, à Marseille, des hospices spéciaux à leur usage.

g) Lorsque le couvent était petit et incommode, Français et Italiens y habitaient côte à côte et ces derniers ne songeaient pas à réclamer un établissement spécial. Lorsque les Français ont bâti un édifice plus spacieux, les Italiens ont élevé des réclamations qui sont de nature à nuire à la bonne entente et à décourager les bienfaiteurs du couvent.

Réponse : L'entente n'était pas possible.

h) Les Italiens prétendent à tort que le refus d'autoriser la construction des deux couvents de Lisbonne et de Bahia entraînera l'abandon des missions d'Afrique. Ces missions ne seront jamais abandonnées. Les supérieurs se soumettront à toute condition imposée puisque le P. Crisostomo da Genova avait accepté personnellement la proposition du roi de Portugal d'envoyer au Congo six capucins italiens et six capucins français. Il s'était même rendu à Rome pour obtenir cette autorisation.

Réponse : Le fait allégué est inexact. Le décret invoqué fut rapporté l'année suivante et le P. Crisostomo se rendit au Congo avec 12 missionnaires italiens (suivant Montecuculo, lib. III, cap. XXIII, f° 365 [1]). L'intention manifeste des religieux français était de se substituer aux italiens dans les missions dépendant du roi de Portugal.

i) Les Français soutiennent que l'intrusion des Italiens dans leur hospice nuira à la bonne règle, aux exercices de piété, au partage des aumônes, etc.

Réponse : Les moines français n'observent pas la règle avec cette rigueur. L'été, ils passent la plus grande partie de leur temps à cultiver leur jardin ; l'hiver, à faire l'élevage de canaris et de perroquets ! Leur réfectoire est pour eux, un vrai « cabaret ». La richesse de leur chapelle est l'antithèse du vœu de pauvreté (statues, draperies en soie, etc.). Ils ne vivent pas d'aumônes, mais achètent des vivres et garnissent bien leur cellier au temps des vendanges, etc.

j) Si on accorde aux Italiens le couvent-hôpital qu'ils sollicitent à Lisbonne, il n'y a aucune raison de ne pas l'accorder aussi aux Espagnols qui ont des missions plus considérables ou aux autres nations qui ont des intérêts religieux dans les diverses parties de l'empire portugais. Le tout, sous prétexte de ne pas recevoir dans un couvent existant l'hospitalité qu'ils estiment leur être due.

Réponse : Les Espagnols ne pourraient réclamer un couvent à Lisbonne puisqu'ils n'ont pas le droit de se rendre aux missions en pays portugais. Seuls, les Italiens ont ce droit. Ils ont donc intérêt majeur à posséder leur couvent.

k) Les Italiens soutiennent faussement que l'érection du couvent diminuerait les dépenses consenties par la Propagande en faveur des missions. Car, il est prouvé que le P. Paolo-Francesco dal Porto-Mauritio dépensa en frais inutiles une somme assez rondelette, sous prétexte de ne point vouloir être hébergé à Bahia, au couvent des religieux français.

Réponse : Le P. da Varazze conteste le fait et se porte garant de la loyauté et de la probité du P. Paolo-Francesco.

l) Les Français regarderaient comme une injure pour eux, l'institution d'un couvent réservé aux Capucins italiens, car ils ont conscience d'avoir reçu avec toute la charité possible leurs collègues envoyés aux missions en rentrant fin de terme.

Réponse : Il n'y a là rien d'injurieux. Les Italiens constatent simplement que leurs confrères manifestent à leur égard une sourde hostilité et qu'ils ne les reçoivent pas avec toute la cordialité désirable.

1. En réalité lib. VII, cap. 23, p. 867 de l'éd. allemande de 1694.

n) Les Français prétendent avoir reçu avant les Italiens la concession du couvent.

Si les mets préparés par les Français ne conviennent pas au goût de leurs confrères, que ceux-ci les préparent eux-mêmes. Les Français n'y voient aucun inconvénient.

La cuisine est ouverte.

Réponse : Les Italiens contestent : le couvent leur fut concédé par le duc d'Oveiro. Ils n'ont aucune répugnance à se nourrir de mets préparés « à la méthode bretonne » et le feraient même très volontiers, si la cuisine leur était ouverte.

o) En dernière analyse, les Français allèguent que cette affaire relève en définitive de la juridiction temporelle et que le roi de France a déjà écrit à son ambassadeur à Rome, pour demander au Saint-Père d'opposer une fin de non-recevoir à la demande de leurs collègues italiens.

Réponse : Si le litige en question relève de la juridiction temporelle, pourquoi les Français l'ont-il fait porter devant le Chapitre général de l'Ordre? Au surplus, la question n'intéresse pas le roi de France, mais bien le roi de Portugal.

[Tel est le résumé du curieux conflit qui s'est élevé entre confrères de nationalité différente. Le lecteur averti fera de lui-même dans ce réquisitoire, la part du vrai et de l'exagéré. Le fond de l'affaire apparaît clairement. Il ne s'agit de rien moins que d'expulser les Capucins italiens de leurs missions d'Afrique et du Brésil et de les remplacer par des missionnaires français. L'opération devait commencer par la main-mise des Français sur les couvents de Lisbonne et de Bahia qui servaient de point d'attache aux missions italiennes. Nous ne devons pas oublier la date de ces événements. C'est la fin du XVIIe siècle où l'influence française et sa force d'expansion à l'extérieur atteignent leur apogée. Ce fait particulier rentre dans le cadre de la politique générale du roi Très-Chrétien. Les ambassadeurs français de Lisbonne et de Rome soutiennent, ici, de toutes leurs forces la tentative du P. Paulin de Rennes.

Nous publierons *in extenso* cet intéressant dossier. A noter qu'il ne figure ici qu'en copie, envoyée par le P. da Varazze à la Propagande (cf. f° 290)].

F° 286. — Lettre de Fra Francesco dal Porto-Mauritio, faisant connaître les sommes qu'il a reçues pour l'embarquement de trois missionnaires à Gênes. Gênes, 13 janvier 1691.

F° 287. — Même sujet.

Gênes, 27 janvier 1691.

F° 288. — Lettre de Mgr Niccolini, archevêque de Rhodes, nonce apostolique (transféré à Paris), à la Propagande. Le P. Paolo da Varazze, sur la demande expresse du roi de Portugal, sollicite l'envoi de nouveaux

missionnaires dans le Maranhão au Brésil et aux postes d'Angola et San-Thomé. Craignant que sa lettre n'arrive pas à destination par la voie ordinaire, il la transmet par Paris en priant le Nonce de la faire parvenir à Rome. Paris, 22 février 1691.

[Il s'agit de la lettre qui suit].

F° 290. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, procureur des missions d'Angola.

Il informe la Propagande de la demande faite au nom du Roi, de dix missionnaires capucins italiens pour la mission du Maranhão (Brésil) et de l'envoi de nouveaux collaborateurs pour l'Angola et San-Thomé.

Il rappelle la requête présentée par le P. Stefano da Roma, retenu à Madère depuis dix mois pour motif de santé. Le P. Stefano da Roma sollicitait l'envoi à l'hôpital de Madère d'un religieux apte à soigner les malades. Le P. da Varazze a prié le P. Francesco del Porto-Mauritio d'en chercher un dans la province de Gênes sous réserve d'approbation du Procureur général.

Le P. Paulin de Rennes, vicaire de l'hospice de Lisbonne, a enfin délivré le certificat attestant que les missionnaires capucins italiens ont célébré, quatre fois par semaine, la messe aux intentions des bienfaiteurs du couvent, mais, à la fin, il a attaqué vivement le P. da Varazze et son compagnon Bernardo da Longueglia.

Pour se disculper, le P. da Varazze enverra à la Propagande copie du dossier remis au chapitre général de 1685, au sujet du conflit.

Lisbonne, 15 février 1691.

[Il s'agit du vaste dossier, inséré au f° 245-285 et longuement analysé ci-dessus. Le certificat envisagé figure au f° 245-47 en original. Le reste du dossier est une copie faite de la main du P. da Varazze.]

F° 291. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio relative à l'embarquement de divers missionnaires pour Lisbonne.

Gênes, 17 février 1691.

F° 292. — Lettre du même, transmettant à la Propagande des suppliques des habitants de l'île Madère, sollicitant l'érection d'un hospice à Funchal. Ces requêtes ont été envoyées par le P. da Varazze.

Gênes, 10 mars 1691.

F° 293. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il a envoyé aux PP. Francesco de Monteleone et Francesco de Pavia les brefs de la Propagande.

Le secrétaire d'Etat a déjà écrit au gouverneur de Maranhaô, pour lui annoncer l'arrivée de missionnaires capucins.

Le P. da Varazze attire l'attention de la Propagande et du P. del Porto

Mauritio sur le fait que les missionnaires désignés ne doivent pas être sujets de la couronne d'Espagne.

Il remet au P. Francesco da Bitti, partant pour Rome, le certificat du P. Paulin de Rennes et la copie du dossier relatif au conflit.

Lisbonne, 12 mars 1691.

[Ces pièces étaient déjà annoncées dans la lettre du 15 février (f° 290).]

F° 294. — Lettre de Fra Francesco del Porto-Mauritio.

Gênes, 10 avril 1691.

F^os 295-96. — Lettre de l'évêque d'Angola, João Franco d'Olivera, relative à une difficulté survenue entre le chapitre de Loanda et les missionnaires capucins, dans les collectes pour la messe. L'évêque promet d'intervenir de tout son pouvoir pour mettre un terme au conflit.

Angola, 22 avril 1691.

[Le f° 296 renferme la traduction italienne. Nous n'avons aucun renseignement concernant ce conflit.]

F° 297. — Lettre de Fra Francesco de Monteleone, préfet de la mission de San-Thomé au cardinal-secrétaire de la Propagande.

Huit missionnaires, venant de Pernambouc, sont arrivés à San-Thomé; quatre sont arrivés le 13 janvier; les quatre autres, le 17 du même mois. Le neuvième jour après leur arrivée, trois d'entre eux sont morts. Tous les autres sont devenus malades, mais sont maintenant guéris. Les trois missionnaires décédés sont le P. Gianocchio da Brescia (préd.), Niccolo da Genova (préd) et Rufino da Riva (lai).

Le P. da Monteleone lui-même est tombé malade; ce qui ne l'a pas empêché de jeûner et de faire en carême de nombreux sermons.

Il se plaint assez vivement du P. Giuseppe-Maria da Busseto auquel il reproche ses idées avancées (il a soutenu que, sous les tropiques, personne n'est tenu au jeûne), son caractère belliqueux et intrigant.

Il paraît un peu découragé. Ayant terminé son terme, il demande, non à rentrer en Italie, mais à être envoyé au Maroc où il continuera son apostolat parmi les chrétiens captifs. Il propose comme candidats à sa succession éventuelle, le P. Bernardino da Tavora ou le P. Vincenzo da Toscana.

Il prévient la Propagande de ce que les PP. Giuseppe da Venesca et Bonaventura da Brescia ont l'intention, par simple caprice, de se rembarquer pour l'Europe, sur le premier bateau qui quittera San-Thomé.

Ce P. Giuseppe manifeste d'ailleurs peu de bonne volonté et n'a pas la vertu d'obéissance. Les missionnaires arrivants se sont plaints du P. Paolo da Varraze, procureur des missions à Lisbonne. Il aurait retenu des aumônes qui leur étaient destinées.

San-Thomé, 24 avril 1691.

F° 299. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto qui se dispose à partir, sur l'ordre du préfet, pour la côte du Bénin où il va fonder une nouvelle mission.

Il raconte la réception chaleureuse qui fut faite aux huit missionnaires arrivés à San-Thomé. Trois d'entre eux succombèrent en peu de temps. Le manque de collaborateurs se fait sentir puisqu'il n'y a que deux prêtres, y compris le P. préfet. Cependant, le P. da Busseto se prépare, suivant les décrets de la Propagande, à se rendre en mission dans les royaumes de Bénin, Arda et Ouveiro. Ce sont des royaumes absolument sauvages, dont les habitants n'ont jamais entendu parler de religion. Ils sont fort éloignés de San-Thomé.

Le P. da Busseto fera néanmoins tout son devoir.

San-Thomé, 24 avril 1691.

[Cette lettre trahit un certain découragement et une certaine appréhension. Le P. da Busseto, ancien vice-préfet des missions d'Angola, paraît désapprouver intérieurement le zèle expansionniste du P. da Monteleone. Cf. d'ailleurs la lettre qui suit.]

F° 300. — Lettre éplorée de Fra Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé, au sujet du P. Giuseppe-Maria da Busseto.

Ce missionnaire a contrecarré en tout l'action du préfet, a énervé son autorité sur les religieux subalternes, a déclaré qu'il protesterait à Rome contre l'organisation de missions sur la côte du Bénin, que Rome n'enverrait plus de missionnaires, etc. Le P. da Monteleone lui reproche son égoïsme et son manque de zèle dans le salut des âmes.

Il avait été question d'envoyer des missionnaires à l'île du Prince. Tous les religieux étaient d'accord, sauf le P. da Busseto qui s'y est opposé.

Il se rend en mission à Overe, parce qu'on y trouve des vivres frais en grand nombre, transportés là par les navires qui y font escale.

Le P. préfet voulait envoyer deux missionnaires à Bénin et deux à Oere (Overe, Ouveiro). Le P. da Busseto préfère que les quatre missionnaires — lui compris — se rendent à destination ensemble, à travers le Bénin.

Ces missionnaires partiront, vers la fin du mois. Ils sont pourvus de tous les vivres nécessaires : vin, farine, viande salée (6 barils de biscuit, 9 de vin, 2 de farine, 1 d'huile d'olives, 2 bœufs, 3 vaches, 4 porcs), le tout en salaisons; poules, épices, manioc, sel, etc. Et cependant, ces missionnaires, stimulés par le P. da Busseto, murmurent encore. Le préfet est désespéré devant leurs prétentions. Il demande à être remplacé. Les missions d'Angola sont dans un état lamentable.

San-Thomé, le 10 juillet 1691.

F^os 301-302. — Relation de Fra Francesco de Monteleone. Les 13 et 17 janvier 1691, sont arrivés huit missionnaires à San-Thomé. Trois

d'entre eux ont succombé aux maladies tropicales. Il en reste donc six, y compris le P. da Monteleone. De ce nombre, quatre se rendent en mission sur la côte du Bénin (Oere et Bénin); deux resteront à San-Thomé. Le P. Giuseppe-Maria da Busseto, préfet de cette nouvelle mission, n'a pas voulu envoyer deux missionnaires au Bénin, qui lui paraît trop sauvage.

Il préfère Oere, suivant la demande de missionnaires adressée par le roi de ce pays au P. da Monteleone. Au surplus, les rois indigènes de Bénin et d'Oere ne s'entendent pas. Le P. da Monteleone lui-même, l'année dernière, eut toutes les difficultés du monde à passer d'Oere à Bénin. Toutefois, il juge les indigènes de Bénin plus humains, plus policés, plus fidèles, plus raisonnables que ceux d'Oere; il pense qu'ils embrasseraient tous la foi chrétienne sur un signe du prince. Mais le P. Giuseppe ne veut rien entendre.

Le P. da Monteleone est découragé quand il voit tant de travail et si peu de zèle à l'accomplir. Il demande derechef à retourner au Maroc, où il s'occupera du salut des prisonniers. Son terme est fini et il désire ne plus rester à San-Thomé. Cependant, si la Propagande voulait l'aider, il s'établirait sur la côte du Bénin. Récemment encore, il a reçu des nouvelles du pays d'Arda, où tant d'indigènes souhaiteraient le baptême. Mais il faudrait des prédicateurs pour faire concurrence aux protestants anglais, hollandais, danois, qui croisent le long de ces côtes.

Il se plaint assez vivement du P. Giuseppe-Maria da Busseto et de son influence sur les missionnaires arrivés à San-Thomé. Il les détourne des exercices spirituels quotidiens instaurés par le P. da Monteleone (litanies de la Sainte-Vierge le matin et le soir, récitation de diverses oraisons, etc.); il prétend qu'il doit se reposer à San-Thomé avant d'entreprendre la mission du Bénin, et les autres se rangent à son avis. Au surplus, le P. da Busseto, quand il dirigeait encore les missions d'Angola, ne fut jamais favorable à la mission de San-Thomé, lui refusa les collaborateurs nécessaires, critiqua son organisation. Aujourd'hui, il prétend que San-Thomé ne peut pas nourrir les missionnaires, alors qu'il mange à son goût du poisson, du veau, du bœuf, agneaux et chèvres, porcs, cochons de lait, poules... Il boit du vin et déguste des pâtisseries (dolci?) faites au Brésil et ici. Les autres boivent et mangent comme lui. Ils prétendent suivre le même régime à Oere, ce qui est évidemment impossible.

En outre, il vaudrait mieux qu'il retournât en Italie parce que le gouverneur et son entourage lui sont hostiles. On a trouvé des lettres écrites de sa main au Roi de Portugal, dans lesquelles il attaquait l'administration du gouverneur de l'Angola, Luis de Lobo [1].

San-Thomé, 25 avril 1691.

1. Luiz Lobo da Silva, gouverneur d'Angola de 1684 à 1688.

[Cette lettre qui condense les deux précédentes paraît être la missive officielle. Les deux lettres analysées (fos 297 et 300) sont sans doute des lettres privées adressées au Cardinal-secrétaire de la Propagande. Elles sont toutes trois, parvenues par le même courrier. L'origine de ce conflit entre le P. da Monteleone et le P. da Busseto ne doit pas uniquement être cherchée dans une question d'amour-propre personnel : le P. da Busseto avait, en effet, eu sous ses ordres le P. da Monteleone, en sa qualité de vice-préfet des missions d'Angola et du Congo. Ce conflit résulte de deux méthodes diamétralement opposées : celle du P. Giovanni Romano et de son école, qui consiste à créer sans cesse de nouveaux postes de missions, en pénétrant avec audace dans l'hinterland et en s'appuyant, s'il le faut, sur le bras séculier; l'autre, celle du P. da Busseto, qui consiste à conserver et à améliorer les missions existantes, sur la côte ou à proximité du rivage, et qui estime que c'est assez. Voilà pourquoi le P. da Busseto n'a jamais approuvé la fondation d'une mission à San-Thomé et ne se résigne qu'à contre-cœur, à évangéliser la côte du Bénin.]

Fo 303. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, annonçant entre autres la désignation pour Madère de Giovanni-Battista (de) Campiano. Gênes, 2 mai 1697.

Fos 304-305. — Lettres du même, relativement à l'embarquement de missionnaires pour Tunis. Elles font allusion à l'embarquement prochain de Giovanni-Battista (de) Campiano. Gênes, 21 et 26 mai 1697.

Fo 307. — Lettre de Giovanni-Battista de Campiano remerciant le cardinal-secrétaire de l'avoir désigné pour Madère et demandant la faculté de confesser. Gênes, 26 mai 1691.

Fos 308-309. — Lettres de Paolo-Francesco del Porto-Mauritio informant la Propagande du départ de Fra Giovanni Battista de Campiano pour Madère. Fra Francesco da Bitti, venant de Lisbonne, est parti pour Rome. Gênes, 2 et 16 juin 1691.

Fo 310. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, procureur des missions à Lisbonne. Il vient d'apprendre avec satisfaction l'envoi à l'hôpital de Madère d'un religieux-infirmier. Il insiste à nouveau sur la nécessité d'expédier un contingent de missionnaires au Maranhào (Brésil).

Trois des missionnaires désignés pour l'Angola en décembre 1690, sont arrivés à Lisbonne. Le P. da Varazze en a donné avis aussitôt à la Secrétairerie d'État. Il a été reçu par Sa Majesté qui a exprimé son étonnement de voir si peu d'unités pour les trois missions d'Angola, San-Thomé et et le Maranhâo (18 à 20). Il faudrait, a-t-Elle dit, dix missionnaires en Angola, cinq à San-Thomé et 10 au Brésil. Le P. da Varazze ayant exprimé quelque crainte de ne pouvoir loger en son couvent des Franciscains

un nombre si considérable de pensionnaires, le roi a prié son interlocuteur d'inviter la Secrétairerie d'État à s'occuper aussitôt de cette question.

Lisbonne, 26 juin 1691.

[On s'aperçoit aussitôt des résultats produits par l'institution d'un procureur à Lisbonne. Les relations avec la cour, tendues auparavant, sont devenues bien plus cordiales. D'autre part, le roi de Portugal s'appuie davantage sur les missionnaires italiens.]

F° 311. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto Mauritio, revenant sur la question d'accorder au P. Giovanni-Battista de Campiano la faculté de confesser. Gênes, 14 juillet 1691.

F° 312. — Fra Paolo da Varazze remercie la Propagande de l'envoi à Madère du P. Giovanni Battista de Campiano. Celui-ci est actuellement à Cadix et se dispose à gagner Madère. Rocco Montero, fonctionnaire de la Secrétairerie d'État, lui a fait savoir qu'en attendant la solution de la question de l'hospice, les missionnaires capucins arrivant d'Italie pourraient se retirer dans un monastère sis vers le milieu de la ville, à deux milles environ du couvent des Français. Le nonce éprouve quelque appréhension à accorder cette autorisation, vu les instances continuelles faites par le supérieur du couvent français pour obtenir la rentrée des capucins italiens en leur couvent. Le P. da Varazze prie la Propagande d'en écrire au Nonce. D'Angola, on annonce la mort du P. Zaccaria da Milano. Lisbonne, 17 juillet 1691.

F° 313. — Acte par lequel le P. Francesco Monteleone délègue Fra Giuseppe-Maria da Busseto comme vice-préfet de la mission du Bénin et comme préfet de la mission de San-Thomé, en cas de mort du préfet actuel.

[Original, daté du couvent de Saint-Antoine de Padoue à San-Thomé, 25 juillet 1691. Texte latin. Le P. da Monteleone s'intitule « *Praefectus missionis divi Thomae Insulae et Regnorum Benini, Artae et Overii locis que* (sic) *adjacentibus* ».]

F° 314. — Requête du P. Felice dalla Cava, capucin de Naples, pour se rendre au Congo. Naples, 10 août 1691.

F° 315. — Lettre de Fra Michelangelo da Napoli, prédicateur capucin, pour aller au Congo. L'auteur nous apprend qu'il a créé à Naples, avec le P. Girolamo da Sorrento, le chanoine D. Antonio da San-Felice, un fonds de caisse destiné à subventionner les missions du Congo. Les fondateurs s'engagent à recruter chaque année trois missionnaires pour l'Afrique méridionale. La demande analysée au folio précédent émane de cette institution, ainsi que celle du P. Michelangelo da Napoli.

Naples, 10 août 1691.

F^os 316-317. — Lettre du chanoine Don Antonio de San-Felice, relative au même objet. Son but est de réunir les ressources nécessaires pour fonder, à Naples, un collège, dans le genre de ceux qui sont dirigés par la Propagande. On y ferait l'éducation et l'instruction des jeunes gens qui se destinent aux missions. On s'efforcerait d'en fournir deux ou trois chaque année. Le P. da San-Felice se chargerait de trouver des professeurs dont l'enseignement serait gratuit et les ressources nécessaires pour l'entretien du collège (280 écus par an). On y admettrait des novices de tout ordre religieux et des jeunes gens de toute nationalité.

Naples, 18 août 1691.

F° 318 (numéroté faussement 320 dans le *codex*). — Lettre de Fra Girolamo da Sorrento annonçant la constitution de la fondation précitée et demandant à repartir pour le Congo. Naples, 18 août 1691.

F° 319. — Certificat (joint à la lettre précédente) du P. Provincial des Capucins de Naples, attestant que P. Girolamo da Sorrento et D. Antonio Felice della Cava, désirent se rendre au Congo, et qu'ils rempliront à la lettre les fonctions qui leur seront assignées.

Naples, le 6 août 1691.

F° 320. — Lettre du P. Paolo da Varazze, procureur des missions à Lisbonne. Il remercie la Propagande de lui avoir envoyé un nombre suffisant de missionnaires et d'avoir accordé au P. Giovanni Battista de Campiano le privilège de la confession auriculaire. Le P. de Campiano s'embarquera pour Madère à la fin de septembre. Les trois autres missionnaires qui l'accompagneront s'embarqueront peut-être pour l'Angola, à la fin du mois de décembre. Lisbonne, 28 août 1691.

F° 321. — Le P. Bernardino da Empoli, prédicateur capucin, rentré du Congo, informe la Propagande de ce qu'il ne peut garder à son service le nègre chrétien qu'il avait emmené avec lui. Il attend des instructions à ce sujet. Livourne, 2 septembre 1691.

F° 322. — Note de l'archevêque de Damas, Nonce apostolique. Dans un entretien, le secrétaire d'État à Lisbonne avait insinué qu'il exigerait des missionnaires italiens se rendant en Afrique, le serment de fidélité à la couronne de Portugal. Le P. da Varazze lui a donné par contre, à ce sujet, tous ses apaisements. La question pourra être éludée. Le serment demeure exigible en théorie, mais ne le sera pas en fait.

Lisbonne, 6 octobre 1691.

F° 323. — Fra Francesco d'Amalfi, prédicateur capucin, de la province de Naples, demande à partir pour le Congo en compagnie de Fra Girolamo da Sorrento, Michelangelo da Napoli et D. Antonio Felice.

Naples, 27 octobre 1691.

F° 324. — Requêtes et nouvelles de Fra Paolo da Varazze.

a) Il sollicite pour son compagnon une charge de confesseur de la chapelle de Sainte-Apolline, afin de pouvoir le retirer du couvent franciscain où il se trouve actuellement;

b) Il demande un frère lai pour « faire la cuisine et assister les malades ». Son nom est Antonio da Trebiano.

c) Les trois missionnaires désignés pour l'Angola et le P. Giov. Battista da Compiano, désigné pour Madère, partiront en janvier 1692, avec la flotte du Brésil. Le P. Andrea Pavia vient de rentrer du Congo, accablé d'infirmités. Il annonce la mort de trois missionnaires à San-Thomé et du P. Zaccaria da Milano, dans l'Angola. Le P. Giorgio da Casal Pissolengo, revenant de Bahia, débarquera à Oporto et continuera directement à pied vers l'Italie.

Lisbonne, 3 novembre 1691.

[Pour le dernier paragraphe, cf. les f°s 297, 301-302.]

F^os 325-327. — Lettre du P. Alexis de Josselin, prédicateur capucin, à Lisbonne, à un de ses confrères, actuellement à Rome, avec prière de renseigner exactement le Procureur général de l'Ordre sur le conflit survenu entre Capucins français et italiens à Lisbonne.

Lisbonne, 5 novembre 1691.

[Original en français, ci-dessous reproduit. Copie en italien pour les archives de la Propagande.]

Mon Reverend Pere,

Dans la pensé que vous estes encorre auprès du tres Rév. p. procureur general, je prends la liberté de vous escrire cette lettre pour vous prier de donner advise à sa Reverendissime paternité, comme les peres italiens se sont Retiré au nombre de six dans une maison seculière ou ils font une petite communauté ayant une oratoire ou chapelle où Ils disent la messe : Ils ont pris et donné l'habit à deux donats ou f. (?) chapeaux qui vont à la queste pour eux, et qui les accompagnent en ville; et à l'arrivée de la flotte du Brasil, le p. André de Pavie qui s'en est revenu de sa mission d'Angole, où Il n'a esté que quatre ané s'estoit Retiré dans ñre hospice ou Il a esté prez de trois semainnes, protestant qu'il n'en sortiroit que pour s'embarquer pour son voyage de Rome, qu'il prétend faire, mais enfin par des solicitãons, et la crainte qu'il a eu que le p. procureur ne Luy nuisit à Rome, est allé demeurer avec les autres peres Italiens, ce qui a scandalizé monseigneur le nonce qui avait esté très edifié de l'assurance qu'il lui avoit donné devant le p. supreieur de demeurer avec nous, et de ne point se joindre avec les autres pp. italiens. Cette division de Capucins cause un grand scandal à ñre Religion dans l'esprit des Religieux et des seculiers de Lisbonne. Le bon p.ere procureur en a toute la faute

aussi bien que son compagnon le p. Bernardin qui s'est Introduit Il y a prez d'un... une comunauté de filles et femmes Renfermés contre nos constitutions, sans ordre de Rome. Car s'ils avaient executé l'ordre qu'ils ont eu de la Sacré Congrégaon qui les Rappelloit dans Leur province et qu'on a signifié au p. procureur en presence du p. gardien des Cordeliers du Couvent de Saint-François, ou Ils demeuroient pour..., cette division n'auroit pas donné le scandal quelle fait presentement, et ces pp. miss[res] qui se sont joints avec Luy seroient venus dans l'hospice. Le p. procureur dans sa Conscience scait fort bien que le p. sup[r] qui est Icy depuis la... juin a uzé en son endroit de toutes les manieres h(onnêtes?) et engageantes pour l'obliger à Revenir à l'hospice, l'engager à venir disner à ñre Refectoire comme Il a fait quelques fois et allant aussi disner avec Luy et ses Compagnons. Nous ne scavons par quel ordre Il s'est Retiré et oblige les pp. Italiens à se Retirer avec Luy dans cette maison, Car le Roy a déclaré depuis peu au p. Sup[r] qu'il Luy avoit permis de se Retirer seulement dans le Couvent des français de la ville et dans l'aultre de S[t]-françois hors de la ville en cas qu'ils fussent plusieurs Religieux. Nous ne pouvons croire que la Religion lui ait donné cet ordre ou cette permission. Il faut qu'il l'aist eu de quelque ministre de la Sacré Congrégaon Lequel n'estant pas bien Informé soustient Le p. procureur dans une conduitte er(ronée)?. contraire à nos Constitutions et à ñre Règle et si scandaleuse pour ñ[re] Religion. Je vous supplie, mon R. père, de prendre v[re] temps pour comuniquer ceste lettre au T. R. R. procureur general, que nous supplions de Representer à la Sacré Congrégation combien il est Important que les Capucins vivent dans un mesme hospice puisque le Roy a asseuré depuis peu au p. Sup[r] qu'il ne vouloit pas en accorder un aux pp. Italiens et obliger moy aussi de nous faire scavoir ce qui a esté Resolu dans la definition generale touchant ceste maison de Convalescence qu'une dame de ce pays nous a Laissé par testament. Si n[re] R. pere provincial est encore à Rome je vous prie de luy presenter mes humbles Respects, nous souhaittons qu'il aist bonne Issue et son affaire d'out despend la paix de nostre province qui est brouillé depuis un si Longtemps, et qui commençoit à se remettre sur un bon pied, etc.

[Plusieurs des allégations du P. Josselin sont contredites comme nous l'avons vu, par Fra Paolo da Varazze.]

F° 329. — Nouvelle requête du P. Michelangelo da Napoli pour se rendre au Congo avec le P. Girolamo da Sorrento et D. Felice della Cava. Naples, 9 novembre 1891.

F° 320. — Lettre de Fra Girolamo da Sorrento, remerciant la Propagande de l'avoir accepté pour la mission du Congo. Les lettres patentes devront s'adresser à quatre religieux seulement, les fonds recueillis ne permettant pas d'en envoyer davantage. Naples, 21 janvier 1692.

F^os 331-333. — Lettre de Maestro D. Francesco, du royaume de Sogno au P. André da Pavia, religieux capucin, récemment rentré du Congo... en réponse à une lettre antérieure de ce missionnaire. Le comte de Sogno, D. Antonio Baretto da Silva, est mort le 12 juin 1691. Son fils Don Giovanni Baretto lui succède. Au Congo, les affaires vont mieux. Un autre duc, Don Aloysio Alfonso, a chassé du duché de Bamba D. Pietro Valle dos Lagrimas. Au Congo, on espère que le nouveau roi Don Manoël Alfonso sera pacifique. D. Francesco a confiance dans l'habileté du P. Basilio da Palermo et du P. préfet. Remercîments et salutations des notables du Sogno. Sogno, 15 janvier 1692.

[Original en portugais. Traduction italienne.]

F^o 334. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto, préfet d'Ouveiro. Il se trouve isolé sur la côte du Bénin, l'évangélisation n'avance guère parce qu'elle n'est pas soutenue par le bras séculier. Les vivres et les médicaments font défaut. Le P. Bernardino da Tavora a dû repartir pour San-Thomé par suite de maladie. Les rois de Bénin et d'Arda ne manifestent guère l'intention de se convertir. Le P. Giuseppe Maria demande d'être renvoyé en Angola après l'expiration de son terme de mission à San-Thomé. 12 janvier 1692.

F^o 335. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il s'étonne de ne point encore avoir vu les missionnaires destinés à l'Angola et au Maranhão.

Le P. Andrea da Pavia est rentré à Lisbonne. Durant son séjour en Angola, il a obtenu la conclusion de la paix entre les Portugais et le chef indigène de Sogno. Il a contribué puissamment à l'élection d'un nouveau roi du Congo, Don Manoël Alfonso, deuxième du nom. Il a fait si bonne impression à la Cour de Lisbonne qu'on avait songé à lui pour la direction de la mission du Brésil. Mais, un nouvel échange de vues entre la nonciature et la secrétairerie d'État a modifié les premiers projets. Andrea da Pavia retournera à Rome où il rendra de plus grands services comme assistant des missions des Capucins. Lisbonne, 16 janvier 1691.

F^o 336. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto. Il faut abandonner la mission du Bénin, resserrer les liens qui unissent Angola à San-Thomé. Demande à partir pour l'Angola. Ouveiro, 20 janvier 1692.

F^o 337. — Lettre de Fra Paolo Francesco del Porto Mauritio, déclarant qu'il se rendra à la mission du Brésil ou que le P. da Varazze prendra la direction de cette mission.

Il donne les noms de plusieurs religieux qui seraient disposés à s'expatrier et prend les dispositions nécessaires pour l'organisation d'une nouvelle mission. Gênes, 26 janvier 1692.

Fº 338. — Lettre de Fra Urbano da Napoli, prédicateur capucin, remerciant la Propagande qui lui a permis d'accompagner au Congo le P. Girolamo da Sorrento. Naples, 31 janvier 1692.

Fº 339. — Requête de Fra Filippo d'Arienzo, prêtre capucin, demandant à accompagner au Congo le P. Girolamo da Sorrento.
Naples, 1er février 1692.

Fº 340. — Fra Girolamo da Sorrento recommande chaudement les PP. Urbano da Napoli et Filippo d'Arienzo à l'attention de la Propagande. Les provisions et le matériel nécessaires pour le départ seraient fournis au premier par sa famille, au second par une personne privée. S'ils étaient acceptés, un frère lai, Fra Felice da Nola, pourrait les accompagner. Naples, 2 février 1692.

Fº 342. — Lettre de Fra Urbano da Napoli répondant à un questionnaire de la Propagande. Il est sexagénaire, sujet à des fluxions de tête, à des accès d'hypocondrie, etc. ; il est prêt à en donner des certificats authentiques, signés par des médecins. Il persiste néanmoins à vouloir partir pour le Congo. Naples, 14 mars 1692.

Fº 343. — Lettre de Fra Francesco da Monteleone accusant réception d'une missive de la Propagande qui lui conférait la préfecture d'Angola et Congo, mais le laissait libre d'accepter ou non. Il préfère ne pas accepter parce qu'il voit sur les côtes du Bénin, l'apostolat à entreprendre. Les rois des tribus indigènes de cette côte lui envoient des présents et se déclarent prêts à entendre sa doctrine. Il a demandé deux missionnaires à Loanda et entreprendra, en leur compagnie, le voyage projeté. Que la préfecture soit plutôt accordée à Fra Giuseppe-Maria da Busseto que ce retour dans l'Angola, mettra au comble de ses vœux.

Le P. Francesco da Monteleone se plaint du P. Paolo da Varazze qui ne lui a pas envoyé la quantité de farine nécessaire et ne lui a pas expédié de vin. Il pense que le moyen le plus pratique serait de faire expédier le matériel par l'intermédiaire de Bahia. Il faudrait un procureur aussi bien à Bahia qu'à Lisbonne. Des plaintes semblables proviennent de l'Angola. Le P. da Monteleone en a écrit au Nonce apostolique à Lisbonne. Les aumônes sont aussi mal réparties. Il serait préférable de faire les envois au procureur des missions de la Compagnie de Jésus, à Bahia, le P. Giuseppe Azevedo Baptista. Il vaut mieux aussi, prendre le vin à Bahia qu'à Lisbonne parce que le vin portugais se gâte trop vite. Par suite de l'erreur du P. da Varazze, le P. da Monteleone est obligé d'acheter le vin très cher aux trafiquants hollandais. San-Thomé, 19 mars 1692.

[La deuxième partie de cette lettre a été insérée par erreur dans le manuscrit au fº 363*b*.]

F° 344. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto Mauritio relative à son embarquement prochain. Gênes, 29 mars 1692.

F° 345 et suiv. — Le P. Paolo da Varazze présente à la Propagande une justification en règle, contre des accusations dont il a été l'objet.

1° Certains missionnaires italiens lui reprochent d'avoir négligé la mission de San-Thomé et de ne pas lui avoir prêté tout l'appui nécessaire. Le P. da Varazze détaille toutes les provisions qu'il a envoyées au Préfet Fra Francesco da Monteleone (hosties, biscuit, semences de toute espèce), un crucifix précieux donné au P. Bonaventura da Brescia, etc. Le P. Bonaventura da Brescia a aussi emporté les objets laissés par le P. Basilio da Varezze au P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio. Il a également fait une juste répartition des aumônes recueillies. Il a conscience d'avoir en tout rempli ses devoirs de procureur.

2° Les Capucins français continuent à prétendre qu'il doit rentrer à leur hospice et ne pas demeurer en un couvent particulier. Le P. da Varazze déclare que la maison où se tiennent les missionnaires italiens n'est pas un couvent, puisqu'il n'y a ni chapelle, ni portier, ni cloche, ni cloître. Il conteste que le Roi de Portugal lui ait ordonné de rentrer au couvent français, qu'il a à sa solde des frères mendiants. Il ne voit, par contre, aucun inconvénient à ce que le P. Bernardino da Longueglia soit retiré du couvent qu'il occupe en qualité de confesseur.

La secrétairerie d'État fait demander quand arriveront les missionnaires destinés au Maranhão. L'hospice qui doit les abriter est déjà construit. Elle voudrait également connaître le préfet de la mission. Lisbonne, 24 mars 1692.

[Les reproches formulés dans la première partie de cette lettre justificative proviennent de Fra Francesco de Monteleone, préfet de la mission de San-Thomé (cf. f° 343). Quant à la deuxième partie de la lettre, elle répond, sans nul doute, à la missive du P. Josselin au Procureur général à Rome. Nous publierons à titre documentaire la liste des provisions emportées dans leurs voyages par les missionnaires du Congo à la fin du XVIIe siècle, avec, en regard, les dépenses correspondantes calculées en milreis. On y rencontre du biscuit, du vin, de l'huile, des salaisons, des légumes, du riz, des poules, des œufs conservés, de la charcuterie, de l'eau-de-vie, de la vaisselle, des conserves, du tabac, des vêtements, des médicaments, des filets de pêche, des ornements sacerdotaux, etc. Les provisions d'un missionnaire n'étaient point à dédaigner, comme on pourra s'en apercevoir, et plus d'un missionnaire du XXe siècle les aurait enviées.]

F° 354. — Lettre du P. Urbano da Napoli dont la Propagande a rejeté la demande faite par lui de se rendre au Congo.

Naples, 28 mars 1692.

F° 355. — Le P. Andrea da Pavia annonce son heureuse arrivée à

Gênes, où il refait sa santé ébranlée en Afrique et où il attend les instructions de la Propagande. Gênes, 28 mars 1692.

F° 356. — Lettre du F. Paolo -Francesco del Porto Mauritio.
Gênes, 29 mars 1692.

F° 357. — Fra Girolamo da Sorrento annonce que les PP. Francesco d'Amalfi et Bernardino da Napoli partiront dans un mois pour Gênes et que lui, Girolamo da Sorrento, partira aussitôt que possible avec les PP. Michelangelo da Napoli et Felice da Nola. Le chanoine Don Antonio di San Felice a remis les deux cents ducats nécessaires pour envoyer, chaque année, deux capucins de la province de Naples au Congo. Le P. Girolamo da Sorrento voudrait porter son effort principal sur le royaume de Cacongo, voisin de celui du Congo. Il désirerait qu'on écrive en ce sens au prince de Sogno, parent du roi de Cacongo.
Castellamare, 3 avril 1692.

F° 358. — Lettre de Fra Angelo Francesco da Milano, vice-préfet de la mission d'Angola. Il a appris avec joie la nomination de Fra Francesco de Monteleone comme préfet de San-Thomé, mais il n'ignore pas que ni Francesco de Monteleone, ni Giuseppe-Maria da Busseto n'acceptent la charge qui leur est confiée. Il serait prudent de désigner dès maintenant leur remplaçant éventuel. Il a reçu avec plaisir le bref de la Congrégation le priant de retourner à Sogno.

Tous les missionnaires sont en bonne santé, sauf le P. Giovanni da Belluno qui se plaint de paralysie des membres. Les résultats de leur apostolat sont satisfaisants. Les conversions sont nombreuses. Mariages nombreux. Le nouveau duc de Sogno se montre favorable aux missionnaires. Au Congo, l'anarchie continue. Le roi de Portugal devrait intervenir et assurer l'élection définitive d'un roi digne de ce nom.

Le P. da Milano rappelle à la Congrégation sa demande de dispense matrimoniale *pro gradu affinitatis*. Accordée aux missionnaires du Brésil, elle devrait l'être aussi à ceux du Congo.
Loanda, 15 avril 1692.

F° 359. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, relative à l'embarquement des missionnaires destinés au Maranhão.
Gênes, 26 avril 1692.

F° 360. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, en réponse à une missive de la Propagande. Cette missive signale le relâchement observé dans les missions du Congo, la propagande des hérétiques et les difficultés avec le gouverneur de Loanda.

Le P. del Porto-Mauritio est d'avis que les missionnaires devraient

intervenir pour empêcher le commerce des indigènes, surtout ceux du Sogno, avec les hérétiques hollandais et anglais. Ils pourraient surtout intervenir efficacement à Loanda, mais ils devraient se garder d'indisposer contre eux le pouvoir civil. Gênes, 3 mai 1692.

F° 361. — Lettre du même. Il demande que la Propagande fasse une critique sérieuse des témoignages et « avvisi » reçus du Congo contre les missionnaires italiens, s'ils émanent de religieux ou de séculiers, etc. Il ne se persuade pas de la réalité de ces insinuations. Renseignements relatifs à la mission du Maranh^{a}o. Gênes, 10 mai 1692.

F° 362. — Lettre du même. Même sujet. Il relate une conversation avec le P. Girolamo da Sorrento qui raconte comment les missionnaires de son temps réussirent à extirper l'hérésie du Sogno, malgré les accointances du chef indigène avec les Hollandais et les Anglais.

Gênes, 17 mai 1692.

F° 363. — Lettre du même annonçant l'embarquement pour l'Espagne, des PP. Francesco d'Amalfi, Bernardo da Napoli, Girolamo da Sorrento, Michelangelo da Napoli, et Raffaele da Correa (lai). — Les nouvelles reçues d'Angola confirment les suppositions du P. del Porto-Mauritio. Les difficultés envisagées proviennent de l'inhabileté du vice-préfet, qui n'a d'autre mérite que celui de l'ancienneté. La Propagande devrait prendre les mesures nécessaires à son remplacement.

Gênes, 24 mai 1692.

F^{os} 364-365. — Relation de Fra Francesco de Monteleone. Il rappelle sa lettre précédente (f°s 343 et 363*b*) par laquelle il accusait réception du décret le nommant préfet de la mission d'Angola. Il supplie derechef la Propagande de l'envoyer au Maroc.

On ne possède aucune nouvelle concernant le P. Giuseppe-Maria da Busseto, parce que la barque qui l'a transporté à Hoere [Overe] n'est pas encore revenue, à cause des nécessités du commerce actif qui règne sur ces côtes.

Toutefois, il a transmis immédiatement copie du décret au P. da Busseto, avec prière de rentrer aussitôt qu'il pourrait.

Le P. da Busseto acceptera certainement la préfecture d'Angola, car il désire vivement retourner en ces régions. Quant au P. da Monteleone, il souhaite de pouvoir se rendre au Maroc. Il reçoit des lettres d'invitation des princes indigènes de la côte : Calabar, Farahu, Poos-Poos, Alcharaa [1].

1. Le Calabar ou Calabari entre le golfe de Bénin et la baie de Biafra (aujourd'hui Oed Calabar). — Farahu = Foetu (?) ou Futu (côte des Ashantis.) — Alcharaa = Aeara (?) ou Accra (ibid.) — Poos-Poos = Popou à l'est du Château de la Mine.

Il réclame des collaborateurs d'Angola. Mais ils ne sont pas encore venus.

Il insiste de nouveau pour que la farine, le vin et le matériel ne passent plus par les mains du procureur de Lisbonne, mais que le nonce expédie le matériel directement à un syndic à Bahia. Ce syndic les ferait parvenir au préfet du Congo et à celui de San-Thomé. Quant au vin et à la farine, il vaut mieux les prendre à Bahia.

1º Il est beaucoup plus facile de commander par lettre le vin et la farine, et de les faire acheter dans les factoreries des marchands italiens Genosii, Ghezzi, Bolta et Manzoni, à Pernambouc et à Bahia, que d'envoyer de Lisbonne les barils de marchandises, exposés à se détériorer.

2º Cela coûte beaucoup moins cher, puisque le frêt de Lisbonne à Bahia ne doit pas être payé et qu'à l'époque de l'arrivée des flottes, les marchandises sont en telle abondance que le prix d'achat n'est pas plus élevé à Lisbonne qu'à Bahia. De plus, le frêt Bahia-Angola ou San-Thomé est pour ainsi dire nul.

3º Le vin de Portugal se gâte vite et devient amer pendant cette longue traversée. Le vin du Brésil n'est pas exposé à ces inconvénients et la traversée est bien plus courte. Il en est de même de la farine. Des récriminations continuelles sur le mauvais état de la farine arrivent d'Angola.

4º Le vin venant de Lisbonne s'évapore en partie par suite de la longueur de la traversée. Il n'en est pas de même s'il est recueilli au Brésil.

5º Il vaut mieux recevoir, par partie, et chaque année, une petite quantité de vin et de farine venant du Brésil que d'attendre et de réclamer bien longtemps à Lisbonne. Il suffit que le bon de commande soit prêt au moment du départ de la flotte. Il faut absolument que le matériel mis par la Propagande à la disposition des missionnaires en ces climats redoutables leur parvienne en temps utile. Or, le procureur de Lisbonne n'est procureur que de nom. C'est au Brésil que les Capucins des missions d'Afrique devraient trouver un point d'appui. Les habitants de Pernambouc et de Bahia désirent vivement qu'ils s'y installent et y fondent un couvent. Il n'y a pas à compter sur le couvent français dont les religieux n'ont aucun rapport avec leurs confrères italiens.

San-Thomé, 24 mai 1692.

[Le P. da Monteleone prêche ici la décentralisation qui, sans nul doute, gênait l'action des missions africaines. Les mesures préconisées ici sont excellentes. Toutefois, leur adoption ne devait pas entraîner la suppression de la charge de procureur de Lisbonne qui a obtenu, au point de vue diplomatique, des succès dont le P. da Monteleone ne paraît pas se rendre compte. Il joint à sa lettre, copie (avec traduction italienne) des lettres que lui ont adressées les rois de Calabar et de Farahu (fº 366*ab*) au sujet de l'envoi éventuel de missionnaires dans leurs territoires. Les chanoines de l'île du Prince lui ont envoyé une lettre du même genre, signée Gaspar Alvares d'Aveiro, Fernando Alvares de Torres, Domenigo do Rego de Lourero, Girolamo de Andrada.]

Simone de Souza Tavera, Giorge Dias Pires, Antonio Coeglio, Antonio Vas Massiel, Domissiano Alvares, Manoel Poderoso da Silva.]

F° 367. — Lettre de Fra Andrea da Pavia donnant avis à la Propagande de son arrivée à Milan. Milan, 28 mai 1692.

F° 368. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, s'excusant de ne pas venir à Rome faire ses adieux à la Propagande, avant d'aller finir ses jours en mission. Gênes, 14 juin 1692.

F° 369. — Lettre du Nonce. Le serment de fidélité n'a pas été exigé des missionnaires. Lisbonne, 16 juin 1692.

F° 370. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il expédie à Rome une copie légalisée de l'acte par lequel la Coadjutrice du monastère Royal des Chevaliers de Saint-Jacques fait don au procureur des missions africaines à Lisbonne de la propriété où réside actuellement le P. da Varazze (avec jardin, entouré d'une sorte de cloître, mansardes aménagées en cellules, etc.). Il est ainsi délivré du supérieur du couvent français avec lequel il entretient du reste des relations assez courtoises. Il dîne chez lui et maintenant encore, il a demandé, en ce couvent, l'hospitalité pour quatre des religieux napolitains qui viennent d'arriver à Lisbonne. Il a gardé avec lui le cinquième.

Il a écrit au P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio d'arriver à Lisbonne aussitôt que possible. Il prie la Propagande d'inviter les PP. Andrea et Francesco da Pavia à se rendre à Lisbonne avec un collègue milanais, afin de se mettre à la disposition du nonce et du P. Paolo-Francesco.

L'évêque de Madère a choisi le P. Giovanni-Battista da Campiano pour confesseur et sollicite l'envoi d'un autre religieux capucin pour le remplacer. Lisbonne, 5 août 1692.

[La copie de l'acte est au f° 371-372.]

F° 793. — Lettre du P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio.
Gênes, 9 août 1692.

F° 374-378. — Lettre du chapitre de l'Ile du Prince, réclamant des PP. Capucins pour leur mission. Ils ont vu à l'œuvre le P. Francesco da Monteleone et le P. Giuseppe da Venasca qui fut envoyé dans leur île et qui entreprit aussitôt la fondation d'un couvent.
San-Thomé, 24 août 1692.

[Original en double, signé par les membres du chapitre. Traduction italienne.]

F° 379. — Lettre de Fra Francesco da Monteleone. Il attend de jour en jour le P. Giuseppe da Busseto pour l'envoyer en Angola.

Le P. Giuseppe da Venasca, piémontais, qui avait fondé la mission de l'île du Prince, y avait bâti une église, dédiée à Saint-Antoine un couvent. Il s'est embarqué sur un corsaire français qui venait de capturer, sur la côte de Guinée, des vaisseaux hollandais, anglais et portugais et a déclaré se rendre à Lisbonne pour se plaindre du gouverneur de l'île et de son conseil. Il prétend ne pas avoir à sa disposition les choses nécessaires à l'entretien de la mission. Il est parti le 20 juillet 1692. Le P. da Monteleone estime qu'il a encouru l'excommunication majeure, en quittant son poste sans autorisation du préfet. Il prie la Propagande de trancher définitivement la question des pouvoirs du préfet sur ses subalternes.

Demande d'indulgences plénières pour les églises de l'évêché de San-Thomé : Eglise de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre; église de l'évêché, le 21 décembre (fête de Saint-Thomas); église de Notre-Dame de la Bonne-Mort, le 13 août; église de Saint-Joseph à divers autres jours.

Quatre pères Augustins sont arrivés ici. Ils étaient envoyés du Portugal pour s'adonner aux œuvres d'enseignement. Ils sont entrés en conflit avec le chapitre, le gouverneur et le peuple à telle enseigne que personne ne voulait leur envoyer les enfants.

Ils songent à retourner à Lisbonne.

San-Thomé, 28 août 1692.

F° 380. — Nouvelle lettre pressante de Fra Francesco de Monteleone. Il expose, en détail, comment la mission de San-Thomé qui comptait d'abord neuf missionnaires a été réduite à quatre (mission d'Oveiro, de l'île du Prince, départ de Giuseppe-Maria da Busseto pour l'Angola, départ de Giuseppe da Venasca pour les Indes occidentales). Il dépeint les vastes travaux d'évangélisation qui pourraient être entrepris sur la côte du Bénin ! Il se plaint par contre de ce que la Propagande et la Cour de Portugal paraissent négliger la mission de San-Thomé, pourtant si intéressante. Il n'hésiterait pas, pour sa part, à sacrifier l'Angola et le Congo, qui sont « le tombeau des capucins italiens ». Il lui paraît nécessaire de venir en personne, à Lisbonne, convaincre le roi de Portugal, et lui faire adopter ses vues en matière coloniale.

San-Thomé, 28 août 1692.

[Cette lettre paraît adressée personnellement à l'un des cardinaux de la Propagande. La précédente était une lettre officielle.]

F° 381. — Lettre du P. Constantin Nannet à la Propagande. Il réclame à cor et à cris la réintégration des capucins italiens dans le couvent français. Cette division fait un tel scandale que les capucins napolitains se rendant en mission n'ont pas voulu l'hospitalité du couvent distinct dirigé par le P. da Varazze, mais se sont retirés spontanément dans l'éta-

blissement des pères français. Au surplus, le P. Constantin tient pour certain que Sa Majesté désire mettre un terme à ce conflit et rétablir l'union entre confrères de nationalité différente.

Lisbonne, 9 novembre 1692.

[Cette lettre est en latin. Il s'agit du P. Girolamo da Sorrento et de ses compagnons. La version du P. da Varazze diffère sensiblement de celle-ci. Cf. f° 372, du 5 août 1692 et le f° suivant.]

F° 384. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio. Il donne quelques détails sur le paiement du passage des missionnaires, annonce son départ pour Lisbonne dans une vingtaine de jours, sollicite quelques faveurs de la Propagande et désigne à son attention le P. Aurelio da Genova comme son remplaçant éventuel.

Gênes, 20 décembre 1692.

F°s 385-386. — Nouvelle lettre de Fra Francesco de Monteleone. Il rapporte encore le départ inopiné de Fra Giuseppe da Venasca pour la Martinique sur un corsaire français et insiste pour que la Propagande délibère sur son cas. Il n'a pu opérer la conversion des pays de Calabar et de Bénin parce que le vice-préfet d'Angola, Fra Angelo-Francesco da Milano lui a refusé deux missionnaires demandés à cet effet. Le vice-préfet estime que son personnel suffit à peine aux nécessités de sa mission et que, d'autre part, la mission d'Angola à l'inverse de celle de San-Thomé est solidement établie.

Le P. da Monteleone répond qu'une jeune plante réclame plus de soins qu'un arbre développé. Il conteste d'ailleurs que la mission d'Angola soit plus florissante que celle de San-Thomé. Malgré les efforts des missionnaires, le féticheur y a gardé toute son influence, la sorcellerie y est pratiquée presque au grand jour, bien que le clergé soit fort nombreux (Jésuites, Carmes, Tiers-Ordre de Saint-François). Mais chacun travaille pour son compte et au mieux de ses intérêts, sans se préoccuper de ses collaborateurs. Le zèle et l'unité de direction font défaut. La mort des PP. Giovanni Romano et Tommaso da Sestola et la nomination du P. da Varazze comme procureur à Lisbonne ont porté un coup désastreux à ces missions. Exemple : Par lettre du 23 mars, le P. da Varazze annonce l'envoi d'un baril de farine et il écrit au P. Stefano da Roma, à Madère, qu'il expédie à San-Thomé un baril de vin. Or, il ne fait aucune mention du gouverneur de San-Thomé qui vient de quitter Lisbonne et qui aurait pu convoyer le matériel, après avoir promis, l'année dernière, d'agir de la sorte.

Il supplie la Propagande d'envoyer chaque année à San-Thomé deux missionnaires avec la flotte du Brésil.

San-Thomé, 29 décembre 1692.

[On remarquera par cette lettre que le P. da Monteleone saisit parfaitement le défaut d'organisation des missions de l'Angola. Il rappelle les noms héroïques de Giovanni Romano et Tommaso da Sestola dont nous avons décrit plus haut la méthode « colonisatrice ». Homme pratique avant tout, il ne comprend pas la manière du P. da Varazze qui, il faut bien le dire, pensait plus à son couvent de Lisbonne et à ses disputes avec ses rivaux français qu'à la marche régulière des services qui lui étaient confiés.]

F° 387. — Pièce (isolée) contenant les prescriptions du gouverneur de Loanda dans les rapports entre le pouvoir civil et les religieux capucins envoyés en mission par la Propagande. Cette pièce stipule les services que le gouverneur peut exiger des missionnaires et leur défend toute ingérence en matière politique.

F° 388-389. — Requête des notables de San-Thomé, sollicitant l'envoi de missionnaires capucins. Cette pièce répète les détails donnés par le P. F. da Monteleone (arrivée de huit capucins, missions du Bénin et de Calabar, départ du P. da Venasca de l'île du Prince, etc).

San-Thomé, 24 août 1692.

F° 390. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, annonçant son arrivée à Lisbonne où il a trouvé presque terminé le couvent des PP. Capucins italiens sous la direction de P. da Varazze. Il estime également qu'un couvent séparé mettra fin aux discordes survenues et ramènera l'union désirée. Lisbonne, 14 décembre 1692.

F° 391. — Lettre de Fra Paolo da Varazze, annonçant le débarquement à Lisbonne de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, et remerciant la Propagande de n'avoir point donné suite à la requête du supérieur du couvent français, qui sollicitait la rentrée du P. da Varazze en son établissement.

L'évêque de Madère lui a dit tout le bien désirable des PP. Stefano Romano et Giovanni Battista da Compiano qui occupent l'hospice de la Misericordia. Il a demandé un troisième collaborateur. Le P. da Varazze propose à la Propagande, pour lui éviter des frais, d'y envoyer son compagnon, le P. Bernardino da Longueglia.

Lisbonne, 25 ocotbre 1692.

F^os^ 392 et 393. — Lettres de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio dont la dernière est datée de Cadix, 30 novembre 1692 et devrait donc précéder le f° 390. L'autre est datée de Lisbonne, 23 décembre 1692.

F° 394. [Ces deux feuillets *a* et *b* sont isolés. Le premier constitue le commencement d'une lettre du Nonce apostolique à Lisbonne. Le second fait partie d'une lettre du P. Paolo da Varazze, au f° 394*b* et 395*a*.]

F° 394. — Le Nonce informe la Propagande de l'arrivée à Lisbonne du P. Domenico da Brando et d'un de ses collègues, tous deux gravement malades. Il rend compte d'une lettre du vice-préfet du Congo, le P. Angelo-Francesco da Milano. Celui-ci a envoyé en Sogno trois missionnaires qui paraissent réussir au-delà de leurs espérances. Les baptêmes sont fort nombreux. Le P. Giacinto da Firenze, en quarante jours, a baptisé 1,750 personnes. Le P. Giovanni da Mestretta a décidé un sova indigène à se convertir avec toute sa famille et à briser ses idoles... (incomplet).

F° 394 *ab*. — Lettre du P. Paolo da Varazze. Il accuse réception des lettres de la Propagande, approuvant d'une part, la donation faite aux capucins italiens à Lisbonne et avertissant, d'autre part, les PP. Francesco et Andrea da Pavia de se tenir à la disposition de la Propagande pour un prochain départ. Le P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio a aussi reçu le bref l'autorisant à se rendre à Lisbonne avec un collègue de son choix. Bien que la question de la mission du Brésil (Maranhâo) soit encore en suspens, les PP. Francesco et Andrea de Pavia pourraient être éventuellement envoyés à une autre destination. Le gouverneur et son conseil, ainsi que l'évêque de Madère ont demandé au roi de Portugal l'érection d'un hospice, à leurs frais, pourvu qu'il soit administré par les capucins italiens. Toutefois, le P. da Varazze a recommandé la prudence au P. Giovanni da Compiano. Lisbonne, 4 novembre 1692.

F°s 394*c*-394*b*-395*a*. — Lettre du P. da Varazze.

Le P. Domenico da Brando vient de rentrer à Lisbonne avec la flotte du Brésil. Son compagnon le P. Giovanni da Belluno, paralysé des pieds et des mains, est mort pendant le voyage. Quant au P. da Brando, il avait perdu la vue et l'ouïe et ne pouvait plus rendre service à la mission d'Angola.

Le P. Francesco da Monteleone, nommé préfet d'Angola, ne s'est pas rendu à Loanda, pas plus que le P. Giuseppe-Maria da Busseto. Le vice-préfet d'Angola, dans une lettre privée, invective le gouverneur d'Angola D. Giovanni d'Alencastro, rentré en Europe avec la même flotte. Celui-ci, de son côté, fait de violents reproches au P. Angelo-Francesco da Milano.

Ses griefs sont les suivants :

1° Le P. da Milano aurait donné asile en son couvent à deux Juifs poursuivis pour crime de lèse-majesté; or, l'un de ces Juifs, est le syndic des missions du Congo.

2° Le gouverneur a intercepté des lettres du vice-préfet au P. Andrea da Pavia et au P. Giovanni da Mistretta, dans lesquelles il dénigrait les Portugais.

3° Le gouverneur ayant ordonné à tous les religieux d'enseigner la

doctrine chrétienne aux nègres de Loanda, seul, le P. da Milano refusa, sous prétexte que le devoir principal des missionnaires était d'évangéliser les indigènes de l'extérieur de la ville.

4° Le vice-préfet, voyant cela, aurait expédié à l'intérieur tous ses prédicateurs pour ne pas se soumettre. Des incidents pareils sont profondément regrettables, dit le P. da Varazze, surtout au moment où celui-ci négocie l'affaire du Maranhão et demande des navires spéciaux pour transporter les missionnaires au Congo. D'autant plus que D. Giovanni d'Alencastro est neveu d'un cardinal et influent à la Cour. Le P. da Varazze l'a prié de n'en rien dire et lui a certifié que des instructions seraient données aux préfets et vice-préfets au sujet des égards qu'ils doivent aux représentants du pouvoir civil. En matière si délicate, le zèle seul ne suffit pas : la prudence et la souplesse doivent le tempérer et le modérer.

Lisbonne, 10 novembre 1692.

[C'est évidemment à ces incidents que se rapporte la pièce analysée au f° 387.]

F° 396. — Lettre du vice-préfet d'Angola, Fra Angelo-Francesco da Milano. Il a profité d'un courrier se rendant à Bahia pour faire savoir à la Propagande que ni le P. Francesco da Monteleone, ni le P. Giuseppe-Maria da Busseto n'ont encore paru à Loanda. Et les difficultés de navigation sont telles que leur arrivée ne peut être attendue pour l'année en cours. En tout cas, il supplie la Propagande de nommer un vice-préfet car, personnellement, il préfère se rendre en mission. Il n'a pas accédé à la demande du P. Francesco da Monteleone qui réquisitionnait deux missionnaires pour San-Thomé, car, il ne suffit pas de boucher un trou, pour en ouvrir un autre. Les missionnaires ont des travaux aussi importants au Congo qu'à San-Thomé. Que la Propagande veuille bien le fixer à ce sujet.

Loanda, 29 mai 1692.

F° 397. — Le P. Bernardo da Napoli renouvelle sa demande pour aller au Congo.

Naples, 25 décembre 1692.

F° 398. — Lettre du P. da Varazze. Les négociations relatives à la mission du Maranhão traînent en longueur. Le P. da Varazze craint que la cour de Portugal ne préfère aux capucins italiens des missionnaires franciscains portugais. Le P. da Varazze prie la Propagande de disposer des PP. Francesco et Andrea de Pavia.

Lisbonne, 24 décembre 1692.

VOLUME III.

Fos 1-2. — Requête de l'évêque du chapitre de San-Thomé, Dom Bernardo Zurzarte, demandant des missionnaires pour son île : Il fait l'éloge du Préfet Francesco da Monteleone, de ses vertus, de son zèle et de ses succès dans l'apostolat. San-Thomé, 30 janvier 1693.

[En portugais.]

Fo 3. — Le P. Francesco da Pavia, arrivé à Gênes pour s'embarquer pour Lisbonne, est obligé d'attendre le moment propice. Il retourne à Milan où il renouvellera sa garde-robe.

Gênes, 26 janvier 1693.

Fo 4. — Même lettre du P. Andrea da Pavia. Il parle d'un naufrage où auraient péri deux capucins qui venaient du Portugal. On se demande s'il s'agit du P. Bernardino da Longueglia ou du P. Nicolo qui revenait en Italie (compagnon du P. Francesco del Porto-Mauritio) ou du P. Domenico da Brando qui rentrait d'Angola.

Gênes, 27 janvier 1693.

Fo 5. — Le P. Aurelio da Genova, qui remplace le P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, déclare qu'il s'occupera de l'embarquement des PP. Andrea et Francesco da Pavia et du P. Eustachio d'Odelengo qui doit accompagner le P. del Mauritio.

Santa Margarita, 2 février 1693.

Fo 6. — Lettre du P. Paolo da Varazze, relative aux affaires en cours. Demande faite par l'évêque de Madère d'un missionnaire nouveau. En ce qui concerne la mission du Maranhão, il est certain que sept missionnaires franciscains de la province de la Piété s'y rendront cette année. Toutefois, le P. da Varazze ne désespère pas d'obtenir la participation des Capucins italiens à l'entreprise. Le P. Porto del Mauritio, présent à Lisbonne, pourra être utile en cette matière. Il sera reçu par Sa Majesté.

Lisbonne, 3 février 1693.

Fo 7. — Lettre du P. Domenico da Brando annonçant que, sur ordre des médecins et du Vice-Préfet, il rentre dans sa province pour y refaire sa santé. Il espère néanmoins retourner encore au Congo.

Lisbonne, 16 février 1693.

Fo *7a*. — Lettre du même [à un membre particulier de la Propagande].

Fos 8-9. — Lettre du P. da Varazze. La Propagande vient de donner ordre aux PP. Angelo-Francesco da Milano et Girolamo da Firenze, de rentrer en Italie. La Vice-Préfecture du Congo est donnée au P. Luca da Caldanissetta. Le P. da Varazze est heureux de cette solution qui le délivre

de graves soucis. A la suite d'une intervention du gouverneur Giovanni d'Alencastro, à la junte des missions, le P. da Varazze eut une conférence avec Rocco Montero, fonctionnaire de la Secrétairerie d'État. Montero proposa : 1° de destituer le Vice-Préfet d'Angola et de le remplacer par un religieux mieux disposé pour la couronne de Portugal; 2° de ne pas autoriser le départ pour l'Angola de missionnaires sujets de la couronne d'Espagne et de faire rentrer à Loanda ceux qui évangélisaient le Sogno; 3° d'exiger le serment de fidélité de tous les missionnaires partants.

En ce qui concerne le premier point, le P. da Varazze se proposait d'atténuer autant que possible les griefs articulés contre le Vice-Préfet. Il fut imprudent en hébergeant, pendant deux années, le syndic poursuivi, mais la lettre au P. Andrea da Pavia, interceptée par le Gouverneur, n'avait pas les proportions que celui-ci lui donnait. Il priait le P. Andrea de revenir à Loanda pour traiter au sujet de la paix entre les Portugais et le Sogno.

Au second point, le P. da Varazze répondait que les missionnaires, sujets du roi de Portugal, ne suffisaient pas à alimenter les missions. Toutefois, on essayerait de donner satisfaction au Secrétaire d'État, en rappelant à Loanda, dans la mesure du possible, les missionnaires délégués à Sogno.

Le P. da Varazze ne voulait, en tout cas, pas entendre parler d'un serment de fidélité quelconque. Il serait injurieux pour les missionnaires de requérir de leur part une formalité semblable, alors qu'ils accourent de pays lointains se mettre au service de Sa Majesté et que le P. da Varazze, leur procureur, réside expressément à Lisbonne pour recevoir ses instructions. Il a eu une conférence nouvelle avec le Gouverneur d'Alencastro, auquel il a annoncé le rappel des PP. Angelo da Milano, Girolamo da Firenze, la nomination de Luca da Caldanisetta comme vice-préfet et du P. Andrea da Pavia comme préfet. Le Gouverneur s'est déclaré satisfait et n'a pas insisté sur l'obligation qu'il préconisait de ne pas envoyer de missionnaires, sujets de la couronne d'Espagne. Il a également abandonné le « serment de fidélité ». Mais il a été convenu que des instructions en règle seraient adressées aux préfets et vice-préfets.

Le Gouverneur a promis de conférer avec Sa Majesté au sujet de la remise aux missionnaires capucins des chapelles des postes fortifiés. Jusque maintenant, le P. da Varazze n'a pu obtenir satisfaction sur ce point. Une solution favorable contribuerait singulièrement à étendre et à fortifier dans l'Angola la situation des missions italiennes. Une nouvelle entrevue aura lieu bientôt. Lisbonne, 9 mars 1693.

Fos 10 et 11. — Instructions transmises au Procureur des missions, Paolo da Varazze, par le délégué du Secrétaire d'État, Roque Monteiro Paim, par ordre de Sa Majesté : Rappeler le Vice-Préfet d'Angola, faire

rentrer à Loanda les missionnaires du Sogno, autoriser uniquement le départ au Congo des missionnaires sujets de l'Église ou des Princes italiens indépendants. Lisbonne, 18 mars 1693.

[Original en portugais, traduction italienne.]

F° 12. — Le P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio confirme les renseignements du P. da Varazze et fait l'éloge de son habileté diplomatique en ces questions délicates. Lisbonne, 23 mars 1693.

F° 13. — Une conférence a eu lieu dans la maison de Roque Monteiro. Y assistaient, outre le P. da Varazze et Monteiro, l'ancien gouverneur d'Angola, Alencastro, le Secrétaire d'État et le Desembarga D. Sebastiano Cardoso. Ces fonctionnaires s'obstinent à ne vouloir point admettre en Angola des missionnaires sujets de l'Espagne et exigent des partants le serment de fidélité. Le P. da Varazze refuse de se soumettre à ces conditions, ce qui empêche le départ des cinq missionnaires napolitains.

Toutefois, le lendemain, Roque Monteiro a transmis au P. da Varazze le décret remettant aux missionnaires capucins l'administration des chapelles des postes fortifiés. Lisbonne, 24 mars 1693.

F°s 14-15. — Lettre du P. Angelo-Francesco da Milano, Vive-Préfet de la mission d'Angola. Aucun missionnaire n'est mort cette année. Un sova, qui veut se mettre sous la protection du Portugal, a demandé un missionnaire et désire recevoir le baptême. Il est difficile de donner suite à cette demande, vu le nombre restreint de collaborateurs. Du Sogno, on lui fait savoir que le roi d'Angoi [1] est disposé à se convertir. Le Vice-Préfet ira faire une tournée de ce côté. Malheureusement, six des missionnaires présents ont accompli leur terme de mission et sollicitent la faveur de rentrer en Italie. Jusque maintenant, deux collaborateurs seulement sont arrivés depuis deux ans : le P. Pietro-Paolo da Valenza et le P. Francesco-Maria da Cortona qui, tombé malade à Bahia, a dû, sur ordre des médecins, se rembarquer pour l'Italie. Le Préfet [Francesco da Monteleone] n'est pas encore arrivé, non plus que le P. Giuseppe-Maria da Busseto qui est encore sur la côte du Bénin. Il importerait de nommer un autre préfet, si le P. da Monteleone était mort ou ne vivrait pas. Il rappelle de nouveau à la Propagande sa demande de dispense *de copula illicita affinitatis* au second degré. Loanda, 26 mars 1693.

F°s 16 et 17. — Lettres de Domenico da Brando annonçant son retour en Italie pour rétablir sa santé et se mettant à la disposition de la Propagande. Lisbonne, 26 mars 1693.

1. Angoi, N'coyo, royaume situé, d'après Ravenstein, sous 5° 6' lat. sud, 12° 3' long. est (enclave de Cabinda et rive congolaise au nord de Banana).

Fo 18. — Le P. Bernardino da Longueglia a reçu ordre de la Propagande de rentrer dans sa province (Gênes). Une infirmité l'empêche de se mettre actuellement en route. Lisbonne, 5 avril 1693.

Fo 19. — Fra Lazzero da Fiorenza (lai) demande à se rendre au Congo. Florence, 4 avril 1693.

Fo 20. — Lettre de Fra Aurelio da Genova, relative à des frais d'embarquement. Gênes, 8 avril 1693.

Fos 21-23. — Lettre du P. Francesco da Monteleone. Il a reçu une lettre de Rome (19 janvier 1693) le priant de ne pas abandonner sa mission et l'autorisant à déléguer au Congo un vice-préfet. Il a délégué, à cet effet, le P. Luca Siciliano et, à son défaut, le P. Vincenzo-Maria da Firenze.

Il laissera un vice-préfet à San-Thomé et s'embarquera pour le Bénin où il est appelé par le roi de cette contrée, mais, auparavant, il voudrait se rendre à Lisbonne pour intéresser la cour de Portugal à son entreprise à laquelle il se vouera corps et âme, avec la permission de la Propagande.

Il raconte les épisodes les plus marquants de ces derniers temps : mort inopinée d'un de ses pénitents, ce qui fait grande impression sur les indigènes qui voulaient se livrer à la danse, admonestation à un de ses paroissiens vivant en concubinage, tornade horrible, le mercredi-saint; un homme a craché du sang, le jeudi-saint, père d'un chanoine dont la conduite laisse à désirer. Tous ces prodiges, dit le P. da Monteleone, ne suffisent point à frapper l'imagination des indigènes et à les faire rentrer en eux-mêmes. Ils se livrent parfois à des danses nocturnes dont le caractère moral est plus que douteux. Il est nécessaire d'envoyer ici quatre missionnaires-prêtres et, s'il se pouvait, prédicateurs, car on rencontre, à San-Thomé, une propagande active de protestants lettrés : hollandais, anglais, danois et brandebourgeois.

Nouvelles plaintes contre la lenteur apportée par le P. da Varazze dans l'envoi du matériel (vin et farine) destiné à la mission. La Propagande déclare impraticable son projet de se rendre en mission au Maroc, parce qu'un contingent de Franciscains y est envoyé. Il se déclare prêt à servir sous leur direction, mais en observant les règles de son ordre. D'autre part, il obéira aux instructions de la Propagande en cette matière. Il est prêt à se dévouer, à donner sa vie même pour installer les missions du Bénin, mais il désire absolument se rendre à Lisbonne pour intéresser le Roi de Portugal à son entreprise.

Le P. Giuseppe-Maria da Busseto est mort en Overe, au mois d'août passé. Le P. Bernardino da Tavora, qui voulait revenir à San-Thomé et reprendre le chemin d'Italie, malgré l'avis défavorable du Préfet, est mort à l'embouchure du fleuve du Bénin (Niger) emporté par de terribles dou-

leurs d'entrailles. Le P. Protasio da Brescia, demeuré seul, a abandonné la mission, malgré les supplications du Roi qui s'est adressé alors, en toute diligence, au Préfet de San-Thomé (copie de sa lettre en annexe) D'autre part, les habitants de l'île du Prince demandent l'envoi d'un missionnaire, pour remplacer le P. Giuseppe Piemontese. Le préfet y enverra le P. Protasio da Brescia. Il garde avec lui le P. Bonaventura da Brescia.

Il reçoit au même moment une lettre dépitée du Vice-Préfet d'Angola, Fra Angelo-Francesco da Milano, qui lui fait un grief de n'être pas venu à Loanda non plus que le P. Giuseppe-Maria da Busseto.

San-Thomé, 4 avril 1693.

[La lettre du roi « Domingos » est datée du 22 août 1692.]

F° 24. — Requête de cinq missionnaires capuçins qui ont exprimé le désir de se rendre au Congo. Ils ont adressé à leurs supérieurs hiérarchiques, l'année dernière, une lettre collective qui s'est égarée ou a été interceptée, vu le petit nombre de religieux.

Ploaqueuse (?) Coenobium (Sardaigne), 9 avril 1693.

[Signée : Fra Bonaventura a Nului, préd.; Juan-Thoma a Savoy (?), préd.; Juan Maria de Nului, prêtre; Benito de Budduio, prêtre; Juan Masala, lai.]

F° 25. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio. Il accuse réception du bref le nommant supérieur du petit hospice créé à Lisbonne pour les PP. Capucins. Il attend avec impatience l'arrivée du frère lai attaché à son service. Les cinq Napolitains sont prêts à partir et déjà embarqués. Le P. da Varazze s'emploie à négocier avec la Cour, au sujet de l'incident soulevé par le Vice-Préfet d'Angola.

F^os 26-27. — Lettre de Doña Agnese Maria de Vigliena, qui a légué aux PP. Capucins italiens le monastère de Santis. Elle supplie la Propagande de ne point renvoyer, en sa province, le P. Bernardino da Longueglia, son confesseur. Lisbonne, 21 avril 1693.

[Cf. f° 18 où le P. da Longueglia prétexte une infirmité qui l'empêche de se mettre en route. L'original en portugais est au f° 27. Le f° 26 est la traduction italienne.]

F° 28. — Attestation signée par des religieux de divers ordres (carmes déchaussés, jésuites, etc.) que le sieur Leandro Rodriguez, natif d'Angola, est baptisé et a fait profession de la foi catholique.

Rome, 22 avril 1693.

F° 29. — Lettre du P. Paolo da Varazze annonçant le départ pour l'Angola des cinq missionnaires napolitains et d'un sixième, sicilien. Le départ s'est fait sans présentation au Roi afin de ne pas réveiller l'incident

malencontreux. Les missionnaires emportent avec eux les ordres de la Propagande, relatifs aux PP. Angelo-Francesco da Milano, Girolamo da Sorrento et Luca da Caldanissetta.

Le P. da Varazze remarque la répugnance non dissimulée du P. da Longueglia à retourner en Italie. Il lui a cependant signifié les volontés de ses supérieurs.

Roque Montero espère faire participer les capucins italiens à la mission du Maranhão. Lisbonne, 24 avril 1693.

Fos 30-31. — Lettre du P. Andrea da Pavia, annonçant l'avènement d'un nouveau prince au Sogno, Giovanni Barretto da Silva. Ce prince est très bien disposé pour les missionnaires, ainsi que ses deux frères, dont l'un remplit les fonctions de secrétaire et dont l'autre est capitaine général. Le moment paraît venu de conquérir à la foi tout ce vaste territoire. C'est le frère du nouveau chef qui a fait connaître l'événement au P. Andrea da Pavia. Gênes, 28 mai 1693.

Fos 32-33. — Lettre de Fra Angelo-Francesco da Milano, vice-préfet d'Angola et Congo. Le P. da Milano s'est rendu au Sogno pour examiner les moyens de baptiser le roi d'Angoi. Mais la réponse a été évasive. Le roi ne veut prendre aucun engagement sans avoir au préalable, consulté son conseil.

Le Vice-Préfet a également mis fin à un différend survenu entre le comte de Sogno et les missionnaires à propos d'un fétiche que le chef indigène refusait de livrer.

Rentré à Loanda après quarante jours de navigation périlleuse, il a trouvé une lettre du Préfet de San-Thomé, acceptant sa démission de vice-préfet. Le P. da Monteleone désignait le P. Luca da Caldanissetta ou le P. Vincenzo-Maria da Fiorenza. Mais le premier est en mission dans l'hinterland, à soixante jours de marche de Loanda; le second ne veut pas accepter; de sorte que la mission se trouve privée de direction.

Le P. da Milano annonce la mort, en Sogno, du frère lai Marione da Frascati.

Il rappelle sa demande de dispense matrimoniale *ex copula illicita* au premier et au second degré et expose un cas spécial de dispense pour un religieux-profès, établi en Angola et marié.

Loanda, 17 juin 1693.

[Sur la nomination du Vice-Préfet d'Angola par le P. da Monteleone, cf. fo 21-23.]

Fo 34. — Lettre du Nonce apostolique.

Les missionnaires destinés à l'Angola sont partis. Mais ceux qui doivent s'embarquer pour San-Thomé n'ont pas encore paru.

Suivant les ordres de la Propagande, le Nonce a expédié une lettre de

change à ses correspondants de Bahia pour y acheter le matériel nécessaire à la mission de San-Thomé.

Il suggère à la Propagande d'envoyer à Lisbonne et de faire séjourner, quelque temps avant le départ de la flotte, les religieux qui partent aux missions africaines, afin de les initier à la langue portugaise sous la direction du P. da Varazze. En outre, on pourra éviter de cette façon les tracasseries des ministres royaux qui s'obstinent à exiger le serment de fidélité. Enfin, l'envoi d'un nombre plus considérable de collaborateurs permettra de faire une sélection et d'alimenter d'autres missions, par exemple, celle du Maranhão au Brésil. Nous possédons d'ailleurs, à Lisbonne, un couvent distinct, bien aménagé et qui permettra d'héberger beaucoup plus de pensionnaires.

Lisbonne, 30 juin 1693.

[La Propagande a donné raison aux remarques du P. da Monteleone concernant l'envoi du matériel aux missions d'Angola et San-Thomé. Le matériel sera désormais expédié de Bahia. D'autre part, le ton de la lettre indique qu'un échange des vues s'est produit entre la nonciature et le P. da Varazze. Celui-ci portera désormais son effort sur la préparation des missionnaires et leur répartition dans les missions entreprises. C'est un essai de décentralisation à Rome et de centralisation à Lisbonne. Cette manœuvre a été dictée par l'adoption des mesures préconisées par le P. da Monteleone.]

Fos 35-36. — Le nonce apostolique transmet la note des débours pour achat de vin et farine destinés aux missions d'Angola et San-Thomé.

Lisbonne, 7 juillet 1693.

Un baril de farine pour l'Angola (payé à Lisbonne) . . .	32,300 reis
Vin et farine acheté à Pernambouc	60,000 »
Baril de vin à Goa sur la demande de l'évêque	29,000 »
TOTAL	121,500 reis.

Fo 37. — Lettre de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio, conçue dans le même sens que la missive du Nonce, analysée au fo 34.

Lisbonne, 26 juillet 1693.

Fo 38. — Lettre de Fra Teodoro da Pavia, frère d'Andrea, demandant à se rendre à l'île Madère en même temps que lui.

Alexandrie, 1er août 1693.

Fo 39. — Lettre du P. Andrea da Pavia. Nous apprenons que la Propagande le charge de se rendre à Madère. Il demande à pouvoir emmener avec lui deux missionnaires, les PP. Dionysio da Romagnano, Prédicateur-lecteur et Teodoro da Pavia, prédicateur, qui l'aideront à organiser la mission et à fonder l'hospice. Il espère obtenir du roi de Portugal les

faveurs nécessaires. Il propose comme supérieur le P. Dionisio, car, pour lui, il n'a plus les forces nécessaires pour supporter le poids de la direction.
[Lettre sans date; juillet 1693.]

[La Propagande se décide donc à soutenir l'œuvre de Madère et elle désigne dans ce but, le P. Andrea da Pavia, très bien côté à la cour de Lisbonne, à cause de son habileté diplomatique dans les affaires du Sogno.]

F° 40. — Lettre du P. da Varazze. Il attend, de jour en jour, l'arrivée des PP. Andrea et Francesco da Pavia. Mais une escadre française tient la Méditerranée et met obstacle à la régularité des communications. Le même motif retardera sans doute l'embarquement des capucins destinés à San-Thomé. Lisbonne, 17 août 1693.

F° 41. — Note du Saint-Office qui examine un dossier remis par la Propagande au sujet des superstitions découvertes au Congo. Demande d'explications sur un texte italien : *Onde benche battezzati moiono da Gentili.* 2 septembre 1693.

F° 42. — Lettre de Fra Aurelio da Genova. Il remet au P. Teodoro da Pavia la lettre destinée à l'évêque de Madère. Les six missionnaires partis au printemps sont arrivées les uns à Lisbonne, les autres à Cadix.
Avenzano, 8 septembre 1693.

[Cf. f° 38.]

F° 43. — Lettre du P. Paolo da Varazze.

Nouvelles du Brésil : mort du P. Giacomo da Firenze à Bahia. Le P. Bernardino da Empoli est tombé malade, mais il espère continuer son voyage. Aucune nouvelle d'Angola et San-Thomé. Le P. da Varazze a derechef entrepris Roque Montero Paim sur la question de la mission du Maranhão. Ce fonctionnaire l'a prié de patienter encore un peu, promettant de s'en occuper activement. Il demande à pouvoir jouir des faveurs spirituelles de deux provinces de l'ordre, promettant de faire célébrer chaque année cinquante messes par les religieux de ces provinces, en échange de trois messes qui seraient imposées, après sa mort, à chacun de ces religieux, et de trois rosaires, à chacun des frères lais. Le P. da Varazze insiste pour que, dans l'intérêt des missions, cette faveur lui soit accordée. Lisbonne, 6 octobre 1693.

F° 44. — Le P. Andrea da Pavia est arrivé à Lisbonne. Il demande à nouveau de pouvoir emmener avec lui à Madère les PP. Teodoro da Pavia et Dionisio da Romagnano. Lisbonne, 16 novembre 1693.

F° 45. — Lettre du P. da Varazze [incomplète].

a) Il annonce l'arrivée à Lisbonne des PP. Andrea et Francesco da Pavia avec deux compagnons. A Madère, les PP. Stefano da Roma et

Giovanni-Battista da Compiano se mettaient déjà à l'œuvre pour établir un hospice privé, lorsque le P. da Varazze les a invités à suspendre leur projets jusqu'à l'arrivée du P. Andrea da Pavia. L'hospice de la Miséricorde doit suffire et il ne faut y ériger que quelques cellules.

b) Les cinq missionnaires napolitains sont arrivés à Loanda. Le P. Giocomo da Firenze est mort; le P. Bernardo da Empoli a continué son voyage vers Loanda, en compagnie du P. Francesco-Maria da Cortona qui, revenant en Italie, a rencontré à Bahia le P. da Empoli, son compatriote, et est retourné à Loanda en sa compagnie.

c) Nouvelles du Congo : Fra Marione da Frascati est mort au Sogno. Les PP. Giuseppe-Maria da Busseto et Bernardino da Tavora sont décédés sur la côte du Benin.

[La suite fait défaut. Pour *b* et *c*, cf. lettres précédentes : il s'agit du P. Girolamo da Firenze et de ses compagnons. V. aussi f° 43. — Pour le *c*) cf. f°s 29 et 21-23.]

F^os 46-47. —Lettre de Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé. Il décrit les lettres aigres-douces qu'il a reçues du P. Angelo- Francesco da Milano, Vice-Préfet d'Angola, qui lui a refusé deux missionnaires, qui a voulu écrire à Rome parce que ni le P. da Monteleone ni le P. Giuseppe-Maria da Busseto n'ont paru à Loanda. Recevant la désignation du nouveau Vice-Préfet, il s'est empressé de répondre que le P. Luca da Caldanissetta était trop éloigné et que le P. Vincenzo-Maria de Firenze n'acceptait point. Le P. da Monteleone a revêtu de ces fonctions le P. Eustachio da Corsica; en attendant l'arrivée du P. Luca da Caldanissetta. Quelques jours après, le P. Angelo-Francesco est mort, emporté par la fièvre. Il a été enterré le 19 juin. Le P. da Monteleone avait espéré, à la suite d'une lettre du Cardinal-Secrétaire, que les capucins napolitains, abordés en ces parages, étaient destinés à San-Thomé. Il n'en est rien malheureusement : ces capucins se rendent à Loanda. Vives instances pour l'envoi de missionnaires à San-Thomé. La mission est fondée, il faut la soutenir; sinon, il demandera des Carmes déchaussés. Ce manque de personnel l'empêche de se rendre au Bénin. Il abandonnera la mission et rejoindra l'Angola, à moins que la Propagande ne lui accorde l'autorisation d'aller à Lisbonne plaider sa cause. Il y a vingt-cinq missionnaires dans l'Angola et pas un seul ne peut être envoyé à San-Thomé.

Le P. da Monteleone supplie la Propagande de ne pas faire de différence entre les décrets pour le Congo et les décrets pour San-Thomé.

Le P. Bonaventura da Brescia qui est à El Mina, réclame un compagnon. On lui enverrait le P. Domenico da Jucci, échoué à San-Thomé, cinq mois après son départ de Bahia. Mais celui-ci ne peut pas rester et s'obstine à réclamer son départ pour l'Angola.

San-Thomé, 18 novembre 1693.

Fo 48. — Fra Paolo da Varazze transmet à la Propagande une note de Roque Montero Paim dans laquelle le fonctionnaire portugais insinue que Sa Majesté pourrait bien envoyer à San-Thomé un contingent de Carmes déchaussés. Le Gouverneur de San-Thomé se plaint, en effet, du nombre insuffisant de missionnaires installés en cette île. Toutefois, comme la mission appartient aux Capucins italiens, Sa Majesté préférerait cet ordre, si la Propagande était disposée à expédier quelques collaborateurs en ce pays. (Note datée du 27 novembre 1693.)

Le P. da Varazze à répondu que des missionnaires arriveraient sous peu à Lisbonne et qu'une partie d'entre eux pourrait éventuellement être dirigée sur San-Thomé. Mais que la Propagande recruterait également des collaborateurs pour la future mission du Brésil. Le fonctionnaire portugais a déclaré qu'il fallait au préalable alimenter l'Angola et San-Thomé. Le P. da Varazze demande des instructions à la Propagande.

Lisbonne, 24 novembre 1693.

Fo 49. — Fra Giuseppe-Maria da Macerata accuse réception des brefs désignant pour le Congo, les PP. Luigi da Termo, Paolo Maria da Recanati, Angelo Maria dalla Rocca Contrada et lui-même.

Gênes, 30 novembre 1693.

Fo 50. — Colombano da Bologna, prédicateur, accuse réception du bref le désignant pour San-Thomé. Gênes, 5 décembre 1693.

Fo 51. — Lettre de cinq capucins de Sardaigne, demandant à être envoyés au Congo. Pasari 22 [janvier?] 1694.

[Signée : Angelo di Pattada, Dominice à Jane (?), Bernardo da Osilo, Juan Maria de Nului (cf. fo 24). Benedetto da Budduso.]

Fo 52. — Le P. Vincenzo Maria da Firenze décline la charge de vice-préfet d'Angola, lui conférée par le P. Francesco da Monteleone, et prie la Propagande d'arrêter son choix sur le P. Eustachio d'Ajaccio (Corse).

Loanda, 23 mars 1694.

[Le P. da Monteleone avait désigné en remplacement du P. Angelo-Francesco da Milano, le P. Luca da Caldanissetta et, à son défaut, le P. Vincenzo-Maria da Firenze. Il avait envoyé le sceau de la mission au P. Eustachio da Corsica ; cf. fos 32-33, 46-47.]

Fo 53. — Le P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio annonce la mort du P. Giovanni-Battista Campiano à Madère. Pour le remplacer la Propagande devrait arrêter son choix sur un religieux jeune, afin d'aider le mieux possible le P. Andrea da Pavia. Les missionnaires pour l'Angola sont partis depuis quelques jours, sauf six qui ne sont pas encore arrivés.

Les nouvelles d'Angola sont meilleures. Lisbonne, 12 avril 1694.

F° 54. — Lettre du P. Paolo da Varazze (confirmant la précédente). Les missionnaires sont partis le 14 avril viâ Pernambouc. On attend encore l'arrivée de cinq missionnaires pour San-Thomé et un pour l'Angola. Ils partiront avec la flotte du mois de septembre.

Le P. Stefano Romano annonce la mort, à Madère, du P. Giovanni Battista da Campiano.

Sa Majesté a reçu avec bienveillance les missionnaires partants et elle a laissé entendre que les griefs allégués contre le P. Angelo-Francesco da Milano avaient été singulièrement exagérés. Le P. da Milano pouvait donc, à son choix, continuer son apostolat ou rentrer. Le Nonce est d'avis qu'il faut écrire immédiatement au P. Angelo-Francesco dont le nouveau gouverneur n'avait qu'à se louer.

Lisbonne, 28 avril 1694.

[Au moment où il écrivait cette lettre, le P. da Varazze ignorait évidemment la mort du P. da Milano, survenue six mois auparavant. A remarquer le contingent appréciable de pionniers dirigés sur San-Thomé. Le P. da Monteleone avait eu gain de cause.]

F° 55. — Lettre du nonce (incomplète et confirmant les deux précédentes). Embarquement des missionnaires et incident soulevé par le P. Angelo-Francesco da Milano dont le Nonce dit qu'il s'est livré à la prédication de l'Évangile « in modo que cola si e acquistato non solamente l'applauso di perfetto Religioso ma una popolare acclamazione, amato e singolarmente distinto da quel nuovo Governatore ».

F° 56. — Lettre de l'évêque de Madère. Il recevra avec la plus grande bienveillance le P. Andrea da Pavia recommandé par la Propagande.

Funchal, 5 mai 1694.

F° 57-58*ab*. — Lettres à feuillets mêlés et incomplets du P. Andrea da Pavia, annonçant qu'il a reçu avec l'appui de l'évêque de Madère, donation d'un nouvel hospice. 6 mai 1694.

F° 59. — Lettre du même. Il est arrivé heureusement à Madère et a pris possession du nouvel hospice. Le vicaire général et deux prêtres séculiers, Don Cosmo Pais da Silva et Don Fernandes Correa, l'ont beaucoup aidé en cette matière. Il prie la Propagande de vouloir bien leur adresser des remercîments. Funchal, 22 mai 1694.

F° 60. — Lettre de Fra Giuseppe-Maria da Busseto (non signée), vice-préfet du Congo et d'Angola. Arrivant à Loanda, porteur des décrets de rappel destinés aux PP. Angelo-Francesco da Milano et Giacomo da Firenze, il a trouvé le premier décédé depuis quelque temps. Il a présenté les décrets au P. Eustachio d'Ajaccio, le nouveau Vice-Préfet. Il loue ouvertement le zèle et les grandes vertus du P. da Firenze. Aussi se

permet-il d'insister pour que ce missionnaire demeure à son poste. A l'avenir, il se montrera plus prudent et plus discret. Au surplus, le nombre des missionnaires est tellement réduit que le retrait de l'un d'entre eux constituerait une perte irréparable.

Dans tout le royaume du Congo il n'y a plus qu'un seul missionnaire. Sept religieux auront, cette année, fini leur terme de mission et ils sont en droit de rentrer en Europe. En outre, le P. da Monteleone, préfet, seul à San-Thomé, réclame des missionnaires que l'Angola ne peut lui donner. Le P. da Busseto demeure seul prêtre à Loanda avec la charge de vice-préfet, car le P. Eustachio d'Ajaccio est décédé et l'a désigné pour cette charge avant de mourir.

Il proteste encore de l'innocence du P. Angelo-Francesco da Milano

Loanda, 28 mai 1694.

Fos 61-62. — Lettre suppliante de Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé.

Il retrace d'abord l'histoire de la mission : de la Propagande il n'a obtenu encore qu'un missionnaire, arrivé à San-Thomé le 25 avril 1681 et mort le 29 janvier 1690. Le 13 janvier 1691, abordèrent huit missionnaires, dont trois moururent immédiatement. Trois autres furent envoyés à Overe, un à l'île du Prince; le dernier demeurant avec le préfet. Deux sont morts sur la côte du Bénin en 1692. Le troisième a abandonné la mission pour ne point se trouver seul. Le missionnaire qui évangélisait l'île du Prince s'est enfui aux Indes Occidentales sur un corsaire français. Il reste donc en tout trois missionnaires, y compris le préfet. Comment pourraient-ils faire face aux requêtes pressantes de l'île du Prince, du royaume d'Oere, du Grand Bénin? On a voulu fonder la mission, mais il va de soi qu'il faut la soutenir.

Depuis sa nomination de préfet, qui a eu lieu le 20 juin 1684, le P. da Monteleone soutient seul la mission à telle enseigne qu'elle disparaîtrait, s'il venait à mourir. Or, il est accablé de goutte, d'indispositions continuelles. Son âme seule est invincible. Il s'offre à se rendre au Bénin. Messis quidem multa, operarii autem pauci.

Il faut donc recruter des missionnaires en nombre suffisant pour San-Thomé. Afin de les habituer au climat meurtrier de la zone torride et d'enrayer dans une certaine mesure les ravages que la mort cause dans leurs rangs, le P. da Monteleone préconise la fondation d'un hospice-modèle à Bahia. L'air y est beaucoup plus sain, les communications avec la côte de Guinée sont beaucoup plus rapides (un mois de navigation) et les missionnaires, venant d'Italie, y feraient un stage pratique et fructueux. Cette mesure est à conseiller d'autant plus que le ravitaillement de la mission se fait maintenant à Bahia.

Le P. da Monteleone a saisi de cette question le cour du Portugal et

se propose de se rendre à Lisbonne pour l'appuyer, puisque son terme de mission est achevé.

San-Thomé, 14 juin 1694.

Le P. da Monteleone a obtenu la protection spéciale du gouvernement portugais pour les hospices édifiés à San-Thomé et à l'île du Prince. Il demande le privilège d'accorder la dispense matrimoniale *ex copula illicita* au second degré.

F^{os} 64-65. — Nouvelle lettre pressante de Francesco da Monteleone. Il croit que ces lettres antérieures ne soient pas parvenues à destination et il renouvelle ses instances au sujet de l'envoi de missionnaires à San-Thomé.

Il préconise la fondation d'un hospice à Bahia sous la juridiction du préfet de San-Thomé. Il voudrait aussi que les décrets remis aux missionnaires africains mentionnassent San-Thomé au même titre que Congo ou Angola. Ils se prévalent, en effet, des instructions reçues, pour décliner les offres du préfet de San-Thomé. Le Roi de Portugal accorde une bienveillance toute particulière aux œuvres des missionnaires de San-Thomé. Il a recommandé au gouverneur, au conseil, à l'évêque, de prendre soin des couvents de San-Thomé et de l'île du Prince. Ce couvent fait l'admiration des PP. Augustins déchaussées envoyés ici par la cour de Portugal.

Il a entendu dire que la Propagande serait disposée à délaisser la mission de San-Thomé. Il proteste contre le projet qui ruinerait ses espérances. L'air de San-Thomé n'est pas aussi redoutable qu'on le croit. Il en est lui-même la vivante preuve. San-Thomé est un centre très important d'activité commerciale. Le port relie Bahia à la côte du Bénin, à l'Angola, au Congo. Il est fréquenté par des navires hollandais, anglais, brandebourgeois, danois qui s'y ravitaillent. Cette année, trois navires chargés d'esclaves en destination des Indes y ont fait escale. Un seul propriétaire a vendu : 100,000 bananes; 100,000 « spigne » de grain des Indes; 200 muids de farine de manioc; 100 muids de fèves, 100 muids d' « andus » (épices (?), 50 vaches, de nombreuses chèvres, des agneaux, des œufs, des poules, etc. Tout cela lui a été payé seize mille écus. L'importance économique de San-Thomé n'est donc pas à dédaigner.

Il serait également peu digne de chrétiens d'abandonner à leur malheureux sort les noirs de la côte du Bénin.

[Sans date.]

F° 66. — Lettre du P. da Varazze. Il envoie à la Propagande copie de documents confidentiels qui lui ont été remis par Roque Montero Pacim.

1° Note de l'évêque d'Angola sur les nombre de couvents qui existent à Loanda, des religieux et des missions entreprises;

2° Lettre du Gouverneur Général Gonzalvo Della Costa à Sa Majesté sur la même matière (24 avril 1693);

Avis du Procureur des missions à Lisbonne à ce sujet;

4° Relation des chefs indigènes du Congo, vassaux de la couronne de Portugal;

5° Donation de l'hospice de Madère.

Il garde par devers lui deux notes, l'une, du gouverneur Della Costa, sur chacun des religieux en mission au Congo, l'autre, de l'ancien gouverneur Juan d'Alencastro.

Ces documents ont un caractère trop confidentiel pour que le P. da Varazze s'en dessaisisse. Il en garde copie au couvent de Lisbonne.

Le P. Andrea da Pavia demande trois ou quatre missionnaires pour Madère. Suivant le P. da Varazze, un seul suffirait. On attend à Lisbonne l'arrivée des missionnaires qui sont destinés à San-Thomé. Ils s'embarqueront en compagnie de l'évêque de cette île.

Lisbonne, 23 août 1694.

F° 67. — Lettre de Fra Paolo da Varazze au sujet de controverses survenues dans l'administration de l'église italienne de Notre-Dame de Lorette. Lisbonne, 23 août 1694.

F° 68. — Le P. Teodoro da Pavia, désigné pour Funchal (Madère), remercie la Propagande. Pavie, 13 septembre 1694.

F° 69. — Le P. Andrea da Pavia vient de rentrer de Madère à Lisbonne, sous divers prétextes. Il refuse d'y retourner si on ne lui donne pas un compagnon. En réalité, dit le P. da Varazze, il voudrait avoir auprès de lui son frère, le P. Teodoro da Pavia, pour lequel il nourrit une grande affection. Lisbonne, 26 septembre 1694.

F° 70. — Lettre du P. Paolo-Francesco del Porto-Mauritio.

Lisbonne, 22 décembre 1694.

F° 71. — Lettre de Fra Francesco da Pavia, nouveau préfet du Congo au Cardinal-secrétaire.

Il est arrivé à Loanda, le 20 septembre 1694. Il a trouvé la mission en bon ordre et il se fait fort de prouver l'innocence des religieux inculpés (Angelo-Francesco da Milano et Girolamo da Firenze). Les PP. Angelo-Francesco da Milano, Eustachio da Jaci, Dionisio della Pieve, Basilio da Palermo sont morts, ainsi que le frère lai Marione da Frascati. Les PP. Giovanni da Mistretta, Stefano da Firenze et Girolamo da Firenze, partiront bientôt. Ils ont accompli leur terme de mission.

Il supplie la Propagande d'envoyer rapidement des renforts.

Loanda, 17 décembre 1694.

F° 72. — Lettre du même, officielle, conçue dans le même sens, même date.

F° 73. Lettre de Antonio Teixeira de Mendonça, résident de Loanda, demeurant à être admis au nombre des missionnaires apostoliques de l'Angola. Loanda, 20 décembre 1694.

[Original en portugais.]

F° 74. — Note statistique des missions entreprises par le P. Antonio-Maria da Fiorenza, sous la préfecture du P. Francesco da Pavia, de l'année 1695 à l'année 1704. Le P. Antonio-Maria da Fiorenza a évangélisé le Sogno, l'Angoi, le Loango Grande, Mingella, Massangano, Muci ma Calumbo, Obengo [1].

F° 75. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il a transmis au P. Andrea da Pavia les instructions lui intimant de retourner sur le champ à Madère, Les missionnaires destinés à San-Thomé ne sont pas encore partis, vu la lenteur des préparatifs. Roque Montero Paim se déclare favorable à l'installation d'un hospice pour Italiens et s'est même offert à délivrer au P. da Varazze la licence contresignée par sa Majesté.

Lisbonne, 25 janvier 1695.

F° 76. — Décret de Don Pedro II, roi de Portugal, ordonnant au tré-

1. Il est presqu'impossible d'identifier la plupart des localités citées par le P. Antonio-Maria. Ce sont des noms de villages indigènes, estropiés et fréquemment inconnus.

Les noms de lieux mentionnés dans la *prima missione* (Citha di Quimo, etc.), se rapportent, semble-t-il, au pays de N'Kondo ou Mucondo (Mucondo et Muconda figurent dans la nomenclature) situé, d'après Ravenstein, à 6° 7' lat. sud (et non 16° 7') et 14° 1' long. est au sud-ouest de San-Salvador.

Deuxième mission. (Mabumba Banga Citta). Les villages indigèns paraissent situés le long du Coanza, de Tombo (9° 1' lat. sud, 13° 3' long. est) à Makunde (9° 6' lat. sud, 14° 2' long. est).

Troisième mission (Banza Citta = Mbanza, résidence du chef) a eu pour théâtre la route de Kibangu (6° 9' lat. sud, 14° 6' long. est) à Mpemba (7° 1' lat. sud, 14° 8' long. est).

Quatrième mission dans le Mpemba.

Cinquième mission dans le Bambala (10° 6' lat. sud, 14° 5' long. est), non loin de Benguella.

Sixième mission, douteuse. Je présume Mutamu Kingengo pour Quicaccho? (7° 9' lat. sud, 15° long. est).

Septième mission a eu pour théâtre le pays de Choa, Queôa ou Kiowa en Sogno, sur les bords de Zaïre, (6° 1' lat. sud, 13° long. est).

Le village Pambala est nommé Sambala par le missionnaire; le village Kitombo devient Quitomba (route de Sogno à Bamba).

Huitième mission a eu pour théâtre, semble-t-il, les bords de la Lufu, dans le Sonso (Quimosonza) aux environs de Mpangala (Quimpangala) au nord de San-Salvador.

Neuvième mission : Massangano.

Dixième mission : le Bengo (8° 7 lat. sud, 13° 3' long. est).

Onzième mission : le Sonyo.

sorier des missions du Congo, Antonio de Castro Guimar, de payer chaque année une somme de 40 milreis au Procureur des missions capucines, comme location du courant dos Santos où ledit Procureur héberge les missionnaires venant d'Angola ou s'y rendant.

Lisbonne, 14 mars 1695.

[C'est la reconnaissance officielle de la nouvelle institution. L'original, en portugais, doit être aux archives de Lisbonne. Nous n'en avons qu'une copie avec traduction italienne.]

Fos 78-79. — Lettre-relation de Fra Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé.

Il a reçu, le 8 juillet 1695, une lettre de la Propagande datée du 30 janvier 1695, et lui faisant savoir qu'un hospice pourrait être installé à Bahia et qu'il était autorisé à se rendre en cette dernière ville pour tout préparer, à la condition d'obtenir le consentement du roi de Portugal. Ce consentement, il se fait fort de l'obtenir à moins que le P. da Varazze ne fasse de l'obstruction.

Il rappelle encore la nécessité d'envoyer des missionnaires à San-Thomé, qui mérite les mêmes soins que la mission d'Angola.

En second lieu, il rappelle la demande faite autrefois par le P. Giovanni Romano de fonder un hospice à Bahia et à l'île de Madère, non seulement pour y instaurer le service de Dieu, mais pour les utiliser comme intermédiaires entre le Congo et Lisbonne. Le P. Vittorio da Pistoia fut même désigné pour Madère, mais les Capucins français de Lisbonne réussirent par leurs intrigues à la cour et à l'ambassade de France, à démolir le projet.

En troisième lieu, le P. da Monteleone déclare qu'il ne veut pas du couvent fondé par les Français pour faire pièce aux Italiens.

En quatrième lieu l'idée de fonder un hospice à Bahia sous la juridiction du préfet de San-Thomé est accueillie favorablement à Lisbonne et et à Bahia. L'archevêque de Bahia est notoirement favorable à ce projet.

En cinquième lieu, les PP. da Varazze et Paolo-Francisco del Porto Mauritio prétendent à tort que les Capucins français exigeront un nouvel hospice à Bahia, si on autorise en cette ville l'érection d'un couvent destiné aux missionnaires Capucins. Le P. da Monteleone croit pouvoir les rassurer à ce sujet. Il prie la Propagande de répondre en ce sens au Procureur de Lisbonne et de le prier de soutenir la pétition envoyée par le Préfet de San-Thomé à la cour du Portugal.

Il désire recevoir confidentiellement le décret le confirmant dans la préfecture de San-Thomé, augmentée des missions de la Guinée et de la direction du couvent projeté à Bahia. Le P. da Monteleone projette en effet, de s'embarquer pour le Bénin avec quatre missionnaires. S'il ne succombe pas à Bénin, il compte revenir, en Carême, à San-Thomé, et partir pour Bahia où il présidera à l'installation de l'hospice. Dans le

cas où ce dessein ne réussirait pas, il partirait pour l'Italie et irait rétablir sa santé, fortement atteinte, aux bains de Pouzzoles. Des cinq missionnaires annoncés, quatre sont parvenus heureusement à San-Thomé; le cinquième est mort en mer. Deux d'entre eux sont à l'île du Prince, et deux à San Thomé. Ils sont en bonne santé de même que leur préfet dont la résistance au climat fait l'admiration des résidents portugais. Le P. da Monteleone attend les autres missionnaires annoncés. Le décret, confirmant la préfecture apostolique de San-Thomé pourrait mentionner : San-Thomé, Ile du Prince, Bahia au Brésil, et les royaumes de Guinée, Arda, Ayudaa, Bénin, Hoere et avoisinants.

San-Thomé, 20 août, 1695.

F^os 81-82. — Le P. Angelico da Pestineo, sicilien, annonce à la Propagande la mort du P. Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé. Il était parti pour la côte du Bénin et il est décédé à Gorto (?) après une forte indisposition. Sentant la mort prochaine, il a écrit une dernière missive, où il désigne d'autorité comme vice-préfet le P. Angelico Siciliano, prénommé, et, à son défaut, le P. Francesco da Norsia, en attendant les ordres de la Propagande. La lettre est datée de Gorto, 18 novembre 1695.

Le P. Angelico Siciliano se déclare incapable de gouverner la mission. Il est venu à San-Thomé non pour commander, mais pour servir. D'autre part, il croit prudent de ne désigner le P. Francesco da Norsia qu'à titre provisoire. Dans la vie privée, le P. da Norsia est un modèle, un saint, mais il ne semble pas posséder les qualités requises d'un préfet d'une mission si importante. Le P. Angelico supplie la Propagande de désigner au plus tôt le chef de la mission.

État de la mission : à Oveiro se trouvent les PP. Bonaventura da Brescia et Felice da Piagine. Ce dernier était, il y a un temps, gravement indisposé. On n'en a plus aucune nouvelle. Le P. Bonaventura demande un prédicateur; le P. Angelico avait désigné Fra Francesco da Norsia qui s'est excusé, il a maintenant désigné Fra Columbano da Bologna, sans savoir s'il partira ou non.

A l'île du Prince séjournent les PP. Domenico d'Alcamo, Protasio Bexano et Columbano da Bologna. Deux d'entre eux ont fini leur terme de mission.

A San-Thomé résident les PP. Angelico Siciliano, Francesco da Norsia et Carlo da Cento. Le P. Angelico voudrait envoyer le P. Carlo au pays d'Arda dont le roi a demandé des missionnaires. La mission du Bénin est presque détruite par suite des guerres civiles qui règnent en ce pays. De nouveaux missionnaires seraient reçus à bras ouverts.

San-Thomé, 4 septembre 1696.

F^o 83. — Lettre du P. Antonio Maria Bonveci S. J., à Pernambouc,

demandant à ce que le P. Girolamo da Firenze soit renvoyé en Angola, à la demande des résidents de Loanda. Pendant huit ans, il s'est acquitté de ses fonctions avec esprit de zèle et d'initiative dont pourrait témoigner l'archevêque actuel de Bahia, ancien évêque d'Angola.

Pernambouc, 22 janvier 1696.

F° 84. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Quatre missionnaires, dont le P. Antonio da Cremona, sont seulement arrivés des douze attendus à Lisbonne. Ils ne pourront s'embarquer sur la flotte qui part le 25 mars. Difficultés avec les armateurs pour le paiement des fret et frais de voyage.

Lisbonne, 21 février 1696.

F° 85. — Nouvelle lettre pressante du P. Angelico Siciliano annonçant le décès du P. Francesco da Monteleone et suppliant la Propagande de le décharger de ses fonctions de vice-préfet.

San-Thomé, 22 juin 1696.

F° 86. — Lettre du Nonce apostolique, archevêque de Rhodes. La flotte du Brésil vient de ramener à Lisbonne deux missionnaires, dans un état de santé pitoyable. Les nouvelles sont mauvaises : la mort a fauché avec rage dans les rangs des pauvres pionniers.

Cinq missionnaires sont arrivés : première partie du contingent de douze attendu à Lisbonne. Le va-et-vient continuel de missionnaires rentrants et partants met l'administration de l'hospice dans une situation pécuniaire parfois difficile. Mais les marchands italiens interviennent généreusement. Le Roi est de plus en plus satisfait de l'œuvre des missionnaires dans ses colonies. On pourrait sans inconvénient augmenter le contingent annuel.

Lisbonne, 16 octobre 1696.

F° 88. — Lettre de Fra Paolo da Varazze remerciant la Propagande d'avoir pris en considération les instances faites par le Gouverneur d'Angola et même par le Roi de Portugal, pour recruter des missionnaires en destination du Congo et de l'Angola.

Lisbonne, 4 novembre 1696.

F^{os} 89-91. — Résumé d'un dossier présenté à la Conférence des Cardinaux.

Le 15 janvier dernier le Nonce a transmis la copie d'une lettre du Procureur Paolo da Varazze, au sujet de la situation des missions du Congo.

1° Décès du P. Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé. Le P. da Varazze propose, pour le remplacer, le P. Bonaventura da Brescia comme un des plus anciens et des plus expérimentés. Il s'était rendu au Bénin avec le P. da Monteleone pour décider le roi de ce pays à embrasser la foi chrétienne.

Seulement, il se pourrait que le P. Bonaventura, ayant terminé son temps de mission, se préparât à rentrer en Italie et fût même déjà en route. Le P. da Varazze suggère alors de prier le P. Bonaventura à diriger sa mission jusqu'à l'arrivée de son successeur, ou de désigner, en son absence, le P. Angelico Siciliano.

2° Envoyer un autre frère lai en remplacement de Fra Paolo da Napoli.

3° Régulariser le montant des frais d'entretien des missionnaires d'Angola et de San-Thomé. Jusque maintenant, ceux-ci reçoivent 40 écus et les premiers 50.

4° Le P. da Varazze estime que les vingt-quatre provinces des Capucins italiens pourraient aisément recruter tous les deux ans *un* de leurs religieux pour les missions ouest-africaines, de façon à compléter chaque année le contingent de douze missionnaires exigé pour le maintien de ces missions. Ce système serait trop onéreux. Il vaut mieux s'en tenir au chiffre de huit par an, soit vingt-quatre en trois ans. Mais, l'expédition se fera en deux ans, par contingent de douze. La troisième année, les couvents italiens ne recruteront pas pour le Congo.

5° Le Vice-Procureur Général des Capucins suggère de retenir à Lisbonne un frère lai, Fra Carlo da Pasturo, qui devait être envoyé à San-Thomé et sera remplacé par Fra Paolo de Napoli.

6° Le Roi de Portugal désirerait avoir plus de douze missionnaires par an. Or, le 17 juin dernier, la Propagande a décidé l'envoi de quatorze missionnaires, dont sept pour le Congo et sept pour San-Thomé.

7° Le Vice-Procureur Général estime qu'aucune modification ne doit être apportée à la manière de répartir les subsisdes octroyés à chaque missionnaire par S. M. le Roi de Portugal et la Congrégation de la Propagande.

F° 92. — Avis et considérations du Vice-Procureur Général des Capucins à Rome au sujet des mesures proposées ci-dessus.

a) Le Vice-Procureur Général a désigné comme supérieur du couvent de Lisbonne le P. da Varazze qui est, en même temps, procureur délégué de la Propagande pour les missions d'Angola, Congo et San-Thomé.

b) Il a désigné, pour le soin des malades, un second infirmier habile et expérimenté, Fra Carlo da Locarno (lai) qui pourra être remplacé par Fra Paolo da Napoli, à San-Thomé.

c) Même avis en ce qui concerne la préfecture de San-Thomé et le nombre de missionnaires prévu pour le départ prochain.

d) Il n'est pas d'avis de modifier la méthode à employer dans la répartition des ressources. On continuera à verser aux missionnaires la totalité des subsides. (Signé : Giovanni Battista da Sabbio).

F^os^ 94-95. — Lettre du Nonce qui, entre autres choses, informe la Propagande du renvoi dans sa province du P. Paolo-Francesco del Porto-

Mauritio, supérieur du couvent. Il demande les instructions de la Propagande au sujet du P. Bernardo Longueglia.

Afin de remplacer le frère lai qui servait le P. del Paolo-Mauritio et qui est parti pour Gênes en même temps que lui, le Nonce a retenu Fra Paolo da Napoli, en qualité d'infirmier. Il vante son habileté à soigner les maladies tropicales. Il sollicite l'envoi à San-Thomé d'un autre frère lai. La mort du P. Francsco da Monteleone, préfet de San-Thomé, exige la nomination immédiate d'un successeur. En attendant le résultat des délibérations de la Propagande, le Nonce a revêtu provisoirement de cette charge le P. Bonaventura da Brexa [Brescia] et, à son défaut, le P. Angelo da Petteneo [Angelico Siciliano].

Il attire l'attention sur les remarques présentées par le P. Paolo da Varazze au sujet de l'administration régulière des missions (choix des missionnaires en Italie, départ en temps opportum, etc.) et appuie la requête du P. da Varazze qui sollicite l'installation au couvent d'un ancien missionnaire du Congo, expérimenté et rompu à la vie africaine.

En ce qui concerne la répartition des subsides, le Nonce estime que le couvent de Lisbonne, dont les ressources sont maigres, ne doit pas être oublié. Lisbonne, 15 janvier 1697.

F^os^ 96-97. — Copie d'une note du P. da Varazze, remise au Nonce [cf. f°s 94-95].

Le P. da Varazze estime que la nomination à San-Thomé, d'un préfet expérimenté s'impose en remplacement du P. Francesco da Monteleone : « l'apôtre de cette île ».

Il propose le P. Bonaventura da Brexa [Brescia] qui avait accompagné le P. da Monteleone au Bénin. Mais comme il a fini son terme de mission, on ferait bien de le prier de diriger la mission jusqu'à l'arrivée de son successeur, et, s'il était déjà embarqué, de désigner *ad interim* le P. Angelico da Petteneo.

Il propose aussi de retenir au couvent Fra Paolo da Napoli pour soigner les cinq missionnaires d'Angola, revenus malades, et ceux qui rentreront bientôt. Le P. da Varazze estime en outre que les missionnaires de San-Thomé et ceux du Congo ne sont pas également bien traités, les premiers ne recevant chacun que 40 écus pour frais de voyage et d'entretien, les autres recevant 50 écus. Il faudrait unifier le tarif.

Il pense enfin qu'une portion du subside annuel accordé par Sa Majesté aux missions africaines, soit 160 écus, devrait être réservée au couvent de Lisbonne qui doit couvrir des frais nombreux avec des ressources minimes. Il donnerait, par exemple, 10 écus à chaque missionnaire, soit 120 par an, et en garderait 40.

Enfin, si la Propagande ne peut pas supporter les frais onéreux de

l'envoi en Afrique de douze missionnaires par an, le contingent pourrait être réduit à huit, soit vingt-quatre en trois ans.

Seulement pour ne pas perdre le subside royal qui n'est versé qu'à la condition d'atteindre le chiffre 12, l'expédition se ferait en deux ans, par contingent de douze.

La Congrégation devrait aussi prendre les mesures nécessaires pour que tous les missionnaires se trouvent au mois d'août à Gênes et passent à Lisbonne pour s'embarquer sur la flotte du Brésil [février-mars].

F° 98. — Lettre du P. Paolo da Varazze. Il annonce le départ de sept missionnaires avec la flotte de Pernambouc. Les autres attendent à Bahia. Lorsqu'ils seront tous réunis, ils se rendront dans leurs postes respectifs d'Angola et San-Thomé.

Il demande à la Propagande de confirmer sa nomination de supérieur du couvent par suite du désistement de Fra Paolo-Francesco del Porto-Mauritio. Il propose, comme préfet de San-Thomé, le P. Bonaventura da Brexa.

Il insiste sur la nécessité de réunir tous les missionnaires à Gênes, en août et en septembre, pour assurer la régularité des expéditions.

Lisbonne, 8 février 1697.

[Note. Les pièces du dossier sont mal disposées. Voici comment il devait être établi :

a) Lettre du Nonce (f°s 94 et 95) avec copie de la lettre du P. da Varazze (f°s 96-97).

b) Communication du dossier au Procureur Général des Capucins à Rome, avec prière de donner son avis. Cette communication a été faite par le billet suivant du Cardinal-Secrétaire : *Monsignor Secretario rimette al Romo Padre Proc. Gen^le l'accluse lettere di Monsr Nuntio in Portûgallo, e di Monsr V. legato d'Avignone, con pregarlo a considerare il contenuto di esse e significargli il suo parere intorno alle med^me* (f° 93, date 15 mai 1697. J'ignore quelle est la lettre du Vice-légat d'Avignon);

c) Réponse du Vice-Procureur Giov. Battista da Sabbio (f° 92 *ab*);

d) Résumé fait à la Propagande (f°s 89-91). Nous assistons à un nouvel effort en faveur des missions africaines, en s'appuyant directement sur la cour de Portugal qui paraît maintenant se rendre compte de l'influence politique que lui vaudra la collaboration des missionnaires. C'est le triomphe des idées du P. Giovanni Romano. Ce résultat a été obtenu, sans contredit, grâce à l'habileté diplomatique déployée par le P. da Varazze en maintes circonstances.]

F° 99. — Lettre de dame Eufemia Grassi, de Jaci, demandant à la Propagande de dispenser son fils Domenico des deux ou trois ans de mission qui lui restent. Il est revenu à Lisbonne par suite de très graves maladies contractées au Congo. Elle est octogénaire et désirerait garder son fils auprès d'elle. Jaci, 22 mars 1697.

F° 100. — Le P. da Varazze recommande le P. Francesco da Collevecchio pour occuper la charge de coadjuteur du Procureur Général des Capucins à Rome, pour les missions d'Angola et Congo.

Lisbonne, 31 mars 1697.

F° 101. — Lettre de Fra Andrea da Pavia, préfet de Madère. Après trois années d'efforts, le couvent est enfin établi. Il attend la confirmation de la Propagande et demande l'envoi de deux autres capucins prédicateurs. Ils seront reçus cordialement par les habitants de l'île. Il sollicite l'envoi à Madère d'un frère lai de qualités éminentes, Fra Amancio da Mossogno de la province de Milan. Si la Propagande entrait dans ses vues, elle pourrait envoyer ce frère par la voie de Marseille qui est relié directement à Madère par une ligne de navigation. Il recommande spécialement cette ligne pour le transfert des missionnaires dans l'Angola. Arrivés à Madère, les religieux pourraient prendre quelque repos à l'hospice avant de se rembarquer. Les négociants marseillais recevraient gratuitement à bord les missionnaires ainsi désignés. La correspondance ne risquerait pas de s'égarer. Funchal, 1er juin 1697.

F° 102. — Lettre de Fra Paolo da Varazze. Il a fait construire en son couvent une chapelle, avec sacristie et chœur. Malheureusement, les frais sont considérables. Des bienfaiteurs ont promis trois cents écus et Sa Majesté interviendra, selon toute probabilité, pour deux cents écus. Mais comme les dépenses dépasseront huit cents écus, le P. da Varazze se permet de recourir à la générosité de la Propagande.

Lisbonne, 14 juin 1697.

F° 103. — Fra Antonino da Letino, désigné pour les missions d'Afrique, demande à revoir son pays natal (Sant Angelo) et sa famille avant son départ définitif. Pesaro, 24 juillet 1697.

F° 104. — Fra Honorato da Napoli, désigné pour l'Afrique et bloqué à Gênes, se plaint des retards dans l'embarquement parce qu'il n'a point reçu le bref pontifical en temps utile. Le P. Giovanni-Battista da Napoli est dans le même cas. Gênes, 31 août 1697.

F° 105. — Lettre d'Andrea da Pavia. Il renouvelle sa demande d'envoi de deux capucins prédicateurs par la voie de Marseille, plus sûre que celle de Lisbonne. Il attire de nouveau l'attention de la Propagande sur cette voie de Marseille pour assurer la rapidité des communications avec l'Angola. Il s'offre à pourvoir de vin de Madère les missions d'Afrique Méridionale, sans frais pour la Propagande. Le vin abonde en effet dans cette île qui, chaque année, exporte 24,000 bouteilles.

Il serait bon d'en écrire à ce sujet à l'évêque de Madère, actuellement à Lisbonne, Don Joseph de Soeza Castel Branco.

Ile de Madère, 28 juillet 1697

[Voici un nouveau projet de « décentralisation ». Il consisterait à déplacer à Funchal l'axe de l'administration des missions qui est maintenant à Lisbonne. On abandonnerait en outre la longue voie maritime des flottes portugaises, Lisbonne-Bahia-San-Thomé ou Loanda, pour la voie, plus courte, mais d'entreprise privée, Marseille-Madère-San-Thomé ou Loanda.

On se rappelle que le P. da Monteleone avait fixé Bahia comme centre de ravitaillement des missions africaines. Le P. Andrea Pavia fixe Madère.]

F° 106. — Double de la pièce précédente (probablement arrivée par la voie de Lisbonne).

F° 107. — Lettre de Fra Domenico da Montepulecino demandant à se rendre aux missions africaines. Livourne, 16 août 1697.

F° 108. — Fra Stefano da Fiorenza, revenu du Congo et débarqué à Livourne, après huit ans d'absence, se met de rechef à la disposition de la Propagande pour les missions.

F° 109. — Fra Girolamo da Fiorenza, rentré de mission après huit ans de séjour au Congo, annonce son arrivée à Loanda et demande audience au Cardinal-Secrétaire. Livourne, 20 août 1697.

F°s 110-113. — Lettre de Fra Francesco d'Amalfi, prédicateur capucin, à la Propagande.

Fra Francesco, rentré à Lisbonne pour motif de santé, a ramené avec lui du Congo deux petits nègres âgés l'un de dix, l'autre de douze ans environ. Ils lui ont été donnés par un portugais de ses amis, ils sont libres et le P. Francesco a l'intention de les offrir à la Propagande pour qu'ils se consacrent au service de Dieu et de l'Église. Le P. da Varazze a refusé d'admettre ces deux négrillons au couvent de Lisbonne. Plaintes très vives du P. d'Amalfi à ce sujet. C'est une question de conscience et d'humanité.

Du reste, les missionnaires partants ou rentrants ont des griefs contre le P. da Varazze. C'est ainsi que le P. Giuseppe-Maria da Busseto lui a reproché de ne pas faire une répartition fidèle des subsides octroyés aux missions. D'autres préfets ont eu également à se plaindre de ses procédés à l'égard de leurs subalternes. En un mot, *nec Deum timet, nec hominem reveretur*. Il est réellement triste que de pauvres missionnaires, isolés en terre étrangère, dénués de tout, privés de tout secours, exposés à la mort sans sacrements et sans sépultures, accablés le plus souvent, l'un de la surdité, l'autre de la cécité, un troisième de la paralysie des membres,

rentrent à Lisbonne et ne reçoivent point au couvent l'accueil auquel ils pourraient prétendre.

Il supplie en conséquence la Propagande de vouloir bien recevoir à Rome les deux négrillons ou d'indiquer l'endroit où il pourrait éventuellement les conduire. Lisbonne, 3 septembre 1697.

[Une seconde lettre, datée du 9 septembre, reprend les mêmes griefs à charge du P. da Varazze (Giuseppe-Maria da Busseto, Francesco da Pavia,etc); il rappelle les récriminations du P. Francesco da Monteleone, sur la rareté d'envoi du matériel : il le soupçonne de gaspiller l'argent des missions et de réserver à son couvent la meilleure part. C'est ainsi qu'il entretient deux laïcs à gages en qualité de portier et de jardinier, emplois parfaitement superflus. Il en vient ensuite à cette affaire des négrillons ramenés d'Afrique et que le Préfet ne veut pas recevoir en son couvent sous prétexte que les règlements défendent aux missionnaires de faire le commerce d'esclaves. Or, dit le P. Amalfi, ces négrillons sont libres et il en a des attestations signées du Préfet d'Angola. Il demande des instructions à ce sujet. Ces récriminations sont sujettes à caution; cf. par exemple f°s 129-131.]

F° 114. — Lettre de Fra Bernardino d'Empoli, prédicateur capucin. Il prévient la Propagande de son arrivée à Livourne et comme sa paralysie l'empêche d'écrire lui-même, il a dicté sa lettre à une personne qui a bien voulu lui servir de secrétaire. Il a contracté une paralysie totale des jambes au Congo, ce qui l'a obligé, après deux ans de mission, à rentrer en Europe. Il avait à son service un nègre infirmier qui le soignait avec dévouement. Il l'a ramené avec lui et prie la Propagande de ne pas lui enlever cet utile auxiliaire. Au cas où sa santé se rétablirait, il en ferait don au Grand-Duc de Toscane. Florence, 13 septembre 1697.

F° 115. — Fra Domenico da Brando annonce son arrivée à Lisbonne. Il a terminé son terme de mission (sept ans) et il a trouvé à Lisbonne le bref pontifical l'attachant au service du couvent des Capucins italiens de cette ville. Il se soumet aux ordres de la Propagande.

Lisbonne, 16 octobre 1697.

[Le P. da Brando déclare qu'on lui a appliqué pendant ce terme de sept ans plus de 360 sangsues ! Quel tempérament aurait pu résister à une hygiène aussi désastreuse?]

F° 116. — Nouvelle lettre du P. d'Amalfi au sujet des négrillons ramenés d'Afrique.

Rentré du Congo, malade (on lui a appliqué 304 sangsues et il a reçu plus d'une fois les derniers Sacrements), il a ramené deux petits nègres, de 10 et 12 ans, qu'il avait reçus d'un Portugais, demeurant en Afrique, avec charge d'en faire don à la Propagande et de les préparer au sacerdoce.

Le P. da Varazze aurait voulu, bien qu'ils fussent libres, les inscrire comme esclaves, afin de pouvoir les vendre ou les donner. Dans un cas analogue, en effet, le P. da Varazze a fait don à un Italien d'un nègre auquel il enleva sa carte d'affranchissement et qu'on retrouva mort peu de temps après. Le P. da Varazze a donc défendu au P. d'Amalfi de conduire ces négrillons à Rome. Ne sachant comment en disposer, celui-ci s'est adressé successivement au Nonce et à plusieurs prélats portugais qui ont décliné son cadeau. Il renouvelle ses instances à la Propagande à ce sujet. Que doit-il faire de ses négrillons? Le P. da Varazze objecte en vain que le séjour de deux esclaves au couvent causerait du scandale. D'abord, ils ne sont pas esclaves, le P. d'Amalfi les ayant affranchis; en outre, tous les Portugais laïcs et clercs, font le commerce d'esclaves. C'est une question d'humanité que d'assurer un gîte à ces malheureux.

Lisbonne, 26 janvier 1698.

Fo 118. — Lettre du P. da Varazze, en appelant au Saint-Siège pour faire rentrer en sa province son ancien compagnon, le P. Bernardo da Longueglia. Lisbonne, 28 janvier 1698.

Fo 119. — Le P. Bernardo da Longueglia annonce la mort du P. da Varazze, survenue le 16 mars, des suites d'une chute d'escalier (9 mars). Le P. da Longueglia a repris la direction du couvent jusqu'à ce que la Congrégation de la Propagande ait statué à ce sujet.

Lisbonne, 17 mars 1698.

Fo 120. — Lettre du Nonce apostolique. Il annonce la mort du P. da Varazze et fait savoir à la Propagande qu'en attendant ses instructions, il a désigné, pour le remplacer, le P. Bernardo da Longueglia. Il transmet en même temps une liste des missionnaires partis pour l'Angola ou revenus par dernier courrier, ainsi qu'une copie italienne du décret royal, relatif à l'érection du couvent de Lisbonne.

Lisbonne, 25 mars 1698.

[Voici ces copies intéressantes pour la statistique :

Missionarii Cappucini spediti in questo anno 1698 per le parti d'Angola, et Isola di S. Tomaso dalla sac. Congne di Propaganda Fide.

Per le missioni d'Angola.

Il Pe Tomaso di Anghiari.

Il Pe Antonio di Gradisca.

Il Pe Bernardino dal Gallo.

Il Pe Carolo Maria da Massa.

Il Pe Gio : Battista da S. Agata.

Il Pe Carolo Filippo da Bizansone.

Il Pe Bernardo da S. Giovani di Piacenza.

Questi destinati per le Missioni d'Angola, si sono imbarcati, eccetto it

Pe Carole Filippo di Bizansone e il Pe Bernardo da S. Giovani di Piacenza che sono restati infermi in Cadice, e si conuenia aspettare la motione dell' anno venturo, quando non succeda partire quale Nave di riserua.

Per le missioni di S. Tomaso.
Il Pe Onorato da Napoli.
Il Pe Gio : Battista da Napoli.
Il Pe Bonaventura da Occimiano Genouese.
Il Pe Francesco da Morro. } Marckiani.
Il Pe Francesco da Monte Cassiano }
Il Pe Felice Maria d'Alessandria della Paglia.
Il Pe Francesco da Gaggia Bolognesse.
Questi si sono imbarcati per le missioni dell'Isola di S. Tomaso.
Missionarii che sono in Lisbona di ritorno dalle Missioni d'Angola per Italia.
Il Pe Fra Francesco da Napoli.
Il Pe Frà Domenico di Corsica.

Fo 123. — Lettre du Préfet des missions d'Afrique à Loanda. Il rappelle à la Propagande une demande de dispense matrimoniale faite, il y a plusieurs années, en faveur d'un frère lai des Chanoines réguliers, expulsé de sa Congrégation et marié à Loanda.

Il rapporte les succès considérables de la mission : nombreux baptêmes, nombreuses confessions et communions. Quatorze missionnaires évangélisent actuellement le Congo et l'Angola. Cinq d'entre eux rentreront bientôt après avoir achevé leur terme de mission. Des collaborateurs sont demandés.

Loanda, 2 avril 1698.

Fo 124. — Requête de la Chambre de Loanda faisant l'éloge du P. Francesco da Pavia, préfet, et demandant que son retour en Italie soit différé.

Loanda, 8 avril 1698.

Fos 125-127. — Le P. Protasio da Brescia envoie copie de deux lettres de feu Francesco da Monteleone, préfet de San-Thomé à Giuseppe-Maria da Busseto, mort au Bénin et au P. Bernardino da Tavora.

Première lettre : Le P. da Monteleone annonce au P. Giuseppe-Maria qu'il l'a désigné comme vice-préfet du Congo et qu'il l'engage à revenir au plus tôt pour aller occuper son poste. Il a demandé deux missionnaires en Angola, pour pouvoir aller lui-même sur la côte du Bénin et à Calabar, mais le Préfet actuel lui fait des difficultés. Plaintes au sujet du matériel. Des deux barils de farine, envoyés par le P. Paolo da Varazze, un est arrivé « rempli de vers blancs et noirs, petits et grands » et totalement incapable de servir à la confection des hosties. Il en fait venir un autre d'Angola pour l'expédier au P. da Busseto. Il lui envoie en même temps un « rouleau de tabac » et quatre caisses de « marmelade ».

Ile de San-Thomé, 10 juillet 1692.

Seconde lettre : Félicitations et encouragements pour le travail apostolique. Désignation de Fra Giuseppe-Maria da Busseto comme vice-préfet. Détails sur le matériel envoyé : barils de vin, de farine, salaison, marmelade, sucre noir et rouge, fromage flamand, tabac, pilules purgatives, chandelles. Il est en négociation pour l'envoi d'autres denrées, viande, eau-de-vie, patisseries, épices, huile d'olive, biscuits. Il a envoyé aussi du matériel à l'île du Prince. San-Thomé, 8 juillet 1692.

[Le P. Protasio da Brescia transmet ces intéressants documents par lettre du 9 avril 1698, datée de San-Thomé.]

Fo 128. — Requête du chapitre de Loanda demandant que le départ du préfet Francesco da Pavia soit différé, à cause des services qu'il rend. Loanda, 18 avril 1698.

Fos 129-131. — Lettre du Nonce apostolique. Il rappelle que l'année précédente, le P. Francesco d'Amalfi, revenant d'Angola, avait ramené avec lui deux négrillons qu'il voulait transporter à Rome. Le P. da Varazze s'y opposa énergiquement. Avec son bon sens habituel, il estimait que les missionnaires se faisaient trop fréquemment accompagner de jeunes esclaves, ce qui était de nature à nuire à leur réputation et à leur dignité. Le P. d'Amalfi prétendit qu'ils étaient libres. Mais le P. da Varazze maintint sa façon de voir et autorisa seulement le P. d'Amalfi à remettre ces négrillons à des personnes honorables de Lisbonne qui se chargeraient de leur éducation. Le Nonce hébergea un de ces nègres. Mais depuis la mort du P. da Varazze, le P. d'Amalfi a reussi à obtenir du Procureur Général des Capucins l'autorisation d'emmener ses progés à Rome. Le Nonce, personnellement, est ravi de cette décision qui le débarrasse d'une charge encombrante, car le nègre est de nature dépravé et enclin au mal. En tout cas, le Nonce a cru bon d'avertir la Propagande en temps utile. Lisbonne, 29 avril 1698.

[Suit une copie du « laissez-passer » accordée par le Vice-Procureur Général Giovanni Battista da Sabbio, datée de Rome, 7 mars 1698.]

Fo 132. — Lettre confidentielle de Francesco da Pavia à la Propagande. Il profite du départ de la flotte de Bahia, pour faire connaître à la Propagande la situation exacte de la mission d'Angola-Congo. Des quatorze missionnaires actuellement présents, cinq partiront prochainement après avoir accompli le *septennium* réglementaire. Deux missionnaires prêtres sont décédés récemment portant à quatorze le nombre des morts en l'espace de quatre ans.

Deux missions sont complètement abandonnées, faute de pionniers.

Le Préfet est atteint d'une infirmité chronique qui l'a mis plusieurs fois aux portes du tombeau. Cinq missionnaires ont quitté le pays

sans raison suffisante. Parmi eux, le P. Bernardo da Napoli qui avait séjourné dix mois à la mission de Cahienda, vint se déclarer incapable de continuer son ministère, parce qu'il éprouvait une répugnance invincible à vivre parmi les noirs. Il demandait, en conséquence, à retourner en Italie. Le P. Domenico da Jacci, son compagnon, avoua qu'il n'avait point confessé une seule fois, ni administré le sacrement de baptême, mais simplement organisé quelques vagues exercices religieux, comme la récitation du chapelet. Il était sujet à des attaques apoplectiques et les médecins leur ordonnèrent de rentrer en Europe. Arrivé à Lisbonne, il a déclaré vouloir terminer dans cette ville son *septennium*. D'autres missionnaires ont suivi son exemple. A peine arrivés à destination, ils se sont reconnus inaptes à leur ministère et se sont empressés de demander leur rappel.

Le P. Francesco da Pavia a cru bon d'aviser de ces faits regrettables la Propagande qui pourra en tirer parti à l'occasion. Toutefois, lorsque la Congrégation croira devoir informer le P. da Varazze de cette situation, qu'elle se garde bien de citer le nom du préfet qui ne veut pas être découvert. Loanda, 30 mai 1698.

[La présente lettre révèle un nouvel aspect de l'évangélisation du Congo et de l'Angola : la question du recrutement des agents. Il semble que le Procureur Général et la Propagande n'apportaient pas toujours à ce problème délicat tous les soins qu'il réclame.]

F° 133. — Le Cardinal-Secrétaire transmet au Procureur Général des Capucins la lettre du Nonce de Portugal (f° 129-131, 29 avril 1698) relative à l'affaire des deux nègres ramenés d'Afrique par le P. d'Amalfi, avec prière de donner quelques renseignements à ce sujet.

Rome, 22 juin 1698.

F° 133*b*. — Réponse du Procureur Général. Les deux négrillons sont actuellement à Naples. Comme ils doivent être à la disposition de la Propagande, le P. d'Amalfi attend des instructions précises.

[Note sans date.]

F^os^ 134-135. — Requêtes de Fra Costantino da Mudigliana, âgé de 40 ans, et ayant plus de 20 ans de mission, pour être admis parmi les missionnaires du Congo. Rimini, 25 juillet 1698.

F° 136. — Lettre de l'Internonce demandant le rapatriement d'un missionnaire, Fra Giovanni Battista di San Agata, arrivé malade à Lisbonne à tel point qu'il ne peut songer à continuer son voyage.

Lisbonne, 25 novembre 1698.

F° 137. — Lettre du Préfet des missions du Congo et d'Angola, Francesco da Pavia.

C'est avec joie qu'il annonce les succès des vaillants missionnaires dans les régions qui avoisinent l'embouchure du Congo. Le roi d'Ingobella [1] s'est converti à la foi chrétienne avec ses notables et a été baptisé par le P. Luca da Caldanissetta, supérieur des missions du Congo. Le P. da Caldanissetta et le P. Bernardino d'Altri ont travaillé pendant presque trois ans, pour parvenir jusqu'à ce royaume très vaste, adossé à la mer et dont le roi, pour ce motif, est appelé Roi des Eaux [Manicongo]. Les deux missionnaires ont quitté momentanément le pays, sur les conseils du roi qui craignait pour eux les inconvénients d'une guerre qu'il s'apprête à soutenir contre un de ses voisins. Il les rappellera s'il est vainqueur.

Dans le royaume de Chi Congo (Chiluangu), voisin de celui du Congo, le nombre des baptisés a passé de 98 à deux ou trois mille, grâce à l'action des deux missionnaires qui y séjournent.

Des centaines de mariages ont été régularisés dans les royaumes d'Ingobella, Chibango, Congo et Sogno.

Trois missionnaires qui avaient achevé leur *septennium* et un frère lai qui est depuis douze ans au Congo, ont accepté de proroger leur terme, à la demande du préfet. Ce sont les PP. Luca da Caldanissetta Bernardo da Mazzarino, ancien maître des novices en sa province, Marcelino d'Attri de la province des Abruzzes et Frate Giulio d'Orta, lai. Le Préfet prie la Propagande de leur adresser des félicitations afin de les encourager et de compenser le sacrifice qu'ils font de leur retour en Europe.

Le Préfet croit que le moment de lui choisir un successeur arrivera bien vite. Il y a actuellement cinq ans qu'il exerce sa charge et aucun des préfets antérieurs n'a atteint le *septennium*. Il se croit donc soumis à la règle commune. Il attend avec sérénité la mort qui le réunira à Dieu et couronnera sa vie de labeurs.

Loanda, 20 janvier 1699.

F° 139. — L'Internonce de Portugal informe la Propagande de la mort du P. Bernardo da Longueglia, qui avait succédé comme supérieur du couvent de Lisbonne au P. Paolo da Varazze. Il propose de désigner à sa place le P. Andrea da Pavia, préfet des missions à l'île Madère, comme supérieur du couvent et procureur des missions africaines.

Lisbonne, 27 janvier 1699.

F° 140. — Copie de quelques extraits d'une lettre écrite au Procureur Général des Capucins par le P. Francesco da Pavia, préfet des missions du Congo écrite à Loanda, le 22 février 1699 et arrivée à Rome le 22 février 1699.

Les missions du Congo et d'Angola comprennent vingt-et-un missionnaires dont deux frères lais. Quatre d'entre eux ont terminé leur *sep-*

1. Konko-a-bele sur le Zaïre.

tennium. Ce sont les PP. Luca da Caldanissetta, préd., province de Palerme, âgé d'environ 60 ans;

Bernardo da Mazzarino, préd., province de Syracuse, âgé d'environ 55 ans;

Marcellino d'Atri, préd., province des Abruzzes, âgé d'environ 40 ans;

Fra Giulio d'Orta, frère lai, province de Milan.

Les PP. Luca et Bernardo, sont excellents et peuvent prétendre à la préfecture.

Répartition des missionnaires :

Domenico da Jacci, Antonio-Maria da Firenze et Tommaso d'Angheria en Sogno.

Bernardo da Firenze et Bernardo da San-Giovanni à Cahienda (Kahenda.)

Bernardo da Mazzarino et Luigi da Fiorenzola à Massangano.

Francesco da Vietro et Antonio da Gradisca à Bengo.

Honorato da Ferrara et Carlo-Maria da Massa.

Francesco da Pavia, Michelangelo da Napoli, Bernardo da Gallo, Fra Giulio Orta et Carlo-Francesco da Milano, se trouvent à Loanda.

Bernardo da Gallo partira bientôt pour Sogno où il remplacera Antonio-Maria da Firenze.

Le P. Luca da Caldanissetta, supérieur de la mission du Congo, a fait savoir qu'il avait retrouvé les corps des PP. Giuseppe-Maria da Sestri et Bernardo da Savona (province de Gênes), compagnons de mission du P. Francesco, il y a une vingtaine d'années, et morts depuis dix-sept ans. Leurs cadavres ne présentaient aucun signe de putréfaction, malgré la sépulture rudimentaire qui leur avait été donnée. Les PP. Luca et Marcellino ont converti et baptisé le roi d'Ingobella avec toute sa cour. Ils ont pénétré au Congo après trois ans d'efforts. Le roi du Congo, ou « roi des eaux », les a renvoyés momentanément à cause d'une guerre qu'il doit soutenir contre deux de ses voisins. Il espère les voir revenir, s'il est victorieux.

Les résultats de l'évangélisation sont partout encourageants (baptêmes, communions, mariages, etc.), mais le climat est meurtrier et les vivres peu abondants. Il importerait d'insister à Lisbonne sur le défaut des vivres : biscuit, farine, fromage, huile, vin...

F° 144. — Fra Francesco d'Arezzo recommande à l'indulgence de la Propagande un religieux qui désire ne pas se rendre en mission à San-Thomé. Arezzo, 24 avril 1699.

F° 145. — L'Internonce fait savoir à la Propagande qu'il s'emploiera à faire réussir la nouvelle mission que les Augustins organisent au Bénin.

Lisbonne, 2 janvier 1699.

F° 146. — Lettre de Fra Francesco da Pavia, préfet. Des sept missionnaires annoncés, cinq sont arrivés à Loanda, un au mois de juillet 1698, deux autres en décembre et deux autres en janvier 1699. Malheureusement ils sont tous tombés malades à Loanda et l'état de trois d'entre eux inspire des inquiétudes.

Quatre des missionnaires qui avaient achevé leur terme de mission ont accepté de continuer leur apostolat.

Le nombre total des missionnaires s'élève actuellement à 21. Tout irait bien, si le climat présentait moins de dangers et si les provisions arrivaient à Loanda en temps utile et en quantité suffisante. Feu le P. da Varazze n'était pas, sous ce rapport, le plus adroit des procureurs. Il embarquait les missionnaires sans matériel suffisant et les laissait végéter ensuite sans ravitaillement régulier. Le P. Francesco da Pavia estime peu pratique le système d'achat au Brésil. Il prie la Propagande de continuer ses envois par la voie de Lisbonne. Il se plaint de ce que le départ du P. Bernardo da Napoli ait troublé la discipline qui doit régner dans la mission. Tout récemment, un missionnaire l'a prié de le renvoyer à Lisbonne sous un prétexte plus ou moins futile.

Loanda, 26 février 1699.

F° 147. — Lettre du Nonce. Le nouveau supérieur du couvent, Francesco-Antonio da Genova, est arrivé à Lisbonne, avec deux religieux, l'un prêtre, l'autre frère lai. Ils étaient sans instructions officielles.

Lisbonne, 18 juillet 1699.

F° 147*a*.— Billet du Nonce. Il a transmis au P. Francesco da Pavia, le décret de préfecture et le prie d'envoyer une relation sur l'état de la mission d'Angola et du Congo. Lisbonne, 15 août 1699.

F° 149. — Lettre du Nonce informant la Propagande du départ de six capucins pour les missions d'Angola et de San-Thomé. Les autres s'embarqueront sur un des navires de la prochaine flotte. Le roi les a reçus très cordialement, les félicitant de leur zèle, de leur union et se réjouissant des succès que remportera là-bas la religion catholique.

Lisbonne, 2 février 1700.

F° 150. — Lettre de Fra Giuseppe Canatano accusant le P. Francesco-Antonio da Genova, supérieur du Couvent de Lisbonne et procureur des missions d'Afrique d'insuffisance et d'incapacité. Il demande que la Propagande lui donne un successeur.

Lisbonne 1er mai 1700.

F° 153. — Lettre de Fra Bernardo da Napoli. Il signale à la Propagande que le P. Teodoro da Pavia et un frère lai, Fra Carlo da Brandi se

sont embarqués pour l'île Madère, sans en donner connaissance à Sa Majesté. Ils ne sont point missionnaires, car l'île de Madère n'est pas peuplée de païens. Sa Majesté n'a jamais autorisé l'érection d'un hospice à Funchal. C'est simplement une étape intermédiaire sur la voie d'Angola. Le P. da Napoli croit utile d'attirer l'attention de la Propagande sur ce point. Lisbonne, 12 septembre 1700.

[Le P. da Napoli, dont se plaint le P. Francesco da Pavia, assistait le P. da Varazze au couvent de Lisbonne. Cf. la lettre suivante.]

F° 154. — Lettre du P. Bernardo da Napoli. Il a reçu comme un coup de foudre l'ordre de regagner l'Italie avec le P. Pietro-Paolo da Genova. Il a supplié le Nonce de lui accorder au moins la faveur de ne point partir par le premier bateau. Le Nonce a été inexorable. Le P. da Napoli était déjà à bord, lorsque l'état houleux de la mer a retardé le départ. Sur ces entrefaites, le Roi a appris la disgrâce du P. Bernardo. Il a immédiatement fait surseoir à son départ. Les choses en sont là. Le P. Bernardo proteste néanmoins de son obéissance aux ordres de la Propagande. Lisbonne 23 novembre 1700.

[Rappel motivé par les plaintes du P. Francesco da Pavia.]

F° 155. — Lettre assez obscure du Procureur de Cour des Capucins (Bernardino da Salvazze) relative à des envois de matériel pour les missions. [Sans date].

F° 156. — Longue relation du P. Francesco da Pavia, préfet des missions d'Angola et du Congo, adressée au Souverain-Pontife.

Les missionnaires qui se rendent au Congo sont embarqués à Lisbonne sur des galions ou autres grands bâtiments qui prennent le cap sur l'île Madère (32° 30' lat. N.) où ils arrivent après quatre jours d'heureuse navigation. De là, on se dirige sur les îles Canaries (dont la grande est sise sous le 26° 30' lat. N.). On évite le cap Vert (21° 30') où règnent les grands calmes et les chaleurs meurtrières et on prend la direction du Brésil pour traverser l'Equateur. Les parages avoisinant la ligne équinoxéale sont sujets à des brusques changements de température : calme plat avec chaleurs torrides, effroyables tempêtes et vents furieux. Bref, la traversée n'est rien moins que dangereuse et exempte d'inquiétudes. Plusieurs missionnaires y ont déjà laissé la vie (ainsi, en 1693, trois capucins, deux jésuites, deux frères-mineurs), un peu après, 5 capucins. Passé la ligne, le bateau atteint les îles de l'Ascension et de la Trinité (20° et 19' de lat. nord) et continue vers le cap de Bonne-Espérance à hauteur de 30, 32 et 33° de lat. sud où l'on revient en arrière, jusqu'à San-Filippo di Benguella, capitale du royaume de Benguella, soumis aux Portugais (13° 20' lat. sud). On ne perd plus la terre de vue jusqu'à Loanda, capi-

tale du royaume d'Angola et siège de l'évêché, résidence du gouverneur et du sénat municipal (8° 3' lat. sud).

Le royaume d'Angola s'étend sur une distance de deux cents lieues environ, borné à l'est par le royaume du Congo, à l'ouest par la mer, au sud par le royaume de Benguella, au nord par le royaume de Dongo. Les postes portugais sont administrés par le clergé séculier : Embacca [1] Piétre, Cambambi [2], Muccimma [3]. Les capucins administrent Massangano Caienda [4], Regno Golongo [5] et Dandi [6]. De là, ils rayonnent dans tout le pays environnant. Les missionnaires de Massangano évangélisent la vaste province de Chissama [7]. Ceux de Caienda parcourent le royaume de Dongo [8], la province de Libolo [9], d'Ongo [10] et d'autres pays confinant au Congo. Ceux du Bengo et de Golongo pénètrent dans d'autres parties du Congo et de l'Angola. Malheureusement la chaleur torride et les maladies tropicales font des ravages énormes dans les rangs des missionnaires et les empêchent de faire tout le bien possible.

Le royaume du Congo, commençant à la ville de San-Salvador (6° 30' lat. sud) s'étend le long de l'Océan Atlantique. Il est borné au nord par le royaume de Loango, à l'est par les déserts d'Ethiopie, au sud par le royaume d'Angola.

Il est divisé en six duchés ou provinces :

1° Bamba (7° 30' lat. sud) [11] dont le chef est toujours un des fils du roi du Congo. L'investiture du roi du Congo est toujours nécessaire, même si le duc de Bamba désire léguer son pouvoir à l'un de ses enfants. De là, des guerres continuelles entre Bamba et le Congo.

Sondi, situé sous 5° 6' lat. sud [12], touche au royaume de Loango jusqu'à Sanghe (?) (2° 30' lat. Sud) et au Micoco désertique.

Batta, 6° 40' lat. sud et 41° 10' long. est [13], est divisé en deux parties.

1. Embacca, Amboca ou Mbaka, sur la Lukula, affluents du Kwanza. (90 4' lat. sud; 14° 7' long. est).
2. Kambambe sur le Kwanza (90 7', lat. sud, 14° 6' long. est).
3. Muchima sur le Kwanza (9° 4' lat. sud; 13° 9' long. est.)
4. Il ne s'agit pas de Kabinda situé au nord du Zaïre, mais de Kahenda, district du Bangu (8° 9' lat. sud et 15° 5' long. est).
5. C'est le Ngulungu ou Golungo, région située entre la Lukula et le Mbenguie (9° lat. sud, 14° 5' long. est).
6. Dandi ou Dande, pays longeant la rivière du même nom, (8° 5' lat. sud et 13° 3' long. est).
7. Kisamu, à deux lieues de Masanganu.
8. Le Ndongo, au sud du fleuve Mbenguie.
9. Le Lubolo, au sud du Ndongo.
10. Tondo?
11. Latitude du Mbamba, donnée par Ravenstein (7° 5' lat. sud 14° long. est).
12. Coordonnées de Nsundi, d'après Ravenstein, (5° 2' lat. sud, 14° 3' long. est) Nsundi était sur la route de Matadi au Stanley-Pool.
13. Coordonnées de Mbata, d'après Ravenstein, (5° 8' lat. sud, 15° 4' long. est),

Le duc régnant qui touche au Zaïre (Congo) a perdu le territoire qui s'étend vers le Sondi.

Les marquisats sont :

Demba, 8° 15', lat sud et 37° long.; [1]

Pango, 4° 50' lat. sud et 43° 30' long.; [2]

Mossul, 7° lat. sud et 39° 30' long. [3], touche à l'Océan.

A signaler encore :

Le comté de Sogno, 6° lat. sud et 38° 30' long., touche à la mer. Grand commerce d'esclaves et produits du pays avec les Anglais, les Hollandais et les Français;

Le petit duché de Chine [4], les trois petits marquisats de Zolo [5], Bombi [6] et Sevo [7], enfin, le grand duché de Sonho [8] qui jouit de l'indépendance, bien qu'incorporé dans le royaume du Congo. Les missionnaires capucins ont tenté de s'y établir et, récemment, les PP. Luca da Caldanissetta et Bernardo da Fiorenza réussirent à faire de nombreux baptêmes. Malheureusement, la cruauté et la sauvagerie des indigènes ne permet pas d'espérer des résultats décisifs.

Les établissements des missionnaires au Congo sont les suivants :

Chibango [9] à 8° lat. sud et 42° long. est;

Emboilla [10] à 6° 40' lat. sud et 42° 10' long. est;

Bamba, à 7° 30' lat. sud et 38° long. est;

Sogno, à 4° lat. sud et 48° long. est.

De ces diverses résidences, les missionnaires rayonnent par tout le pays. Jusqu'aux royaumes de Micoco et Engobella [11]. En 1696, le P. Francesco da Pavia envoya au royaume d'Ingobella les PP. Luca da Caldanissetta et Marcellino d'Atri qui baptisèrent ce roi, communément appelé le « roi des eaux », parce que son royaume est traversé par un grand fleuve où se font sentir les effets du flux et du reflux des marées. Ce fleuve est lui-même alimenté par un autre qui s'élance de montagnes très hautes en chutes formidables. Le bruit rendit sourd un certain temps, l'auteur de la relation qui voulait observer de près le cours du fleuve.

1. Mpemba, (7° 1' lat. sud et 14° 8' long. est), d'après Ravenstein.
2. Mpangu : district situé le long du Congo au nord de Matadi. Coordonnées approximatives : (5° 5' lat. sud et 13° long. est).
3. Mosul ou Musulu dans le Mbambu, (8° 5' lat. sud et 13° 3' long. est).
4. Kina sur les bords de la Loje.
5. Nzolo, sur la route de San-Salvador à Mbata.
6. Bumbe (Mbumbi) au sud de la Loje.
7. Je n'ai pu identifier ce nom.
8. Il s'agit, je pense, du Nsonso, province au nord du Mbata et du Nsundi. Sa capitale est Konko a bela au Stanley-Pool.
9. Kibangu.
10. Indéterminé.
11. L'auteur de la relation parle tantôt d'Ingobella, tantôt d'Engobella. Il s'agit évidemment de Konko-a-bele (Concobella) au Stanley-Pool actuel.

Des limites du royaume du Congo, on passe dans le Lemba [1], où commence le royaume de Bolla [2] (4° lat. sud et 43 long. est). Là se sont réfugiés beaucoup de congolais, mécontents de voir les factions déchirer le royaume. Ils avaient élu comme chef D. Giov. Sciambantamba qui, massacré bientôt par les Mussilonghi [3] fut remplacé par son fils. Celui-ci, bien que baptisé, vivait en idolâtre et recourait aux pratiques de sorcellerie. Les missionnaires, après l'avoir charitablement averti et tenté de le détourner de ses erreurs, l'accablèrent des censures ecclésiastiques habituelles. La Providence se chargea de confirmer les sévérités des missionnaires. En six mois, la sœur du roi, la plupart des notables, tous les conseillers royaux et plus de cinq mille hommes moururent. Les indigènes, frappés de ce prodige, s'amendèrent aussitôt et vécurent en chrétiens.

Les missionnaires ont également pénétré dans le royaume de Matamba (7° 40' lat. sud et 43° long.), borné au nord par le royaume d'Angola, au sud par celui de Dongo, à l'est par le Congo et à l'ouest par celui de Ganghela [4]. Son fleuve célèbre est le Coango qui vient du pays des Chigniacca [5], cannibales. Les Capucins avaient pu convertir la reine Ginga et établir des stations dans le pays. Mais des guerres continuelles entre indigènes et Portugais ont forcé les missionnaires à abandonner leurs postes. De temps à autre, ils paraissent dans le pays, quand les circonstances le permettent. Mais un seul voyage exige quinze à seize journées de traversée dans la forêt remplie de fauves, de reptiles et bêtes malfaisantes. Le poste portugais le plus proche est celui d'Embacca et le couvent de Caienda (à 150 lieues dans l'hinterland). Ce qui rend pénible la situation des missionnaires d'Afrique centrale, c'est le manque de vivres européens : pain, vin, huile. On ne peut utiliser les produits de la terre indigène, ni légumes, ni fruits. L'aliment commun en ces contrées est le pain de manioc qui a le goût de la châtaigne d'Italie (marron).

Le vin ordinaire est remplacé par le vin de palme, boisson douce, sucrée et singulièrement enivrante. Il n'en faut user qu'avec circonspection. La racine du manioc fournit, elle aussi, une boisson semblable à la bière, d'un goût acide. Elle s'altère assez rapidement.

L'eau ne possède pas tous les caractères requis de salubrité et ne doit se prendre qu'avec prudence. Les pluies ne tombent que deux fois par an, succédant aux deux périodes de grande chaleur (septembre-janvier, mars-mai). Elles sont accompagnées de violentes tornades. Les fleuves du pays, infectés de crocodiles, sont les suivants : Lelonda [6], Embris [7],

1. Lemba est au sud du Stanley-Pool actuel entre le Zaïre et la Ntsele.
2. Probablement Mbula sur la Nkisi (Bas-Congo actuel).
3. Les Musserongos.
4. Benguella.
5. Les Jagas.
6. Lelunda.
7. Mbiriji.

Logie [1], Onzo, Lembra [2], Coango, Umba [3], Dande, Bengo, Coanga, Locala [4] et, enfin, le Zaïre qui, d'une embouchure très vaste (sept lieues d'un bord à l'autre), contient plusieurs îles habitées mais insalubres.

Les habitants sont assez dociles, mais emportés par leurs passions et enclins aux superstitions. Les missionnaires combattent tant qu'ils peuvent ces deux vices, en multipliant les mariages et les cérémonies religieuses. Habiles à découvrir les herbes et les simples, les indigènes recourent trop fréquemment à la sorcellerie et attribuant les genres de toute maladie à l'action d'un poison, empoisonnent à leur tour le patient, sous prétexte de lui délivrer un antidote. C'est ainsi qu'ont péri les PP. Salvatore dal Lago, Giovanni-Battista da Malta, Fortunato da Biella, Michel da Turino et Giuseppe-Maria da Sestri.

Bref, l'insalubrité du climat, le défaut de ravitaillement, les fatigues des voyages, l'hostilité et l'ignorance des indigènes entravent singulièrement l'action des missionnaires. D'autre part, le clergé régulier qui administre certains postes, ne prête pas toujours aux capucins une collaboration désintéressée. Le P. Francesco da Pavia estime que la visite épiscopale produirait les plus heureux effets. Mais elle est gênée par les inconvénients signalés plus haut. Un seul évêque l'a tentée et y a laissé la vie.

[Cette précieuse relation nous montre que, dans les dernières années, les missionnaires ne s'étaient point bornés à maintenir leurs postes dans l'Angola. Mais ils ont résolument poussé vers le nord, franchi le fleuve Congo et remonté ses rives jusqu'aux premiers rapides. Ils ont donc exploré tout le Bas-Congo actuel et atteint le Loango. Du côté de l'est, ils semblent de plus en plus abandonner le Matamba qui comprenait une partie de notre district du Kwango.

Suit (f° 163), une statistique des baptêmes et des mariages administrés pendant les 28 dernières années (1672-1700).

Elle est malheureusement sujette à caution. Le P. da Pavia paraît s'être borné pour plusieurs missionnaires à des « chiffres ronds » (30,000 baptêmes, 50,000, 12,000) lorsque ses registres ne lui fournissaient pas des renseignements précis.

En outre, il ne distingue pas les baptêmes d'enfants de ceux des adultes, les baptêmes administrés à l'article de la mort de ceux qui sont vraiment dûs à la conversion. Il est impossible de connaître l'état d'instruction des catéchumènes au moment où ils ont reçu le baptême, ou contracté mariage.

Le P. da Pavia ne dit point non plus dans quelle partie de l'Angola et du Congo ont eu lieu les conversions signalées ni dans quelles proportions.

1. Loje.
2. Lemba, rivière du haut Congo.
3. Va-Umba ou Hamba, affluent du Kwango.
4. Lukala, affluent de la Loje.

Nous publions donc cette statistique à titre purement documentaire et sans nous dissimuler qu'elle ne peut servir de base à un travail scientifique quelconque.

Le nombre des baptêmes pour l'Angola et le Congo se serait donc élevé, dans l'espace de 28 ans, à 340,960 et celui des mariages à 49,887.

Numero delle Anime Battezzatc, e de matrimonii fatti nelle Missioni dell' Affrica Meridionale dell' Etiopia inferiore, dalli FF. Min[ri], Cappuccini nel corso d'Anni 28.

	Nº de Battezzati.	Nº de Matrimonii.
Fran[co] da Paula Pred..	30,000	10,002
Luca da Caltanisseta Pred.	50.000	6,000
Bernardo da Mazzarino Pred.	14,060	2,089
Carlo Maria da Massa Pred.	2,289	307
Dom. da Jaci Pred.	14,002	2,608
Giacinto da Firenze Pred.	14,060	2,079
Marcellino d'Atri Pred..	50,018	2,088
Fran[co] da Vietro Pred.	10,004	608
Honorato da Ferrara Pred.	9,801	400
Tomasso d'Angiari, Pred.	1,062	701
Giuseppe Maria da Macerata Pred. . . .	403	200
Antonio Maria da Firenze Sacerd. . . .	9,008	2,163
Felice d'Ascoli Pred.	407	400
Benedetto da Lentino Pred.	402	60
Fran. da Malfi Pred.	10,060	706
Isidoro da Torilia Sacerdote	302	30
Pietro Paolo da Valenza Pred.	703	302
Angelo Fran. da Milano Sacerdote . . .	10,802	2,003
Antonio da Gradisca Pred.	6,008	2.006
Bernardo da Castel S. Giovanni Sacerd. .	10,006	2,008
Vincenzo M. da Firenze Pred.	3,008	408
Luigi da Fiorenzola Pred..	1,000	60
Salvatore da Lago Nero Pred.	9,008	900
Bernardo da Firenze Pred.	14,021	708
Bernardo da Gallo Pred.	10,062	609
Filippo da Siena Pred.	608	40
Gio. M. da Barletta Pred.	20,009	4,008
Filippo d'Allita Pred.	600	678
Lorenzo da Lucca Pred.:	406	1,028
Bernardo da Napoli Pred..	608	30
Dom. da Brando Sacerd.	2,011	322
Paolo da Monte Longo Pred.	568	26
Fran. da Collevecchio Sacerd.	10,068	2,058

	Nº de Battezzati.	Nº de Matrimonii.
Bernardino da Empoli Pred.	406	22
Girolamo da Sorrento Pred.	10,508	1,000
Stefano da Firenze Sacerd.	2,672	200
Gio. da Mistretta Pred.	12,000	1,028
Sommamo in tutto	340,960	49,887

Plus intéressante, mais profondément douloureuse est la statistique des courageux pionniers morts sur la terre africaine pour la gloire de Dieu et le salut des âmes (fº 163*b*-164*b*).

Les dates des décès sont approximatives.

Suit la liste des missionnaires partis malades, après avoir achevé leur terme de mission, ou décédés pendant la pénible traversée maritime. Cette statistique fut dressée en 1701. Elle accompagnait la relation que nous venons d'analyser.

NOTA E NOMI DELLI MISSIONARII CAPUCCINI MORTI NELLE RÉTROSCRITTE MISSIONI NELLO SPATIO DI ANNI 28

Nelle Missioni di Massangano

Fr. Luigi da Fiorenzola Pred. doppo anni cinque.
Fr. Paolo da Monte longo Pred. doppo anni octavo.
Fr. Fran. da Cerchiaro Pred. doppo anni due.
Fr. Andrea da Venaco Sacerd. doppo mesi nove.
Fr. Giulio Franco da Romagnano Pred. doppo mesi undici.
Fr. Luigi da Turino Laico doppo mesi sei.
Fr. Gio. Batta d'Enego Laico doppo 18 mesi.

Nelle Missioni di Caienda.

Fr. Dionisio dalla Pieve Pred. doppo un anno.
Fr. Bonaventura da Savignano Pred. doppo un anno.

Nelle Missioni di Sogno.

Fr. Cherubino Milanese Pred. doppo nove mesi.
Fr. Aomaso d'Angiari Pred. doppo 13 mesi di veleno.
Fr. Domenico Sauviardo Sacerd. doppo 10 mesi.
Fr. Zaccaria da Milano Sacerd. doppo anni due.
Fr. Francesco d'Ouada Pred. doppo anni tre d'Apoplesia.
Fr. Felice d'Ascoli Pred. doppo 10 mesi.
Fr. Felice da Nola laico doppo tre anni tisico.

Fr. Ilarione da Frascati laico doppo due anni.
Fr. Leonardo da Nardo Laico doppo 32 anni.

Nelle Missioni del Regno di Congo.

Fr. Filippo da Gallese Sacerd. doppo anni 17.
Fr. Giuseppe da Savona Pred. doppo un anno.
Fr. Isidoro da Toriglia Sacerd. doppo 8 mesi.
Fr. Michele da Turino Sacerd. doppo 14 anni, di veleno.

Fr. Pietro da Insilico Pred. Fr. Huberto da Firenze Pred. Fr. Gabrielle da S. Marcello Pred.	questi tre doppo un anno in tra giorni successivamente morirono andando alle Missioni d'Encusso.

Fr. Giuseppe M. da Sestri Pred. doppo due Anni mori di veleno.
Fr. Bernardo da Savona Pred. doppo due Anni, mori con Sospetto di veleno.
Fr. Amadio da Brena, Pred. doppo 11 messi, mentre esercitana le Missioni.
Fr. Giacomo Fran^{co} da Paula Sacerd. doppo 4 anni in atto di Missioni.

Fr. Giuseppe Maria da Macerata Pred. Fr. Filippo da Siena Pred.	dopo un anno morirono perviaggio and... a restaurare la Missione di Imboilla.

Morti in Loanda.

Fr. Fran. da Vietro Pred. doppo anni 7, venuto dalle Missioni del Bengo ammalado.
Fr. Salvatore dal Lagonero Sacerd. doppo anni 5, mori di veleno .....
Fr. Gio. Batta da Malba secondo doppo un anno mori di veleno da eogli (?) nel Bengo.
Fr. Luca da Caltanisseta Pred. doppo 14 anni di Missione, eletto in Prefetto mori il non .....
Fr. Leopoldo da Milano Pred. doppo otto mesi.
Fr. Bartolomeo da Carii Sacerd. doppo un mese.
Fr. Paolo da Derro Pred. doppo otto giorni.
Fr. Girolamo da Sorrento Sacerd. doppo 4 anni della seconda Missione.
Fr. Honorato da Ferrara Pred. doppo 6 anni mori idropico.
Fr. Angelo Fran. da Milano Sacerd. doppo anni cinque mori Vice-Pref.
Fr. Pietro Paolo da Valenza Pred. doppo 4 anni hidropico.
Fr. Tomaso da Sestola Pred. doppo un anno di Prefettura nel 2° Settenio.
Fr. Eustachio da Jacci Sacerd. doppo due anni.
Fr. Filippo da Bisanzone Pred. doppo due anni mori awelenato.
Fr. Fran. da Licodia Laico doppo 30 anni.
Fr. Egidio da Palazzo Laico doppo tre anni.
Fr. Gio. Maria da Volori laico doppo due anni.

NOTA D'ALTRI MISSIONARII PARTI TI DOPPO IL TERMINE DEL LORO OFFIZIO, MOLTI DE QUALI CON INCURABILI INFERMITA.

Fr. Paolo Fran. dal Porto Maurizio Pred., e Prefetto, doppo cinque anni.

Fr. Gio. Batta da Malta Pred. doppo otto anni arrivato in Roma mori l'ottavo giorno.

Fr. Giuseppe Maria da Bussetto Pred. doppo 14 anni andato a S. Tomé mori il 4° anno.

Fr. Gio. da Belluno Pred. doppo 6 anni parti tutto attratto, mori in Mare, e fie trovato con le Stimmate, che scaturia ano sangue.

Fr. Pietro da Codiliano Pred. doppo un anno parti affatto Sordo.

Fr. Girolamo Pagnaco Sacerd. doppo anni 8. tutto attratto.

Fr. Basilio da Verona Pred. doppo anni 8.

Fr. Andrea da Pauia Pred. doppo anni 5, parti per infermita.

Fr. Giorgio da Casal Pisterlengo Pred. doppo un anno parti diuencebo etico.

Fr. Fran. da Bitti Pred. doppo otto anni parti etico.

Fr. Gio. da Mistretta Pred. doppo otto anni mori in mare.

Fr. Stefano da Firenze Sacerd. doppo 7 anni.

Fr. Giacinto da Firenze Pred. doppo 7 anni morto paraltico.

Fr. Marcellino d'Atri Pred. doppo 14 anni parti quasi tutto attrato.

Fr. Antonio Maria da Firenze Sacerd. doppo 7 anni parti Infermo.

Fr. Benedetto da Lentino Pred. doppo 4 anni per infermita.

Fr. Vincenzo Maria da Firenze Pred. doppo sette anni parti tutto impiagato.

Fr. Bernardo da Firenze Pred. doppo sette anni.

Fr. Bernardo da Napoli Pred. doppo tre anni parti infermo d'apoplesia.

Fr. Fran. da Malfi doppo 5 anni parti per infermita incurabile.

Fr. Franco da Collevecchio doppo 5 anni per attrazione di nervi.

Fr. Bernardino d'Empoli Pred. doppo 3 anni parti attratto in tutto il corpo.

Fr. Domenico da Brando Sacerdoce doppo 7 anni si assordo.

Fr. Antonio da Gradisca Pred. doppo anni 5, parti tutto piagato.

Fr. Carlo Maria da Massa Pred. doppo anni 5, parti stroppiato.

Fr. Paolo da Varese Pred. doppo anni 5 resto e mori in Portugallo Procuratore delle Missioni.

Fr. Bernardo da Marrarino Pred. doppo 15 anni.

Fr. Michel-Angelo da Napoli Pred. doppo anni 7.

Fr. Domenico da Jacio Pred. doppo sette anni.

Fr. Gabrielle da Velletri Laico doppo 13 anni mori in mare.

Fr. Stefano Romano Laico doppo anni 7.

Fr. Clemente da Pauia Laico doppo anni 8 mori nel Brasile.

Fr. Carlo Fran. da Milano doppo sette anni parti tisico, e mori in Lisbona.

Fr. Antonio da Corea Laico doppo due anni parti per infermita di Pietra.

Fr. Girolamo da Firenze Laico doppo sette anni.

Fr. Giulio d'Orta laico doppo anni 13.

Fr. Andrea da Butti Sacerd. Fr. Fortunato da Biella Pred.	Morirono in Binghella doppo due anni anvoelenati mentre faceuano le missioni.

MORTI IN MARE.

Fr. Gioacchino da Firenze, Pred. Fr. Pietro da Turino Sacerd. Fr. Paolo Maria da Reganati Pred. Fr. Luigi da Fermo Pred. Fr. Angelo Maria da Rocca contrada, Pred. Fr. Daniele da Milano, Pred.	Mentre andavano alle Missioni.
Fr. Bernardo da Gallo Pred. Fr. Gio. Maria da Barletta, Pred. Fr. Lorenzo da Lucia, Pred. Fr. Filippo d'Alteta Pred. Fr. Bernardo da Castel S. Giovanni.	Questi furono lassciati nelle missioni vivi da Fr. Francesco da Paula l'anno 1701; quando parti da detti luoghi.

F° 165 *ab.* — Lettre de Fra Stefano Romano, revenu à Lisbonne après douze ans de séjour à l'île de Madère. Sur les instances des insulaires il sollicite une prorogation de terme de trois ans. Si la Propagande n'accède pas à son désir, qu'elle veuille bien lui permettre de retourner dans sa province de Rome.

Lisbonne, 2 janvier 1701.

F^os 166-167. — Lettre éplorée du P. Bonaventura da Verona auquel le gardien du couvent de Gênes défend de s'embarquer en ce port. Ce gardien chercherait même à détourner, au profit de son couvent, une partie des ressources destinées à son voyage.

Gênes, 6 janvier 1701.

F° 168. — Lettre de Fra Bernardo da Napoli. Un des missionnaires de San-Thomé, le P. Domenico d'Alearno, parti en 1695, revint à Lisbonne en 1697, sous prétexte de rétablir sa santé. Le P. da Varazze, alors procureur des missions, apprit par le Vice-Préfet, que les motifs de son retour étaient tout autres. Il le somma de retourner en mission ou de rentrer dans

sa province. Le P. Domenico choisit la mission et retourna à San-Thomé. Or, après trois ans, il vient de rentrer de nouveau sous le même prétexte. Le P. Bernardo da Napoli croit utile d'attirer l'attention de la Propagande sur des faits qui, s'ils se reproduisaient, pourraient amener de graves inconvénients. Le Roi, qui a payé par deux fois la somme de 40 écus, ne sera point disposé à faire un troisième versement pour permettre à ce missionnaire d'achever son *septennium*. D'autre part, il n'est point possible de l'admettre au couvent de Lisbonne où le Roi ne veut pas plus de trois religieux dont l'un avec titre de Procureur.

Le P. da Napoli prie la Propagande de lui faire connaître ses intentions à ce sujet. Lisbonne, 15 mars 1701.

[Il est piquant de voir le P. Bernardo da Napoli gourmander un de ses collègues pour une faute qu'il avait commise lui-même suivant le P. Francesco da Pavia. Cf. le f° 154 (24 novembre 1700). L'ordre de rappel n'a pas été exécuté.]

F^os^ 169-170. — Lettre du Nonce apostolique au sujet du couvent de Madère. Au temps de Mgr Saldanha, évêque de Funchal, un missionnaire capucin, prêtre, accompagné d'un frère lai, fut envoyé à Madère en qualité d'infirmier. Les services que ces religieux rendirent furent appréciés à tel point que l'évêque Saldanha et son successeur, Mgr de Sousa Castellranco les reçurent à table et les hébergèrent chez eux. Ils s'occupaient en même temps des cérémonies du culte, de la prédication et de l'administration des sacrements. La jalousie du gouverneur de l'île obligea l'évêque à ne plus leur accorder l'hospitalité. Mais, il leur légua une maison privée, avec faculté d'y établir un couvent et d'y recevoir les missionnaires qui partaient pour l'Afrique méridionale on en revenaient. Cette faveur excita l'envie d'autres religieux, surtout des Franciscains, qui intriguèrent contre les capucins à la cour de Lisbonne et essayèrent d'empêcher la ratification de la donation. Le Nonce s'est aussitôt employé auprès de la cour pour obtenir cette ratification.

Lisbonne, 3 avril 1701.

F^os^ 171-172*a*. — Lettre de protestation des missionnaires résidant au couvent de Lisbonne contre les agissements du P. Theodora da Pavia, supérieur du couvent, choisi par le Nonce. Ils lui reprochent son insuffisance notoire et ses gaspillages.

Lisbonne, 1er mai 1701.

[La lettre est signée des noms suivants :

Province de Naples : Bernardo et Cipriano da Napoli, Giovanni-Maria da Gerola.

Province de Milan : Giacomo-Antonio da Milano.

Province de Gênes : Pietro-Paolo da Genova.

Province des Marches : Bernardo da Sinigaglia.
Province de la Basilicata : Domenico d'Alchamo.
Province de Bologne : Carlo da Ceuto.
Province de Syracuse : Girolamo da Licadia.
Province de Rome : Bonaventura da Brescia, Fra Daniele da Milano.

Tous ces missionnaires présents à Lisbonne, cèdent évidemment aux insinuations du P. Bernardo da Napoli. Cf f° 153.]

F° 173. — Lettre du Gouverneur d'Angola, Luis de Menezes, faisant l'éloge des vertus du P. Francesco da Pavia et spécialement des efforts qu'il a faits pour restaurer et pacifier l'ancien royaume du Congo.

Loanda, 22 août 1701.

[En portugais.]

F° 174. — Lettre curieuse de Dom Antonio Barretto da Silva, prince de Sonho. Par l'intermédiaire du préfet Francesco da Pavia, dont il loue les vertus et le zèle apostolique, il demande l'autorisation de pouvoir faire commerce avec les hérétiques hollandais et anglais qui fréquentent le port de Pinda. En échange des produits de sa principauté, les Européens lui fournissent des vêtements et surtout de la poudre et des armes pour se défendre contre ses ennemis. Précédemment, il a déjà demandé à la Propagande la même autorisation. Elle est demeurée sans réponse. Il ne peut songer à se procurer ces armes à feu auprès des Portugais qui ont tout intérêt à les lui refuser. Il ne voit donc qu'un moyen de tout arranger : c'est de lui accorder l'autorisation sollicitée.

Sonho, 4 septembre 1701.

[En portugais.]

F° 175. — Lettre de la chambre municipale de Loanda, conçue dans le même sens que celle du Gouverneur, analysée au f° 173.

Loanda, 4 décembre 1701.